GONZAGUE DE REYNOLD
PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ DE BERNE

LA SUISSE UNE ET DIVERSE



FRIBOURG
FRAGNIÈRE FRÈRES, ÉDITEURS
1923

LA SUISSE UNE ET DIVERSE

DU MÊME AUTEUR :

Chez Bridel à Lausanne :

Histoire littéraire de la Suisse au XVIIIme siècle, 2 vol.. avec portraits.

T. I. **Le Doyen Bridel et les origines de la litt. romande** (épuisé). T. II. **Bodmer et l'école suisse.**

(Ouvrage publié sous les auspices du Conseil d'Etat de la République et canton de Fribourg.)

Chez Payot, Lausanne et Paris :

Contes et Légendes de la Suisse héroïque. Avec 22 dessins du peintre **Ed. Bille.** Nouvelle éd. 1920.

Cités et Pays suisses. Première série. **Suisse romande, Berne, Tessin, Saint-Gothard, Grisons,** 4me mille, 1919.

(Prix d'honneur de la fondation «Schiller-Suisse» 1915).

— 2me série. **Valais, Berne, Soleure, Argovie,** 3me éd., 1919.

— 3me et dernière série. **Suisse centrale et rhénane,** 1920.

Les Bannières flammées. Poèmes, 1915.

Chez « Spes », Lausanne :

La Gloire qui chante. Poème dramatique, 9me mille, 1920.

(Couronné par le Haut Conseil fédéral, prix Binet 1926.)

Chez Georg, Genève :

Paysages suisses : les lacs. Poèmes en prose. Avec une suite de 12 lithographies originales en couleurs de H. Bing, 1918.

Chez Crès et Georg, Paris et Genève :

Charles Baudelaire : avec portrait. 3me éd. (épuisé.)

GONZAGUE DE REYNOLD
PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ DE BERNE

LA SUISSE UNE ET DIVERSE



FRIBOURG
FRAGNIÈRE FRÈRES, ÉDITEURS
1923

IL A ÉTÉ TIRÉ DE CET OUVRAGE
30 EXEMPLAIRES NUMÉROTÉS,
SUR HOLLANDE VAN GELDER

INTRODUCTION

Nous devons en avertir le lecteur : il n'y a rien d'inédit dans ce livre. Nous y avons réuni des études et des essais qui ont tous paru ailleurs, en brochures, dans des recueils, des revues ou des journaux. Mais les brochures se perdent, les recueils sont des hospices, les revues, des tombes et les journaux des fosses communes. Pourtant, ce n'est point une raison de sauvetage qui nous a déterminé à rassembler ici des feuilles éparses, mais l'idée directrice qui les inspire.

Cette idée c'est l'unité de la Suisse, la recherche de cette unité dans le temps et dans l'espace, dans ses manifestations les plus diverses. Nous avons fait un effort pour en trouver le germe et la loi. Mais nous avons fait aussi un effort pour la défendre. Car nous l'avons défendue, avant la guerre déjà, quand elle était menacée par une lente invasion étrangère, par le matérialisme de notre vie publique, par l'engourdissement de nos gardiens ; durant la guerre, quand elle était menacée, du dehors, par les belligérants qui nous encerclaient, et, plus encore, au dedans, par nos divisions et nos passions que ne cessaient d'attiser les propagandes étrangères. Depuis la guerre enfin, nous l'avons défendue et défendons encore, quand, ce qui la menace, ce sont les conflits d'intérêts, c'est un internationalisme mal compris, souvent même une sorte de défaitisme national.

Ce sont donc des « états de service » qu'on trouvera dans ce livre.

L'unité de la Suisse : unité dans la complexité, harmonie faite de dissonances, comme toutes les harmonies les plus profondes et les plus pathétiques. Que d'idées fausses, d'ailleurs, à propos de cette unité, que de confusions et de malentendus ! La plupart confondent l'unité avec l'uniformité, la centralisation, le nivellement, la contrainte. Or il s'agit du

contraire. Loin d'exclure, en effet, la diversité, la complexité, l'unité les implique et les exige comme ses manifestations essentielles. Plus un organisme est un, *plus il est complexe. Il y a plus d'unité dans l'homme que dans le protozoaire : si vous coupez en deux un ver, chaque tronçon continuera de vivre ; mais essayez de sectionner un homme ! Ce petit exemple bien banal, n'est pas inutile dans un pays où tant de braves gens ont une peur maladive des mots dont ces mêmes braves gens ne comprennent plus, depuis longtemps, le sens.*

Unité dans la diversité, la Suisse une et diverse : c'est le titre même de cet ouvrage.

Au moment de le livrer au public, et bien que nous ayons revu ces textes pour les corriger et les compléter avec le plus de soin possible, nous nous sentons gêné par son insuffisance [1]*. On y pourra, sans aucun doute, relever bien des erreurs de détail. Nous le publions quand même tel qu'il est, parce qu'il peut contribuer à instruire et par conséquent raffermir notre patriotisme. Il existe, en effet, une désaffection, une hostilité latente contre tout ce qui représente le passé, la tradition, le vieil esprit suisse. Rendre à notre pays quelque fierté, lui redonner une haute idée de lui-même, lui rappeler en quoi consiste son originalité propre qui est son unique raison d'être, l'unique justification de son existence dans la société des peuples, le débarrasser des nuées et le ramener aux réalités de sa terre et de son histoire, tel est le devoir d'un écrivain suisse. Or, cet écrivain doit être, aujourd'hui, un reconstructeur, fût-ce à la manière humble et gauche d'un maçon ou d'un apprenti.*

Berne, *le 8 novembre 1923.* *G. R.*

---

[1] Nous tenons à remercier ici ceux qui nous ont si bénévolement aidé à composer ou à revoir ces textes, en particulier MM. Peider Lansel, le poète ladin, défenseur et illustrateur de la langue rhétoromane, Gaston Castella, professeur à l'Université de Fribourg, Jaberg et Weese, mes très distingués collègues de l'Université de Berne.

COMMENT SE FORME UNE NATION [1]

Mesdames et Messieurs,

Ma première parole sera pour vous remercier de l'honneur que vous voulez bien me faire en m'appelant à vous entretenir de ce qui m'est le plus cher au monde : ma patrie, la Suisse. Cet honneur, croyez le bien, je ne laisserai pas de le reporter, d'abord sur l'Université à laquelle j'appartiens, puis sur la *Nouvelle Société Helvétique* dont le groupe de Londres est un lien vivant entre l'Angleterre et la Suisse. Car je vois dans votre réunion de ce soir, avant tout, un témoignage de sympathie, d'amitié, de compréhension, que vous tenez à donner à mon petit pays. Je ne saurais donc mieux y répondre qu'en vous parlant de la Suisse, qu'en évoquant à vos yeux son image, qu'en vous montrant quelles lois naturelles et quelle volonté collective guident son peuple dans cette voie pareille à une route de montagne, vers ce sommet : la liberté. Et j'aurai atteint mon but si vous, Anglais, qui cimentez de votre sang la liberté du monde, vous sortez d'ici avec la conviction que l'indépendance de la Suisse est, dans cette cathédrale de Justice et de Paix : l'Europe nouvelle, la Société des nations, une clef de voûte. Je m'en vais maintenant justifier cette image.

---

[1] Conférence faite à Londres, à l'Académie britannique, le 7 octobre 1918, et parue dans les *Proceedings of the British Academy*, t. VIII, Londres, 1919.

Qu'est-ce que la Suisse? C'est *une terre*, — *des hommes*, — *une histoire*.

La terre, la nature, représente la force passive, celle qui maintient, limite et canalise. Les hommes représentent la force active. L'activité des hommes dans les limites et les conditions que leur impose la terre, la nature, voilà ce que nous appelons l'histoire.

I

La Terre Suisse.

Prenez une carte de la Suisse : vous voyez que la nature a déterminé, au centre de l'Europe, un espace libre qui a précisément la forme d'une clef de voûte. Cet espace libre est maintenu, protégé par un cadre naturel : au nord et à l'est, le fossé du Rhin ; au sud, les Alpes, ce rempart ; et, s'appuyant aux Alpes et au Rhin, le Jura, cette barrière bleue.

Examinons de plus près la carte. On constate que cet espace libre au centre de l'Europe, entre ces limites naturelles, est aussi le carrefour où se rejoignent et se croisent toutes les grandes voies européennes du trafic, des influences, de la civilisation. Voies fluviales : le Rhin, qui s'écoule vers la Flandre, la Hollande, et, par la mer du Nord, s'ouvre comme un aspirateur vers l'Angleterre ; le Rhône, qui roule à travers la France méridionale, la Provence, vers la Méditerranée, et là-bas, c'est l'Espagne, c'est l'Afrique ; le Tessin, qui glisse au soleil à travers les plaines lombardes pour se jeter dans le Pô dont les ondes entraînent les siennes vers l'Adriatique ; l'Inn ou l'En, pour lui restituer son nom ladin, qui, de vallée en vallée, gagne le Danube, ce chemin

de l'Orient. Grands passages alpestres qui tous, du Nord, de l'Est ou de l'Ouest, convergent vers l'Italie. Le Saint-Bernard et le Simplon, portes ouvertes sur la vallée du Rhône ; le Lucmanier, le Bernardin, le Splugen, le Julier, le Septimer, l'Albula, la Fluela, portes ouvertes sur la vallée du Rhin ; et surtout, au centre, entre ces deux groupes, le Saint-Gothard, le porche de granit entre le monde germanique et le monde latin.

Et voici maintenant la première loi qui s'impose :

Qui est maître de la Suisse domine les grandes nations voisines ; qui est maître de la Suisse occupe les positions stratégiques d'où l'on peut rayonner en conquérant dans toutes les directions, Allemagne du Sud ou haute Italie, Autriche ou France : au cours de l'histoire, César, Charlemagne, les Hohenstauffen, les Habsbourg, Napoléon, parfois les Suisses eux-mêmes, l'ont, vous le savez, bien compris.

De cette première loi s'en déduit une seconde, singulièrement impérieuse à l'heure actuelle : pour l'ordre, l'équilibre et la paix de l'Europe, il est absolument nécessaire que cette clef de voûte, cet espace libre, ce carrefour, en un mot la terre suisse appartienne à un seul peuple, à un peuple indépendant de toutes les grandes nations voisines et soustrait autant que possible à leurs influences. Cette loi naturelle, qui est un principe du statut européen, elle est clairement formulée dans les traités de Vienne et de Paris, dans leur définition de la neutralité ou plutôt de l'indépendance helvétique : « La neutralité et l'inviolabilité de la Suisse, et son indépendance de toute influence étrangère, sont dans les vrais intérêts de la politique de l'Europe entière ».

II

Le Peuple suisse.

Nous avons vu comment la nature a préparé, au centre de l'Europe, au carrefour de toutes les grandes voies, un espace libre, une terre que limite et maintient un cadre, pour devenir le domaine, la patrie d'un seul et même peuple indépendant de toutes les grandes nations voisines.

Mais ce peuple, de quels éléments va-t-il être composé?

Revenons à la carte : nous y constatons que la Suisse est placée entre les deux grandes masses ethniques formées par les Latins et les Germains. Nous en pouvons déjà conclure que le peuple suisse lui-même sera composé d'infiltrations très diverses, issues précisément de ces deux grandes masses ethniques entre lesquelles sa terre est comme coincée. Il n'y aura donc point de race suisse, au sens ethnique du terme, mais seulement au sens psychologique, si par psychologie nous entendons l'action qu'une même nature, de mêmes conditions d'existence, des mœurs analogues et des institutions identiques, une même histoire enfin, exercent peu à peu sur des communautés d'origines différentes, mais que toutes ces forces arrivent à unir, jusques à en faire un peuple, une nation.

Donc le peuple suisse sera formé, — en négligeant un vieux fond celtique ou les traces laissées par des races encore plus primitives, — d'éléments germaniques et latins, venus, les uns du Nord par-dessus le Rhin, les autres du Sud par les grands passages alpestres.

Ces Latins et ces Germains se rencontreront dans l'intérieur du pays. En effet, une fois franchis les obstacles

qui forment « le cadre naturel », il n'y a plus de limite bien précise. Du Rhin au Léman s'étend le Plateau suisse, vaste campagne toujours ouverte ; du Plateau, l'on pénètre facilement au cœur même des Alpes, par de larges vallées en pente douce, en remontant les rivières, en traversant des lacs comme celui des Quatre-Cantons, pareil à un fjord de Norvège.

Latins et Germains se rencontreront donc, dans les vallées alpestres comme dans celles du Jura, dans les forêts du Plateau comme au revers des hauts paturages rhétiques. Ils se heurteront peut-être au début, mais ils finiront par s'arranger, chacun maintenant son droit et le limitant par le droit de l'autre.

Ce fait est symbolisé par une légende, celle du jeune chevalier gruyérien, latin de race et romand de langue, qui, ayant franchi des éboulis, des ravins et des fondrières, découvrit une belle vallée. En suivant cette vallée, le chevalier et ses compagnons rencontrèrent des bergers qui parlaient un langage inconnu : c'étaient des Germains, des Alémannes. Lorsqu'on fut parvenu à se faire entendre, on convint amicalement, pour prévenir toute dispute, qu'un torrent servirait de démarcation entre les pâturages. Peu à peu, la nature imposant à ces montagnards des mœurs et un esprit semblables, leurs besoins et leurs intérêts étant communs, ils finirent par s'unir sous la bannière du même petit souverain, le comte de Gruyère...

Si, en effet, nous cherchons toujours à dégager de la terre les lois naturelles qui ont présidé à la formation du peuple suisse ; si nous revenons à la carte, nous constaterons que le relief du sol fait ressembler tout ce petit pays à une ruche. Soit dans le Plateau — le terme est d'ailleurs

impropre, et il vaut mieux employer la jolie expression suisse allemande : « pays des collines » — soit dans le Jura et les Alpes, ce n'est que dislocations, creux et bosses, vallons et vallées, compartiments prédestinés à recevoir chacun une petite communauté : ainsi, toute cellule reçoit son abeille et sa goutte de miel.

La terre suisse imposera donc au peuple qui viendra y bâtir ses demeures, une forme politique et sociale particulière : la forme fédérative, un principe constitutionnel : le fédéralisme. Les petites communautés primitives se fixeront autour d'un premier centre — généralement une ville —et ce sera le canton ; les cantons s'uniront entre eux, et ce sera la Confédération.

Or, ces petites communautés primitives, quelles que soient leur origine, leur race et leur langue, que voudront-elles essentiellement? L'indépendance, ou tout au moins l'autonomie : vivre chacune sa propre vie, se gouverner chacune selon ses lois, posséder chacune sa terre et son foyer, garder chacune ses mœurs et ses traditions.

Mais chacune aussi s'apercevra tout de suite qu'elle est trop petite pour vivre isolée. Alors, elle se rapprochera naturellement de ses voisines.

Car ces communautés sont toutes menacées par un même danger : les grandes puissances absorbantes et conquérantes, à tendances impérialistes et centralisatrices. Puissances qui seront les ennemies des petites communautés, même si celles-ci appartiennent à la même race que celles-là. Ainsi, pendant près de trois siècles, on verra les Confédérés de la Suisse allemande lutter contre les Habsbourg, qui sont pourtant des Alémannes comme eux ; ainsi l'on verra Genève, ville romande édifiée avec des pierres savoyardes,

lutter des siècles contre les ducs de Savoie ; ainsi l'on verra les cités et les vallées tessinoises défendre leurs privilèges contre les ducs de Milan et leur volonté d'être Suisses contre les Cisalpins.

Mais des ennemis communs, cela implique une contre-partie : des alliés naturels. Nous le savons déjà, chaque petite communauté aura comme alliées naturelles toutes les autres petites communautés établies dans ce même « espace libre », la terre suisse. Peu importent les différences de races et de langues. Dès le treizième siècle, Uri, Schwytz, Unterwald, Zurich et Berne chercheront à s'entendre contre les Habsbourg avec des cités romandes et même avec les ducs de Savoie ; contre ceux-ci Genève signera des traités de combourgeoisie avec Zurich et Berne ; pour résister aux ducs de Milan, les montagnards tessinois, par dessus le Saint-Gothard, tendront la main aux montagnards uranais.

A ce moment, nous voyons s'ébaucher une organisation commune d'où se dégagera peu à peu la constitution fédérale d'aujourd'hui. Organisation toute militaire aux origines, puisqu'il s'agit de se défendre contre des ennemis communs.

De là, ce fait, qu'on méconnaît peut-être à l'étranger où l'on se figure parfois que nos méthodes militaires sont une adaptation pure et simple des méthodes allemandes : de toutes nos institutions, la plus ancienne et la plus nationale, celle qui a le moins varié, celle qui avec les « Landsgemeinde » des petits cantons montagnards est restée le plus identique à soi-même, c'est l'armée suisse. Les principes et les bases de son organisation, c'est au quinzième, au quatorzième siècle qu'on les retrouve : système des milices, service obligatoire et personnel, préparation de la jeunesse à

la guerre, corps de cadets et concours de tir ; chaque homme propriétaire responsable de ses armes et de son équipement, et, s'il est cavalier, de sa monture ; formations régionales, et surtout conception très stricte de la discipline. Ainsi le fantassin qui monte la garde à la frontière ou dans les grandes villes, et qui porte aujourd'hui un casque évocateur de Morat et de Marignan, est bien le fils de ces « dompteurs de rois » dont parle Machiavel, et dont le plus beau titre de gloire est d'avoir été les créateurs de l'infanterie moderne.

L'esprit de l'armée suisse est encore celui des grands ancêtres. Honneur et fidélité, respect d'un serment qui évoque dans sa formule les batailles héroïques pour la liberté.

Et surtout, même conception humaine, chrétienne, des devoirs imposés par la conduite de la guerre. La première constitution des Suisses fut, avons-nous dit, une constitution toute militaire : le convenant de Sempach, juré en 1386, après la victoire décisive du taureau suisse contre le lion d'Autriche. A quoi s'obligent-ils librement, les Confédérés? D'abord à la plus sévère des disciplines : sous peine de mort, défense d'abandonner la bannière, même si l'on est blessé ; mais aussi, toujours sous peine de mort, interdiction de molester les non-combattants, de piller leurs biens, d'attenter à la vie et à l'honneur des femmes, de profaner les églises et les objets sacrés. Et cela est décidé, ratifié, imposé à tous, solennellement, « au nom de la Très Sainte Vierge Marie, afin que sa grâce nous protège et nous défende contre tous nos ennemis ». L'esprit du Convenant de Sempach laisse poindre déjà celui qui, près de cinq siècles plus tard, inspirera la Convention de Genève. C'est le véritable esprit suisse. Par là, les Confédérés alémannes se mon-

trent, dès leur entrée dans l'histoire, très profondément différents des Germains. Nous avons bâti des cathédrales ; nous n'en avons jamais détruites.

III

L'Histoire.

Ainsi peu à peu, s'est formée une nation suisse, car il ne suffisait point de s'allier contre un ennemi commun, et pour cela de s'entendre sur la conduite de la guerre : il fallait s'entendre également sur la politique, sur le trafic et le ravitaillement, sur la police intérieure. De toutes ces ententes, traités et contrats, on voit se dégager lentement une constitution, des codes. Et, de même, des réunions, des diètes qu'on est obligé de tenir pour délibérer ensemble sur les affaires communes et prendre des décisions générales, un gouvernement fédéral, un parlement vont sortir.

Vous voyez comment s'est constituée la nation suisse : d'abord des alliances occasionnelles entre les petites communautés, puis des alliances perpétuelles ; d'abord une confédération d'Etats, puis un Etat fédératif. Un organisme politique vient s'adapter à l'organisme naturel qui le limite et qui l'encadre. La terre et les hommes deviennent une nation, comme les os et la chair font un corps vivant.

Mais un corps vivant, suppose une âme.

L'âme suisse nous est révélée par l'histoire. Cette histoire, il serait trop long même de la résumer : dégageons-en le sens, la leçon, la loi, l'âme.

L'histoire suisse est un magnifique exemple de volonté humaine. Pour se former, en effet, ce peuple a dû lutter, non

seulement contre de puissants ennemis et les vaincre ; non seulement contre une nature ingrate, dépourvue de matières premières, sans accès à la mer, et qui peut tout au plus le nourrir pendant trois ou quatre mois par an ; mais encore et surtout contre lui-même. Contre lui-même, c'est tous les jours qu'il doit lutter. Composé de races différentes, et même opposées ; portant dans sa chair, comme des germes morbides, quelques-uns des plus irréductibles antagonismes qui ont causé et fait durer si longtemps et si cruellement cette guerre ; parlant quatre langues, sans compter les dialectes ; ayant perdu, dès la Réforme, l'unité religieuse, ayant connu ces redoutables et débilitants accès de fièvre : les discordes civiles ; il renferme en lui toutes les causes possibles de division. Et pourtant, malgré tout, il possède une incontestable unité, son histoire suit un développement logique. C'est qu'il a combattu sans trêve contre lui-même, opposant la raison aux passions, la volonté aux instincts. Il s'est trompé souvent, il a erré, il s'est perdu : il s'est retrouvé toujours. « La Hollande, a dit un écrivain suisse, est une victoire de l'homme sur la mer ; la Suisse est une victoire de l'homme sur l'homme. »

Mais quelle est cette unité de l'histoire suisse? C'est l'unité dans l'effort : conquérir la terre et vaincre les ennemis, établir la nation dans la terre, établir la démocratie dans la nation ; arriver ainsi, par la volonté libre, par l'ordre et la liberté, à réaliser l'union, la collaboration de race, de langue, de religions différentes, opposées même, et ailleurs hostiles. Voilà bien la raison d'être de ce petit pays, celle qui fait de ce petit pays une grande nation. Voilà pourquoi la Suisse veut être indépendante, voilà pourquoi cette indépendance est dans les intérêts supérieurs de l'Europe et du monde.

Mesdames et Messieurs,

S'il est un message que je me sente en droit de vous apporter ici, un message de la Suisse à vous, un mot le résumera : *confiance.* Le peuple suisse a besoin de confiance : confiance en lui-même d'abord, confiance en les autres ensuite. Il en a besoin, parce que, vous le savez sans doute, il a plus que jamais, depuis quatre ans, à se vaincre. Car, en même temps que la guerre se déroule et s'achève, il a une crise intérieure à surmonter. De cette crise, les causes profondes, bien antérieures à 1914, sont *le matérialisme et les influences étrangères*, ces deux conséquences d'une prospérité économique, résultat elle-même d'un admirable effort, — la transformation en puissance industrielle et commerciale d'un petit pays, encore une fois, sans issue vers la mer et sans matières premières, —mais trop grande et trop longue. Cette prospérité nous a fait oublier notre idéal, notre raison d'être, parfois notre fierté ; nous lui avons même peu à peu sacrifié une part de notre indépendance, non seulement économique, mais encore intellectuelle et morale. Les événements de 1914, par contre-coup dans notre vie intérieure, ont provoqué la réaction. Voilà pourquoi cette crise, la plupart du temps si mal comprise à l'étranger, est salutaire. Une Suisse nouvelle se dégage d'une Suisse vieillie.

Ayez donc confiance dans le peuple suisse, afin que lui-même ait toujours de plus en plus confiance en vous. Car il a besoin, Anglais, de votre amitié, de votre compréhension, de votre appui. Jugez-le, non d'après certains faits et certains hommes, ni surtout d'après les histoires, la plupart du temps exagérées ou fausses, que vous racontent les jour-

naux, mais d'après lui-même, d'après sa terre immuable, son histoire ascendante et logique, son âme éternelle.

Et recevez l'héroïque salut des Alpes à la mer.

L'UNITÉ DE LA SUISSE[1]

Chers confédérés,

Je me souviens du premier soir que j'ai passé à Bâle.

C'était à la fin du printemps, à cette époque où les arbres ont encore de petites feuilles mal dépliées. Je revenais d'Allemagne. Là-bas, la nostalgie de la Suisse — le « Heimweh » — m'avait saisi de sa douleur douce qui ressemble au vieux mal d'amour. Et j'étais rentré chez nous, j'avais franchi la frontière avec une joie un peu sentimentale, car j'étais à cet âge où l'on découvre pour soi tout seul la terre et les hommes. Alors, je voulais « découvrir » votre ville. Depuis longtemps je la connaissais par les livres et les images. J'avais quelque chose à lui demander. J'avais à lui demander de concilier en moi des contraires. Suisse romand, élevé dans cette atmosphère fribourgeoise où flotte encore le parfum de la vieille France, étudiant à Paris et en Italie voyageur, je me sentais profondément latin ; je ne croyais pas qu'il y eût pour les esprits une discipline comparable à la discipline latine, une culture aussi féconde que la culture française. J'avais la mémoire pleine des vers où Ronsard célèbre le renouveau, où Virgile chante les travaux de la terre ; j'avais les yeux pleins de cette clarté qui

---

[1] Conférence faite à Bâle, sous les auspices de la Société « Quodlibet », le 19 février 1915.

flotte comme de la cendre rose à l'occident, au-dessus du Jura, quand le Léman agite ses vagues bleues autour de ses grandes barques que pousse obliquement la bise.

Puis on m'avait envoyé en Allemagne. J'avais commencé par y vivre dans l'isolement, comme si l'on m'avait jeté seul de ma race et de ma langue sur les côtes d'un monde entièrement nouveau. Mais, peu à peu, sans effort, je m'étais retrouvé. J'étais dans une petite ville dont les toits noirs sont dominés par la flèche en grès rouge d'une cathédrale, et il y a autour de cette petite ville toute une couronne de collines, les plus basses couvertes de hêtre, les plus hautes couvertes de sapin. J'avais surtout vécu dans les livres : je dois à l'Allemagne—et je lui en aurai toujours de la reconnaissance—de m'avoir sorti des livres pour me ramener dans la vie, de m'avoir révélé une nature calme et sincère, peu grandiose si l'on veut, mais pénétrable,—autre chose enfin qu'un décor qu'on embrasse d'un seul coup d'œil et de loin ; de m'avoir enfin révélé une autre civilisation, une autre conception du monde, à moi auquel faisaient défaut les points de comparaison et par conséquent le sens de la justice.

Je devais apprendre plus tard qu'on peut aimer à la fois et sans confusion Gœthe et Racine, les Nibelungen et Dante, le gothique de l'Ile de France et le gothique rhénan, Botticelli et Grünewald, l'Ombrie et la Forêt noire. Pour le moment, les deux grandes races entre lesquelles se partageait mon esprit, se bataillaient encore en moi et j'avais beaucoup de peine à me remettre en équilibre. Et pourtant le sort de ma vie spirituelle et morale dépendait de cette lutte intérieure.

Alors, j'éprouvais l'impérieux besoin de la Suisse.

Certes, j'étais Suisse et je l'étais profondément, mais par tradition, par habitude, d'une manière surtout passive. J'étais prêt à dévouer à mon pays mon activité de citoyen et, comme soldat, ma vie sur un champ de bataille. Mais je ne songeais guère à dévouer à la Suisse mon existence d'écrivain : je me considérais comme un écrivain français ; « écrivain suisse », il y avait, me semblait-il, dissonance entre les deux termes.

Et pourtant, à y bien réfléchir, je sentais qu'on ne pouvait impunément séparer son esprit de son cœur. La France et l'Allemagne me disaient chacune : « Choisis et renonce ». Je ne pouvais choisir et surtout je ne pouvais plus renoncer. J'avais besoin de l'une et de l'autre ; j'étais comme si j'avais les mains pleines de semences différentes : je cherchais une terre où, germant ensemble, elles fussent une même moisson.

Je pensais à tout cela en regardant couler le Rhin, tout près de votre cathédrale. Je sortais de votre musée où j'avais, comme tout le monde, admiré les Böcklin et les Holbein, mais où les peintures de Manuel Deutsch et les dessins des vieux maîtres suisses avaient éveillé en moi des sensations bien plus profondes. Et je compris alors la signification intellectuelle de votre ville : à Bâle, on peut être à la fois latin et germain, non en se partageant, non en se bigarrant, mais par la force d'une assimilation tranquille et lente. Le sol sur lequel est bâti votre cité, absorbe les eaux que fait pleuvoir tour à tour le vent du Midi ou le vent du Nord. Il y a, en effet, chez vous, une vieille et glorieuse tradition, celle de l'humanisme. L'humanisme vous est venu d'Italie ; il a trouvé une ville libre et riche, capable de se suffire à soi-même, capable à la fois de s'ouvrir et de se fermer.

Et, comme la nuit s'étendait, comme elle avait envahi déjà le cloître où sur les tombes armoriées s'effacent lentement les épitaphes latines, comme déjà les lumières commençaient à se refléter dans le large Rhin, je sentis descendre en moi l'apaisement que j'étais venu chercher. A partir de cette heure, je n'ai plus douté, ni de moi-même, ni de la Suisse. J'ai compris que la Suisse n'est pas seulement la terre où toutes les routes sont convergentes, l'intermédiaire, le relai, le lieu de passage où l'on s'arrête quelques heures comme dans une auberge ; mais qu'elle est une demeure stable ; les fenêtres peuvent regarder vers le sud, l'ouest et le nord ; au centre de la demeure rayonne la chaude lumière d'un seul et unique foyer.

Et c'est, Confédérés, vers ce foyer qu'il nous faut aujourd'hui tourner nos regards. Fermons les fenêtres, car la tempête gronde au dehors ; n'allumons point d'autres lumières, car la flamme du foyer suffit pour éclairer nos visages et toutes les choses qui nous sont chères. Qui que nous soyons, et quel que soit notre langage, nous, les vingt-deux, nous nous reconnaissons à nos visages comme les enfants d'une même famille. Ne parlons plus de nos points de vue différents : celui des Welches, celui des Alémannes : rien d'essentiel nous sépare. Il est temps de l'affirmer ici même, plus haut que le canon qui tonne dans les plaines d'Alsace et que vous entendez presque chaque jour : au-dessus de la Suisse romande, au-dessus de la Suisse allemande, il y a la Suisse tout court et tout entière.

I

Nous allons donc nous entretenir ensemble de l'*unité suisse.* A quoi la comparer? Non point à un bloc de granit,

XVIIme siècle nous montre cette allégorie : un homme barbu et vigoureux s'évertue vainement à rompre le faisceau sur son genou ployé, —au-dessous, on lit cette devise : *Unitas firma!* ; alors, il dénoue la chaîne et, l'une après l'une, il brise facilement dans ses mains toutes les baguettes — au-dessous on lit cette devise : *Dispersum fragile.* Et, dans l'Engadine, à Zuoz, sur la façade blanche d'une ample maison couverte de larges ardoises, on voit inscrit en lettres noires, au milieu d'écussons multicolores : *Res parvae Concordia crescunt, maximae vero Discordia dilabuntur.* Ainsi parle, en proverbes et sentences, aux frontons des chalets comme aux fûts des fontaines, la sagesse de nos aïeux. Ecoutons-la.

* * *

Il y a dans l'unité suisse des aspects divers. Le premier, le plus apparent, c'est l'*unité politique.* La Suisse est aujourd'hui un Etat, un Etat fédératif, une nation. Il y règne dans tous les cantons, un même régime avec un pouvoir central, une armée, des institutions identiques. La démocratie helvétique est une réalité originale ; elle a sa place dans le monde ; elle y joue son rôle, qui est souvent celui d'un modèle. Elle est, pour nous, une grande raison d'être et de vouloir demeurer Suisses : force morale de résistance.

Mais l'Etat change et le peuple reste : le régime passe et la nation demeure, et la terre est la même toujours. C'est pourquoi il ne faut pas lier l'existence d'une patrie à celle d'un régime. Tous les régimes sont caducs, la patrie seule a la pérennité. Les régimes peuvent être mauvais, la patrie est bonne toujours. Pas plus que la communauté bourgeoise ou paysanne au moyen âge, pas plus que le patriciat au XVIIme et au XVIIIme siècles, notre démocratie, telle

qu'elle est, avec ses institutions, avec son esprit, ne durera éternellement. D'autres formes politiques et sociales peuvent s'élaborer dans l'avenir et il faudra bien que nous changions avec le monde : tout régime qui cesse d'évoluer, qui s'imagine immuable et parfait, entre peu à peu en décadence et finit par se corrompre sur place. Le régime n'est qu'un vêtement qui s'use ; la Patrie seule est un corps qui vit.

Remercions pourtant le ciel d'avoir donné à notre patrie, en ces jours d'orage, un tel vêtement. Nos institutions, notre armée de milices et ces droits qui ont su conférer à notre peuple une volonté, une conscience, sont l'armure de la Suisse. Armure qui nous permet de rester debout, d'attendre et de résister. Et il suffit de comparer la vieille Suisse d'il y a cent ans,—or, il y a cent ans, la guerre était semblable,— au jeune Etat fédératif, à la jeune nation d'aujourd'hui, pour comprendre, pour avoir confiance, pour se sentir calmes et rassurés, comme les forts qui comptent uniquement sur eux-mêmes.

II

L'unité politique, c'est une unité de surface. Cette surface ne manquerait pas de fléchir et de se fissurer, si elle ne reposait sur des unités intérieures plus profondes. Aux origines, dans l'obscurité, avant la Suisse et avant les Suisses, comme ces vieilles fondations romanes ou barbares qu'on découvre sous les dalles des grandes cathédrales gothiques ; aux origines, dans l'obscurité, nous retrouvons une force d'unité préexistante et passive : *la nature.*

La nature semble avoir d'elle-même, au centre de l'Europe, là où les eaux, les races et les dieux se séparent, déli-

mité un domaine pour une seule famille, une terre pour une seule nation.

Reprendrai-je une vieille comparaison? Au nord, le Rhin, qui est un fossé ; au sud et à l'est, les Alpes qui sont une muraille ; à l'ouest, du Rhin aux Alpes, le Jura qui est une barrière. Voilà le cadre, et au milieu, la terre suisse.

Il y a trois éléments : le Jura, le Plateau, les Alpes. Trois éléments : trois vies différentes. Mais regardez bien ceci : ni le Jura, ni le Plateau, ni les Alpes ne sont le domaine exclusif d'une race, d'une langue ou d'une religion unique. On y trouve des Latins et des Germains, des catholiques et des protestants, et, à ces hommes différents, peut-être hostiles, la même nature, la même existence, le même climat ont imposé peu à peu les mêmes travaux et les mêmes besoins.

Car la nature est souvent plus forte que les hommes. Les hommes la possèdent avec violence : ils arrivent avec leurs chariots et leur bétail ; ils prennent leurs scies et leurs haches, leurs pioches et leurs charrues ; ils drainent et ils défrichent ; ils abattent les arbres, ils exploitent les pierres ; ils construisent des maisons au milieu des champs conquis. Mais la nature domine tout ce fracas et toutes ces conquêtes. Elle semble vaincue : elle est victorieuse. L'homme qui se penche sur elle, mêle à son propre sang la sève des forêts, et l'eau qu'il boit, courbé sur la source, fait pénétrer en lui l'âme fraîche et nouvelle des neiges et des profondeurs.

L'unité de la nature suisse. Elle nous apparaît à chaque tournant de la route. Elle nous apparaît dans ce Plateau que vous, Alémannes, vous nommez si justement le « pays des collines ». Or, je suis né dans le pays des collines. Je suis né à la frontière des races, des religions et des lan-

gues, — et pourtant le paysage est toujours le même. Mon village qui est catholique et où l'on parle le patois romand, est pareil aux autres villages qui l'entourent, où l'on est huguenot et où l'on parle le dialecte de Berne. Et d'un village à l'autre se déroulent, au mois d'août, les mêmes champs de blé qui donnent à tous le même pain. Et les cloches ont le même son, quand elles sonnent au mois de juin, avant la nuit, et qu'elles font taire les petites cailles invisibles au milieu des blés verts où les bluets commencent de s'ouvrir. En automne, on allume de grands feux pour faire cuire les pommes et il y a autour de ces feux les enfants des villages voisins : ils ne vont pas tous le dimanche dans la même église, ils ne se comprennent pas tous lorsqu'ils se parlent, mais ils sont ensemble autour du feu, ils rient du même rire et ils s'amusent aux mêmes jeux. Et une immense colonne de fumée brune et grise monte vers le ciel en s'élargissant ; puis, quand elle est très haut, la fumée se déroule comme un ruban sur tout le pays. Et le pays semble tout petit. Le Jura d'un côté, qui est bleu, les Alpes de l'autre, qui sont roses ; la campagne creuse au milieu ; — on dirait d'une grande seille en bois remplie de fruits et de légumes avec des herbes par dessus, et des branches pour la couvrir ; il semble, si l'on était très fort comme un géant, qu'on pourrait lever toute cette seille par les deux anses et l'emporter, — qu'on pourrait emporter tout le cher petit pays avec soi, comme on emporte un berceau de bois dans lequel un enfant dort.

La puissance latente du Plateau, c'est la puissance d'une bonne terre où l'on s'arrête et où l'on dit : Restons-là. Et l'on y construit ces grands villages qui sont notre orgueil, et, suivant la pente et le soleil, on y plante le blé ou

la vigne au milieu dn prés. Le Plateau suisse, que tant d'obstacles séparent de l'Allemagne et de la France, n'a point de frontières entre les races qui l'habitent. Du Celto-Romain, du Burgonde, de l'Alémanne, qui est venu le dernier, mais le plus nombreux ; du Vaudois comme du Bernois, de l'homme de Fribourg qui se découvre devant les croix, comme de l'Argovien que le Rhin sépare du Souabe, elle a fait ce type unique : le paysan suisse.

Les Alpes, elles, ont créé le montagnard suisse. Leur puissance est plus formidable, plus sacrée. La campagne a l'air de se laisser faire, mais l'Alpe oblige, exige et contraint. La campagne vous accoutume à baisser la tête ; les Alpes vous forcent à monter et à gravir l'inaccessible. A travers le plateau, les routes vont où l'homme veut qu'elles aillent : parfois tout droit et parfois elles suivent les rivières dans les vallées. Les Alpes vous imposent leurs passages ; elles imposent aux marchands, aux armées, aux idées et aux influences, des directions toujours les mêmes. Le Plateau invite les hommes à se rassembler ; les Alpes invitent les hommes à s'isoler ; elles les mettent en face d'eux-mêmes, elles les rendent prudents et sages, et les passions qu'ils contraignent, dans le silence et la solitude, éclatent rarement, mais, quand elles éclatent, c'est comme le fœhn quand il souffle, c'est comme les lavines quand elles roulent. Les Alpes envoient au Plateau toutes les eaux qui le fécondent. En 1798, au moment de la grande guerre, au moment où Berne tombait, et avec elle la vieille Suisse, le doyen Bridel s'écriait : « *Ex Alpibus salus patriae* ».

L'Alpe est la force, le Plateau, la prudence ; mais les lacs sont la douceur et la joie dans notre pays. Regardez comme ils sont distribués avec ordre et partout, afin que tout ce

qu'il y a d'essentiel chez nous s'y reflète, afin que tout ce qu'il y a de trouble s'y purifie. Le Léman latin correspond au Bodan alémanne. Au grand lac des Waldstætten et au petit lac de Zoug, correspondent le grand Verbano et le petit Ceresio ; au lac de Zurich et de Wallenstadt ceux de Thoune et de Brienz ; le lac de Neuchâtel et celui de Morat sont comme le double bassin d'une fontaine commune à deux villages : le village bernois, le village romand. Terre suisse, où tout semble différent, mais où tout est parallèle, où tout met entre les hommes des forces d'équilibre et d'unité. Et, les hommes peuvent venir du sud et du nord : une fois qu'ils ont pris possession de cette terre, ils sont obligés de vivre ensemble, de travailler ensemble, s'ils ne veulent qu'elle demeure stérile.

III

Cette terre vers qui les hommes ont gravi du nord ou du midi ; cette terre avec ses vallons et ses vallées, ses collines et ses montagnes ; tout ce relief disloqué, craquelé, comme un champ durci par le gel, —ne semble-t-elle point faite pour de petites communautés isolées les unes des autres? Oui certes, et c'est l'origine de notre fédéralisme. Ces Burgondes et ces Lombards, ces Rhètes et ces Alémannes, ces immigrés venus d'Italie, de Germanie ou des Gaules, n'avaient entre eux, aux origines, aucun contact. Mais, tout de suite, ils s'aperçurent d'une chose : s'ils voulaient vivre chacun pour soi, sans trop s'occuper du voisin, ils étaient pourtant obligés de se défendre contre les puissants du dehors, rois francs, princes rhénans, comtes savoyards, ducs d'Autriche. Et ils ne pouvaient se défendre qu'en s'unissant.

Ils constatèrent également que, pour demeurer autonomes, une nécessité nouvelle s'imposait à eux : faire front ensemble contre des ennemis extérieurs ne suffisait pas, il fallait encore à l'intérieur ne se point diviser. Car telle se trouve être la nature même, la terre suisse, que se diviser, c'est ouvrir les portes aux interventions du dehors, c'est livrer aux puissants qu'on redoute les clefs des portes. Ce ne fut point un raisonnement, une pensée politique qui amena les petits peuples de la Suisse à prendre cette attitude : ce fut la nature, la configuration du sol. La seconde unité de notre pays, nous l'appellerons donc l'*unité stratégique.*

Pour vivre, pour se défendre, atteindre et occuper les frontières naturelles : la ligne du Rhin, la crête du Jura, les grands passages des Alpes ; être liés ensemble par de bonnes routes, en assurer la sécurité ; occuper à tout prix, dans l'intérieur, les points stratégiques ; enfin s'organiser : s'entendre sur la conduite de la guerre, sur les secours et les contingents, sur le commandement et sur la tactique, sur une attitude commune vis-à-vis des étrangers, et, vis-à-vis de soi-même, en cas de division, sur la procédure et sur l'arbitrage :— cette loi s'imposa la première à tous ces petits seigneurs, bourgeois et paysans libres, disséminés comme des épis qui lèvent au hasard sur un champ mal défriché, morcelé à l'infini.

La nature elle-même, force passive, a donc éveillé, déterminé, mis en mouvement cette force active : la volonté des hommes. Cette volonté fut pour les Suisses une volonté de combat : défense et conquête. Elle apparaît clairement, pour la première fois, dès le renouvellement de l'alliance entre les trois cantons primitifs à Brunnen, en décembre 1315, après cette victoire du Morgarten qui vint révéler

aux vainqueurs une force militaire qu'ils s'ignoraient. Mais il ne s'agit encore que de défense. La nécessité de l'offensive, celle de conquérir un territoire continu, de bonnes routes et de bonnes limites, celle d'une hégémonie sur un espace restreint contre une autre hégémonie menaçante : les Habsbourg, se manifeste dans ce traité conclu le 1er mai 1351 entre Zurich et les Waldstætten. Date essentielle et à laquelle on n'attribue pas toute l'importance qu'elle mérite, car nous nous faisons encore de l'histoire suisse une idée humanitaire. Or, nous retrouvons à la base de notre existence une idée militaire essentiellement. Je dirai même qu'elle fut longtemps l'idée centrale, « l'idée pivot » de notre Confédération helvétique. Pendant des siècles, l'union pour la défense et pour la conquête fut la seule union sincère et durable entre les Suisses toujours divisés. On peut suivre les progrès vers la nation et vers l'Etat fédératif par le développement de cette idée. D'abord de simples pactes, ententes et coutumes réglant le nombre et la nature des contingents, les frais entraînés par les expéditions et parfois même la durée de ces dernières : personne alors ne veut complètement s'engager, et tout le monde veut, jusqu'à la dernière limite, se réserver selon ses intérêts. Ensuite, les grandes guerres pour lesquelles une organisation plus minutieuse devient nécessaire. Jusqu'alors, chaque homme valide se contentait de revêtir sa cotte ou sa cuirasse, de prendre sa pique ou sa hallebarde, en cas de danger ; la paix conclue, chacun rentrait chez soi ; il y avait la levée en masse pour la grande guerre d'indépendance et des volontaires pour l'expédition de secours ou de conquête. Mais il fallut ensuite davantage : le service obligatoire, des exercices et des revues, un système fixé d'avance, un armement,

une tactique. Les premiers uniformes, avec l'insigne commun : la croix blanche, apparaissent. Il n'y a point encore d'armée suisse, mais il y a cette puissance militaire redoutable et redoutée qui s'appelle les Suisses. Peu à peu cependant, l'idée d'une armée commune se précise : en 1647 le Défensional de Wyl l'organise sur le papier. Les régiments au service étranger la préparent. Après la Révolution, voici les premiers règlements, les premières écoles centrales, et cet état-major fédéral qui a tant fait pour l'unité et pour le sentiment national dans notre pays. La constitution de 1848 et celle de 1874 créent enfin un organisme homogène : l'armée fédérale, et le perfectionnent. Et nous avons l'armée suisse aujourd'hui.

Nous avons l'armée suisse, et il faut, plus que jamais, que nous nous massions derrière elle. Nos institutions militaires qui se sont développées lentement et logiquement au cours des siècles, sont de toutes nos institutions, les plus nationales, les plus helvétiques. Elles n'appartiennent qu'à nous, elles sont sorties de notre terre, de notre peuple et de notre histoire ; en elles nous retrouvons notre esprit. Qu'est-ce, en effet, que l'armée? C'est l'unité nationale, non pas en théorie seulement, mais en réalité, non pas en puissance seulement, mais en acte.

Là où notre armée est concentrée, là bat le cœur de notre pays, et sur ce cœur nous devons poser nos cœurs à nous, afin qu'ils battent avec lui, selon le même rythme, et qu'ils se remplissent du même sang. Notre armée est notre suprême raison d'espérer et d'avoir confiance à l'heure actuelle. Plus que jamais, confirmant aux yeux de tous cette unité stratégique et cette idée militaire que je viens d'exalter, elle nous apparaît comme la colonne fondue avec le

bronze vert des canons, sur laquelle nous avons inscrit, de la base au faîte, tous les grands jours de notre histoire, et sur laquelle nous avons ensemble érigé, après six siècles de travaux et de luttes, comme une victoire ailée et sereine, forme éternelle et figure vivante, la Patrie.

IV

Après l'unité stratégique, l'*unité d'histoire.*

La nature oblige des hommes différents à s'unir pour une défense commune. La défense commune crée des intérêts communs, — des intérêts positifs ; elle crée un ordre intérieur, elle oblige à une politique extérieure. C'est ainsi que nous voyons se former peu à peu les Confédérés, le Corps Helvétique, la Confédération d'Etats, l'Etat fédératif, le peuple suisse, la nation.

Cette marche en avant malgré tous les obstacles — et ces obstacles, on les franchit quand on peut, mais parfois on ne peut pas les franchir ; alors on les contourne, on hésite, on recule, on cherche une issue, — cette marche en avant ce progrès vers une forme, vers un organisme ; tout cela donne à l'histoire suisse, incohérente et compliquée en apparence, beaucoup par la faute de ceux qui nous l'enseignèrent, et surtout aussi parce que l'histoire est la vie elle-même, et la vie n'est jamais simple, une incontestable et belle unité.

Au XIIIme siècle, à l'époque où il y a encore un monde chrétien, au cœur du Saint-Empire, entre la Germanie au nord et l'Italie au sud, une petite ville libre et forte sur la rive gauche de l'Aar, une petite ville qui s'appelle Berne et que les ducs de Zæhringen ont élevée comme un boulevard

contre les empiétements de la noblesse locale, reçoit en 1218 une charte qui la place directement sous la protection impériale. Treize années plus tard, en 1231, la communauté paysanne d'Uri, qui garde la route nouvellement ouverte du Saint-Gothard, reçoit également des empereurs des franchises qui la placent sous leur autorité immédiate. Berne, élément urbain ; Uri, élément paysan : telles sont les deux « cellules primitives » qui, en se développant et en s'agrégeant à d'autres cellules, vont devenir ce tissu vivant : la la Suisse. La Suisse est donc née d'un grand mouvement européen au moyen âge, en Italie, dans les pays germaniques et dans les Flandres : l'émancipation des communes. La politique des empereurs qui, sans cesse, doivent se sauvegarder contre l'expansion des grandes maisons féodales, s'appuie en effet sur les petites communautés dont elle favorise l'autonomie ; et, par opposition à la politique des empereurs, celle des Habsbourg, va provoquer la naissance à la vie active des Waldstætten, de la Confédération. Désormais, l'histoire suisse commence.

Elle commence au centre même du pays, elle tend à se développer dans toutes les directions. Ses origines sont assez grandes, sont assez héroïques pour que nous puissions nous passer des mythes, et les mythes eux-mêmes en symbolisent l'héroïsme et la grandeur.

Trois époques. Durant chacune d'elles s'ébauche, se développe et s'use une forme politique et sociale sous laquelle nous retrouvons toujours le même esprit : l'esprit républicain. Et cette forme, quand elle s'use, quand elle entre en décadence, provoque nécessairement une crise. Durant cette crise où tous les germes de dissociation que renferme un pays comme le nôtre remontent à la surface,

la Suisse va-t-elle se désagréger, va-t-elle disparaître? On peut le craindre ; on peut croire tout perdu. Mais non : une force mystérieuse intervient pour soutenir la volonté défaillante des hommes et le pays sort de la crise, affaibli certes, mais rajeuni, mais renouvelé. Et la marche en avant recommence.

Ainsi nous avons l'*Epoque héroïque*, avec sa forme politique et sociale : la communauté, la corporation urbaine ou paysanne du moyen âge allemand. Alors, des franchises d'Uri jusqu'au Morgarten, c'est l'autonomie des Waldstætten qui s'affirme et se fait reconnaître. S'agit-il seulement d'une autonomie passagère, comme il y en a tant déjà? Des villes entrent à leur tour dans l'alliance : Lucerne et Zurich où aboutit la route bifurquée du Saint-Gothard ; Berne, avec sa volonté tenace et sa pensée d'Etat. Ainsi, nous sommes en présence d'une ligue désormais viable et douée d'une extraordinaire force d'expansion. Cette expansion se porte d'abord jusqu'aux frontières naturelles ; elle les heurte, puis elle les dépasse ; et, durant les trois grandes guerres de Bourgogne, de Souabe et d'Italie jusqu'à la retraite de Marignan, c'est l'hégémonie, c'est la conquête, c'est la Suisse, puissance européenne, mais c'est aussi la *crise de la Réforme*, la fin du rêve glorieux.

Après, la Suisse reprend une libre existence, mais toute repliée dans ses propres limites. Nous sommes à l'*Epoque patricienne*, dont le régime caractéristique est l'aristocratie, puis l'oligarchie urbaine : la ville souveraine et les sujets. Le spectacle est celui d'une décadence : jusqu'à la fin du XVIIme siècle, la vieille Suisse héroïque achève de mourir après s'être survécu. Durant le XVIIme siècle, le pays est encore secoué par les dernières guerres religieuses auxquelles

vont succéder les premières luttes civiles. Au XVIIme siècle on s'aperçoit décidément que le régime est devenu anachronique et qu'une crise est inévitable, à laquelle la Confédération caduque, sans organisation intérieure normale et forte, sans pouvoir central, sans armée, sans diplomatie et sans unité d'esprit, va être incapable de résister. Mais déjà s'élaborent les principes sur lesquels repose notre Etat fédératif actuel : l'indépendance de notre pays est reconnue en 1648 par le traité de Munster ; le Défensional de Wyl ébauche le plan d'une armée commune ; les diètes pratiquent une politique de neutralité grâce à laquelle, au milieu des grands conflits européens, nous pouvons encore nous maintenir, et la paix religieuse s'établit lentement. Au XVIIIme siècle, en revanche, nous assistons à une magnifique renaissance intellectuelle et morale : une élite conçoit la Suisse moderne telle que nous l'avons réalisée ; elle proclame la nécessité d'un sentiment national, elle affirme l'idée helvétique. La *crise de la Révolution* peut venir : elle sera surmontée comme a été surmontée la crise de la Réforme.

Nous arrivons ainsi à l'*Epoque démocratique*. Notre pays s'architecture définitivement comme nation : une constitution, un droit, un peuple, une armée. C'est d'abord, dans les cantons, les luttes pour les libertés populaires ; c'est, après le Sonderbund, cette crise de croissance, l'affermissement de l'Etat fédératif ; c'est enfin la lutte pour la conquête de la richesse et du bien être, c'est le développement du rôle international de la Suisse. La maison est construite ; le toit seul reste encore à terminer, et c'est la tâche des générations nouvelles. La maison est contruite ; elle peut résister à la grande tempête qui souffle du dehors et qui vient battre les murs de votre cité.

V

A quoi comparer une patrie? A quoi comparer la nôtre? A une maison, une forteresse? Certes, ce sont des images belles et justes ; mais je comparerai la patrie à une cathédrale :

Je vois la Suisse comme une cathédrale construite avec le granit dur des Alpes et la molasse facile à sculpter du Plateau. On n'est point allé chercher les pierres ailleurs que dans le sol ; on a pris le bois dans les forêts prochaines. Ainsi la cathédrale est la fille même de la terre.

La cathédrale se dresse entre les fleuves et les montagnes. L'épaisseur de ses blocs la rend inébranlable, de là son aspect de sérénité. Peu importe une fissure, un pan qui s'écaille, une pierre qui tombe.

Approchez d'elle maintenant. Dès l'extérieur, vous sentirez qu'elle vit. Il y a là tous les hommes et toute l'histoire, et tout ce qui existe, de l'enfer au ciel : les apôtres et les prophètes, les poètes et les guerriers, les vierges sages et les vierges folles, les métiers et les arts, les anges et les démons, les vertus et les vices, les plantes, les bêtes et les monstres. Tout cela s'accroche où il peut et vous donne parfois l'impression du désordre et de la lutte, de ce qu'il y a de contradictoire et d'obscur dans la vie. Mais vous trouvez la paix dans l'intérieur ; dans l'intérieur vous trouvez ce qui donne à l'édifice l'unité, la solidité. C'est par l'intérieur qu'on édifie une telle cathédrale et c'est à l'intérieur qu'il faut se placer pour la comprendre et pour voir en elle une conception de la vie et du monde. Il y a, dans toute cathédrale, dans toute patrie, si vaste et si haute qu'elle soit, une commune mesure, et c'est la mesure des hommes

qui l'ont construite. Et il y a place dans notre cathédrale, dans notre patrie, pour tous les hommes de la cité. Vingt-deux chapelles latérales : elles ont chacune leurs saints, leurs images et leur histoire, mais l'autel est au centre et cet autel est l'âme, la conscience et la volonté de la patrie.

Un pays qui n'a point cette âme, cette conscience autour de laquelle tout est bâti, est comme une cathédrale déserte et désaffectée. Il ne suscite ni la prière, ni l'amour, ni le sacrifice. Sa force est uniquement une force matérielle : les cathédrales vides sont condamnées à n'être bientôt que des ruines. Mais les grandes cathédrales ne sont jamais terminées. Toujours, autour de quelque muraille, se dressent des échaffaudages et travaillent des ouvriers. C'est parce qu'elles ne sont pas terminées, parce qu'elles se continuent à travers les siècles, parce que chaque siècle y commence son œuvre et ne l'achève pas, qu'elles sont vivantes.

C'est pourquoi l'on ne nous demande rien que de faire notre travail au-dessus du travail des autres, dans la région de l'édifice qui nous est assignée.

Car une patrie comme tout édifice doit se suffire à elle même et vivre surtout au-dedans d'elle-même. Là est sa raison d'être, car là est son autel et son foyer. Acceptons la nôtre comme elle est, avec ses limites. Nous n'y mettons rien de plus sacré que l'accomplissement journalier de tous les devoirs que nous avons à remplir, si humbles soient-ils.

Chers Confédérés,

Dans cette ville qui est un pont et qui est une porte : une porte avec une herse et des chaînes, un pont en pierre rouge sur le Rhin vert ; ce soir, nous qui sommes réunis

comme autour d'un foyer, à quoi pensons nous ? à qui devons-nous penser ?

Il ne faut pas que nos pensées, comme celles d'un homme endormi, se laissent aller au cours des ondes, se laissent emporter par le fleuve, vers le Nord et vers la mer.

Il faut qu'elles remontent le fleuve et les rivières et les lacs vers les sources de notre pays, comme une barque plate où les bateliers chantent en cadence en pesant sur les longues rames.

Au pays qui est le nôtre, que nous avons fait pour nous seuls avec nos sueurs et notre sang ;

Au pays dont nous avons fécondé la terre, comme un paysan du plateau, en automne, qui poussse sa charrue peinte en bleu et parfois la soulève par les cornes, et son petit garçon claque du fouet et les chevaux tirent en écumant sur le mors et, au loin, par dessus les forêts, on voit les Alpes déjà blanches par le soleil, et des crécerelles planent au-dessus des mottes ;

Au pays dont nous sommes les maîtres comme un bourgeois dans sa maison, qui se tient assis droit dans son fauteuil de chêne, au fond de la grande salle, près du feu ; et les reflets des vitraux illuminent les dalles comme les morceaux d'un arc-en-ciel ; et les servantes et les femmes vont et viennent sans faire de bruit ;

Au pays qui est notre maison, notre jardin, notre domaine et notre petit royaume sans roi, au centre des quatre empires immenses ; au pays où les grands villages fument à la nuit entre les collines, au pays où les petites villes écoutent frémir les lacs ou murmurer les fleuves ;

Au pays qui s'élève comme un grand escalier, de la plaine au coteau, des coteaux aux collines et des collines aux

préalpes herbeuses, et des préalpes aux rochers et des rochers aux neiges et aux glaciers jusqu'aux sommets, et qui redescend après brusquement comme le glacis d'un rempart que brûle et sèche le soleil du Midi ;

A la Suisse une et diverse, à la Suisse aux forces convergentes comme les flammes d'un même foyer ; à ce petit pays fait pour de grandes âmes, à ce petit pays qui est une conscience, à la Suisse armée et grave, Confédérés, envoyons comme ceux qui prient avant la bataille, notre salut solennel et muet.

DE L'HISTOIRE SUISSE[1]

I

Y a-t-il une histoire suisse? autrement dit : Y a-t-il une nation suisse? Voici les objections qu'on nous a faites :

« Nous savons bien qu'il existe une histoire genevoise, « bernoise ou valaisanne, mais nous ne voyons pas très clai-« rement en quoi consiste l'homogénéité de l'histoire suisse. « Celle-ci n'est guère que l'histoire de vingt-deux cantons « juxtaposés. Or, ces cantons, encore une fois, diffèrent « très profondément par la race et par les croyances ; les « liens qui les rattachaient jadis les uns aux autres étaient « lâches : avant la République helvétique soi-disant indi-« visible, avant même la date de 1848, il n'y avait pas de « Constitution fédérale, de gouvernement central, d'esprit « public, de peuple suisse. De là vient sans doute cette im-« possibilité, que révèlent presque tous nos manuels sco-« laires, d'arriver à classer les événements avec ordre, avec « clarté, cette impossibilité surtout d'intéresser les élèves, « de les enthousiasmer, et de leur donner le sentiment d'une « âme collective.

« Malgré tout, historiquement, notre patriotisme est « condamné à demeurer longtemps encore, si ce n'est tou-

[1] Articles parus dans le *Journal de Genève*, du 30 septembre 1912 et du 13 janvier 1913.

« jours, purement local. Un Genevois peut-il considérer la « bataille de Morat, par exemple, comme une victoire na- « tionale? En somme, nous convenons bien qu'à l'heure « actuelle, la Suisse commence d'exister comme nation ; « mais il faut aussi convenir que l'unité s'est faite en 1848 « et que cette unité, administrative et politique, est loin « d'être une unité morale. »

*
* *

L'objection que nous avons tenu à développer est spécieuse. Elle tient, soit à une fausse conception de l'histoire, soit à l'insuffisance de l'enseignement et des études historiques. Une fausse conception de l'histoire est celle qui consiste à exiger l'unité absolue, l'homogénéité et la logique de l'évolution. En Suisse romande, on est fasciné par l'histoire de France, laquelle nous apparaît comme absolument une, homogène et logique, ce qui est une erreur : il n'y a point de France homogène, au sens que nous donnons à ce terme, avant le règne de Louis XIV ; il y a eu autant d'oppositions et d'hostilités entre le royaume de France et le duché de Bourgogne qu'entre Zurich et les Confédérés au XVme siècle ; la Franche-Comté a été conquise comme le pays de Vaud ; les guerres civiles et religieuses, les guerres entre catholiques et protestants ont été au moins aussi violentes aussi fréquentes, aussi brutales en France qu'en Suisse ; de telle sorte qu'en examinant de près les choses, on est en droit de dire, que, malgré les différences de race, qui n'ont jamais existé chez nos voisins comme chez nous, l'histoire suisse a autant d'homogénéité et d'unité que l'histoire de France. On ne niera point qu'il existe une histoire d'Italie et une histoire d'Allemagne, et cependant

elles sont infiniment plus compliquées, plus alourdies d'oppositions et de conflits intérieurs que la nôtre.

C'est une conception primaire, une conception d'ignorant, de se figurer que l'histoire d'un peuple est simple : l'histoire c'est la vie ; or, la vie n'est jamais simple, car elle est faite d'intérêts et d'instincts opposés. Conflits entre individus, conflits entre familles, conflits entre cités, conflits entre régions, entre provinces : l'histoire est un composé de tout cela. Et, quand on examine tout cela, détail après détail, à la loupe, avec des yeux de myope, on perd de vue l'ensemble, on ne voit pas l'unité. En outre, quelle sottise d'exiger qu'un peuple ait, en quelque sorte, une naissance spontanée et qu'il apparaisse d'emblée muni de tous les organes qu'exige à l'heure actuelle une société politique moderne !

Parce que la vieille Suisse n'avait ni Parlement, ni Conseil fédéral, ni armée unifiée, ni administration centralisée, ni suffrage universel, nous nous imaginons qu'elle manquait nécessairement de cet « esprit commun », condition même de l'unité d'histoire. Parce que, d'emblée, toutes les parties qui forment la Confédération actuelle ne rentrent pas au même instant dans le même cadre, nous nous figurons que l'unité nationale est une unité factice. C'est confondre l'unité politique avec l'unité naturelle et l'unité d'esprit ; c'est oublier que les divisions et les luttes intestines n'impliquent nullement l'absence de caractères communs et d'aspirations communes ; est-ce que les guerres de rivalité entre Florence, Sienne, Pise, Gênes, Venise, empêchent d'affirmer l'existence d'un esprit italien, d'une unité italienne naturelle, même au moyen âge?

En somme, ce qui, pour beaucoup, est un obstacle à la

compréhension de l'histoire suisse, c'est, non seulement un manque d'intelligence, de sens historique et de méthode, mais surtout une conception surannée de la vie politique et nationale, — une conception qui nous vient précisément de 1848 ou même encore du XVIIIme siècle : le peuple de bergers, la lutte pour la liberté, l'ancien régime peint en noir et le nouveau en bleu d'azur, si ce n'est en rouge, et autres Grütlis.

*
* *

Mais il est encore un obstacle à des conceptions d'ensemble, au sentiment de l'unité historique et supérieure : c'est le *particularisme* (nous ne disons point le fédéralisme, ni même le régionalisme). Le particularisme est, tel que nous l'entendons, un état d'esprit passif et négatif, allons plus loin : réactionnaire. Aux intérêts généraux dans la vie économique, aux idées générales dans la vie intellectuelle, il oppose les intérêts particuliers, les idées particulières ; il sacrifie sans cesse le plus grand au plus petit, le plus large au plus restreint, l'essentiel à l'accessoire, l'ensemble au détail. Il se fait souvent, et c'est bien sa forme la plus stupide, l'héritier de vieilles rancunes périmées, séculaires. Il s'attardera par exemple à crier « à bas Berne ! » Transposé dans les études historiques, dans l'enseignement de l'histoire, il donnera une importance démesurée, non seulement à ce qui est local, mais encore à ce qui différencie, oppose et divise. C'est une dégénérescence ou une atrophie de l'amour de la Cité et du sens de la tradition.

Nous sommes en Suisse, la terre bénie des sociétés d'histoire. De ces sociétés d'histoire (il y en a deux dans le canton du Valais, deux dans le canton de Fribourg, par

exemple), nous commencerons par dire le plus grand bien : elles ont l'incontestable mérite et l'incontestable utilité de déblayer le terrain, de rechercher et de classer les documents, d'intéresser au passé et aux traditions une foule d'honnêtes gens, de les pousser à la besogne, de faire connaître la Suisse et les Suisses aux Suisses. Elles ont publié des travaux de premier ordre. Et cela est considérable, mérite toute notre reconnaissance. Mais elles ont aussi leurs inconvénients, on ne nous en voudra point de les signaler : elles diminuent les études historiques en les circonscrivant, elles développent aux dépens des idées générales et des vues d'ensemble le goût du petit fait et du petit document, enfin elles encombrent le métier d'amateurs, et c'est là le plus grave. Cela va bien tant que ces amateurs ne sortent pas, l'un de ses recherches locales, l'autre de ses généalogies, le troisième de son héraldique. Mais cela va très mal, dès que, sans préparation suffisante, l'un de ces amateurs se guinde à des entreprises de plus grande envergure. Nous avons, depuis deux siècles, beaucoup d'histoires générales de la Suisse : il n'en est guère que trois ou quatre dont la valeur soit réelle. Nous avons beaucoup d'érudits, d'archivistes, d'archéologues : nous n'avons que fort peu d'historiens.

* * *

Et, à propos de l'une ou l'autre de ces histoires suisses auxquelles nous faisons allusion, on nous permettra de revenir un peu en arrière et de signaler un écueil qui guette les historiens-amateurs : les idées préconçues. Parmi ces idées, il en est une particulièrement néfaste : c'est celle qu'on se fait d'une Suisse née en 1848, accouchée par les mains expertes du grand parti radical, éduquée par lui,

nourrie de son lait dont elle ne devra jamais être sevrée, sous peine de mourir. Non que nous voulions médire du radicalisme qui a su, dans des circonstances particulièrement difficiles, au milieu des hostilités les plus décourageantes, empêcher la patrie de se désagréger à la suite des guerres civiles, la doter d'une constitution, d'un gouvernement, d'une armée, créer l'apaisement, favoriser l'industrie et régner durant plus d'un demi-siècle,—les années, sinon les plus glorieuses, du moins les plus calmes et les plus prospères de notre histoire. De là précisément à se figurer que le radicalisme a fondé la Suisse, il n'est qu'un pas. On l'a franchi trop souvent ; trop souvent, à feuilleter beaucoup de manuels scolaires, on s'aperçoit qu'on divise notre évolution en deux périodes : la première avant 1848, c'est l'époque de la tyrannie, de la barbarie et des ténèbres ; la seconde, à partir de 1848, c'est celle de la liberté, de la civilisation et des lumières.

Dans le passé, on fixe quelques héros légendaires dont on fait les ancêtres, les précurseurs des grands radicaux : Guillaume Tell et Winkelried se transforment en « démocrates conscients ». Quant au présent et à l'avenir, on proclame que notre patrie, ayant atteint à la perfection, doit s'en tenir là et se borner à quelques perfectionnements de détail. Ainsi, jusqu'au seuil de 1798, raisonnaient les patriciens pour lesquels la république oligarchique représentait aussi l'idéal indépassable et intangible.

*
* *

Cet état d'esprit conduit à perdre le sens de l'évolution, à perdre le sens du passé, car on ne comprend le passé que lorsqu'on sympathise avec lui : il faut se mettre dans la

peau d'un patricien pour critiquer justement les institutions de l'ancien régime, en saisir les principes, en démonter les rouages ; il faut se mettre dans la peau d'un capitaine de bandes ou d'un porte-bannière pour comprendre l'état d'esprit qui régnait à l'époque de Marignan. Il faut surtout, si l'on veut faire de l'histoire et juger sainement de la Suisse, ne pas la comparer sans cesse à l'âge actuel, ne pas exiger de nos aïeux qu'ils aient eu en droit public nos conceptions modernes. Ceci est élémentaire. Autrement, on risque de n'écrire que des pamphlets et de transformer une étude qui devrait être impartiale en un vulgaire procès de tendances. L'histoire, c'est le contact avec le passé : il n'y a pas de contact, s'il n'y a pas de sympathie.

Enfin, il faut aborder l'histoire avec une double préparation : la préparation scientifique, certes, mais aussi la préparation morale. Voici, en ce qui concerne l'histoire suisse, ce que nous entendons par « préparation morale » : l'amour de son pays, la volonté de le bien connaître et de le bien juger, la volonté de dégager du passé des enseignements à l'usage du présent, la volonté surtout d'en faire voir l'âme éternelle et vivante. Pour cela, il est besoin précisément du sens de la vie : se représenter vivement les choses, savoir évoquer le paysage, le geste, la forme et la couleur. Un véritable historien est un artiste autant qu'un érudit. Voilà pourquoi, même avant M. Dierauer, le premier historien suisse, c'est encore, malgré ses innombrables erreurs, le vieux Jean de Muller, car il sait émouvoir, car il a du style. Quant à la préparation scientifique, elle ne consiste point dans la spécialisation à outrance : un spécialiste est toujours borgne. Or, jusqu'à présent, nous entendons par histoire suisse avant tout histoire politique. Mais l'his-

toire politique n'est qu'une surface : il y a l'histoire économique, l'histoire des mœurs, l'histoire des arts, l'histoire de la pensée. L'histoire politique est admirablement représentée par les ouvrages de M. Dierauer et un nombre considérable de travaux définitifs ; mais toutes les autres sont encore, pour le moment, ébauchées, incomplètes. Nous n'avons pas encore de méthodes adaptées à cette matière très spéciale : la « matière suisse » ; nous n'avons pas encore de « philosophie de l'histoire nationale ».

II

Ce qui frappe donc, à la lecture de certains manuels scolaires consacrés à l'histoire suisse, c'est la disproportion, l'absence de clarté, l'illogisme des divisions. Elles sont, ces divisions en périodes et en époques, purement artificielles, superficielles. Par exemple, le moyen âge, des barbares à l'affranchissement,—c'est-à-dire quatre ou cinq siècles,—formera une période, mais, en regard, la domination française, de 1798 à 1814,—c'est-à-dire seize années,—en formera une autre : il y a disproportion évidente. Toutefois, ce qui est plus grave que la disproportion, c'est l'absence de clarté, surtout aux origines. Voici les Lacustres (auxquels bien souvent on accorde une place exagérée), les Helvètes, les Romains ; puis viennent les Burgondes, les Alémannes, Gondioc, Gondebaud, Gondicaire, la loi Gombette, et les Francs, et Clovis, et Charlemagne : on se croirait aux premiers chapitres d'une histoire de France. Brusquement, on passe à une histoire d'Allemagne, avec les Empereurs, les ducs d'Alémannie, les Zæhringen, les Habsbourg, les Kibourg. Puis l'histoire suisse commence, reliée à ce qui précède par quelques lieux communs, dans le genre

de celui-ci :« Tandis que les ténèbres du moyen âge cou-
« vraient toute l'Europe, les premières lueurs de la liberté
« commençaient à rayonner au cœur des Alpes. Là, trois
« petits peuples de pâtres, etc., etc. » Et en avant, Guillaume
Tell !... De là cette impression de redites, d'ennui, d'extrême complexité et, ce qui est plus grave, cette impression que l'unité historique de la Suisse n'existe pas. Les manuels mal faits, amorphes, sont responsables de beaucoup de dégoûts et de beaucoup d'ignorances : nos expériences d'enfant en sont la preuve.

Pour enseigner l'histoire, il est besoin d'une méthode. Une méthode implique la division du sujet, de façon à posséder un cadre solide où les faits, l'un après l'autre, se mettront à leur place. Un cadre solide est toujours un peu rigide, mais c'est une condition même de clarté et, pour atteindre à la clarté sans laquelle nul enseignement n'est fécond et même possible, il ne faut pas craindre quelque arbitraire. On aura donc des divisions peu nombreuses, claires, faciles à retenir et surtout *organiques*, c'est-à-dire, non pas imposées à l'avance, mais tirées de la nature des choses, — de la nature spéciale de l'histoire suisse. De cette manière, apparaîtra l'*unité nationale*.

* * *

L'histoire d'un pays commence au moment où l'on possède assez de données précises pour avérer un état social différencié par rapport aux autres pays et aux autres peuples. Le développement de la Suisse peut être comparé à celui d'un tissu vivant, par multiplication des cellules ; reste à trouver le noyau, la cellule primitive.

En vertu de ce double principe, nous ne nous attar-

derons guère aux *périodes antérieures à l'histoire suisse.* On les étudiera en simple introduction. On y cherchera, surtout dans les moins reculées, les éléments, les quelques éléments, avec lesquels se formera plus tard l'état spécifiquement suisse.

Les « périodes antérieures » sont : la *période préhistorique*, de la première manifestation de la vie humaine aux premiers documents écrits, les Helvètes servant de transition entre la préhistoire et l'histoire ; — la *domination romaine :* première civilisation complète ; — le *christianisme :* issu lui-même de la civilisation romaine, il crée la civilisation européenne et prépare le « milieu suisse » en assimilant les barbares ; — enfin, les *barbares*, dont on peut dire en gros, et sans oublier les Rhètes, que les Alémannes sont les ancêtres des Suisses allemands, les Burgondes ceux des Suisses romands, et que les Francs, en imposant leur domination également aux Alémannes et aux Burgondes, ont créé, tout en respectant les particularismes locaux, une première unité juridique et politique dans l'*unité naturelle* de l'Helvétie.

Vient ensuite, toujours en introduction, le *milieu médiéval dans lequel s'est formée la Suisse*, de Charlemagne aux franchises uranaises. A partir de cette période, on peut commencer à se préoccuper des faits politiques et diplomatiques. Mais, encore une fois, on se préoccupera surtout de la civilisation, des institutions et des mœurs, toujours avec la volonté de rechercher les éléments qui ont servi à créer notre état social. On remarquera tout d'abord le *rôle de l'Empire allemand*, — le Saint-Empire romain germanique, — qui a su maintenir les différentes parties de la Suisse actuelle dans une unité politique au moins nominale, et dans une

relative unité de civilisation et d'institutions. On notera que *la politique des empereurs* tend, par opposition soit aux papes, soit aux grandes maisons féodales, à favoriser les petites communautés. On insistera sur le *rôle des Zæhringen* que l'on peut considérer comme les premiers fondateurs de la Suisse, d'abord parce que sous leur rectorat nos régions allemandes se séparent de la Souabe, ensuite parce que sous leur rectorat se sont développées les villes libres (Berne) sans lesquelles nous n'aurions point eu de patrie durable et vivante. Enfin, on verra comment, plus tard, la politique active, ambitieuse et conquérante des *dynasties féodales*, — Savoie, Kibourg et surtout Habsbourg, — ont, par réaction, déterminé la naissance de la Suisse.

La naissance de la Suisse se rattache d'ailleurs à un grand fait européen : *l'émancipation des bourgeoisies au moyen âge.*

Au moment où la « première cellule » apparaît et se sépare, et va se détacher peu à peu de l'Empire, on distingue, dans le cadre de l'unité naturelle de l'Helvétie (car l'Helvétie est surtout une entité géographique), quatre régions qui, malgré des limites mal fixées et mouvantes, possèdent une certaine homogénéité, soit intérieure, soit dans leurs relations entre elles : la *Rhétie alpestre*, intermédiaire entre le monde germanique et le monde latin ; *la Suisse bourguignonne*, qui a reçu sa civilisation des Romains et des Gaules ; la *Suisse alémannique*, germanique essentiellement, sous la forme souabe et rhénane ; enfin la *Petite Bourgogne*, que nous appellerons plus volontiers *Nuithonie*, région intermédiaire où les Burgondes se mêlent aux Alémannes, où s'établissent les Zæhringen, où la maison de Savoie se heurte à la maison de Habsbourg, où, en un mot, les deux

autres races se rencontrent et se pénètrent jusque dans leurs antagonismes mêmes.

Enfin, quant à sa constitution fédérative, on peut considérer la Suisse comme la nation où survit, aujourd'hui encore, le *principe politique du moyen âge germanique.*

*
* *

Nous avons donné quelque développement à nos idées sur les « périodes antérieures », parce que c'est là précisément l'écheveau le plus difficile à débrouiller, lorsqu'on y cherche le fil conducteur qui nous mène à la Suisse. Nous avons maintenant devant nos yeux l'ensemble, le bel ensemble de notre évolution nationale.

L'histoire suisse, c'est, en effet, à nos yeux du moins, une évolution en trois périodes, séparées par deux grandes crises. Durant chacune de ces périodes, un principe politique se formule et se développe jusqu'à ses conséquences les plus extrêmes ; nous assistons à l'usure d'une conception sociale ; cette usure produit une révolution intérieure durant laquelle les éléments de division remontent à la surface, et le pays menace de se désagréger. Ces trois périodes sont : la *période héroïque*, qui aboutit à la *crise de la Réforme ;* la *période patricienne*, qui aboutit à la crise de la Révolution ; enfin, la *période démocratique*, la période actuelle, au sujet de laquelle il serait malséant de faire des prophéties.

Chacune de ces périodes peut se décomposer à son tour en différentes étapes ; il en faut étudier de près le mécanisme intérieur. Prenons, par exemple, l'*Epoque héroïque.* Tout d'abord, l'institution qui la caractérise est la *communauté sous sa forme médiévale*, que ce soit la *communauté paysanne* comme Schwytz, ou la *communauté urbaine* com-

me Berne ; cette communauté urbaine peut être, à son tour, ou *corporative*, comme Bâle et Zurich, ou *militaire* d'esprit et d'origine (nous serions tenté de dire « zæhringienne »), comme Berne ou Fribourg. Si l'on veut définir ces institutions, on se gardera bien d'employer les mots d'aristocratie et surtout de démocratie, mots dont le sens prêterait à des erreurs. Quant à l'évolution interne de l'Epoque héroïque, elle procède par quatre étapes : la *formation et le développement de l'autonomie*, de la lettre de franchise d'Uri (1231) à la bataille du Morgarten ; — la *formation de la Confédération d'Etats*, du Morgarten à Sempach et à Næfels, caractérisée par l'entrée en scène des villes, la perpétuité des alliances et les éléments nouveaux de la politique bernoise qui, peu à peu, va entraîner les régions romandes dans la sphère d'influence suisse ; — le *développement à l'intérieur des frontières naturelles*, de Sempach au début des guerres de Bourgogne, — conquête de l'Argovie, succession des comtes de Toggenbourg, guerre civile avec Zurich (guerre qu'il faut considérer comme une crise de croissance), sphère d'influence de la politique schwytzoise vers l'orient (lac de Constance, Appenzell), de la politique uranaise vers le sud (Tessin, Rhétie, Valais), premières manifestations d'un sentiment national commun et d'une « culture suisse » (le *chant de guerre*, les chroniqueurs) ; — enfin, *développement à l'extérieur :* guerres de Bourgogne, de Souabe, d'Italie : la Suisse se sépare nettement et définitivement du Saint-Empire, elle devient une puissance européenne ; mais les germes de décadence se manifestent et, peu après Marignan qui clôt en 1515 l'*Epoque héroïque*, la crise éclate.

De la *crise de la Réforme* il faut retenir (en se plaçant

à côté du point de vue religieux) : une déchirure intérieure dont le pays souffrira durant de longs siècles ; l'entrée définitive de la Suisse romande, et en particulier de Genève, dans l'histoire nationale ; le contact avec l'Europe et les débuts de la vie intellectuelle qui compensent la décadence des arts plastiques (de la peinture essentiellement religieuse) et continuent l'œuvre commencée dès 1460 (fondation de l'Université de Bâle), par l'humanisme.

L'*Epoque patricienne* est caractérisée comme son nom l'indique, par le patriciat. Au principe communautaire médiéval, succède le principe aristocratique, principe qu'on retrouve jusque dans les cantons qui ont conservé le système de la « landsgemeinde ». Il s'ensuit, surtout à partir du XVIIme siècle, où les oligarchies se constituent d'une façon définitive et légale en apparence, un rétrécissement, un arrêt dans l'évolution politique : de là cette bigarrure de l'ancienne Confédération qui, avec ses XIII cantons, ses alliés et ses sujets, vous donne sans cesse l'impression de l'instabilité. Quant à l'évolution intérieure, il y a la *fin des luttes religieuses et de l'esprit de la Suisse héroïque*, esprit qui s'atrophie et se stérilise durant tout le XVIme siècle ; il y a la période *d'épuisement et de décadence :* le XVIIme siècle, avec l'influence française dominante, l'extension et la régularisation du « service étranger », la constitution définitive de l'Etat bernois ; l'élaboration des principes fondamentaux sur lesquels reposent encore aujourd'hui notre Etat fédératif, — par exemple la politique de neutralité armée, la parité confessionnelle. Vient ensuite *le XVIIIme siècle*, où l'on assiste au réveil de l'esprit national, à l'essor intellectuel qui place la Suisse au premier rang des nations créatrices de la pensée moderne, à la lutte

de cette « pensée moderne » contre des formes vieillies, au développement économique et commercial — et tout cela devait aboutir nécessairement à la *crise de la Révolution.*

Cette crise elle-même passe par deux phases : la *phase révolutionnaire,*—c'est la « République helvétique une et indivisible », qui introduit dans notre vie nationale le principe centralisateur, lequel semble, aujourd'hui, avoir atteint sa limite extrême de développement ;—la *phase napoléonienne,* durant laquelle se constitue (Acte de Médiation), la Suisse actuelle.

Et nous voici à l'*Epoque démocratique.* Bien qu'un siècle se soit écoulé déjà, il est trop tôt pour porter sur elle un jugement impartial. Dores et déjà, cependant, on peut prévoir qu'elle aussi, ne manquera pas d'aboutir à une crise dont les signes précurseurs semblent, depuis quelques années paraître à l'horizon.

L'ÉVOLUTION D'UNE INSTITUTION [1]

> « *Le principal devoir du sage législateur est*
> « *de procurer à l'Etat des forces capables de pro-*
> « *téger son territoire, ses lois, sa liberté. Tout*
> « *système politique qui ne tient pas d'excellents*
> « *établissements militaires, ou plutôt qui ne donne*
> « *pas à un peuple l'esprit militaire si nécessaire*
> « *à sa conservation (esprit, pour le dire en pas-*
> « *sant, diamétralement opposé à la fureur légion-*
> « *naire), tout système politique, dis-je, dépourvu*
> « *de ce ressort, est défectueux.* » (MIRABEAU)

Il est un livre que les événements de ces dernières années ont rendu singulièrement actuel : l'*Esprit des Lois*. On sait que Montesquieu distingue dans chaque forme de gouvernement, dans chaque institution sociale deux éléments : la *nature* et le *principe*. « Il y a, dit-il, cette différence entre la nature du gouvernement (nous dirions, nous, plutôt constitution politique, institution sociale), et son principe, que sa nature est ce qui le fait être tel, et son principe, ce qui le fait agir [2] ». Essayons d'appli-

---

[1] Remaniement d'une étude parue en 1916 dans le *Cours d'éducation nationale*, « Recueil des conférences données à l'Université de Genève de janvier à mars 1916, et organisées par l'Union des femmes », Genève, Eggïmann, 1916.

[2] *Esprit des Lois*. L. III, ch. I.

quer cette méthode à ce gouvernement, à cette société : l'*armée suisse.*

La nature de l'armée suisse, c'est sa constitution propre, sa « structure », déterminée par la terre et par l'histoire : le *corps.*

Son principe c'est la force intérieure qui anime cette structure, ce corps, et le rend capable de remplir sa fonction : l'*esprit.*

De là les deux parties de cette étude.

Une remarque préliminaire : chez nous, si la constitution militaire n'a égard qu'au seul principe, nous risquons de tomber dans l'imitation mal adaptée, servile, de l'armée étrangère dominante, et nous arrivons à créer ainsi une armée peut-être excellente au seul point de vue militaire, technique, mais sans contact avec la vie nationale, sans racines dans la terre suisse, sans traditions qui la rattachent à l'histoire. Premier danger dont il faut avertir certains de nos instructeurs, de nos chefs.

Mais si nous n'avons égard qu'à la nature, nous pourrons avoir une armée suisse, certes, c'est-à-dire des milices, suivant notre tradition et les exigences de notre sol : cette armée manquera d'esprit militaire, d'instruction, d'entraînement ; elle sera une garde nationale sans discipline, où le soldat se sentira plus citoyen, plus électeur, que soldat. Second danger dont il faut avertir nos politiciens, nos journalistes—, notre peuple.

I

La nature de l'armée suisse : origines, évolution.

De toutes nos institutions nationales, l'armée est à la fois la plus originale et la plus ancienne,—celle qui est de-

meurée la plus identique à soi-même,—celle enfin qui est issue le plus naturellement, le plus logiquement, de la terre et de l'histoire.

Ici encore, il nous faut remonter aux idées générales et premières. Que représente toute armée? L'armée, c'est l'expression dans l'ordre social et politique d'un instinct : l'instinct de toute communauté qui veut vivre et se sent menacée—*l'instinct de conservation*, de défense, et aussi d'accroissement.

Cet instinct est la première réaction naturelle du patriotisme qu'il renforce et qu'il crée même. Car, essentiellement, primitivement, le patriotisme n'est pas autre chose que l'*attachement à la terre.* Il faut citer ici la belle définition que Bossuet nous donne du patriotisme dans sa *Politique tirée de l'Ecriture Sainte :* « La société humaine demande qu'on aime la terre où l'on vit ensemble ; on la regarde comme une mère et une nourrice commune ; on s'y attache et cela unit... Les hommes, en effet, se sentent liés par quelque chose de fort, lorsqu'ils songent que la même terre qui les a portés et nourris étant vivants, les recevra dans son sein quand ils seront morts. » Et, après Bossuet, nous citerons encore un de nos classiques » du XVIIIme siècle, le zuricois Bodmer : « On se figure volontiers que l'amour de la patrie est la conséquence logique d'un raisonnement approfondi, le résultat d'une comparaison entre notre pays et les autres nations, soit au point de vue de la fertilité du sol, de la situation géographique, du paysage, de l'excellence du climat, soit au point de vue des lois et des modes de gouvernement. C'est une erreur. Nous aimons notre patrie avant de la connaître. Nous l'aimons malgré tous ses défauts, malgré la faim, la soif, la froidure, la chaleur, la

sécheresse, l'âpreté d'une nature sauvage ; nous l'aimerions encore, lors même que nous pourrions avec fondement être mécontents de sa constitution ou des magistrats qui nous gouvernent. Notre patriotisme a comme source la terre ; nous sommes nés dans ce pays ; nous nous tenons debout, nous allons et venons sur un sol qui nous appartient et qui est une part de nous-mêmes... L'amour de la patrie n'est, — le sens même du terme le prouve, — qu'un attachement au pays, à la terre où nous vivons, attachement instinctif et qui est indépendant des circonstances [1].»

*
* *

Jetons maintenant un coup d'œil sur la carte : la Suisse nous apparaîtra comme un espace restreint, resserré, au cœur de notre continent ; un espace intermédiaire entre quatre grandes puissances constitutrices, dès le moyen âge, de l'Europe moderne : la France, l'Italie, l'Allemagne et, hier encore, la monarchie des Habsbourg.

La Suisse est donc un *point de jonction*, un *lieu de passage*. Elle l'est par le Plateau qui est comme un corridor entre le Jura et les Alpes, et qui s'ouvre, d'un côté sur la Bourgogne, par le couloir du Rhône, de l'autre sur la Souabe ; elle l'est encore par le cours des fleuves et des rivières, principalement le Rhin et ses affluents : l'Aar, la Reuss, la Limmat ; elle l'est enfin par les vallées du Jura et les cols alpestres : le Splugen, le Julier, l'Albula et le Septimer qui mènent à la vallée du Rhin, le Saint-Gothard qui mène à la vallée de la Reuss, le Simplon et le Saint-Bernard qui mènent à la vallée du Rhône.

---

[1] *Bodmer*, Geschichte der Stadt Zürich, dans les *Historische Beiträge*, vol. I, N° 1, p. 1-2, Zurich, 1739.

Nous voyons donc l'importance économique et stratégique du territoire suisse, sitôt qu'on aura rendu praticables toutes ces différentes voies de communication, et sitôt que les quatre grandes régions française, italique, germanique et danubienne auront, autour de la Suisse, commencé de se constituer en nations, avec force attractive et tendance à l'hégémonie.

Or, on sait que ces grandes nations modernes se sont formées et développées dès la fin du moyen âge, au moment où se désagrège le Saint-Empire ; cette évolution s'est accentuée à partir de la Renaissance, à travers le XVIIme et le XVIIIme siècle, jusqu'à nos jours. La guerre européenne n'est pas autre chose que la suite logique et la conséquence naturelle de ce développement, de cette « concurrence vitale ».

En effet, chacune de ces grandes nations, si nous les envisageons par rapport à la Suisse, aura une tendance à établir sa domination sur nos passages alpestres, nos cours d'eau, nos ponts, sur nos routes dont le réseau primitif a déjà été établi par Rome, bref sur les organes de notre circulation économique. Nous en avons un exemple relativement récent dans la campagne de Suisse, de 1798 à 1799, lorsque, pour des raisons stratégiques, notre pays est devenu le théâtre de la guerre européenne.

D'autre part, il existe un *domaine suisse* avec un cadre naturel : le Rhin, la crête du Jura, le pied méridional des Alpes. Ce cadre, une nation indépendante des autres grandes nations voisines tend naturellement à le remplir.

A l'origine de cette nation indépendante, on trouve une multitude de petites communautés qui sont le prolongement, par la race et par l'histoire, des grandes puissances

voisines. On peut les comparer à des pousses qui se détachent du tronc primitif et se replantent d'elles-mêmes.

Le relief du sol favorise la formation de ces communautés. On les voit s'établir dans les vallées alpestres, aux têtes des ponts, aux embouchures des rivières, aux rives des lacs, aux croisements des routes, autour des points stratégiques. Si différentes qu'elles soient les unes des autres par l'origine, la race ou la langue, il n'y a pas entre elles d'obstacles naturels ; au contraire : c'est la même terre qu'elles cultivent et qui les nourrit. Leurs mœurs, leurs institutions seront semblables, sinon identiques. Urbaines ou paysannes, elles ont toutes un sentiment très fort de leur autonomie. Ce sentiment de l'autonomie locale ou régionale est la forme du patriotisme au moyen âge : en effet, au moyen âge, il n'existe pas encore l'intermédiaire *nation* entre l'infiniment grand—le Saint Empire, le monde chrétien—et l'infiniment petit : la seigneurie, la ville, la communauté paysanne. En outre, il ne faut pas oublier que la race et la langue ne jouaient alors qu'un rôle effacé : la « politique des nationalités » était heureusement inconnue.

Si nous plaçons donc toutes ces petites communautés, diverses et même opposées par la race et la langue, dans leur cadre naturel et restreint, nous voyons qu'elles sont voisines, qu'elles ont une même conception communautaire de la vie sociale et de la liberté, enfin des intérêts identiques.

Or ces intérêts, il faut les défendre contre le même ennemi : ce qui menace, en effet, toutes ces communautés, c'est la force d'expansion, de centralisation, c'est la tendance à l'hégémonie des grandes puissances qui se forment autour de la Suisse jusqu'à déborder par dessus ses fron-

tières. Mais chaque petite communauté est, dans cette lutte pour la vie, trop faible, livrée à elle-même. D'où la nécessité d'*alliances militaires*, origine de l'armée suisse, origine de la Suisse.

* * *

La Suisse doit, en effet, sa naissance au choc de deux forces : la force d'expansion, la force extérieure des grandes puissances, la force intérieure, la force de résistance, des petites communautés.

La lutte qui s'engage est une lutte pour la possession du cadre naturel, car chaque pays cherche à posséder de bonnes frontières, gages de sa sécurité. Or—c'est une remarque importante à faire dès maintenant—nos frontières sont mauvaises parce que les limites naturelles : le Rhin, la crête du Jura, le glacis méridional des Alpes, n'ont pas toujours été atteintes. Frontières politiques et limites naturelles ne coïncident pas toujours chez nous,—d'où la nécessité de remédier à ce désavantage en fortifiant les points faibles, particulièrement notre frontière sud qui, à cause de ses nombreux « saillants » et « rentrants », est beaucoup plus facile à attaquer qu'à défendre.

Et maintenant que faudra-t-il pour que cette force intérieure, cette force de résistance des petites communautés entre en action? Il suffira qu'à la suite d'un fait d'ordre économique ou militaire, l'une d'elles prenne conscience de sa situation, se sente la volonté de vivre, ait le courage d'entrer dans la lutte, passe donc de l'existence inerte à la vie active, se transforme en un mot de groupement purement économique ou social en corps politique.

Ce fait déterminant, ce sera l'ouverture entre 1226-1230

de la route du Saint-Gothard qui devient le passage le plus direct entre les deux parties du Saint-Empire : Allemagne, Italie, au moment précis où se constitue la puissance des Habsbourg, au moment où cette puissance vise à l'hégémonie entre le Rhin et les Alpes.

Le résultat, c'est la transformation des Waldstætten, Uri d'abord, Schwytz ensuite, de communautés purement économiques en communautés politiques.

A ce moment, une organisation militaire s'impose.

* * *

Nous avons vu quelle influence les conditions géographiques et stratégiques ont exercé sur la formation de la Suisse elle-même, et sur son système de défense. Nous arrivons ainsi à étudier l'évolution historique de notre armée, car notre armée, telle qu'elle existe maintenant, est une création de l'histoire.

Rappelons une fois de plus l'évolution générale de l'histoire suisse :

L'histoire suisse peut se diviser en trois grandes époques. Durant chacune d'elles, on voit se former, se développer, s'user enfin une forme sociale et politique. Cette usure a toujours pour conséquence une crise, et cette crise nationale est elle-même le contre-coup d'une crise européenne. Alors la Suisse se divise et menace de se désagréger ; pourtant, elle sort de la tempête, affaiblie certes, mais à peu près intacte, et rendue capable de se renouveler. Telle est la loi de notre histoire.

Nous avons donc : l'*Epoque héroïque* qui va des franchises d'Uri (1231) à Marignan (1515), et dont la forme sociale est la communauté du moyen âge germanique (sys-

tème corporatif) ;—la *Crise de la Réforme ;*—l'*Epoque patricienne* dont la forme sociale est l'oligarchie ;—la *Crise de la Révolution ;*—enfin l'*Epoque démocratique.*

Nous allons étudier les institutions militaires de la Suisse durant chacune de ces grandes époques.

L'Epoque héroïque.

Epoque de guerres continuelles. Les Suisses se battent : d'abord pour affermir ou conquérir leur autonomie (du Morgarten à Sempach) ; puis pour la conquête des frontières naturelles et la continuité du territoire (de Sempach aux guerres de Bourgogne) ; enfin, pour l'expansion en dehors des frontières naturelles (la Suisse, puissance européenne : guerres de Bourgogne, de Souabe et d'Italie).

Durant toute l'époque héroïque, la force d'expansion des Suisses s'affirme sans cesse et trois siècles ne l'épuisent pas. De là ces perpétuels conflits avec la force d'expansion des grandes puissances : les Habsbourg, le duché de Bourgogne, le Saint-Empire, la France.

La guerre est donc la forme que revêt alors pour les Suisses la « concurrence vitale ». La préparation à la guerre, la conduite de la guerre sont les soucis dominants des Confédérés.

Il nous faut insister tout particulièrement sur l'époque héroïque : nous lui devons, non seulement presque toutes nos gloires militaires, mais encore cette réputation guerrière sur laquelle nous vivons aujourd'hui, l'esprit qui anime nos milices, la *nature* même de notre armée.

Mais à ce propos il faut se débarrasser de toute rhétorique, il faut surtout se débarrasser des légendes.

« On connaît les étonnants succès militaires de l'ancienne Confédération. Mais ce qu'on connaît moins, ce sont les circonstances qui lui ont permis de les remporter. On a cru longtemps que la seule vigueur des anciens Confédérés et leur amour de la liberté, avaient fait l'essentiel ; à l'approche de l'ennemi le peuple se serait rassemblé et, muni d'armes primitives, dont le « Morgenstern » était la principale, il aurait tout enfoncé devant lui, grâce à la force de ses coups, sans s'être fait un plan d'attaque. Des recherches commencées dans la première moitié du XIX[me] siècle et poursuivies dès lors, ont établi peu à peu que ces succès étaient dus à une organisation militaire minutieuse, et que cette organisation n'a cessé de se développer jusqu'à l'époque de la guerre de Souabe et des expéditions en Italie, où elle a atteint son point culminant [1].»

Sans doute, la légende est flatteuse, suivant laquelle le courage et l'amour de la liberté auraient suffi à nos ancêtres pour remporter toutes nos victoires. Mais elle est surtout dangereuse, car elle est un oreiller de paresse : elle nous incite à placer une trop grande confiance dans notre bon droit et en nous-mêmes, à négliger notre préparation militaire, et surtout à considérer la discipline comme une contrainte inutile, indigne d'un citoyen.

*
* *

Quel est donc le secret de toutes ces victoires dont les dates jalonnent la marche conquérante des anciens Suisses?

---

[1] *J. Häne :* L'Organisation militaire des anciens Suisses. Histoire militaire de la Suisse (p. p. l'Etat-Major général, 3[me] cahier).

Répondre, c'est résumer précisément le système militaire de l'époque héroïque.

Représentons-nous la petitesse d'un pays comme Uri ou d'une bourgade comme Berne, au moyen âge. Représentons-nous leur faiblesse en face d'adversaires comme les Habsbourg. La disproportion des forces est écrasante. Comment la compenser? Par l'*intelligence.*

L'infériorité militaire sera donc compensée par l'*habileté politique.* Les anciens Confédérés avaient une doctrine. ils possédaient un *sens diplomatique,* nous dirions presque un instinct que nous avons perdu. Les Waldstætten se conduisaient selon un principe très ferme de politique étrangère : s'appuyer constamment sur le Saint-Empire contre les Habsbourg, mais ne jamais compter sur un appui efficace de la part des empereurs auxquels on ne demandait que leur autorité morale et des sanctions juridiques. C'étaient sur elles-mêmes uniquement que les Waldstætten comptaient. Leur système politique et militaire consistait dans la *recherche des alliances.* Par les alliances, en effet, les petits deviennent forts. C'est un traité militaire que le pacte de 1291, où les Waldstætten, «considérant la malice des temps et à l'effet de se défendre et maintenir avec plus d'efficace, ont pris de bonne foi l'engagement de s'assister mutuellement de toutes leurs forces, secours et bons offices, tant au dedans qu'au dehors du pays, envers et contre quiconque tenterait de leur faire violence, de les inquiéter ou molester en leurs personnes et leurs biens. »

Ces alliances devaient conduire au *système fédératif* par la force même des choses : nécessité de s'entendre à l'avance et d'une façon permanente sur la conduite de la guerre et sur les contingents, nécessité d'édicter des règles communes,

nécessité de pratiquer une politique commune, nécessité aussi d'établir entre Confédérés un système d'arbitrage pour prévenir les conflits intérieurs ou les régler. C'est ainsi que s'est formée la *Suisse.*

Il en résulte que la première constitution que devait se donner la Suisse, avant toute autre constitution fédérale, devait être un code militaire : le *Convenant de Sempach* (1393). Ce convenant est resté en vigueur jusqu'en 1798. Le Convenant de Sempach prescrit les mesures nécessaires au maintient d'une bonne discipline dans les campagnes futures des Confédérés. Il faut voir dans cet acte une *réaction énergique contre l'indiscipline* dont s'étaient rendus coupables les Confédérés qui, après la victoire de Sempach, se livrèrent au pillage. Il exprime d'une façon caractéristique et péremptoire la *nécessité d'une discipline stricte* à laquelle doit se soumettre une troupe pour être forte.

1° Tous ceux—dit le Convenant—qui appartiennent à une bannière comme membres d'une communauté urbaine ou paysanne, doivent rester ensemble pendant le danger ainsi que de braves gens et suivant l'exemple des ancêtres. Même les blessés n'ont pas le droit de s'éloigner du champ de bataille avant la fin de l'action.

2° *L'abandon du drapeau* et autres méfaits commis en campagne seront sévèrement punis par le juge du territoire auquel appartient le coupable.

3° *Nul ne doit courir au butin* tant que dure le combat ; il doit, en combattant comme un loyal soldat, nuire à l'ennemi suivant ses forces jusqu'à ce que la victoire soit acquise et que les capitaines permettent le pillage.

4° *Il est interdit de pénétrer par effraction dans les couvents, églises et chapelles,* et de brûler, saccager ou dérober

quoi que ce soit dans les édifices religieux ouverts, à moins toutefois qu'on n'y trouve les ennemis ou leur bien.

5° *Personne ne doit attaquer à mains armées femmes ou filles*, à moins qu'elles ne poussent des cris hostiles ou qu'elles ne se mettent en défense, ou encore qu'elles n'attaquent elles-mêmes.

Ce règlement de guerre forme la base des lois militaires de l'ancienne Confédération. Il est demeuré le principe de tous les règlements ultérieurs, jusqu'à nos jours. Toutefois le Convenant de Sempach laissait aux cantons contractants entière liberté dans l'instruction de leurs contingents, et n'intervenait que pour faire observer certaines règles de nature à assurer le succès général. Enfin, il unissait les diverses ligues, en cas de danger, dans une action unique et vigoureuse, et décidait qu'un canton ne pouvait pas commencer une guerre de sa propre autorité.

A côté des principes d'instruction militaire qu'il pose et définit nettement, par l'humanité qu'il manifeste, le Convenant de Sempach exprime déjà l'esprit dont devait s'inspirer plus tard la Convention de Genève. Et par là aussi, il honore grandement les vieux Suisses.

* * *

Intelligence politique et militaire, voilà donc ce qui explique le rapide accroissement de la Confédération. Mais quelle est la forme essentielle de cette intelligence? la *prévoyance*.

Elle était la qualité dominante des anciens Confédérés : elle leur avait appris qu'un petit peuple doit savoir attendre patiemment, ne jamais se laisser décourager, saisir enfin les occasions sitôt qu'elles se présentent.

Les exemples de cette prévoyance sont nombreux. Dans le pacte de 1291, s'affirme la volonté de fonder un système politique durable, et non pas une alliance temporaire comme il s'en forma tant dans le Saint-Empire au moyen âge. En 1351, le traité qui fut conclu à l'entrée de Zurich dans la Confédération, manifeste clairement la volonté d'atteindre à de bonnes frontières. On y délimite, en effet, à l'intérieur même des limites naturelles, un territoire sur lequel les Confédérés entendent exercer leur hégémonie. Cette « sphère d'influence » commençait au Grimsel, suivait le cours de l'Aar jusqu'à son embouchure, remontait le Rhin jusqu'à celle de la Thour, remontait encore cette rivière jusqu'à sa source dans le Toggenbourg, et de là, rejoignait le Grimsel à travers les Alpes rhétiques et valaisannes, en contournant le massif du Saint-Gothard. On connaît enfin la « pensée d'Etat » de Berne dès ses origines : gagner, à l'ouest, les limites de l'ancienne Helvétie romaine, c'est-à-dire les crêtes du Jura. La réalisation de cette idée a donné naissance à la Suisse romande. Voilà pourquoi une toute petite ville qui, au moyen âge, n'avait point de territoire et ne pouvait même jeter un pont sur l'Aar, parce que l'autre rive ne lui appartenait pas, est devenue la puissante république qu'admirait Montesquieu [1].

A ces qualités politiques et morales devait correspondre, pour passer maintenant au système militaire proprement dit des anciens Suisses, l'*esprit d'initiative* et par conséquent d'*offensive*.

L'exemple le plus frappant est la conduite de Schwytz,

---

[1] *Considérations* sur les causes de la grandeur et décadence des Romains (ch. IX).

les années qui précédèrent la bataille du Morgarten : voyant dès 1308, après l'assassinat d'Albert d'Autriche par son neveu Jean de Souabe, que la guerre était inévitable, Schwytz résolut de la provoquer au moment choisi et d'attirer l'adversaire à l'endroit choisi.

Les incursions des Schwytzois contre le couvent d'Einsiedeln, dont les Habsbourg étaient les protecteurs, n'étaient pas autre chose que des provocations destinées à se faire déclarer la guerre et, en même temps, des prétextes à exercices militaires, à « grandes manœuvres ». Et pourtant, le petit pays de Schwytz comptait au XIVme siècle tout au plus 8000 habitants et pouvait mettre sur pied environ un millier d'hommes. Mais n'est-ce pas encore Montesquieu qui a dit : « Entre sociétés le droit de la défense naturelle entraîne quelquefois la nécessité d'attaquer, lorsqu'un peuple voit qu'une plus longue paix en mettrait un autre en état de le détruire, et que l'attaque est dans ce moment le seul moyen d'empêcher cette destruction. Il suit de là que les petites sociétés ont plus souvent le droit de faire la guerre que les grandes, parce qu'elles sont plus souvent dans le cas de craindre d'être détruites [1].»

L'esprit d'initiative et d'offensive implique nécessairement une longue et minutieuse *préparation à la guerre*, pour mettre en jeu toutes les ressources et toutes les forces, et compenser ainsi le désavantage de la petitesse et l'inégalité de puissance.

Au premier abord, il semble que, vis-à-vis de leurs adversaires, les Confédérés devaient toujours avoir contre eux l'infériorité du nombre. On l'a cru lontemps ; en fait, ce fut

[1] Montesquieu, *Esprit des Lois*, X, 2.

très rarement le cas. Les Suisses surent rétablir l'équilibre en leur faveur en instituant, les premiers en Europe, le *service militaire obligatoire* pour tous les hommes valides sans distinction de condition sociale, qu'on fût libre ou non libre, de l'âge de 16 ans à celui de 60 et même au-delà. Or, on doit songer que les grandes puissances n'avaient que des armées de métier, composées de mercenaires, relativement peu nombreuses, formées de contingents divers et sans cohésion, levées généralement à la veille des guerres, complétées par des hommes de pied mal exercés toujours et mal équipés souvent. En outre, il fallait compter sur la force physique des Suisses : chez eux, la proportion des hommes valides était plus forte qu'aujourd'hui. Au Morgarten, les Schwytzois étaient environ 1 contre 8 ou 10 ; mais à Morat, il y avait à peu près égalité.

Le service obligatoire que les Suisses surent les premiers s'imposer à eux-mêmes, est le principe de notre armée de milices et de toutes les armées modernes.

Mais, à l'esprit d'initiative et d'offensive, au service obligatoire, il fallait joindre autre chose encore : une *tactique appropriée.* Il faut se souvenir que « l'arme dominante » contre laquelle les Suisses avaient à lutter, c'était alors la cavalerie, — la chevalerie. Or, les Suisses manquaient de cavaliers. Comment compenser ce désavantage? Comment résister au choc de ces masses de fer lancées à toute vitesse? Par l'emploi de formations et d'armes nouvelles, en opposant à la lance la pique en bois de frêne, longue de cinq à six mètres. Contre les charges, les Suisses se formaient en carrés, en coins, en quadrilatères, ou en masses rondes qu'on appelait le « hérisson ». La chevalerie venait se heurter à des forteresses mouvantes : trois rangs de piques ; der-

rière, les hallebardiers ; au centre, les arbalétriers et les arquebusiers qui tiraient sans relâche par dessus les têtes. Plus tard, aux angles, on plaça des canons.

C'est ainsi que les Suisses créèrent *l'infanterie. Ils furent les créateurs de l'infanterie moderne*, et c'est le plus beau titre de gloire, trop oublié, de notre armée.

Les Suisses furent, en particulier, les créateurs de l'infanterie française. En 1480, le roi Louis XI concentra au Pont-de-l'Arche, en Normandie, 12 500 hommes de pied, et les encadra de 6000 Suisses pour leur enseigner le métier et la discipline. « Les Français, dit le général Susane dans sa grande *Histoire de l'infanterie française*, ont appris des Suisses à conserver leurs rangs, à regarder en face les charges de la cavalerie et à lui opposer un mur inébranlable de piques, à serrer les files ouvertes par le choc des chevaux et à mourir sur le terrain qui leur était confié. »

Mais une telle tactique ne s'improvise pas. Pour manier la longue pique, arme peu commode, pour savoir changer de formation à temps et avec rapidité, pour savoir passer de la colonne de marche au carré de bataille, il fallait de toute nécessité un entraînement que, seuls, des exercices fréquents et répétés et une sévère discipline pouvaient obtenir. Ainsi, en créant l'infanterie, les Suisses créèrent la discipline du rang, c'est-à-dire le drill.

Le mot drill, en effet, est la forme anglaise moderne d'un vieux mot germanique bien connu de nos ancêtres : *Trüll*. Dès le XVme siècle, il y avait pour instruire les milices des « Trullmeister », des « maîtres de drill », sorte de sergents instructeurs. Quant au fameux pas de parade, il est incontestablement aussi d'origine suisse, comme le prouve le témoignage de chroniqueurs italiens au XVIme siècle et

un dessin extrait de la chronique de Werner Schodoler, avoyer de Bremgarten (vers 1514). L'allure des Suisses était lente, fortement rythmée par les tambours oblongs et les fifres.

Les Confédérés avaient donc un *système d'instruction.* Le nôtre est dérivé du leur. Comme nous, pour nous servir de nos expressions populaires et courantes, ils connaissaient les cours préparatoires à l'usage de la jeunesse, les sociétés de tir, les concours ; la lutte, si nécessaire à une époque où l'on se battait corps à corps, était beaucoup plus développée qu'à présent ; en outre, il y avait les inspections d'armes, comme aujourd'hui ; de fréquents exercices, les guerres continuelles remplaçaient le service en campagne et d'ailleurs, il arrivait souvent qu'on rassemblât plusieurs milliers d'hommes pour leur apprendre à manœuvrer. En tous cas, les Suisses avaient évidemment sur leurs adversaires la supériorité de l'instruction, de l'entraînement et de l'homogénéité. Citons ici le témoignage de Josias Simler, dans sa *République des Suisses* [1] : « Leurs autres passe-temps sentent tous la guerre. Car jamais ils ne se trouvent ensemble, soit aux jours solennels et de fête, comme sont les dédicaces des temples, noces et autres semblables, sans des tambours de guerre. Et c'est un grand honneur à l'époux, s'il se trouve grand nombre de piquiers et halebardiers qui sans en être priés vont au devant de l'épouse, ou viennent honorer la fête, en faisant leur montre, avec démarches de gens de guerre. Toutefois aussi les enfants de huit ou dix ans et quelques autres un peu plus

[1] Simler, *La République des Suisses,* traduction française, 5e éd., Genève, 1607, p. 176-177.

âgés, s'assemblent et font montre aux enseignes et tambours, les uns portant la harquebouze, les autres portant la halebarde ou la pique : tellement qu'à les voir marcher on dirait qu'ils ont et l'esprit et les mains déjà propres à manier ces bâtons. Et ainsi ceux qui n'ont jamais entendu des préceptes militaires de Végèce, ni d'autres, s'accoutument dès leur enfance, sans aucun commandement, mais de leur propre mouvement et par une inclination naturelle aux armes, à les porter et manier avec les contenances et démarches des soldats. En plusieurs lieux, tous les ans, ou en certain temps de quelques années, les seigneurs font faire montres générales en armes à tous leurs sujets, comme s'il fallait aller contre l'ennemi, encore qu'il n'y ait aucun bruit de guerre. Ces montres se font parfois en la dédicace des temples, et quelquefois ès foires ; et en plusieurs lieux, quant les sujets prêtent le serment à un gouverneur, envoyé de nouveau dans quelque bailliage, ils font montre en armes. »

Contrairement à la légende, les Confédérés avaient poussé très loin le *souci de l'armement et du matériel*. C'était encore un nouvel avantage qu'ils devaient logiquement s'assurer. Les Suisses étaient généralement mieux équipés que leurs adversaires ; ils vouaient à la chaussure un soin tout particulier, ce qui est essentiel pour l'infanterie, car on gagne les batailles avec ses jambes. Les armures et les armes étaient soumis à un contrôle fréquent et sévère : l'exportation en était presque partout interdite, et l'on ne pouvait les saisir. Enfin, toujours contrairement à la légende, les Confédérés ne manquaient point d'artillerie : vers 1500, grâce au butin de Bourgogne, ils possédaient un millier de pièces et avaient organisé à Bade une sorte

de parc fédéral. Dès la seconde moitié du XVme siècle, des villes comme Bâle, Zurich, Soleure, Berne, commencent à installer chez elles des fonderies de canons, d'où sont sorties de magnifiques pièces ; on fit venir de l'étranger, surtout des villes souabes et rhénanes, des « buchsenmeister », qui étaient à la fois des maîtres-fondeurs et des instructeurs d'artillerie.

Autre avantage de nos Confédérés, et en cela encore ils furent des précurseurs : leur science dans l'*utilisation du terrain.* La plupart des villes suisses étaient des places fortes de premier ordre, toujours approvisionnées en armes, matériel, munitions et vivres, toujours prêtes à soutenir des sièges. De fait, beaucoup d'entre elles en ont soutenu : c'est le cas de Zurich, Soleure, Berne, Morat par exemple ; mais aucune n'a pu être emportée. La manière dont les Suisses comprirent l'art de la fortification et l'appliquèrent est tout à fait remarquable : rien de plus instructif à cet égard que le développement de Fribourg du XIVme au XVIme siècle. Mais les Suisses ne se contentaient pas de mettre leurs cités en état de défense ; ils entretenaient avec le plus grand soin les bourgades et les châteaux qu'ils avaient conquis sur la noblesse féodale dans le Jura, l'Argovie, la Thurgovie, le Toggenbourg, le pays de Vaud. Les bourgades et châteaux de Munchenstein, Waldenbourg, Gruningen, etc., sont caractéristiques à cet égard. Ils avaient en outre imaginé un système de fortification spéciale aux régions montagneuses : le système des « letzi », murailles et tours de dimensions restreintes, faciles à élever, destinées à barrer le passage d'une vallée ou d'un col. Le système des letzi fut appliqué par les Waldstætten, les années qui précédèrent la bataille du Morgarten : les Wald-

stætten bouchèrent toutes les issues par où une armée ennemie aurait pu pénétrer chez elles, sauf précisément celle du Morgarten, puisque c'était là le terrain choisi, le piège où l'on voulait attirer les Habsbourg.

Une armée qui est prête avant l'adversaire, qui peut donc attaquer celui-ci et le surprendre en pleine concentration, s'assure, malgré la disproportion des forces, un avantage presque toujours décisif. La *rapidité de la mobilisation* caractérisait le système militaire des Confédérés, comme, aujourd'hui encore, il caractérise notre système actuel. On oserait même dire que la mobilisation était plus rapide autrefois que maintenant, car elle était moins compliquée. Maintenant, nous avons la ressource du télégraphe et du téléphone. Les Confédérés, eux, avaient imaginé un système de signaux tout à fait ingénieux, — et par Confédérés il faut entendre ici surtout les Bernois. Il y avait, d'une manière permanente, sur les montagnes et les collines, des postes nommés « Hochwacht » ou, en dialecte alémannique, « Chuchzen ». C'était un grand bûcher qu'on allumait au premier signal d'alarme, de manière à dégager le jour, une colonne de fumée, la nuit une colonne de flamme visible de très loin ; deux ou trois gardiens se tenaient là en permanence et entretenaient un foyer lumineux, qui devait servir à la fois à contrôler leur présence et à embraser immédiatement le bûcher. Ces Hochwacht formaient un réseau dont le centre était le Gurten, la colline qui domine Berne, et s'étendaient jusqu'aux frontières ; suivant où s'allumait le premier feu d'alarme, les hommes valides savaient à quelle place de mobilisation ils devaient se rendre le plus rapidement possible. Ils se plaçaient sur des chars disposés de façon particulière ; les hommes dos à dos

sur des banquettes, au-dessous desquelles on disposait les longues piques et les hallebardes. Ils partaient à fond de train, tout équipés, emportant avec eux trois jours de vivres. En quatre heures, les milices de la puissante république pouvaient être alarmées, mobilisées, prêtes à combattre. D'ailleurs, les autorités locales étaient munies d'instructions très détaillées. La « mise de piquet » était prévue également et constamment appliquée.

Rien, également n'est plus nécessaire à une armée, surtout si elle est inférieure en nombre, qu'un bon *service d'information*. Si l'on est exactement renseigné sur l'ennemi, son plan de campagne, ses mouvements, la composition et la répartition de ses forces, on peut le prévenir et l'on peut à son tour, avec certitude, préparer son plan, ordonner les mouvements, composer et répartir ses forces. Car l'incertitude est une grande cause d'énervement ou de faiblesse. Les anciens Suisses le savaient. Ils purent ainsi remporter sur Charles de Bourgogne la victoire de Morat, qui eut tout le caractère d'une surprise, car leurs espions ne leur avaient rien laissé ignorer sur leur présomptueux et ignorant adversaire. Le Morgarten est une autre surprise du même genre.

Enfin, et ceci est l'essentiel, les avantages d'ordre moral : la *volonté de vaincre* et la *confiance en soi-même ;* — *l'entrain et la bonne humeur* — l'« allant » et le « ressort » — — dont nos vieux chants de guerre sont le témoignage : et surtout l'esprit d'union, l'esprit confédéral dont nous voulons apporter ici une preuve :

Au moment des guerres de Bourgogne, il y avait vingt-quatre ans à peine que la paix intérieure venait d'être conclue, après une longue guerre civile dont le séparatisme zuricois avait été la cause et la victime. L'amertume, on le

comprend, devait régner dans ce canton contre lequel s'étaient ligués tous les autres. Les Zuricois auraient eu toutes les raisons du monde pour déclarer qu'ils n'avaient pas confiance dans la politique de la majorité, que cette politique était contraire à leurs principes et à leurs intérêts, qu'ils avaient été écrasés, humiliés, et que par conséquent ils entendaient au moins se tenir à l'écart ; en agissant ainsi, ils auraient été dans leur droit strict, puisqu'il n'y avait point de constitution fédérale, puisque chaque membre des Ligues suisses gérait comme il l'entendait ses affaires extérieures. Il n'en fut rien. Le danger commun et le sens de l'intérêt général parlèrent plus fort que les rancunes. C'est ainsi que les Zuricois franchirent en trois jours de marche la distance—146 kilomètres—qui sépare leur ville d'Ormey près Morat, en passant par Berne ; ce qui représente des étapes de 48 à 49 kilomètres par jour, avec armes, chargement, artillerie et bagages, par un très mauvais temps et de très mauvais chemins. Cet effort suppose un entraînement et une discipline de marche extraordinaires.

Pour terminer disons quelques mots de la *préparation économique :* les greniers à blé, toujours remplis, car on cultivait alors beaucoup plus de céréales qu'aujourd'hui ; l'élevage du cheval, par exemple dans le Simmental et au couvent d'Einsiedeln où existait un haras célèbre ; le monopole du sel que s'étaient arrogé les gouvernements ; le soin de ne jamais mobiliser plus d'hommes qu'il n'était nécessaire afin que les cultures et les récoltes ne souffrent pas, etc. Ainsi, nous aurons démontré brièvement que les victoires des Suisses, durant l'époque héroïque, furent remportées grâce à une doctrine, grâce à une minutieuse

préparation. Car la victoire ne s'improvise pas, car c'est en temps de paix qu'il faut préparer la guerre.

*
* *

Et pourtant la puissance militaire des Suisses devait sombrer durant la tempête de Marignan, l'époque héroïque devait aboutir à son tour à la décadence. Quelles furent les causes de cette décadence? Il y en a de morales, il y en a de militaires. Il suffit de les énumérer. Les causes morales sont : la désunion, le particularisme, la trop grande prospérité, le matérialisme, la corruption des mœurs, les influences étrangères, la vénalité, la présomption, résultat de l'habitude de vaincre, l'abandon des traditions nationales, l'intrusion de la politique dans l'armée, enfin l'indiscipline. Les causes purement militaires : le manque de chefs, un mauvais système de commandement (les armées étaient dirigées par un conseil de guerre et non par un seul général responsable, exception faite pour le baron Ulric de Hohensax, lequel fut toujours vainqueur, et c'était proprement le parlementarisme mis à la tête de la guerre), la négligence dans le service d'informations et d'éclairages, la méconnaissance des armes nouvelles et surtout de l'artillerie (l'infanterie suisse avait vaincu la cavalerie, l'artillerie la vainquit à son tour), enfin la négligence de transformer le système militaire et de l'adapter aux progrès des temps modernes qui allaient commencer.

L'Epoque patricienne.

L'époque patricienne est donc une époque de décadence : la Suisse affaiblie s'abstrait de l'Europe et se confine dans la neutralité. Au point de vue militaire, c'est une époque

de transition durant laquelle les armées médiévales se transforment en armées modernes. Qu'on pense à de grands hommes de guerre comme Gustave Adolphe, Wallenstein, Louis XIV, Frédéric de Prusse.

L'histoire militaire de la Suisse durant cette période nous offre deux sujets d'étude : les *milices des cantons*, dont les titres de gloire ne sont, hélas ! que des guerres civiles ; le *service étranger*.

* * *

Ce qui, par rapport aux Confédérés de l'époque héroïque, caractérise les *milices des cantons*, c'est leur infériorité : on vit sur le passé, la tradition est devenue routine, on néglige les exercices les plus élémentaires. Des milices sérieusement organisées, on n'en trouve guère qu'à Zurich et à Berne.

Les principes sur lesquels repose l'organisation de ces milices sont les mêmes que ceux de l'époque héroïque : service obligatoire et personnel pour tous les hommes valides, en général de l'âge de 16 ans à celui de 60. On a su conserver quelques-uns des avantages que nous avons mis en lumière précédemment : mobilisation extrêmement rapide par exemple. D'ailleurs, grâce au service étranger, la réputation de bravoure des Suisses ne s'est point affaiblie. Jean-Jacques Rousseau qui, durant son adolescence, avait eu l'occasion de faire quelques exercices dans le régiment genevois de Saint-Gervais [1], propose en exemple aux Polonais notre système militaire : « En Suisse, dit-il, tout particulier qui se marie est obligé d'être fourni d'un uni-

[1] Voir la *Lettre sur les Spectacles*. Conclusion.

forme qui devient son habit de fête, d'un fusil de calibre, et de tout l'équipage d'un fantassin ; il est inscrit dans la compagnie de son quartier. Durant l'été, les dimanches et les jours de fêtes, on exerce ces milices selon l'ordre de leurs rôles, d'abord par petites escouades, ensuite par compagnies, puis par régiments, jusqu'à ce que leur tour étant venu, elles se rassemblent en campagne et fassent successivement de petits camps, dans lesquels on les exerce à toutes les manœuvres qui conviennent à l'infanterie. »

Le type le plus parfait, c'est alors l'armée bernoise. Dans les grandes lignes, le système des milices bernoises au XVIIIme siècle, avec son recrutement régulier, son organisation, ses cours annuels, ses inspections et revues, ses tirs, ses corps de cadets et ses méthodes, semble être le plan d'après lequel l'armée suisse a été lentement édifiée au cours du XIXme siècle. L'idée qui est à la base de nos institutions militaires d'aujourd'hui est identique à celle qui a créé l'armée bernoise. On peut, en définitive, la considérer comme l'ancêtre de nos milices actuelles.

Berne, en effet, avait dans les choses militaires le sens du progrès : elle fut la première à organiser les troupes de montagne ; elle possédait une artillerie nombreuse et suffisamment instruite : on voyait dans l'arsenal de Berne cinq cents pièces, presque toutes fondues dans le pays même, à Berne ou Aarau. Dès la seconde moitié du XVIIIme siècle, Leurs Excellences introduisirent dans les milices les méthodes prussiennes de Frédéric II.

*
* *

Il reste en outre à l'actif de l'époque patricienne, d'a-

voir conçu pour la première fois l'idée d'une armée fédérale. Ce fut une conséquence de la guerre de Trente ans, durant laquelle, en 1633 et 1634, notre frontière du Rhin avait été partiellement violée.

Jusqu'alors, la seule constitution militaire des Suisses était le Convenant de Sempach, datant de 1393. Ce système, déjà insuffisant au XVIme siècle, exigeait pour fonctionner le concours de l'union commune, de l'enthousiasme et de la bonne volonté ; pendant les troubles religieux, ces facteurs manquèrent.

Malheureusement, les gouvernements suisses ont alors tant de peine à s'entendre, qu'ils ne prennent leurs précautions contre le mal que lorsque ses effets se font déjà sentir : ainsi les premiers projets d'organisation militaire de 1623 et de 1629 restent inexécutés. En 1647 seulement, alors qu'on se bat à nos frontières, le Défensional de Wyl est signé. Cette organisation, toute nouvelle, de la neutralité armée rendit immédiatement d'importants services.

On créa un conseil de guerre fédéral, on élabora un plan pour l'occupation des frontières. L'armée fut divisée en trois classes d'élite, de 12 000 hommes chacune. On recommanda expressément aux hommes de respecter la neutralité et de ne pas se désunir : « Vous devez, entre vous, vous appliquer surtout à l'amour, à l'amitié et à l'unité ; ne pas vous chicaner à cause des différences de religions et de vos sympathies pour tel prince ou seigneur ; et surtout ne pas donner aux nations étrangères, ni par des paroles ni par des gestes, prétexte à des jugements et actes défavorables pour nous. »

En 1668, Louis XIV envahit la Franche-Comté qui était sous le protectorat suisse. C'est alors que, se rendant

compte de leur faiblesse, les Condéférés transformèrent le Défensional de Wyl en Défensional suisse.

Le but de cette nouvelle « loi militaire » était « la protection et le maintien de la liberté que nos chers ancêtres ont acquise au prix de tant de sacrifices,... le meilleur moyen de s'en rendre digne étant de suivre leur exemple en conservant entre nous une unité profonde et une concorde absolue. »

Voici quelques détails, d'après les *Tableaux de la Suisse* de Laborde et Zurlauben, sur ce premier plan complet d'armée fédérale :

Cantons, alliés ou bailliages	Hommes	Cavaliers	Pièces de camp. six livres
Zurich	1400	42	1
Berne	2000	60	1
Lucerne	1200	36	1
Uri	400	12	1
Schwytz	600	18	1
Unterwalden	400	12	1
Zoug	400	12	1
Glaris	400	12	1
Bâle	400	12	1
Fribourg	800	24	1
Soleure	600	18	1
Schaffhouse	400	12	1
Appenzell	600	18	1
Prince-abbé de St-Gall. .	1000	30	1
Ville de Saint-Gall . . .	200	6	1
Bienne	200	6	1
Lugano	400	—	—
A reporter	11400	330	16

Cantons, alliés ou bailliages	Hommes	Cavaliers	Pièces de camp. six livres
Report	11400	330	16
Locarno	200	—	—
Mendrisio	100	—	—
Val Maggia	100	—	—
Freiamt argovien	300	—	—
Sargans	300	—	—
Thurgovie	600	—	—
Baden	200	—	—
Rheintal	200	—	—
Total	13400	330	16

On aura remarqué dans cette liste l'absence des principaux alliés : l'évêque de Bâle était considéré comme en dehors de la neutralité suisse ; Genève et Neuchâtel ne purent se faire admettre dans cette dernière par les cantons catholiques ; les Grisons se refusèrent à fournir un contingent à leurs frais ; le Valais s'engagea bien à marcher en cas d'alarme, mais ne voulut rien préciser quant au nombre et à la nature de son secours.

Ces 13 400 hommes,— force égale à peu près à celle de l'une de nos divisions, à deux brigades d'avant 1907,— ne formaient que le premier contingent. Un second de même composition et de même nombre devait le suivre en cas de nécessité. Si ces deux contingents réunis, soit 26 800 combattants, ne suffisaient pas encore, un troisième secours aussi considérable pouvait être mobilisé : on arrivait ainsi au chiffre assez respectable de 53 600 fantassins, 1320 cavaliers, 64 pièces de campagnes.

Tous ces contingents devaient être à leur tour partagés en deux corps d'armée ; le premier composé des milices de

Zurich, Lucerne, Schwytz, Zoug, Bâle, Soleure, Appenzell, Ville de St-Gall, Thurgovie, Freiamt, Lugano ; le second formé des troupes de Berne, Uri, Unterwalden, Glaris, Fribourg, Schaffhouse, abbé de St-Gall, Bienne, Bade, Rheintal Locarno, Mendrisio, Val Maggia, Sargans.

A la tête de chacun de ces corps se trouvait un état-major ainsi composé : deux commandants *(Oberst-Feldhauptmann)* désignés par Zurich et Lucerne pour le premier corps et par Berne et Uri pour le second ; deux chefs d'état-major *(Oberst-Wachtmeister)* ; un chef d'artillerie *(Feldzeugmeister)* ; un quartier-maître général *(Quartiermeister)* ; un chef de train *(Wagenmeister)* et un grand prévôt *(Provost)*.

Le défensional de 1668, revisé et complété en 1673 et 1674, prévoyait l'existence d'un conseil de guerre fédéral ; il arrêta que tous les hommes devaient être munis d'outils propres à remuer la terre. En cas de danger imminent, chaque Etat devait aviser ses plus proches voisins et ceux-ci en avertir les leurs, de telle manière que l'avis circulât de proche en proche dans toute la Suisse. L'Etat averti le premier était tenu de faire avancer sans délai son contingent à l'endroit désigné.

Cette organisation, réglée en somme « à bien plaire », ne fonctionna pour ainsi dire jamais. Elle était d'ailleurs insuffisante en elle-même. Lors des événements de 1798, il aurait été facile aux Suisses de prendre toutes les mesures pour repousser l'invasion française ; Berne seul disposait de 35 000 hommes, force égale à celle de ses adversaires. Mais on perdit son temps à délibérer sur le nombre et la nature des contingents, sur la mobilisation, sur l'organisation et sur les chefs : les Petits Cantons voulaient encore,

à cette même date de 1798, s'en tenir au Convenant de Sempach ! Il fallut trois mois pour garnir avec 22 000 hommes la frontière d'Aarau à Morat. Fribourg, non seulement n'envoya point de troupes, mais elle en demanda, pour sa propre défense, à Berne même ; les Waldstætten, qui voyaient sans trop de déplaisir les embarras du plus grand des cantons, ne songèrent qu'à rester, autant que possible, chez eux...

Les gouvernements de la vieille Suisse sont donc en grande partie responsables de leur chute. Les avis et les conseils ne leur manquèrent point : je ne mentionnerai que ceux que leur prodigua la *Société militaire suisse*, fondée en 1778 sous l'impulsion de la célèbre *Société helvétique.* Il n'y a, pour s'en convaincre, qu'à feuilleter les mémoires que cette association publia de 1779 à 1797. Mais ce que rêva la *Société militaire*, seule notre armée actuelle l'a réalisé et au delà, comme la Suisse actuelle a réalisé ce que rêvèrent les meilleurs esprits du XVIII[me] siècle.

* * *

Durant l'époque patricienne, seul le *service étranger* représente ce qu'il y a de vivant et de glorieux dans notre histoire militaire. « Il n'y a jamais eu, en Suisse, antagonisme entre ces deux catégories de troupes : milices nationales et régiments étrangers... Il ne faut pas *opposer*, mais *juxtaposer* ces deux éléments de notre état militaire [1]. » Grâce au service étranger, il se forma chez nous une nouvelle tradition militaire. Il se forma surtout des aristocraties

[1] Colonel-divisionnaire Secrétan, *Gazette de Lausanne*, 13 septembre 1912, réponse à Jaurès.

qui furent, et qui sont toujours, des pépinières d'officiers. Citons encore le colonel-divisionnaire Secrétan, dans sa belle réponse à Jaurès : « Les aristocraties cantonales, que M. Jaurès nous présente comme des adversaires de la milice, ont, au contraire, continué à fournir à celle-ci, depuis la Révolution comme avant, l'appui désintéressé de leur dévouement patriotique et des glorieuses traditions militaires conservées dans leurs familles pendant une longue suite de générations [1]». Certes, nous ne voulons pas dissimuler les désavantages du service étranger. Ils furent nombreux et de tout ordre. Ainsi, au point de vue militaire, le service étranger affaiblissait nos milices en les privant de nos meilleurs hommes. Mais ces désavantages ne nous autorisent point à dissimuler les avantages.

Les régiments suisses à l'étranger ont contribué dans une large mesure à créer le sentiment national suisse en mélangeant dans leurs rangs les races et les confessions, en détruisant des préjugés et des antipathies. Le rapprochement entre Alémannes et Welches s'est fait sous l'uniforme rouge mieux que dans la patrie divisée. Malgré la décadence de la Suisse, le peuple resta un peuple de soldats grâce au service étranger. Les vertus militaires purent briller et se développer dans nos régiments où s'étaient réfugiées nos traditions. Notre renommée militaire demeura intacte. On connaît le mot du maréchal de Schomberg : « Les Suisses sont dans une armée ce que les os sont dans le corps humain. »

D'ailleurs, faut-il rappeler que les soldats suisses à l'étranger, surtout en France, étaient des alliés plutôt que

---

[1] *Ibid.*

des mercenaires? Les régiments suisses avaient leurs lois, leurs règlements, leurs usages, leur justice propre. Leurs conseils de guerre jugeaient sans appel. Ils possédaient leurs étendards particuliers. Ils restaient sujets des cantons qui pouvaient en tout temps les faire revenir. C'était en un mot des colonies vivantes,

En outre, quelle admirable école de guerre pour nos officiers ! Ils prennent part à toutes les grandes campagnes, ils servent sous les plus grands généraux : La Trémoille, Montmorency, Turenne, Condé. le Prince Eugène, Napoléon. La plupart, revenus de l'étranger, mettent leurs talents au service du pays : il suffit de nommer Aloïs de Reding, Bachmann, le général Dufour.

En 1798, les troupes qui sauvèrent l'honneur national à Neuenegg, au Rothenthurm, étaient formées en partie de soldats rentrés de France, de Hollande et d'Espagne [1].

Epoque démocratique.

L'époque démocratique a créé l'*armée suisse*. Nous serons bref, d'ailleurs, sur l'histoire militaire de cette époque, parce qu'elle est beaucoup mieux connue que celle des

[1] C'est, en effet, une erreur sentimentale de croire que l'héroïque résistance de Schwytz fut l'œuvre du seul landsturm renforcé de femmes et d'enfants. De telles résistances sont vouées, d'emblée, à l'insuccès, car elles restent amorphes et désordonnées. Schwytz possédait une milice régulière de quatre régiments, pourvue d'un uniforme, munie d'artillerie, encadrée, exercée et commandée par des officiers professionnels. Le landsturm la renforça et fut chargé des services de l'arrière.

époques antérieures. Nous nous bornerons à marquer les étapes.

*
* *

Durant la crise de la Révolution, la politique poursuivie par la France à notre égard consista toujours à nous empêcher d'avoir une force militaire quelconque. Soit le Directoire, soit Napoléon drainèrent pour leurs armées à eux nos meilleurs hommes. La Constitution de la République helvétique « une et indivisible » centralisa notre système militaire comme elle avait centralisé tout le reste. Elle institua, sur le papier, une armée nationale avec un commandement unique. L'idée était juste, mais on nous imposait malgré nous un patron découpé à l'étranger. C'est ainsi qu'avorta l'essai d'une armée permanente. En revanche, Napoléon nous affaiblit systématiquement par le retour à un fédéralisme exagéré. Tandis qu'il exigeait pour lui 16 000 Suisses, il interdisait à nos milices, strictement cantonales, de dépasser le chiffre de 18 000 ; en 1813, ce système devait se retourner contre lui. Le seul progrès réalisé fut le règlement de 1807, lequel portait la création d'un état-major fédéral. Mais le Médiateur eut soin d'en empêcher la réalisation pratique.

*
* *

A partir de 1814, la Suisse reconstituée redevint enfin maîtresse de ses destinées. Dès lors, une série de constitutions militaires se succédèrent jusqu'à nos jours.

Toutes présentent ces quatre caractères : évolution vers l'armée nationale ; — chaque mobilisation de guerre amène une révision constitutionnelle dans ce sens ; — mais ces

révisions restent toujours au-dessous des nécessités ; — elles se bornent à développer le vieux principe des contingents cantonaux, principe énoncé déjà par le Défensional de Wyl.

Ainsi, la mobilisation des Cents Jours, sous le général baron de Bachmann, — la dernière fois où la Suisse fut entraînée dans une guerre européenne, — eut pour conséquence le *règlement de 1817*. Système des contingents cantonaux ; une élite fédérale avec sa réserve ; par ailleurs, les milices cantonales subsistent avec toutes leurs variétés d'organisation et d'uniformes, toutes leurs inégalités d'entraînement et de valeur. Les grandes unités ne sont formées qu'en temps de guerre. Mais on édicte déjà des prescriptions communes concernant l'armement et l'instruction ; on organise des « camps fédéraux » qui, développés, deviendront nos grandes manœuvres ; on crée les écoles centrales d'officiers ; on crée surtout cet Etat-Major fédéral dont les travaux méthodiques prépareront l'avenir, et dont l'influence sera si forte sur la formation et le développement du patriotisme suisse.

Après la guerre civile du *Sonderbund*, nous eûmes la constitution de 1848 et l'organisation de 1850. Une série de principes fondamentaux s'y trouve formulée. Le système des contingents cantonaux est maintenu, il est vrai ; mais au Conseil fédéral seul appartient le droit de déclarer la guerre et de conclure la paix. Défense aux cantons de mobiliser les uns contre les autres en cas de conflits intérieurs. Les capitulations militaires avec l'étranger sont désormais interdites. Tout Suisse valide est astreint, sans exception, au service militaire. Les exemptés doivent payer une taxe. La Confédération a le contrôle des troupes et du matériel.

On institue le département militaire fédéral. On inaugure le service en campagne. Enfin, sur l'initiative du général Dufour, le drapeau rouge à croix blanche devient l'étendard unique de toute l'armée. Progrès considérables et nécessaires ; toutefois, il y avait un vice dans le système de 1848 : dualisme entre la Confédération et les cantons.

La couverture des frontières en 1870-71 montra la déplorable insuffisance de l'organisation militaire à tous les points de vue. La mobilisation fut imparfaite, des bataillons ne possédaient qu'un seul fourgon. Quelques unités de troupes n'avaient que dix cartouches par homme, les mieux partagées n'en avaient que soixante, d'autres n'en avaient pas du tout. Nulle part du matériel de réserve. Les cantons s'opposaient aux achats et au recrutement, tandis que les plus modestes prétentions du général n'étaient approuvées que dans une très faible mesure par le Conseil fédéral, quand ce dernier daignait les prendre en considération. L'état-major général n'existait pas en fait. Plans de concentration, organisation des services des chemins de fer, territoriaux et des étapes, tout manquait. Cadres et hommes insuffisamment instruits, cependant pleins de bonne volonté, mais sans véritable esprit militaire. Par exemple, la 8me brigade se fatigue du service de frontière — au bout de six semaines elle exige son licenciement. Le général la voit, se convainc de son état d'esprit et se hâte de lui donner satisfaction. Le bataillon 23 a reçu l'ordre de prendre ses quartiers un soir à Noirmont et les Bois, pendant la marche de retour à travers le Jura couvert de neige ; il se débande et va passer, en grande partie, la nuit à la Chaux-de-Fonds, où les cantonnements sont plus agréables... C'est en vérité plutôt à sa chance qu'à son

mérite que la Suisse est redevable d'avoir échappé à la guerre franco-allemande.

Le général Herzog, dans son rapport d'ensemble sur la mobilisation de 1870-71, proposa comme absolument indispensables : la centralisation complète de l'instruction, des cours annuels pour l'élite, des exercices bisannuels pour la landwehr, l'organisation de corps d'armée, des manœuvres en campagne pour toutes les grandes unités. Et il concluait de la sorte : « Si le peuple suisse ne veut pas faire ces sacrifices, il nous deviendra de plus en plus impossible, malgré tout le patriotisme voulu, de concourir avec les armées permanentes ». Graves paroles, que beaucoup d'entre nous devraient encore méditer aujourd'hui.

Malheureusement, comme il arrive trop souvent dans les démocraties, le peuple ne voulut consentir qu'à la moitié de ces sacrifices. La *Constitution de 1874* marque néanmoins de nouveaux progrès. Elle rend possible un travail méthodique grâce auquel nous avons pu créer un instrument de guerre, sinon parfait, du moins suffisant. La durée des écoles de recrue et des cours de répétition fut augmentée. L'élite fut astreinte tous les deux ans à des exercices, la cavalerie tous les ans, la landwehr tous les quatre ans. De 1847 à 1907, on créa successivement : l'école de guerre de Zurich, les corps d'armée, le landsturm qui n'existait auparavant que sur le papier, les forteresses du Saint-Gothard et de Saint-Maurice, dont la première idée revient à l'ancien état-major. Mais si les constitutions de 1848 et de 1874 ont créé l'armée fédérale, la *loi de 1907* et la réorganisation militaire qui la suivirent ont créé l'armée suisse. La loi de 1907, on peut le dire, a eu pour cause l'inquiétude générale à la veille de la guerre européenne. Elle

marque un progrès important : l'augmentation des écoles de recrues, et surtout les cours de répétition annuels pour toute l'élite. La réorganisation militaire a réparti l'armée en six divisions, elle a créé les brigades de montagne, amélioré et complété les services d'arrière. Elle n'était point terminée lorsque, au mois d'août 1914, pour la première fois, l'armée suisse a été mobilisée tout entière.

* * *

L'histoire de notre armée si intimement liée à celle de notre peuple, — car l'armée, chez nous, c'est le peuple même, — est loin d'être achevée. L'armée, elle aussi, est en perpétuel devenir. Sans doute, tout n'est pas parfait ; mais, n'est-ce point une raison pour perfectionner au lieu d'affaiblir? Il semble qu'aux yeux de certaines gens sans indulgence, il faille exiger de l'armée et de ses chefs l'infaillibilité, l'impeccabilité. Qu'il y ait eu, qu'il y ait encore des maladresses, des erreurs, de graves manquements au devoir militaire, ce n'est que trop vrai. Mais, quoi qu'il arrive et quoi qu'il puisse advenir encore, n'oublions jamais ceci : que l'armée au moment du danger reste en définitive, pour un peuple, la suprême raison d'espérer, l'*ultima ratio rerum*. C'est l'enseignement de notre histoire. Par conséquent, c'est presque une trahison que d'affaiblir la confiance que l'armée doit avoir en elle-même et le prestige dont elle doit jouir au dehors. Or, jusqu'à présent, et nous pourrions citer de multiples témoignages, notre armée a joui à l'étranger d'un prestige qui fait la moitié de sa force.

En tout cas, s'il faut blâmer et punir les fautes, il y aurait de l'ingratitude et de l'injustice à oublier tout ce qui a été fait, à renier ou méconnaître les hommes qui ont été les constructeurs et les éducateurs.

Enfin, parce qu'il y a du mécontentement et de la lassitude, ce serait une autre erreur que de vouloir, après la guerre, sous prétexte d'alléger les charges militaires, se refuser aux progrès et aux réformes nécesssaires. Sans doute, on marche à une réorganisation du système militaire dans l'Europe entière : demain, nous aurons peut-être partout des milices encadrées par des gens de métier ; demain, nous n'aurons certainement pas le désarmement. Et, quant à nous, pourrons-nous espérer encore qu'il nous sera loisible, à l'abri d'une neutralité que, même reconnue par la Société des Nations, les conditions économiques et politiques de l'Europe nouvelle rendront bien difficile, de vivre comme autrefois en dehors de la vie européenne?

Quoi qu'il en soit et qu'il advienne,—c'est une question d'être ou de ne pas être—il faut que notre patrie maintienne intangibles, non seulement la *nature de son armée*, mais encore le *principe* sur lequel elle repose.

II

Le principe de l'armée : la Discipline.

Nous avons vu jusqu'à présent en quoi consiste la *nature* de l'armée suisse, c'est-à-dire son caractère propre, sa structure intime déterminée par notre terre et notre histoire. Nous allons maintenant nous occuper de son *principe*, c'est-à-dire de la force intérieure qui seule la rend capable de remplir sa fonction.

Cette force intérieure se résume en un seul mot : *discipline*.

*
* *

On a beaucoup parlé chez nous, à tort et à travers, de la discipline et de ses méthodes, en particulier du *drill*. Car tout le monde se croit plus ou moins compétent en trois choses : l'art, la politique et l'armée. Pour ce qui regarde cette dernière, l'intérêt qu'on ne cesse de lui porter est réjouissant, car il prouve la popularité de notre milice dont l'existence repose avant tout sur la bonne volonté des citoyens, collectivement et individuellement. D'autre part, il y a très grand danger à répandre des opinions formées un peu au hasard et qui méconnaissent complètement le côté technique, la *science militaire expérimentale*.

Nous allons tâcher de revenir, encore une fois, aux bases fondamentales.

* * *

La base fondamentale de la discipline, c'est dans la loi morale, la loi chrétienne qu'on la retrouve. Elle-même est d'accord avec la loi naturelle : quand, par exemple, un officier punit un soldat ivre, il ne fait que seconder la nature qui réprime l'ivresse et qui la corrige par le malaise, par la souffrance, comme pour tout excès contraire à l'ordre de la vie.

De même que la société humaine doit être ordonnée vers sa fin suprême, de même la société militaire, l'armée, doit être ordonnée vers sa fin particulière, qui est la défense d'une société déterminée : la *nation*. Les devoirs fondamentaux du soldat sont au nombre de trois : la *fidélité à la patrie*, le *respect pour les chefs*, la *discipline dans le service*. Ces trois devoirs procèdent du grand principe chrétien de la charité qui oblige le soldat envers sa patrie, ses chefs et ses cama-

rades, et qui l'oblige jusqu'au sacrifice de sa vie, en ne tenant compte de soi ni de ses biens, ni de sa famille.

Quant à la discipline, elle doit posséder deux caractères moraux qu'il faut préciser : être *intelligente* de la part des chefs ; avoir pour essence, chez le soldat qui lui est soumis, le *courage.*

Le *courage* se montre surtout dans le danger de mort pendant la guerre. Car, en dehors de la guerre, les autres dangers de mort qui nous menacent sont des effets du hasard, indépendants de notre volonté, tandis que le danger de mort durant la guerre, nous l'acceptons spontanément, nous nous y exposons volontairement, nous le recherchons même pour le bien souverain de notre patrie. *Ainsi, le courage militaire est la plus haute expression de la force morale.* C'est une vertu supérieure à la plupart des autres vertus,—à la continence ou à la tempérance,— car ces vertus sont toujours plus ou moins égoïstes, tandis que le courage militaire se sacrifie et s'oublie.

Toutefois, ce courage lui-même doit être subordonné à la *justice.* En effet, la justice lui est supérieure en noblesse et en universalité, puisque la justice est souveraine éternellement, en temps de guerre comme en temps de paix.

Mais la nature intime du courage militaire est elle-même soumise à deux lois :

Le courage militaire doit émaner d'une vertu véritable, *acquise par une longue discipline et par l'éducation de soi-même.* Il ne doit s'agir en aucune façon d'un élan passager. On peut, en effet, montrer du courage, soit par ignorance du péril, soit par entraînement sportif et goût d'aventure, soit par un accès de colère, soit enfin pour un profit passager ou par un point d'honneur. Ce n'est pas en cela que consiste

le courage militaire qui doit se révéler dans toutes les occasions avec une égale force. Le courage militaire se définit donc moins par la bravoure que par l'*endurance*. Or, l'endurance ne peut s'acquérir que par l'exercice, l'éducation, l'obéissance,—autrement dit la *discipline*.

Vous croyez peut-être que je résume ici quelque général, quelque écrivain militaire ; détrompez-vous : je résume saint Thomas d'Aquin.

*
* *

Nous avons donc montré dans la discipline une conséquence de la morale. C'est déjà réduire à néant la théorie fameuse de la « discipline librement consentie » au sujet de laquelle, il faut citer ce passage extrait d'un livre admirable, *Vaincre*, dont l'auteur, un grand soldat français, le lieutenant-colonel Montaigne, a été tué à l'ennemi durant la guerre :

« *La discipline volontaire, l'obéissance consentie : ce sont des formules impies !* Le caractère du devoir moral, c'est d'être impératif. Et la discipline échapperait à ce caractère d'impérativité? Quelle aberration ! Il n'y a qu'une formule, parce qu'il n'y a qu'une vérité : *il faut que l'obéissance soit !*

« L'officier est le père, oui, mais le père antique, qui aime, juge et châtie. Il n'y a pas d'autorité sans respect, il n'y a pas de respect sans crainte...

« Ai-je besoin, conclut-il, d'ajouter que, si la discipline doit être respectée, c'est surtout dans une démocratie, où l'ordre est une émanation de la volonté nationale, et que, si la discipline doit être forte, c'est surtout dans une démocratie, où l'esprit populaire, esprit de liberté, tend à licence ? »

La discipline, c'est donc la forme militaire de l'obéissance. Une armée, en effet, n'existe pas sans l'obéissance, sans le principe d'autorité, le sentiment du devoir, et ce sentiment de l'honneur que Vigny, dans une page célèbre de *Grandeur et Servitude militaires*, appelle « la conscience exaltée ».

Citons ici notre *règlement de service* dans lequel, d'ailleurs, on retrouve des phrases essentielles qui se répètent de règlement en règlement, jusqu'au XVIIme siècle :

« L'armée fédérale a la haute mission de défendre l'Etat et le pays contre toute agression, qu'elle vienne d'ennemis du dehors ou d'ennemis du dedans.

« Le sentiment du devoir et de l'honneur sont les bases de la discipline ; la discipline se manifeste par la fidélité au devoir, l'obéissance absolue, ainsi que par une conduite correcte à tous les instants du service.

« La fidélité au devoir a sa source dans l'amour de la patrie ; elle pousse le soldat à consacrer toutes ses forces et même sa vie à l'accomplissement de sa tâche. Elle lui inspire un courage et une persévérance qui ne se démentent jamais, même au milieu des plus grands dangers et des plus dures fatigues de la guerre.

« L'obéissance absolue (subordination) consiste dans une soumission sans réserve de sa propre volonté à la volonté du chef. Elle se manifeste par l'observation consciencieuse des prescriptions du service et par une exécution ponctuelle des ordres reçus.

« Lorsque la discipline est absente, le courage et même la bravoure manquent leur but. La discipline donne au soldat la force de réprimer avec une ferme volonté toutes les exigences personnelles dont l'intérêt militaire ne permet

pas la satisfaction ; elle est le ciment qui seul préserve une armée de la décomposition et de la honte. »

La discipline existe, — et non pas une discipline allemande ou française, mais la discipline tout court, de tous les pays, de tous les temps, de toutes les armées sans exception, sauf celles qui se font battre par leur faute.

*
* *

Une armée vaut par sa discipline. Mais, pour apprécier une armée, pour savoir ce qui lui est nécessaire, il y a un critère qu'il faut appliquer toujours : *se la représenter sur le champ de bataille.* Ce qui lui est nécessaire, c'est ce qui donne la victoire, et non pas ce qui plaît au public, ce qui est agréable en temps de paix.

Or, sur le champ de bataille, il n'y a plus de « discipline consentie », d'« armée démocratique », de « soldats-citoyens», de milices. Notre adversaire ne se demandera jamais si nous sommes des soldats de métier ou des miliciens, sauf pour profiter de sa supériorité à lui et pour nous battre plus facilement.

Une armée doit avant tout être *militaire* — ou n'être pas : vérité de la Palisse ; sans doute, mais il y a, chez nous, des gens auxquels une garde nationale ferait si plaisir !

Une armée doit être capable de remporter la victoire, car une armée vaincue, c'est un pays envahi, un peuple ruiné, une nation qui disparaît.

Or, la préparation à la victoire, la préparation à la guerre ne peut se faire qu'en temps de paix.

Si nous devions être entraînés dans une guerre, ce serait la première rencontre qui déciderait du sort de notre pays : faisons tout dès maintenant pour qu'elle nous soit favorable.

Tenir, les armées improvisées en sont incapables. Nous en avons un exemple dans les premières armées de la Révolution, auxquelles certains littérateurs voudraient comparer celles de la France actuelle. Elles ne furent que des bandes tumultueuses et pillardes qui massacraient leurs officiers, criaient à la trahison pour fuir sans combattre (Tournay, Mons, Quiévrain, Namur, Longwy, Verdun, etc.), jusqu'au moment où ces volontaires de la République furent mélangés aux soldats disciplinés de l'ancienne armée royale, de vrais soldats dont l'exemple fut salutaire. On a nommé cette opération l'amalgame. Elle mit fin à l'anarchie et prépara la formation des demi-brigades victorieuses de Bonaparte.

* * *

Donc représentons-nous l'état d'esprit d'une troupe, d'un soldat en face de l'ennemi.

Nous lisons dans la *Gazette de Lausanne* du 28 octobre 1915 :

« Lorsqu'on demande aux soldats dans quel état psychologique ils se trouvent au moment d'une attaque, ils vous répondent unanimement : « On est comme ivre de fureur et d'angoisse, on ne fait plus que les *gestes appris*, les gestes nécessaires, presque inconsciemment, *par la force de l'habitude et de la discipline qui sont plus forts que les instincts.* »

Il faut insister sur cette réponse de soldat : les gestes que la discipline impose. Toute la préparation du soldat doit se faire pour ce moment : de là, donc, le drill ; de là cet *automatisme* contre lequel beaucoup protestent, sans savoir exactement de quoi il s'agit. Citons ici le maréchal

Joffre, rapportant devant la Chambre des Députés durant la discussion sur la loi de trois ans, en juillet 1913 : « L'empreinte de la discipline *doit* être assez profonde pour que, en toutes circonstances, au milieu même des péripéties émouvantes du combat, chacun trouve en quelque sorte *dans le seul jeu de ses réflexes*, les moyens d'agir. »

Voici encore ce que dit le commandant de Grandmaison, dans un livre classique sur le dressage de l'infanterie :

« Le dressage ne peut être produit que par une répétition des mêmes actes, assez fréquente pour que l'association entre le commandement ou la suggestion et le mouvement qui doit en être la conséquence se fasse dans l'inconscient, sans l'intervention de la réflexion. »

Enfin, le colonel-divisionnaire Secrétan :

«Le drill» est une gymnastique physique et morale ; on ne veut pas par là briser la volonté des hommes ; on fait au contraire appel à toute leur énergie, mais en exigeant qu'ils subordonnent, pendant ces exercices, leur volonté à celle de l'ensemble exprimée par le commandement du chef.»

En effet, il faut, dans la bataille, que le chef soit maître à la fois du *soldat* et de la *troupe*. Le soldat, lui, a, comme tout homme, la peur physique, instinctive de la mort : il s'agit de dominer cette crainte par une autre terreur plus grande : celle de la honte, du châtiment. Il est, en outre, nécessaire que, par la discipline du rang, faite d'exactitude et de précision, la troupe ait la cohésion nécessaire. *En effet, ce n'est pas l'individu, le soldat, qui remporte la victoire : c'est la troupe.*

En cela, durant la guerre, a consisté une supériorité des Allemands sur les Français. Nous en avons un témoignage, celui du général Cherfils, dans l'*Echo de Paris* du 22 novembre 1915 :

« Il importe au plus haut point, écrit le général Cherfils à l'*Echo de Paris*, que les attaques d'infanterie soient montées en profondeur, avec des fronts étroits, afin que chaque unité ait, derrière elle, des renforts et des réserves capables d'appuyer son succès et de le porter plus loin jusqu'à la brêche. Et je ne parle pas des armées de réserve qui, la brêche faite, entrent en action pour compléter la victoire, je parle des corps d'armée de première ligne. C'est au retard des renforts et à l'insuffisance des réserves que sont dus souvent les reculs des vagues victorieuses qui poussent jusqu'à Somme-Py ou à Ripont. Mais on découvre aussi à ces reculs meurtriers une autre cause profonde qu'il faut avoir le courage d'envisager. Ce ne sera pas une révélation pour l'ennemi. Le *Berliner Tagblall*, en parlant de notre offensive de Champagne, écrivait cette observation trop juste : « On ne peut demander une offensive semblable qu'à une troupe d'élite et tout à fait en mains, ce qui n'est pas le cas de celles qui combattent contre nous sur le front occidental. »

« Nos soldats sont des guerriers incomparables, d'une bravoure magnifique ; mais la victoire obtenue, l'effort donné et l'élan arrêté, ils échappent trop facilement à leurs chefs. Les nettoyeurs de tranchées, pendant que les groupes d'assaut poursuivent leur course sans s'arrêter, s'attardent à leur besogne plus que de raison et sans hâte de rejoindre. Chacun suit à sa guise.

« Alors sur une crête lointaine, si des unités décimées, les chefs démolis, sont plus ou moins mélangées et s'arrêtent, attendant un renfort tardif ; si, sourdes aux ordres, elles ne se remettent pas en ordre, en main, obéissantes, disciplinées pour tout dire en un seul mot ; si elles dédaignent de creuser une tranchée et de s'accrocher au sol, elles

peuvent être à la merci d'une surprise. Il arriverait que cette troupe de héros, sans lien tactique et sans ordre, fut mise en émoi par deux sections ennemies progressant tout à coup en face et ramenées en bourrasque, *en panique, à travers plusieurs kilomètres. Elle peut perdre en une minute tout le terrain qu'elle a conquis et y laisser la moitié de son monde.*

« Notre poilu, notre grenadier d'aujourd'hui est un héros, un guerrier admirable ; *mais il est trop indépendant* ; il n'est *pas suffisamment soldat*, c'est-à-dire l'homme discipliné qui, joint à ses voisins par les liens hiérarchiques de la soumission, forme les unités ordonnées et fortes. L'Allemand, au contraire, n'est pas guerrier. Il est individuellement très inférieur au Français ; mais il est soldat. Il a la discipline dans les réflexes de tout son être. C'est là sa force essentielle. Nous avons un peu oublié ce premier précepte de notre catéchisme militaire : « La discipline faisant la force principale des armées, il importe que tout supérieur obtienne de ses subordonnés obéissance entière et une soumission de tous les instants. Il nous faut le rapprendre. »

* * *

Ce que nous venons d'exposer, ce sont les principes immuables de toute armée. Ce sont, en particulier, les principes de l'armée française. L'armée française ! Certains journalistes, certains littérateurs en ont composé, popularisé une image bien fausse contre laquelle, depuis longtemps, les vrais soldats français protestent. C'est l'image du poilu débraillé, chapardeur, batailleur, la pipe à la bouche, qui ne salue pas ses officiers, qui leur désobéit à l'occasion, qui ne claque jamais des talons, qui ne s'annonce ja-

mais à haute voix, qui discute les ordres —, et qui pourtant, grâce à son entrain endiablé, à son héroïsme, remporte victoire sur victoire. On vient d'entendre ce que le général Cherfils pense de ce genre de soldats, qu'on veut parfois nous imposer comme modèle. C'est le type de Gaspard ; mais il faut à un Gaspard un chef comme le capitaine Puche, qui est minutieux, tàtillon, qui ne supporte pas les taches sur les uniformes, ni la rouille dans les fusils, qui ne tape point sur le ventre de ses subordonnés et qui, sous les obus, leur fait faire des maniements d'armes. Déjà en 1912, M. André Gavet, dans son traité sur l'*Art de commander*, proteste contre ces types d'officiers « agréables et faciles qui s'étalent dans la littérature contemporaine ». « L'officier bon garçon, le subalterne bon gros chien, cela est archifaux, » s'écrie-t-il !

En effet, les rares troupes françaises qui en 1914 et au début de la bataille de Verdun, défaillirent, étaient précisément celles où régnait le système du « bon garçonnisme » et de la « discipline consentie » que certains voudraient instaurer chez nous. On nous ramènerait ainsi à l'état où se trouvait la défense nationale chez nos voisins après l'affaire Dreyfus : le moment est mal choisi, en vérité. Imitons ce qui se fait en France, d'accord. Mais par quel travail l'armée française est-elle parvenue à la victoire? par le renforcement de la discipline.

Prenons par exemple, l'*Etude sur l'attaque dans la période actuelle de la guerre* par le capitaine André Lafarque. C'est une grosse brochure que le haut commandement a fait distribuer dans toute l'armée française [1]. Qu'y lit-on?

[1] Paris, Plon-Nourrit, 1916.

ceci : « Marche de la ligne d'attaque. Chaque échelon sort successivement d'un seul bond et part au pas *(si l'on pouvait même au pas cadencé)*. » Ceci encore, sur l'alignement : « Marcher alignés est un point capital dont il faut avoir vécu l'importance dans les minutes tragiques pour sentir combien son influence est prodigieuse. D'ailleurs, l'alignement est vieux comme la guerre. L'alignement tient chacun à sa place, entraîne les hésitants, retient les fougueux et donne à chacun la sensation chaude et irrésistible de la confiance mutuelle. A Neuville, nous marchâmes tout d'abord au pas, puis au petit pas de gymnastique, *alignés comme à la parade*[1]. » Et comme entraînement et préparation à la bataille ? « Renforcer la cohésion *en rétablissant une exacte discipline*, difficile à obtenir dans les tranchées, *en exigeant ponctuellement les marques de respect*, *en surveillant strictement la tenue*. Tous ces détails ont une *importance capitale* ; rien n'est plus démoralisant pour le soldat que de voir autour de lui ses camarades mal tenus, négligents dans leur service... »

* * *

D'ailleurs, autant ce serait une erreur que de vouloir transformer notre armée en une seconde garde prussienne,

[1] Cf. S. Lausanne, *Feuilles de route d'un mobilisé*, Paris-Lausanne, Payot, 1916 : « Des témoins ont raconté que, lors des hécatombes de l'Yser, on avait vu des bataillons en masse d'Allemands charger au pas de parade, et cela a paru risible à d'aucuns. Eh ! non, ce n'est pas risible. Moyen vieux comme la guerre et comme les armées. Car, à l'assaut plus qu'à la revue, il faut un *ordre magnifique, une cohésion de fer...* Et cette ordonnance, cet alignement, *seule la discipline* les donne. »

autant ce serait une erreur encore que de vouloir la transformer en régiments de poilus. Nos traditions militaires à nous diffèrent profondément des traditions allemandes et françaises, comme notre histoire ne se confond point avec l'histoire de France, comme notre terre est un domaine à limites précises.

C'est dire que, si nous devons nécessairement étudier l'étranger, profiter de ses enseignements, de ses expériences et de ses découvertes, — surtout quand c'est l'étranger qui a fait la guerre, — il n'en faut pas conclure que nous devions l'imiter, le copier servilement. Il est certain que nous devons surtout étudier les armées qui ont poussé l'art de la guerre le plus près de la perfection, et non point seulement celles qui nous sont le plus sympathiques, puisqu'il s'agit, encore une fois, de problèmes techniques. Mais évitons l'erreur d'aller plus loin [1], — *le danger de voir peu à peu se transformer notre intérêt technique, notre admiration professionnelle, en sympathies politiques.* Quelques-uns, — surtout parmi les officiers d'état-major et les instructeurs, — semblent avoir glissé sur cette pente.

Notre armée, elle aussi, a besoin d'être nationalisée davantage. Mais ne confondons jamais, comme tant le font, cette nationalisation avec affaiblissement de la discipline. Rendre toujours plus suisse notre armée, c'est la renforcer et non l'affaiblir : l'armée suisse sera véritablement l'armée suisse, le jour où elle se montrera capable de repousser victorieusement tout envahisseur.

Ce jour est-il arrivé? Nous n'en savons rien, mais, quand on compare les progrès réalisés depuis la mobilisa-

---

[1] Et puis, naturellement, ne soyons pas exclusifs.

tion avec ce que notre armée était auparavant, on ne peut manquer d'avoir confiance. N'oublions pas à quels chefs ces progrès sont dus : il serait encore une fois, d'une ingratitude féroce de ne voir que les erreurs commises, de ne juger que d'après ces erreurs.

Rendre toujours plus suisse notre armée, c'est ne pas lui refuser les moyens qui lui sont nécessaires pour défendre efficacement le pays ; c'est organiser le service de telle sorte qu'on puisse former des soldats avec plus de précision, moins d'énervement, moins de hâte, en évitant le surmenage ; qu'on puisse travailler surtout à leur préparation morale et à leur éducation nationale. Car l'armée suisse, qui revêt tous les Suisses du même uniforme, doit avant tout former les Suisses : « *Bien que l'objectif apparent de l'instruction de la recrue soit sa préparation militaire, on aura toujours à l'esprit que le but final doit être, avant tout, une éducation morale qui fasse de lui un homme auquel on peut se fier en toutes circonstances,* » dit le général Wille, dans ses remarquables *Principes pour l'instruction des Recrues*, édictés le 18 février 1915.

Rendre toujours plus suisse notre armée, c'est lui donner des officiers qui, eux aussi, ne soient point seulement préparés professionnellement, mais aussi moralement. La plupart des griefs qu'on peut avoir contre certains officiers vient du manque d'éducation nationale, parfois d'éducation tout court—éducation que tout Suisse devrait recevoir dans son foyer, à l'école,—et l'on ne saurait en rendre l'armée responsable. Mais il subsiste bien des lacunes dans leur préparation militaire. Nos officiers ont parfois besoin de caractère, et je veux citer encore ici M. André Gavet :

« Le caractère est un élément essentiel de l'aptitude au

commandement. — Il n'a toutefois qu'une valeur douteuse quand le dévouement au bien public manque. Il constitue une force d'action bienfaisante ou malfaisante, suivant la direction dans laquelle elle s'exerce. Un homme ambitieux, aussi indifférent au devoir qu'attaché à l'intérêt, est dans l'armée un terrible agent de destruction, lorsqu'il a la puissance que donne le caractère. Armé des pouvoirs de son grade, il fausse tout dans son unité, pour approprier tout au service de ses intérêts. La vigueur et la persistance de sa volonté le mettent à même de poursuivre énergiquement ses desseins, en brisant ou en faisant dévier les forces saines de l'organisme. »

On doit souhaiter vivement aussi qu'on développe davantage l'esprit de corps, qui est chez nous l'esprit de canton, en accordant à nos régiments des signes distinctifs, plus de variété, plus de gaieté dans les uniformes, plus de « panache ». Pourquoi, par exemple, au lieu de numéroter les régiments, ne pas leur donner des noms : régiment de Fribourg, régiment de Genève ? Pourquoi ne pas inscrire sur nos drapeaux les noms et les dates de nos grandes batailles : l'Escalade pour les bataillons genevois ; Morat, Grandson, Laupen, Neuenegg pour ceux de Berne et de Fribourg ; Sempach, Morgarten pour ceux des Petits Cantons? Il est nécessaire que, de plus en plus, notre armée se sente l'héritière et la continuatrice de toutes les autres armées suisses, de tous les héros qui l'ont précédée. C'est ainsi que, dans un organisme où la centralisation est plus nécessaire qu'ailleurs, on pourra contrebalancer cette centralisation, même en mettant en œuvre toutes les énergies du fédéralisme.

Enfin, — nous conclurons par là, — nous n'aurons une

armée vraiment suisse, vraiment forte, que si le peuple suisse lui-même veut rester *suisse et fort*. Ce n'est pas tant dans l'armée que résident les causes profondes du malaise dont nous souffrons, que dans le peuple lui-même. *Or, un peuple est toujours en grande partie responsable de son sort.* Rien, en définitive, ne manifeste mieux sa volonté de vivre indépendant, que le souci qu'il apporte à sa défense nationale, que l'intérêt qu'il voue à son armée.

L'ÉVOLUTION DES ARTS EN SUISSE [1]

L'histoire politique d'un peuple manifeste surtout une *volonté ;* son histoire intellectuelle, littéraire, manifeste surtout un *esprit ;* celle des arts, en revanche, une sensibilité, un *tempérament.*

Prévenons-en ici le lecteur : tout le premier, nous nous rendons compte de ce qu'il y a d'absolu et théorique dans cette formule. Nous l'employons, avec les restrictions indispensables, pour un simple motif d'ordre et de clarté. Nous l'employons enfin pour l'appliquer à l'évolution des arts dans notre pays, la Suisse.

On ne saurait nier l'unité de notre évolution politique : l'histoire suisse est aussi claire et homogène qu'histoire peut l'être. Rappelons encore ce qui nous semble être la loi de son évolution. L'histoire suisse donc peut être divisée en trois grandes périodes durant lesquelles un état social, un régime politique se forme, se développe et s'use, et cette usure amène une crise : *période héroïque* et *crise de la Réforme, période patricienne* et *crise de la Révolution,* enfin *période démocratique.* Même s'il n'y a point de littérature suisse puisqu'il n'y a point de langue suisse, on peut écrire l'histoire littéraire, l'histoire intellectuelle de notre nation, afin d'y retrouver l'esprit suisse : époque des chants de guerre, des

---

[1] Etude parue dans la *Bibliothèque universelle et revue suisse,* vol. LXXI, 1913.

chroniqueurs et de la poésie bourgeoise ; humanisme, Réforme, le XVIIIme siècle ; la Restauration, tels sont les principaux moments. Est-il maintenant possible d'esquisser les grandes lignes de notre évolution esthétique, et de trouver entre notre histoire politique, celle de nos lettres et celle de nos arts, un certain parallélisme? C'est ce que nous voudrions tenter de démontrer succinctement, superficiellement si l'on veut, dans les pages qui vont suivre.

Nous attachons à cette démonstration une certaine importance : l'histoire politique n'est qu'une surface. Pour que la volonté agisse, pour qu'elle soit autre chose qu'un instinct brutal, il faut qu'une âme l'éclaire et qu'un esprit la guide. Or, si la Suisse est une nation complète, si elle possède une âme, l'art, encore plus fidèlement que les lettres, — puisque l'art est le seul témoin qui ne mente jamais, — nous le révélera.

I

Mais y a-t-il un art suisse, comme il existe un art français, un art allemand, un art italien? Il faut avoir la franchise de répondre non. Les monuments et les œuvres qui se trouvent dans notre pays se rattachent à de plus vastes ensembles : la Suisse romande est, en grande partie, une province de l'art français, savoyard, bourguignon ; la Suisse alémannique, une province de l'art allemand, rhénan et souabe ; le Tessin prolonge la Lombardie, les Grisons prolongent le Tyrol. Dans les hautes vallées on rencontre des formes architecturales et décoratives que l'on classe volontiers sous le titre d'« art alpestre », mais cet art alpestre dépasse nos frontières comme les dépassent les Alpes mêmes. Dans le sens absolu du terme un art suisse n'existe donc pas.

Toutefois, ne l'oublions point, on n'enferme ni l'art, ni la vie dont il est le miroir, dans une formule mathématique. Il faut tenir compte de toutes les influences, de tous les rapports, de toutes les nuances, de toutes les impressions. Et puis, ce qui nous importe, ce n'est pas tant de savoir s'il est un art suisse, que si les œuvres et les monuments dispersés sur notre territoire contiennent une part de notre esprit et de notre âme, révèlent un tempérament, des caractères particuliers, ont vraiment pour nous, en un mot, comme nous le disions tout à l'heure, la valeur d'un témoignage sincère et fidèle. En ce sens, on le peut affirmer dès maintenant, oui, il existe un art suisse.

D'abord cet art se forme et se libère des influences extérieures, à mesure que la nation se forme et se libère elle-même : nous le voyons, et dans le développement superbe du XVme et du XVIme siècle, malheureusement brisé net par la Réforme,— et par la peinture contemporaine. Il y a des arts spécifiquement suisses et dont on ne saurait découvrir ailleurs les équivalents ; il y a certains artistes, certaines individualités exceptionnellement fortes, qui n'appartiennent qu'à nous : un Manuel Deutsch, un Hodler par exemple. Ensuite, dans notre pays même, quelques régions ou villes ne peuvent se rattacher que malaisément et d'une façon très indirecte aux « vastes ensembles » : Fribourg, les Petits Cantons, Berne (remarquons-le en passant, ce sont les villes et les régions du centre, ce qu'il y a de plus suisse en Suisse). La plupart de nos cités helvétiques ont d'ailleurs une physionomie à elles : Estavayer, Nyon, Orbe, Fribourg, Saint-Ursanne, cités romandes ; Morat, Berne, Soleure, Aarau, Lucerne, Schaffhouse, Stein am Rhein, Wyl, cités alémanniques, ne peuvent se séparer les unes des autres.

Allons plus loin : quels que soient leur style et leur forme, et nous dirions leur race, toutes les œuvres d'art situées en Suisse ou créées par des Suisses, et cela même avant que la Suisse politiquement existât, ont des caractères communs. Ce sont, surtout aux origines, des caractères purement négatifs, si l'on veut : des maladresses, des pauvretés, des insuffisances, des déformations. Ceci est visible dans l'architecture religieuse à l'époque romane : que le modèle choisi soit bourguignon, lombard ou rhénan, l'imitation ou la transposition révèle un pays pauvre et rustique, à l'écart des grandes routes de l'art, un peuple un peu arriéré, pas très riche, dont le tempérament est resté rude et barbare ; elle révèle cependant aussi des préférences, des goûts, des instincts. Plus tard, par exemple, dès qu'il commencera de dessiner ou de peindre, le Suisse manifestera, et ce sera l'une de ses originalités, un sentiment souvent exquis de la nature, et d'une certaine nature, — lacs et montagnes. Il manifestera également un sens pratique qui sera toujours déterminant dans le choix des formes. Par la force même des choses, et la loi du sol, il emploiera toujours certaines matières : il y aurait à étudier par exemple, l'«architecture de la molasse » et, en général, l'influence des matériaux et du climat sur les formes et les techniques en Suisse ; on y apercevrait nettement de quelle manière la sculpture sur bois a influencé la sculpture sur pierre. Enfin, et déjà l'histoire politique nous renseigne là-dessus, la Suisse a passé brusquement et presque sans transition du moyen âge aux temps modernes ; il n'y a point, à proprement parler, chez nous de Renaissance, —encore moins qu'en Allemagne,— et le vieux fond gothique ou roman, jamais éliminé, se retrouve toujours : le roman subsiste dans

les Grisons, le gothique subsiste à Fribourg, dans l'architecture, jusqu'au XVIIme et même jusqu'au XVIIIme siècle. La survivance des formes, dont il ne faudrait point d'ailleurs exagérer l'importance, témoigne du caractère traditionnel et conservateur de notre peuple.

L'art en Suisse exprime donc bien, à la fois, la diversité et l'unité de notre pays. Aucun trait d'union ne relie, semble-t-il, Schaffhouse à Genève. Genève est une cité latine dont l'art est tour à tour savoyard, bourguignon, français, avec des influences italiennes ; Schaffhouse est une ville allemande, une ville du Rhin. Mais vous passez de Schaffhouse à Genève sans heurts, insensiblement, par des dégradations successives. A Berne, vous vous sentez aussi proche de Genève que de Schaffhouse ; car si Berne est une capitale de langue allemande, ses arcades lui viennent d'Italie et ses maisons patriciennes, comme les châteaux patriciens de la campagne nuithonienne sont de style français. Moitié burgonde et moitié alémannique, Berne donc bien intermédiaire entre les deux parties de la Suisse. « Neuchâtel, me disait un ami au goût délicat, est en pierre jaune du Jura ce que Berne est en molasse grise du plateau. » Fribourg, lui, est situé à la frontière des langues : vous ne le sauriez pas que St-Nicolas, cette collégiale qui concilie des influences bourguignonnes et des influences souabes, ne manquerait point de vous l'apprendre. La maison vaudoise peut se définir : une maison savoyarde avec un large toit à la bernoise. Le Rathaus de Lucerne symbolise toute la route du Gothard : un palais florentin couvert, lui aussi, d'un toit alpestre et suisse. Le Tessin est tout italien, tout lombard : mais dans l'intérieur, le décor des maisons, parfois vous retrouvez l'influence des Waldstætten. Et de l'autre côté des

montagnes, dans ces mêmes Waldstætten dont les caractères méridionaux frappaient déjà Gœthe en 1797, toutes les chapelles ont des porches pareils à ceux de l'Ossola, du Val Maggia, de la Léventine. Les petits sanctuaires, dans la vallée romanche du Rhin montrent des fresques italiennes sur les murailles et des retables allemands sur les autels ; la maison grisonne est d'ailleurs, à peu près, une maison italienne meublée à l'allemande... Ainsi, partout il y a eu pénétration, échange d'influences : influences allemandes en Suisse latine, influences italiennes et françaises en Suisse allemande. De là, par conséquent, une indéniable unité dans une indéniable diversité.

II

A l'origine, et cela pour tous les peuples, l'histoire de l'art se confond avec les sciences naturelles, l'ethnographie, l'archéologie. De la préhistoire, — des découvertes faites au Schweizerbild près Schaffhouse, par exemple, — retenons que l'homme des cavernes, à l'époque quaternaire, a connu l'art de décorer avant l'art de bâtir, et qu'il était parfois un très grand artiste. Les lacustres et les Helvètes nous ont laissé les témoignages d'une civilisation relative. Les Romains ont construit chez nous, le long de leurs voies militaires, des villas, des thermes, des temples, des amphithéâtres ; Aventicum fut une capitale. Plus proches de nous déjà sont les barbares, en particulier ces Alémannes qui savaient égayer leurs demeures en bois sombre d'ornements peints, analogues à ceux qui décorent les façades de nos fermes et de nos chalets : il y a là le commencement d'une tradition décorative. Toutefois, nous ne posséderons point d'art complet et stable avant le christianisme, avant l'Eglise.

Avec le christianisme seulement commence l'évolution normale et logique de l'art en Suisse. Laissons de côté les divisions de manuel,— roman, gothique, renaissance,— puisqu'aussi bien elles ne seraient ici d'aucune utilité ; cherchons plutôt des divisions organiques correspondant, autant que possible, à l'ensemble de notre développement national.

Si nous voulions étudier systématiquement l'art, et dans les limites de la Suisse, et par rapport à la Suisse, nous nous arrêterions à une division en quatre périodes : la *période religieuse ;* la *période héroïque*, art à la fois militaire, municipal et bourgeois ; la *période patricienne*, durant laquelle l'influence française domine ; enfin, la *période moderne*, qui est essentiellement celle de la peinture. On aura sans doute remarqué que ces périodes, surtout les trois dernières, correspondent exactement à l'évolution de notre histoire politique, telle que nous l'avons esquissée dès les premières lignes de cette étude. Et maintenant, nous allons caractériser brièvement chacune d'elles.

*
* *

Jusqu'au moment où les républiques suisses arriveront à l'existence,— et encore faut-il tenir compte du fait que beaucoup d'entre elles la devront à des couvents ou à des évêques,— il n'est guère d'art sur notre territoire que pour l'Eglise et par l'Eglise. L'Helvétie était un pays pauvre, de climat rude, et à l'écart, et médiocrement peuplé. Jamais il ne s'y put constituer une puissance laïque et territoriale assez forte pour imposer sa domination, créer l'unité nationale et, issue elle-même du sol et de la race, en devenir l'éducatrice et l'âme. Ce rôle fut dévolu à l'Eglise : venue,

non pour détruire mais pour accomplir, elle a imposé, sinon l'unité nationale, du moins l'unité de foi et par conséquent d'inspiration ; elle a seule été capable d'amalgamer des éléments épars et divers ; elle a suscité, éduqué l'âme du peuple, elle l'a rendue capable de s'exprimer. Cette âme s'est exprimée d'abord gauchement, de façon rustique et barbare ; puis elle est parvenue à sa maturité, à une perfection au moins relative. Les monuments religieux de la Suisse ne se comparent que de loin aux grands monuments d'Italie, du Rhin et de l'Ile de France : comme le fait remarquer M. Rahn [1], les cathédrales de Fribourg-en-Brisgau et de Strasbourg, de Besançon et de Lyon, de Milan et de Côme, sont autour de notre pays, telles des bornes-frontières au delà desquelles on ne rencontre plus que des architectures secondaires.

L'art de la *période religieuse* ne possède, cela va sans dire, et par définition, aucun caractère national, aucune unité de style, étant, tour à tour, et suivant les régions, rhénan et souabe, bourguignon, lombard. On peut essayer toutefois de le considérer dans son ensemble et d'en systématiser l'évolution.

Nous avons tout d'abord une première *époque primitive :* l'époque *chrétienne-romaine,* dont il ne subsiste que des vestiges sans importance ; puis une seconde *époque primitive, chrétienne-barbare* ou plutôt *chrétienne-burgonde,* car ce n'est guère que chez les Burgondes que nous trouvons une organisation ecclésiastique stable : les « cités » ou diocèses du Valais, de Genève, des Helvètes ou d'Avenches-

[1] *Geschichte der bildenden Künste in der Schweiz.* Zurich 1876, page 245.

Lausanne ; or, qui dit « cité », diocèse, dit également basilique, mais sur ces basiliques nous n'avons que des renseignements peu nombreux et peu sûrs. L'art religieux ne sort de l'ombre et des langes qu'avec l'*époque de développement*, qu'on peut aussi nommer *franque* ou mieux *carolingienne.* Alors les œuvres apparaissent : les beaux reliquaires et les beaux vases du trésor de Saint-Maurice, par exemple ; mais le fait essentiel de cette époque, c'est la fondation de l'abbaye de Saint-Gall.

Saint-Gall : pour toute la vaste province des Alémannes, pour la Rhétie et les régions avoisinantes, le foyer actif de culture et de civilisation qui manque encore. Ce puissant monastère n'est point seulement alors une vaste architecture, une cité fermée, complète et qui se suffit à elle-même : il est en outre une école, école de musique, de peinture, de sculpture, école où l'on enseigne le *Trivium* et le *Quadrivium...* Les vases et les reliquaires de Saint-Maurice sont d'importation étrangère ; les fondateurs de Saint-Gall furent aussi des moines irlandais. Il fallait, en effet, que l'éducation des barbares, nos pères, se fît, et elle ne pouvait se faire que par l'influence directe des grandes civilisations qui nous entouraient alors. Comment, nous le voyons par les magnifiques manuscrits ornés de miniatures qui sont une des gloires de Saint-Gall : les premiers sont irlandais ; puis une série sans doute indigène, mais copiée ou tout au moins imitée des manuscrits irlandais ; plus tard seulement nous posséderons une « école de Saint-Gall » à qui nous devrons le psautier de Folchard et le *Psallerius aureus ;* enfin, dès le dixième siècle, se font sentir les influences de l'art byzantin, alors en pleine floraison ; mais, sous l'action de ces modèles, les enluminures de Saint-Gall

perdent leur originalité. D'ailleurs, les grands moines de Saint-Gall, les Ekkehart, les Notker et ce joyeux Tutilo qui cisela si bien l'ivoire (rappelons le diptyque qui porte son nom), étaient des indigènes, — des Rhètes ou des Alémannes.

Après l'époque de développement, nous avons celle de l'*épanouissement : l'époque romane* proprement dite. Alors notre territoire se couvre de petits sanctuaires. On peut les grouper, ils sont le prolongement des grandes écoles voisines. Nous avons les groupes qui se rattachent à l'école de Souabe et du Rhin : le *groupe rhénan* représenté par Muri, Peterhausen, l'église de Tous-les-Saints à Schaffhouse, etc. ; le *groupe de Saint-Gall :* Schænnis, Berschis ; celui du *Lac de Thoune*, —Scherzlingen, Amsoldingen, Wimmis, Einigen, Spiez, —auquel se rattachent, dans les montagnes, Meiringen, Rougemont ; enfin le *groupe canonical :* Beromunster, Schœnenwerd, Moutier-Grandval, Saint-Imier, parties romanes de Saint-Ursanne et de Neuchâtel. La plupart de ces églises alémanniques sont recouvertes de toits plats, tandis que la voûte ronde caractérise le groupe *roman-bourguignon* dont Payerne, Romainmôtier et Grandson demeurent les plus beau types. Dans le Valais, — Saint-Pierre de Clages, parties romanes de Valère, — des influences italiennes sont sensibles déjà. Le Tessin forme un groupe essentiellement lombard : Biasca, Saint-Nicolas à Giornico, Saint-Victor à Muralto. L'influence lombarde pénètre dans les Grisons, où les formes romanes, si bien adaptées au milieu, existeront jusqu'au delà du dix-septième siècle : mentionnons les parties romanes de Saint-Martin de Coire, Zillis, Klosters, Katzis, Munster, etc.

Avec l'architecture romane se développent d'abord la

peinture, représentée surtout par les fresques célèbres de Zillis ; puis la sculpture, à laquelle nous devons une série d'œuvres remarquables : ainsi le portail latéral de Saint-Ursanne avec ses chapiteaux et ses deux statues de la Vierge et du saint. En dehors de la sculpture et de la peinture, il faut mentionner une œuvre magnifique, malheureusement perdue pour la Suisse grâce à la sottise du gouvernement sans piété de Bâle-Campagne : le célèbre parement d'or, du onzième siècle, qui revêtait, pareil à la Pala d'Oro de Venise, le maître-autel, dans le munster de Bâle, et qui est aujourd'hui l'un des trésors de Cluny. A cette même époque, l'art de la miniature, en décadence à Saint-Gall, s'implante et fleurit dans les couvents d'Einsiedeln et surtout d'Engelberg où le moine Frowin enlumine sa bible célèbre.

A la fin de l'époque d'épanouissement s'élèvent, dans les principales cités du pays, des monuments de plus vaste envergure : le munster de Bâle, à partir de l'incendie qui, en 1185, détruisit un édifice plus ancien ; à Zurich, le Grossmunster, qui révèle encore certaines influences lombardes, et le Fraumunster, consacré en 1170. Dans ces trois édifices, le constructeur emploie déjà un système architectural plus compliqué : au toit plat, à la voûte ronde, se substitue la voûte d'arête, la voûte en arc brisé. C'est déjà une autre époque qui lentement évolue vers le gothique : l'*époque de transition*. Cette transition, on peut l'étudier dans des monuments plus anciens : à Saint-Ursanne, par exemple, la nef et le cloître sont gothiques ; seul, à l'ouest, un beau portail latéral est de style roman pur. A Romainmôtier, l'évolution est encore plus intéressante à suivre, parce qu'elle nous fait remonter plus haut : dans l'intérieur de

la basilique actuelle, on a découvert, en effet, les substructions d'un tout petit sanctuaire qui doit dater du septième ou même du sixième siècle, puis celles d'un autre sanctuaire, un peu plus grand, du huitième ; la basilique elle-même est, dans sa masse, du dixième siècle, avec un narthex du onzième ; un porche gothique y fut ajouté au treizième siècle et le chœur transformé au quatorzième et au quinzième. Malgré cela, Saint-Ursanne et Romainmôtier ont gardé une physionomie toute romane ; de même les deux munster zuricois et la cathédrale de Coire ; Bâle, en revanche, a pris un aspect gothique. Mais jusque vers 1250, nous assistons à des fluctuations entre les deux styles qui se juxtaposent et se confondent.

La sixième époque de la *période religieuse* est donc l'*époque golhique*. Nous la diviserons elle-même en trois étapes consécutives.

On peut dire que, dans nos pays, l'art gothique possède une origine monacale. De fait, ceux qui l'ont implanté chez nous sont des moines : Franciscains, Dominicains et surtout Bernardins de l'ordre de Cîteaux. L'ordre de Cîteaux succède à l'ordre de Cluny tombé en décadence. En 1098, l'abbé Robert de Saint-Michel de Tonnerre fonde, dans sa volonté de réforme, une nouvelle colonie à Molesmes ; la tentative ayant échoué, il se transporte avec quelques fidèles compagnons à Cîteaux. C'est à partir de Cîteaux qu'on peut établir la filiation des couvents cisterciens établis sur notre territoire : de Cîteaux en effet, sont issus les quatre grands monastères de Pontigny, la Ferté, Morimond, Clairvaux ; de Morimond est issu Bellevaux, près Besançon : de Bellevaux sortent Montheron dans le Pays de Vaud, et Lucelle dans l'évêché de Bâle ; Lucelle essaime

à son tour à Frienisberg (Berne), Saint-Urbain (Lucerne), Salem près d'Uberlingen (lac de Constance), et Salem enfin à Wettingen en Argovie. Clairvaux colonise Cherlieu en Bourgogne, et Bonmont, dans le pays de Vaud ; Cherlieu colonise à son tour Hautcrêt, et, près Fribourg, Hauterive ; puis Hauterive enfin « engendre » Cappel (Zurich). Tous ces monastères gothiques nous présentent des caractères communs : ils sont situés dans la solitude, au fond des vallées, près des eaux ; leurs églises ont des piliers simples, des nefs hautes et longues, des peintures en grisailles ; elles n'ont pas de crypte, elles sont donc désencombrées et claires ; le chœur est en général carré ; point de chapelles dans la déambulatoire ; l'ornement principal demeure les stalles. Wettingen et surtout Hauterive sont des modèles de ce style et de cet esprit.

Mais l'art gothique s'épanouira essentiellement dans les cathédrales. Nos cathédrales suisses, toutes d'origine romane et toutes édifiées sur l'emplacement de basiliques beaucoup plus primitives, ont toutes également été reconstruites au XIIIme siècle, sous les auspices des évêques, des princes et même des papes et des empereurs,— comme ce fut le cas glorieux de Notre-Dame de Lausanne, consacrée en 1275 par Grégoire X en présence de Rodolphe de Habsbourg. Coire et Valère, nous l'avons dit, gardent,malgré tout une physionomie romane ; Bâle est intermédiaire et présente l'épanouissement de deux styles extrêmes : le roman du XIIme et le gothique du XIVme siècle. Saint-Pierre de Genève et Notre-Dame de Lausanne, dont Villard de Honnecourt dessine sur son album, vers 1250, la rose du transept sud, représentent donc essentiellement le grand style venu de l'Ile de France.

En même temps que l'art religieux, se développe l'art profane, l'art féodal. Ce que fut, dans les terres suisses, la féodalité, bien des ruines, comme Unspunnen, ou des demi-ruines, comme Habsbourg, ou des châteaux réparés, diminués, modifiés, à des époques plus récentes, — Gruyères, Berthoud, — en témoignent encore. Rien pourtant de plus imposant que les trois forteresses qui dominent Bellinzone ; rien de plus évocateur que Lenzbourg, Kibourg, Wufflens, Chaumont ; de plus original que ces « Wasserburg » : Chillon, Hallwyl. Mais ce ne sont guère que des restes. Il faut s'imaginer la vie qui régnait dans ces vastes salles aux murs énormes, qui nous paraissent mornes et froides, parce que, meubles, tapisseries, argenterie, fresques, tout a disparu. Jamais, certes, chez nous, la civilisation féodale n'atteignit la splendeur qu'elle eut en Flandre, en Ile de France, en Italie : elle demeura celle d'une noblesse de seconde importance, de richesse modérée, plus simple qu'ailleurs dans son existence, et plus naïve même, si l'on veut, — en un mot moins « complète », plus stable et proche de la terre et plus enracinée dans le peuple.

Nous arrivons ainsi au XIIIme et au XIVme siècles. Des changements se sont accomplis dans l'ordre social. A la féodalité qui descend s'opposent les bourgeoisies qui montent. Dans les pays suisses, les villes libres apparaissent, fondées ou favorisées par les ducs de Zæhringen, munies de chartes par les empereurs. Entre 1220 et 1230, la route du Gothard est ouverte ; en 1231, Frédéric II accorde à Uri des lettres de franchise qui sont l'acte de naissance de la Suisse. L'art va peu à peu échapper à l'Eglise, en partie du moins, pour devenir civil, municipal et bourgeois, tout en demeurant religieux d'inspiration. Durant la dernière

étape du gothique religieux, ce sont, phénomène significatif, les villes qui entreprennent elles-mêmes et pour elles-mêmes la construction d'églises urbaines et paroissiales. Neuchâtel ouvre la voie, avec sa collégiale au chœur roman, terminée en 1276. Puis c'est le tour de Fribourg, qui bâtit lentement sa collégiale de Saint-Nicolas (dès 1283), si curieuse avec sa tour massive et ses oscillations entre le style rhénan-souabe et le style bourguignon-savoyard ; enfin, Berne suit l'exemple de Fribourg et, dès 1418, travaille sans relâche à sa collégiale de Saint-Vincent dont les modèles sont Esslingen et Ulm. Saint-Vincent et Saint-Nicolas, voilà bien les deux sanctuaires, sinon les plus considérables et les plus magnifiques, du moins les plus originaux de toute la Suisse, et d'apparence le plus indigène. Construits en molasse du Plateau dont la teinte grise devient bleue, verte ou rosée, suivant la température, la saison et l'heure, elles font corps avec la ville et s'harmonisent avec le paysage. Oeuvres collectives, elles nous livrent pourtant les premiers noms d'artistes, et ce fait d'individualités qui s'affirment et se détachent est lui-même un signe des temps. Ces artistes, architectes, verriers, ferronniers, sculpteurs, ne sont pas toujours des indigènes, beaucoup viennent d'autres cités de la Suisse, de la Franconie ou de la Souabe ; mais ils seront les maîtres des indigènes. Ainsi, les Ensinger ont travaillé au munster de Berne, après avoir travaillé à ceux d'Ulm, d'Esslingen et de Strasbourg. Ainsi, nous savons que le Romand Antoine Peney a sculpté selon un mode savoisien les stalles de Fribourg, que le Genevois Georges du Jordil a dirigé l'édification de la tour, que maître Gylian Aetterli est l'artiste des fonts baptismaux et que le Municois Ulric Wagner a forgé les grilles du chœur.

Nous sommes depuis longtemps en pleine *période héroïque*. Nous la nommons ainsi parce que c'est l'âge où la Suisse se constitue, où elle se fraie une place dans le monde à coups de hallebarde : âge de luttes, de batailles et de héros.

D'ailleurs, la *période héroïque* ne commence point partout à la même date, si, dans son ensemble, elle s'étend de la fin du XIIIme siècle à la Réforme. Elle commence suivant les lieux, là où une ville s'agrandit et s'émancipe, là où une vallée affirme son autonomie. Si donc, au point de vue de l'art et de la culture générale, nous voulions établir des préséances, nous mettrions en tête Zurich, ville forte, commerçante, riche, dont une inscription disait :

Nobile Turegum, multarum copia rerum.

A Zurich, dès le moyen âge, une bourgeoisie mi-chevaleresque, mi-trafiquante, s'est constituée rapidement. Elle a manifesté de bonne heure son goût pour les maisons confortables, les beaux meubles, les objets d'art et la poésie. Le conseiller Rüdeger Manesse était célèbre en Allemagne comme collectionneur de lieds qu'il copiait ou faisait copier avec des lettres ornées et des miniatures. Le vieux Bodmer a cru pouvoir identifier le Codex de Paris, aujourd'hui à Heidelberg, avec la collection Manesse chantée par le trouvère zuricois Hadlaub. Il s'est trompé, mais il n'en reste pas moins que les trois grandes « Liedersammlungen » : Weingarten-Stuttgart, Heidelberg, Paris-Heidelberg, sont incontestablement d'origine suisse.

La *période héroïque* se développe longtemps parallèlement à la *période religieuse*, souvent même l'une et l'autre se confondent : l'inspiration religieuse domine en des œuvres

d'origine profane, comme les tableaux des peintres ; l'inspiration profane s'insinue en des œuvres religieuses, comme les danses des morts, — celle de Klingental, par exemple, ou celles que peignirent Manuel Deutsch et Holbein, ou celle enfin qu'exécute encore, à l'aube du XVIIme siècle, le peintre fribourgeois Pierre Wuilleret dans le cloître des Cordeliers. Mais tandis que l'inspiration religieuse se fatigue et s'affaiblit, l'inspiration bourgeoise, civile, se précise et se fortifie. De là, pour la première fois, des œuvres ayant de plus en plus un caractère national ; — de plus en plus, car la Suisse héroïque est tout allemande, alémannique, et possède ainsi, outre son esprit public auquel elle doit ses victoires, les trois unités essentielles de race, de langue et de foi.

Nous nous sommes attardé à mettre de l'ordre dans l'art de la période religieuse, pour cette raison que les origines sont toujours obscures et qu'il est utile de les distinguer nettement. Et puis, l'art de cette période est complexe et composite ; il ne peut revendiquer, ni unité de style, ni unité de caractère. Or, tout cela, l'art suisse allemand, l'art alémannique de la période héroïque, le possède et le montre à nos yeux. Ce qui va nous permettre d'esquisser des ensembles.

Cet art est guerrier, municipal et bourgeois. Il demeure essentiellement médiéval : la Renaissance pourra modifier les détails, renouveler plus ou moins le décor ; elle ne modifiera les formes qu'à peine, elle ne modifiera ni la matière, ni l'esprit. Gothique, médiéval, il est toujours un peu rustique et le vieux fond paysan affleure. Mais le caractère essentiel de cet art, c'est la jeunesse, l'exubérance. La Suisse est jeune, elle va de l'avant, elle crie, elle chante, elle a sa volonté

et ses entêtements, elle ne doute de rien. L'art nous donne la vision d'une vie intense qui s'est épanouie de toutes les manières, s'est dépensée avec la même ardeur sur le champ de bataille ou dans l'atelier des artisans, sur la place publique ou dans les chambres boisées des demeures patriciennes. Cette vie ne cherche pas le luxe inutile, ni la fausse grandeur ; mais éprise de fantaisie, de belles formes et d'éclatantes couleurs, elle aime à la fois l'indépendance et l'ordre, la discipline intérieure et la liberté collective. Et surtout elle exige que chaque objet soit adapté à sa fonction exactement, que l'épée n'ait point seulement une garde ciselée, mais une lame tranchante et piquante — et qu'on puisse s'asseoir à l'aise dans le grand fauteuil—et que dans le dressoir incrusté il y ait de la place pour la vaisselle—et dans le bahut de la place pour le linge—et que le poêle aux « catelles » enluminées chauffe—et que la coupe soit facile à remplir, plus facile encore à vider.

Voulez-vous donc le connaître, cet art? Allez dans les musées de Berne et de Zurich : vous y trouverez des reconstitutions complètes, avec les apparences de la vie. Mais le musée ne suffit pas : c'est alors que s'offre à vous ce que l'art suisse a de plus beau, de plus original, de plus suisse. Enfin nous voulons parler de petites villes héroïques. Nous les avons nommées déjà : Nyon, ses rues autour du château, au bord du lac ; Estavayer, Morat qui a gardé ses remparts, Saint-Ursanne qui s'est endormie comme une ville morte ; Soleure, Wyl en Furstenland, Rapperschwyl, Stein am Rhein ; l'admirable Schaffhouse dont les maisons portent des devises, les vieux quartiers de Lucerne, de Berne, de Zurich et de Bâle. Et puis, au hasard d'une promenade dans une bourgade, dans un gros village, un groupe de vieilles

maisons, une enseigne en fer forgé, une fontaine sur laquelle s'érige un lansquenet, une justice. Mais la cité où l'art nous apparaît le plus complet et le plus vivant encore, ç'est Fribourg. La voilà bien, la véritable « ville d'art suisse » ! Car on peut étudier toute l'évolution de l'art suisse, le roman excepté, sans quitter Fribourg. Fribourg a des couvents comme les Cordeliers et les Augustins, comme la Maigrauge, Montorge et dans le voisinage, la cistercienne Hauterive ; il a sa collégiale, il possède une série de sanctuaires de style jésuite avec des survivances gothiques. Fribourg a des quartiers intacts depuis le quatorzième et le quinzième siècle, un Rathaus, une préfecture qui est un beau monument du dix-septième, d'exquises façades patriciennes du dix-huitième. Il y a des tours et des remparts qui, selon le joli mot de Ruskin, grimpent le long des pentes « à la manière des chats ».Il a les tableaux du Maître à l'Œillet et de Fries, les fontaines de Geiler. Il a les chefs-d'œuvres de ses orfèvres, le *Fahnenbuch* et les « chapes de Bourgogne », et le plan de Martin Martini. Il a des ponts en pierre et des ponts couverts (nous ne mentionnons pas, certes, les ponts suspendus). Il a enfin, pour représenter l'art moderne, les vitraux de Mehofer...

L'âme suisse s'est plu alors à revêtir bien des formes. Innombrable et diverse, elle a flotté dans les lourdes bannières conquises sur le Milanais, le Français, l'Autrichien ou le Bourguignon. Elle a mis le casque empanaché de rouge et de blanc, endossé la cuirasse polie ; elle a ceint à gauche le « Schweizerdegen » et à droite le « Schweizerdolch ». Elle a rayonné comme le soleil au travers des vitraux où, sur un fond clair, dans un encadrement architectural, avec des écussons, des armes et des coins de paysage, un banneret

barbu, les jambes écartées et la toque en arrière, tient, au bout d'une courte hampe, une oriflamme. Elle a parlé le langage coloré des fresques et des frises qui ornent les façades des demeures bourgeoises et des hôtels de ville. Elle a érigé sur des fûts de grès, au-dessus des fontaines, les symboles des vertus nécessaires aux Républiques : la Vaillance en armure, tenant un lion par le collier ; la Prudence, appuyée à sa colonne ; la Justice aux yeux bandés, avec la balance et le sabre ; la Foi sous la figure d'une Vierge portant la petite couronne, ou de la Samaritaine écoutant la leçon du Christ, ou de saint Georges enfonçant sa lance dans la gueule ouverte du dragon. Elle est entrée dans les maisons ; elle s'est reposée dans la salle éclairée par une double rangée de fenêtres aux vitres rondes : le poêle de faïence, vaste monument avec ses escaliers et ses galeries, montre sur ses catelles, comme un livre d'images, l'histoire de Guillaume Tell ou les scènes de l'Ecriture ; au plafond s'entrecroisent les caissons pentagonaux d'une lourde boiserie en chêne ; sur les dressoirs bruns aux marqueteries jaunes luisent les plats d'étain gris, les brocs et les channes, les plats ornés de fleurs, les verres peints avec des devises en lettres rouges...

C'est ainsi qu'à partir de 1400 et jusqu'à la Réforme, nous n'avons point seulement l'époque la plus glorieuse de notre histoire militaire et politique : nous avons encore l'époque la plus glorieuse de notre art. Ce qu'il faudrait étudier dans les détails, c'est d'abord l'architecture civile, ce sont ensuite les arts mineurs : le vitrail, le mobilier, l'orfèvrerie, la ferronnerie, les armes. Car cet art suisse est surtout un art d'artisans, — d'artisans pour la plupart inconnus et qui sont souvent de très grands artistes.

Pourtant, ce n'est pas tout : nous devons à la période héroïque notre première école de peinture.

Trois circonstances ont créé cette peinture : le concile de Bâle qui mit la Suisse en contact avec la vie européenne ; l'humanisme, qui fit son éducation esthétique ; l'influence de l'Italie qui lui révéla des modèles, éveilla surtout en ce pays du Nord la nostalgie d'une existence plus riche, plus élégante et plus harmonisée.

La peinture suisse de la grande époque se rattache aux écoles de Souabe et du Haut-Rhin. Elle subit fortement l'influence de Schongauer, fortement plus tard celle de Durer. Elle subit également des influences italiennes plus ou moins directes, plus ou moins atténuées, — celles de Carpaccio, de Mantegna, de Vinci, par exemple, — auxquelles elle doit une part de son originalité ; elle subit enfin, très nettement, des influences flamandes. Mais ses véritables éducateurs seront ces Holbein qui, venus d'Augsbourg à Bâle, nous appartiennent aussi : Ambroise, Hans le Vieux et surtout Hans le jeune. Hans le Jeune a dix-huit ans lorsqu'il s'établit en Suisse ; il séjourne trois fois à Bâle, de 1515 à 1517, de 1519 à 1526 et de 1528 à 1531 ou 1532 ; il est bourgeois de Bâle dès 1520.

Car Bâle est alors le grand atelier de la peinture suisse. Depuis le concile, depuis le séjour — qui dura dix ans — d'Aenéas Silvius, l'installation d'imprimeries célèbres et surtout la fondation de l'université en 1460, Bâle est devenue l'une des capitales de l'humanisme européen : la seule capitale de l'humanisme suisse. C'est l'un de ces centres où l'Italie entre en contact avec les Allemagnes et, par delà — comme Holbein le prouve, — avec la Flandre, les Pays-Bas, l'Angleterrre. A Bâle, les idées nouvelles s'adaptent

et s'assimilent au milieu suisse, gothique et barbare encore. Et avec les idées les formes,—les formes, c'est-à-dire l'antiquité, ses ordres, ses styles, ses allégories mythologiques. En outre, jusqu'alors, l'artiste n'avait guère été qu'un artisan accomplissant avec conscience une besogne d'ouvrier, sans préoccupations d'ordre supérieur. Mais à Bâle, sous l'influence de l'humanisme, il s'intellectualise, il se frotte aux sciences et aux lettres, il lit. Il avait travaillé surtout pour les églises, il travaille maintenant pour des imprimeurs comme les Amerbach et les Froben : pour eux il dessine et grave, et grâce à eux il se renouvelle en traitant de nouveaux sujets.

Huit artistes s'imposent à notre attention : d'abord, le précurseur—et peut-être le plus parfait,—Conrad Witz, né à Bâle à la fin du XIVme siècle, fils d'un peintre de Constance, lui-même fortement influencé par l'art français,— et cet art est alors en train de découvrir en peinture et en sculpture, son originalité propre, son réalisme, — mais qui fut un maître capable d'exercer une influence décisive. Puis Urs Graff, originaire de Soleure, mais établi à Bâle, rude et souvent grossier. exubérant, mobile et parfois difforme, comme les lansquenets qu'il dessine ; Hans Leu le Jeune, qui traite des sujets religieux à la manière de Durer et qu'on peut aussi rapprocher de Grunewald ; Hans Asper, qui peint soigneusement, minutieusement, avec des couleurs éclatantes et un peu léchées, des portraits comme ceux du banneret Frœhlich et de sa femme : voilà pour Zurich. Mais le groupe le plus intéressant est l'école bernoise-fribourgeoise : le « Maître à l'Œillet », — un nom collectif qui désigne un atelier, une « firme », — très gothique encore, très dans le sillon de Schongauer,

mais influencé par la France et la Flandre, et dont les œuvres essentielles sont au musée de Berne et à Fribourg, au chœur des Cordeliers ; Hans Fries, dur et contourné, entassant sur des panneaux étroits des figures bizarres, maladroit et d'une aigre saveur, puis soudain épris d'air et d'espace, l'auteur des huits tableaux de la *Vie de la Vierge ;* enfin le plus grand, Nicolas Manuel Deutsch, qui unit l'intelligence à la sensibilité et dont les origines—il est le fils d'un Piémontais reçu bourgeois de Berne—expliquent tout ce qu'il y a de méridional dans son tempérament et d'italien dans ses œuvres. Manuel Deutsch, qui semble avoir lui-même exercé sur Holbein quelque influence, n'a pas encore dans l'histoire de l'art la place qui revient à son talent... A ces peintres et graveurs, il faut ajouter enfin un scuplteur : le Fribourgeois Geiler, collaborateur de Manuel et de Fries, qui, pour orner les fontaines de Berne et de Fribourg, dresse sur des fûts décorés à l'antique des figures médiévales, mais dont la finesse et l'élégance font penser à Jacopo della Quercia.

Essayons de caractériser ce groupe d'artistes, avec leurs émules et leurs épigones. D'abord, ils vivent dans leur pays et de leur pays, ce qui prouve combien l'art s'est acclimaté chez nous et combien la Suisse est alors prospère. Ils sont gothiques de tempérament, mais humanistes d'esprit. Multiple est leur activité : en bons artisans qu'ils demeurent, ils peignent des façades, ils dessinent des cartons de vitrail, ils composent des modèles d'orfèvrerie et surtout ils sont d'admirables imagiers, d'admirables graveurs. Ils ont l'imagination de la jeunesse, l'imagination qu'exalte la nouveauté et qu'enrichit la vie. Car ils ne se contentent point de travailler de leur métier : beaucoup ont guerroyé

en Italie ; Manuel est un homme complet : poète, dramaturge, capitaine blessé à Novare où il ne se gêna point pour piller, réformateur, un peu théologien, bailli de Cerlier, député aux Diètes et pacificateur de l'Oberland, nul mieux que lui n'incarne et ne résume son époque.

Ce que nos premiers maîtres apportent de nouveau dans l'art, ce sont deux qualités bien suisses : le réalisme, allant jusqu'à l'outrance et la caricature, dans la représentation des figures et des types, et le sentiment de la nature. Leurs fonds de tableaux religieux, guerriers ou mythologiques, sont très souvent d'admirables paysages. Dans l'*Adoration des Bergers* du Maître à l'Œillet, et dans l'*Adoration des Mages*, on voit, derrière l'étable, une campagne onduleuse et accidentée, verte avec des toits rouges, comme la campagne nuithonienne, et qui se termine par de petites montagnes bleues, comme le Guggishorn. Dans l'un des tableaux de la *Vie de la Vierge*, la *Visitation*, Fries a peint une vallée étroite, entre des rochers, avec de petits arbres grêles comme ceux du Pérugin, et, au-dessus, un glacier blanc ; dans son *Saint Jean à Pathmos*, au musée national, l'apôtre plane sur un lac blanc entouré de hauteurs bleues et il semble qu'on sente la fraîcheur de l'air. Souvent Urs Graff a griffonné des paysages étranges et bizarres : des tours et des remparts accrochés à des rocs excavés par les eaux. Hans Asper peint des bouquets de fleurs. Le saint Jérôme de Hans Leu est agenouillé sous des arbres aux troncs couverts de mousse ; une chapelle émerge des sauvages verdures et une montagne dresse des pics aigus. Mais les plus merveilleux paysages sont encore les paysages de Manuel : des lacs verdâtres qui reflètent dans leurs eaux à peine ridées les arbres, les maisons, les chapelles, les petites

villes ; des collines, des glaciers roses ; d'étranges rochers qui se creusent et s'effritent ; des bouleaux légers, minces et frissonnants. C'est un véritable impressionnisme qu'inaugure, entre le quinzième et le seizième siècle, le grand artiste de *Sainte Anne*, du *Jugement de Pâris* et de *Pyrame et Thisbé*.

*
* *

La *crise de la Réforme*, qui devait par ailleurs susciter soit chez les huguenots, soit chez les catholiques, une intense production intellectuelle, ne laissa point d'être funeste à l'art, et surtout à la peinture. De même qu'elle arrêta net le développement politique de la Suisse, et la formation définitive d'un sentiment national, de même elle arrêta net le développement de la peinture et la formation définitive d'une grande école. La guerre que la Réforme déclara aux images nous a fait perdre des trésors : il y eut à Berne et à Bâle des scènes de furieuse inconoclastie contre laquelle, tout réformé et même réformateur qu'il fût, Nicolas Manuel ne put se tenir d'élever la voix. L'inspiration religieuse refoulée et tarie, l'art suisse demeura privé de sa tradition la plus sûre et la plus essentielle. D'autre part, les longues années de lassitude et d'épuisement qui suivirent la crise passèrent sur un pays appauvri et matérialisé : désormais, lorsqu'il voudra vivre de son art, l'artiste suisse devra s'expatrier. Enfin, il y eut de néfastes changements d'influences ; les maîtres et les modèles, on les va chercher maintenant en Hollande ou à Bologne ; de là, une peinture d'atelier, lourde et maniérée, faussement classique ou faussement réaliste, sans imagination, sans naïveté.

Car à la génération des Urs Graff et des Manuel suc-

cède une seconde génération d'artistes. Ces derniers ont du talent et du tempérament, mais on sent, à leurs œuvres, que l'ancien esprit de la Suisse héroïque se dessèche et s'altère. Les éléments étrangers, non assimilés, obscurcissent le fond national. Jost Ammann, de Zurich, érudit, humaniste, d'abord verrier, puis graveur, illustre la Bible de compositions savoureuses, mais trop chargées : établi en Allemagne, il renonce, symptôme significatif, en 1577 à sa bourgeoisie zuricoise. Tobias Stimmer, de Schaffhouse, décore en 1570 la façade éclatante, —où se cabre un énorme cheval blanc, en trompe-l'œil, —de la *Maison du Chevalier ;* il meurt en 1584 à Strasbourg dont il est devenu bourgeois. Hans Bock le Vieux, originaire d'Alsace mais bourgeois de Bâle, et son élève Joseph Heintz, qui meurt à Prague en 1609, peignent des mythologies ou des allégories conventionnelles que des coins de paysages sauvent encore de la banalité : ainsi les montagnes qui servent de fond à la *Calomnie* de Bock ; ainsi le lac et les montagnes nuageuses dans *Vénus et Adonis*, de Heintz. Enfin, le Grison Martin Martini, le graveur du *Plan de Fribourg*, mérite une mention spéciale.

Mais, si la peinture est en décadence, l'architecture civile, le mobilier, les arts mineurs, sont à la fois en transformation et en progrès. Ce qu'il y avait encore de rustique et de « gothique » en eux, sans disparaître complètement, — ces survivances sont même une des originalités de l'art suisse, — fait place à une plus grande richesse de décors et à un plus ample développement des formes. On sent qu'une société riche, puissante, bourgeoise encore, mais très aristocratisée, est en train de se constituer jusque dans les plus petites villes. Cette société vit beaucoup au dehors,

elle se mêle à l'Europe ; elle assimile sans se démarquer, beaucoup d'influences contraires, elle se fournit également beaucoup à l'étranger. Nous sommes à la *période patricienne.*

* * *

A la fin du XVIme siècle et durant le XVIIme, en effet, les patriciats se constituent dans les Etats-villes, les oligarchies se ferment et les aristocraties se forment ; le « service étranger » qui, en s'exagérant, deviendra un danger économique et moral, se hausse au niveau d'une institution nationale ; la Suisse en vit, ou plutôt certains Suisses, les « familles régnantes », comme on dit alors, en vivent. Rassasiées de titres, de pensions et d'honneurs, celles-ci se construisent et se meublent des maisons plus vastes que les maisons encore bourgeoises de leurs ancêtres : on commence à édifier pour des particuliers des hôtels, des châteaux, des palais qui ont galeries et tourelles. Mentionnons le palais Freuler à Næfels, le château Stockalper à Brigue, à Fribourg l'hôtel Kœnig de Mohr (l'ancienne préfecture), la Schmiedgasse à Schwytz. Mentionnons en outre le château d'Avenches et sa façade édifiée, entre 1565 et 1566, par Antoine Ballanche. Cette architecture civile du XVIIme siècle est, au début, à peu près traditionnelle ; puis elle évolue sous des influences italiennes d'abord, —par exemple le château de Stockalper ou l'hôtel de ville de Lucerne, — françaises ensuite. Mais le style italo-germanique de la Renaissance n'était point immédiatement étranger, ni contraire au caractère national ; le style français, en revanche, qu'imposent de plus en plus nos alliances et nos rapports avec la France, est exclusif : aussi va-t-il modifier l'art comme l'influence française va modifier les mœurs.

Cette influence française est heureuse, car elle intervient à une époque d'épuisement. Si elle ne rend point à l'art suisse l'originalité qu'il a perdue, du moins elle le sauve du mauvais goût. La preuve en est dans les petites maisons patriciennes de Fribourg et de Berne, dont les façades ont des portes sculptées, des rocailles, des palmettes, des mascarons, des bouquets noués avec des rubans ; à Berne même, grâce à Sprungli, l'architecte du vieux casino dont la façade transformée en fontaine orne la Place de Thoune, un style local, d'imitation française, se développe. En même temps, un goût nouveau, celui de la nature, fait construire des « maisons des champs » — quelques-unes sont de vrais châteaux, — entourées de jardins à l'anglaise.

Tout notre XVIIIme siècle est, mais au point de vue de l'art seulement, une *époque française.* L'influence française a su nous apprendre ce que nous ignorions encore. Elle pénètre dans la vieille maison suisse :

« Elle ne songe point à démolir la maison, à enlever les « verrières blasonnées, à démonter le poële : elle se borne « simplement à déplacer certains meubles trop lourds, à « poser sur un parquet bien ciré de délicats fauteuils Louis « XV, à mettre des flambeaux sur la table, à ranger dans « une vitrine ses porcelaines de Sèvres et, plus tard, de « Zurich et de Nyon... Sans doute, elle se déforme parfois, « et ses imprudents admirateurs ne laissent point d'irriter « leurs compatriotes par un *snobisme* exagéré ; mais, « patricienne dans les villes ou bergère dans les Alpes, sa « présence remplit la Suisse entière de tout ce charme que, « seule, la présence d'une femme sait mettre dans une « vieille demeure [1]. »

[1] G. de Reynold, *Histoire littéraire de la Suisse au 18e siècle.* II, p. 51.

Au XVIIIme siècle, toujours sous l'influence de la France, s'épanouissent les arts industriels et domestiques : faïences de Winterthour, poteries deThoune, porcelaines de Zurich et de Nyon, et les arts de la broderie, du tissage, de la dentelle. Beaucoup d'artisans, venus de France, vont à travers le pays ; ils façonnent des meubles, ils ornent des salons ; beaucoup d'artisans suisses imitent et copient, à leur manière un peu lourde mais savoureuse, les meubles français. C'est alors que s'épanouit tout un art rustique : cet art n'est pas, comme on l'a cru faussement, l'essentiel de l'art suisse, mais il en demeure l'un des aspects les plus originaux. Nos plus belles fermes du plateau, — ces fermes bernoises ou lucernoises, vastes comme des manoirs, —nos chalets des Alpes les plus ornés, datent du XVIIIme siècle. Le paysan suisse cher au doyen Bridel, le montagnard chanté par Haller, revêtu de ces costumes qu'ont dessinés Freudeberg, Lory, Kœnig, nous apparaît au seuil de sa ferme ou de son chalet, au milieu de ses meubles en noyer poli ou de ses armoires peintes, non pas comme un serf taillable et corvéable à merci, mais comme un homme libre,— aussi libre du moins qu'on pouvait l'être alors.

Il n'y a que des peintres médiocres et sans originalité au XVIIme siècle. Il semble qu'on ait tout oublié et qu'il faille tout apprendre à nouveau. On se trouve en présence d'un grand vide que le précurseur des « petits maîtres », le dessinateur et graveur Mathieu Merian l'ancien, de Bâle, ne parvient pas à combler. Au XVIIIme siècle, un puissant réveil patriotique, moral, intellectuel, galvanise pourtant le pays, mais cet âge de luttes et d'action n'a guère le temps de songer à l'art : il parle et il écrit. Les peintres que le pays produit doivent toujours s'expatrier : ainsi le Gene-

vois Liotard, dont les pastels aux couleurs vives et soyeuses ne sont point encore appréciées à leur juste valeur ; ainsi Antoine Graff de Winterthour, qui portraitura tout ce que l'Allemagne et la Suisse allemande comptaient alors d'hommes célèbres. Cependant, dès 1770, un timide mouvement s'ébauche, sous l'influence des nations voisines, et surtout sous celle de la France. Mais il ne s'agit plus d'imitation : ce qu'on veut et ce qu'on cherche, c'est exprimer la terre elle-même, c'est la rendre dans ses différents aspects intimes, sentimentaux, héroïques ou pittoresques. Cet art demeure sous la stricte dépendance des sciences naturelles et de la littérature. Les « petits maîtres » qui le pratiquent ne sont encore que des imagiers, des illustrateurs. Leur procédé favori est la gravure sur cuivre, avec des lointains et les arrière-plans—nuages, sommets, rives des lacs—gravés à la roulette, ce qui leur donne une exquise légèreté ; par-dessus, on applique les couleurs à l'aquarelle. C'est ainsi que Wolff représente les Alpes et les « glacières » de l'Oberland, en s'efforçant d'être scientifiquement exact dans le détail au détriment de l'ensemble, en s'efforçant d'être digne de son modèle, le poème fameux de Haller. Car l'interprétation plastique des Alpes a commencé par l'illustration du manuel, le « portrait de géologie », ce qui oblige l'artiste à voir et à rendre juste, et le sort de la convention pittoresque. Peu à peu, les artistes s'affranchissent de cette tutelle. Ils travaillent pour les libraires,—et c'est ainsi que se continue et se renouvelle la tradition des grands imprimeurs humanistes ;—ils travaillent pour les étrangers qui viennent en Suisse et veulent en rapporter des souvenirs, et pour les amateurs d'estampes. Sans doute, ils doivent beaucoup à la France ; dans la manière de traiter

les arbres et les « fabriques » ils imitent volontiers les Hollandais, mais leur technique est originale. Ils échappent à la mièvrerie par un souci constant du détail précis et réaliste. Le meilleur d'entre eux, le seul coté, est Freudeberg, qui s'attache à la vie paysanne et la traduit avec une élégance sans fadeur ; mais Aberli, Bernois comme Wolff et Freudeberg, a le premier senti le charme vaporeux du Plateau suisse. Mentionnons pour être complet Rieter, Biedermann, Kœnig, les Lory, le Genevois Linck, le Bâlois Christian de Mechel, qui interprète les dessins de Holbein, Dunker, originaire de Poméranie qui grave des ex-libris pour les patriciens de Berne ; enfin Kœnig, qui est déjà en grande partie un romantique... Ces artistes minuscules nous ont laissé, de la Suisse au dix-huitième siècle, une vision restreinte, mais nette et poétique.

La Suisse ne pouvait échapper au mouvement du « retour à l'antique », provoqué en France et en Europe par les fouilles d'Herculanum et de Pompéï, la fondation de l'Académie des Inscriptions, les ouvrages esthétiques de Winkelmann. Le « retour à l'antique » a inspiré l'œuvre gravée de Salomon Gessner. D'ailleurs, à la fin du siècle et sous l'Acte de médiation, il est à Rome toute une colonie d'artistes suisses : les « vues de Rome », à l'aquarelle, du peintre vaudois Ducros marquent l'origine d'une tradition à laquelle se rattacheront plus tard un Gleyre, un Léopold Robert, un Emile David.

La *période patricienne* se termine par la *crise de la Révolution* qui eut pour conséquence dix-sept ans de domination étrangère. La Suisse asservie ne vécut pas : elle dura... Le style empire ne s'acclimatera point chez nous comme le style Louis XV ou Louis XVI ; la tradition des

« petits maîtres » continuera bien avant dans le dix-neuvième siècle, mais en s'altérant, jusqu'au jour où la lithographie remplacera la gravure sur cuivre. Cependant, si la Suisse n'a plus d'art, ni même d'artistes, elle manifeste un goût sincère pour l'art, un goût collectif : c'est alors entre 1800 et 1810, que se fondent les premières sociétés d'amateurs et que s'ouvrent les premiers Salons. Au milieu de tant de calamités, on demande à l'art, semble-t-il, un dérivatif et une distraction.

Dès la fin du dix-huitième siècle et jusque vers 1830, Genève occupe une place à part dans l'évolution des arts en Suisse. Il semblait que de cette république huguenote le « culte des images » dût être à jamais banni. Mais les Genevois du dix-huitième siècle, enrichis par d'heureuses spéculations, ont le goût des belles choses : ils se font construire, rue des Granges, des hôtels d'un style noble et froid, qui imposent. Ils achètent volontiers des tableaux hollandais ou français pour en orner les murailles. En 1772, Horace-Bénédict de Saussure fonde la Société des arts ; Genève a des expositions, régulièrement, à partir de 1799. Sous la domination napoléonienne, des artistes genevois apparaissent : ce ne sont plus des isolés comme Petitot ou Liotard, mais un groupe, une petite école : Tœpfer, le père de l'écrivain ; Agasse, si fortement influencé par l'Angleterre ; Massot, et de la Rive, qui est le précurseur de nos « peintres des Alpes ». Et Saint-Ours est un disciple de David. Ces Genevois peignent minutieusement, ils s'appliquent comme des horlogers ou des émailleurs : eux aussi, sont de la « fabrique » ; ils ont le trait net, élégant, un peu sec, — mais, comme Jean-Jacques, ils s'attendrissent devant la nature.

*
* *

La *période moderne* est en plein développement : nous ne pouvons encore prononcer un jugement sur elle. Bornons-nous, pour conclure, à quelques réflexions.

Il est évident que le dix-neuvième siècle, cet âge où la Suisse cesse définitivement d'être une nation agricole pour devenir une nation industrielle, a vu et provoqué bien des décadences, bien des ruines : décadence de l'architecture ; disparition des arts domestiques et populaires, déchéance du mobilier. Cependant, ce que le quinzième siècle n'avait pu achever, ce que le dix-huitième avait à peine ébauché, le dix-neuvième l'a réalisé : il a créé une peinture. Et ceci constitue un enrichissement tel que ce dix-neuvième siècle prosaïque et destructeur risque, malgré tout, de prendre rang parmi nos grandes époques. C'est que les « hommes nécessaires » sont apparus.

La peinture suisse a péniblement cherché sa voie. Elle a été *romantique*, puis *réaliste*, enfin elle s'est haussée jusqu'au *style*. Telle fut son évolution au dix-neuvième siècle.

On a cru longtemps que pour être un peintre suisse, il suffisait de traiter des « sujets nationaux ». Ces sujets, on les a catalogués : la montagne d'abord, les « glaciers sublimes », l'avalanche, l'*alpengluhn*, l'inévitable chamois, le chalet, le troupeau de vaches ; puis les drames historiques ; enfin, les scènes de genre. Or, tout cela n'est qu'accessoire. Ceux qui se sont essayés à ces « sujets nationaux » —un Calame, un Diday—ont accompli une œuvre nécessaire, extrêmement méritoire ; mais il leur a manqué le principal : une véritable culture artistique. Ce qu'ils font, c'est surtout encore « de la littérature ».

Pourtant, cette période romantique,—envers laquelle on a été parfois injuste—a une importance capitale. Elle

a créé le contact entre les artistes et la nation ; elle a donné à la nation le sentiment que l'art lui était nécessaire, comme aux artistes celui qu'ils avaient une œuvre nationale à mener à chef. Elle les a sortis des petits sujets pour les hausser jusqu'aux grands.

C'est l'étranger—Paris ou Munich—qui a fait ou qui fait notre éducation. Encore une fois, dans le domaine artistique aussi bien qu'intellectuel, nous ne saurions nous passer de l'étranger : ce serait inutilement nous appauvrir ; on ne l'a jamais tenté, même aux plus belles époques de notre art. Mais il ne suffit pas, ayant trouvé un « sujet suisse », de le traiter en appliquant une formule étrangère, une technique apprise : il faut que l'artiste possède une personnalité assez libre et assez forte pour se créer lui-même un *style*.

Il semblait qu'après les écoles du quinzième et du seizième siècles, nous ne pourrions plus fournir que des imagiers, comme le Soleurois Disteli, qui est un admirable caricaturiste. Or, c'est précisément le grand œuvre du dix-neuxième siècle, d'avoir constitué une véritable peinture. Nous ne le savons point assez : il suffirait pourtant, pour s'en convaincre, de lire toutes les études qui paraissent de plus en plus nombreuses, en France, en Allemagne, en Italie, en Angleterre, sur nos artistes. Ceux-ci véritablement ont été les initiateurs : ils nous ont ouvert les yeux sur notre pays, ils nous ont appris à être nous-mêmes.

Nous ne pouvons nommer, pour conclure, que les plus grands. Léopold Robert n'a guère,—malgré son rêve non réalisé de faire pour la Suisse ce qu'il avait fait pour Rome,

—traité de sujets nationaux [1]; mais son tempérament inquiet, parfois trop intellectuel, le rapproche d'un Amiel ou d'un Benjamin Constant, et nous révèlent l'un des nôtres. On sait l'énorme influence exercée par Bœcklin, aussi poète que peintre, peut-être plus poète que peintre, et qui est bien le fils de cette ville de Bâle,—ville germanique, mais où les esprits, toujours imprégnés d'humanisme, ont fait une tradition de leur amour pour l'Italie. Italien de race, né sujet autrichien, Segantini n'a été lui-même que dans nos Alpes et son œuvre le place parmi nos plus glorieux artistes. Barthélemy Menn, théoricien trop méconnu, artiste trop ignoré, s'est fait l'éducateur de presque tous nos peintres vivants.

Voici enfin le grand peintre suisse : Ferdinand Hodler qui occupe dans l'art contemporain en Europe une place unique. Hodler, en France, a pu sembler Allemand ; en Allemagne, on s'aperçoit qu'il ne l'est point ; mais cette situation, en apparence intermédiaire, n'entraîne ni concessions, ni neutralité. Pour la première fois chez nous, Hodler, ce rude Bernois, a trouvé une langue, créé un style. Son œuvre a été libératrice, elle nous a donné l'indépendance,—elle et celle de ses émules. Si donc les pronostics sont exacts, si les espoirs se réalisent, cette indépendance caractérisera le siècle où nous sommes, et qui ne fait que commencer.

---

[1] Cependant, on peut voir, au Musée de Genève, un petit tableau représentant de jeunes Bernoises en costumes.

LA SUISSE ROMANDE [1]

Chers Confédérés,

Le première parole que je dois vous adresser, suivant la coutume de nos pères, c'est le salut confédéral : le salut d'un Fribourgeois à la ville de Soleure. — Et ce Fribourgeois ne doit-il pas se souvenir que Fribourg et Soleure sont deux jumelles, qu'elles sont entrées ensemble, se tenant par la main, il y a plus de quatre siècles, au foyer où chacun de nous vient jeter sa branche de sapin, de pin ou de hêtre, afin qu'il ne s'éteigne jamais, afin que, même durant les saisons froides et les jours sombres, il brille et réchauffe comme un soleil, dans la grande salle commune, décorée de vitraux, où s'ouvrent les portes de nos vingt-deux chambres?

Mais ce n'est pas seulement le salut d'un Fribourgeois, chers Confédérés, que je vous apporte : c'est encore le salut d'un Suisse romand. Je vous l'apporte dans mon langage, — celui de cette France que vous connaissez bien, car elle a passé chez vous, elle est encore cette parente éloignée mais chère dont notre Philippe Monnier nous parle quelque part. Beaucoup de vos pères l'ont servie en habit rouge et en veste bleue et sont morts pour elle. Ses ambassadeurs,

---

[1] Conférence faite à Soleure, sous les auspices de la « Töpfergesellschaft », le 27 janvier 1915.

que vos magistrats,—justaucorps noir, épée d'argent, collerette blanche, — escortaient à votre cathédrale, ont été presque des bourgeois de votre cité. Et, si vos fontaines et vos erkers nous parlent des XIII Cantons aux bannerets barbus, aux bannières carrées, les façades à fers forgés de vos hôtels patriciens et vos remparts à la Vauban nous disent encore que la culture française est et doit rester un élément essentiel de votre tradition soleuroise.

Voilà pourquoi je n'éprouve aucun scrupule à m'adresser à vous dans mon français de Suisse romand, avec mon accent de Welche, certain d'être compris de tous. D'ailleurs, chaque Suisse n'a-t-il pas droit à être compris dans sa langue? Mais n'a-t-il point aussi, — qu'il soit un paysan alémanne du Hugelland, un montagnard ladin de l'Engadine, un chevrier lombard du Val Bedretto, un armailli de la Gruyère ou un vigneron du Léman, — n'a-t-il point aussi le devoir d'exprimer dans son langage propre le même esprit et les mêmes sentiments? « La langue, a dit Renan, invite à se réunir, mais elle n'y force pas. » On peut être un Germain ou un Latin, et cependant aimer les mêmes choses, et cependant avoir une même volonté.

Et je voudrais ici tirer de nos fleuves une similitude :

Le Rhin et le Rhône ont une course différente. Ils s'écoulent, l'un vers l'Océan vert, l'autre vers la Méditerranée bleue, mais cependant ils ont une source commune : ils sortent tous deux de la même roche élevée. On a beaucoup parlé ces temps-ci, on a beaucoup trop parlé de nos sympathies divergentes entre vous, Alémannes, et nous, Romands. Ces divergences, en grande partie créées par une presse qui n'a généralement pas compris ses devoirs, sont en vérité superficielles. Si nous re-

venons aux sources de notre vie nationale, nous voyons qu'elles aussi jaillissent de la même roche inébranlable. Cette roche dont la base est enfoncée dans notre terre et dont le sommet couvert de neige ne connaît pas les brouillards, et sous laquelle grondent toutes les énergies latentes de notre peuple, c'est notre volonté d'être Suisses. Nos pères, sous cette roche, ont caché un trésor amassé lentement au prix de leur sang et de leurs sueurs ; il y a toujours deux gardes qui veillent sur le trésor, à gauche et à droite de la pierre sacrée : l'un est romand, l'autre alémanne. Et il peut arriver parfois qu'ils se comprennent mal, mais ils connaissent leur consigne et ils resteront là — jusqu'à la mort.

I

Je vais donc vous parler de la Suisse romande, car, surtout à cette heure de crise, n'est-il point essentiel de nous bien connaître, pour cela de nous bien définir? De nous définir, non par opposition, mais par rapport les uns aux autres, d'une manière positive, — afin que, sachant nos ressemblances, nous les unissions et, constatant nos différences, nous les rendions complémentaires.

Un pays, ce n'est point une abstraction, mais une réalité qu'on tient dans ses mains et qu'on regarde, comme on regarde le visage d'une femme qu'on aime ; c'est une terre et des hommes ; et c'est ainsi qu'en notre Suisse, il existe un « Pays romand »...

Vous venez de l'Est. Vous êtes partis de très bonne heure ; vous traversez en chemin de fer la Suisse allemande. Vers le milieu du jour, vous voyez surgir à votre droite, comme on voit surgir une muraille, les longues montagnes

boisées du Jura : ce Jura qui, s'incurvant comme un arc à moitié tendu vers l'Ouest, du Rhin jusqu'au Rhône, fermera désormais toujours, du côté de la France, un horizon un peu borné...

Entre Berne et Fribourg, vous franchissez sur un viaduc dont les poutres de fonte vibrent sourdement, la Sarine ; et la Sarine est une rivière silencieuse qui hésite et qui se cache dans les profondeurs, entre de hautes falaises couvertes de hêtre et de sapin, entre des parois de molasse verdâtre qui s'écaillent, et qui parfois s'éboulent, se réduisent en poussière sur les galets plats.

Et c'est ainsi que, sans vous en douter peut-être, sans même changer de patrie, vous venez de franchir une grande limite, celle des races et des langues. Pourtant, le paysage, lui, ne s'est pas transformé encore : collines, pâturages, maisons en bois, d'un côté le Jura et de l'autre les Alpes,—c'est toujours le Plateau suisse, mais un peu plus étroit, un peu plus raviné.

Ce haut plateau a l'apparence d'une marche intermédiaire entre les deux races : c'est là, en effet, où elles se rencontrent, parfois se heurtent et parfois se mêlent. Tout vous suggère le moyen âge et la féodalité : Fribourg, encore alémanne et qui évoque les Zæhringen ; Romont, bourguignon déjà, qui évoque les comtes de Savoie ; les châteaux de la Broye, qui, au-dessus de la petite rivière, des montagnes herbeuses jusqu'aux sables des lacs, sont comme les anneaux d'une chaîne tendue de colline en colline : Oron avec ses quatre poivrières, Rue à la croupe de son rocher, et au-delà Surpierre, Lucens, Estavayer. Et, derrière les hauteurs vert-noir du Jorat, les cimes bleues des Alpes

savoyardes. De telle sorte que tout ce paysage ressemble à une tapisserie de haute lice.

Le tunnel de Chexbres : changement de monde. La marche intermédiaire est traversée et vous êtes au cœur du pays romand. Or, le cœur du pays romand c'est le lac.

Vous connaissez tous ce coup de théâtre qui découvre brusquement à vos yeux le Léman, tandis que le train file à mi-côte, au milieu des vignes. Et les vignes, elles, glissent tout droit vers les ondes entre des murs de pierres sèches ; parfois, un ruisseau tombe en cascade entre deux vignes et le sulfate a bleui son écume. Les villages et les bourgades sont tout en bas, au bord du lac ; leurs toits aux tuiles rondes se serrent autour d'un clocher roman. Tout ce pays de Lavaux, ce pays déjà méridional qui rappelle à la fois la Ligurie et la Provence, s'arrondit comme un golfe, avec le Chablais en face ; et, entre Lavaux et le Chablais, le Valais s'ouvre comme un grand corridor rempli de vent, dégorge les eaux crayeuses du Rhône dans les eaux bleues du lac, au milieu des roseaux.

Lausanne. Après le paysage n'a plus cet aspect héroïque : il devient une longue campagne que les vignes et les prés se partagent également. Villages et petites villes, régulièrement, se succèdent : dans les intervalles, des châteaux, des villas, des jardins et des parcs. Le Jura, qui avait disparu, qu'on ne voyait plus que de loin, se rapproche. De l'autre côté, le lac se rétrécit et s'amincit en pointe vers l'horizon. Ce n'est plus une petite mer, c'est un grand fleuve.

Le soir est venu ; le Jura est bleu sombre, en faïence ; au-dessus, le ciel rose et jaune, — un ciel cendré de pastel, déjà le ciel de France. Des cordons de lumière scintillent et se doublent, reflétés par les eaux : Genève.

Et, si, le lendemain, vous voulez revenir de Genève en Suisse allemande, il y a une autre route : elle traverse dans sa largeur le pays de Vaud à la terre brune et molle, et voici comment Juste Olivier le définit :

« C'est ici le grenier du pays... Ce n'est point ici la terre du cep et de sa fleur délicate, dont notre langage dit qu'il faut que la vigne pleure pour lui donner naissance... Le paysage est dominé par des bois épars et de petits coteaux enferment les bois...

« Le sol ne se meut point avec vivacité. L'horizon est vide de montagne. De quelques éminences seulement se montrent tout à coup comme des bornes détachées, des têtes énormes de glaciers, qui se haussent brusquement sans intermédiaire et ont l'air de venir vous rappeler que cette plaine n'en est pas une. »

C'est ainsi qu'on s'en va vers le Nord, et de nouveau vers le Jura qui semble infranchissable, formidable, parce qu'il apparaît dans toute sa hauteur, avec une plaine marécageuse à son pied.

Et alors, on retourne vers l'Est. Le pays de Neuchâtel : des maisons en pierre jaune, de nouveau des vignes, de nouveau un lac, mais un lac allongé comme le Jura et le Vully qu'il reflète, un lac gris, dont l'aspect, par contraste avec le Léman, est déjà septentrional. Pourtant, là-haut, le Pays romand se continue encore dans ces vallées fermées où les maisons grises n'ont plus d'architecture : marches extrêmes, à l'écart, entre la Germanie et les Gaules. Et c'est la fin.

II

Après la terre, les hommes.

Si nous comparons à la Suisse alémannique la Suisse romande, nous ferons tout de suite cette remarque : la Suisse alémannique possède une réelle et forte unité, — unité d'aspect, de tradition, d'histoire et de culture. Mais la Suisse romande est complexe et diverse : régions qui diffèrent profondément les unes les autres, et qui, pour le moment du moins, vivent encore chacune pour soi.

Le particularisme et l'individualisme sont les deux caractères du Romand : caractères qui ne définissent point seulement les hommes, mais encore les régions et les cités. En somme, il y a deux parties en Suisse romande : *le Pays romand* proprement dit, *les marches intermédiaires.*

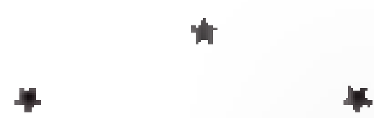
Ce que nous appelons le Pays romand, ce sont les trois cantons français de langue et protestants de religion : Genève, Vaud, Neuchâtel.

Genève, c'est la cité, — la capitale intellectuelle et, aujourd'hui encore, une des métropoles de la pensée européenne.

« La République de Genève, dit M. Philippe Godet, dans sa belle introduction à *L'Histoire littéraire de la Suisse française*, présente un contraste saisissant entre l'exiguité de son territoire et la grandeur du rôle qui lui est dévolu, entre la faiblesse apparente et l'énergie constamment déployée. » Genève, j'entends la Genève calviniste, est une sorte de petite Judée qui, entourée d'ennemis puissants, a dû toujours lutter, a donc pris l'habitude, et de l'opposition, et de la défensive. De là ce qu'il y a d'âpre et d'ombrageux dans le caractère genevois. Mais cette république urbaine, presque sans territoire, devenue la capitale d'une idée, devait compter sur d'autres forces que sur ses remparts et sur le nombre infime de ses défenseurs : elle s'est fait

une arme de l'esprit. Elle a renforcé ses murailles par la volonté. Ne pouvant conquérir autour d'elle des provinces, elle s'est répandue elle-même sur toute l'Europe.

Elle s'est donc ingéniée ; tour à tour théologienne, juriste, naturaliste, mathématicienne, industrielle, trafiquante et négociante, elle s'est renouvelée constamment grâce à l'immigration et à l'assimilation. Aussi est-elle à la fois cosmopolite par l'intelligence et nationaliste par le cœur, pratique dans l'action, idéaliste dans la pensée. « Genève, dit encore M. Godet, garde au front comme un pli soucieux, glorieux témoin de l'effort accompli à travers les siècles. »



Le canton de Vaud, en revanche, c'est après la cité, la campagne. Même plus qu'une campagne : un petit monde. Ce canton de Vaud est fait de morceaux : il possède un segment du Jura, quelques vallées des Alpes et il a encore le Jorat entre deux ; il partage le Léman avec la Savoie, le Valais et Genève, le lac de Neuchâtel avec Neuchâtel, Fribourg et Berne, et avec Fribourg le lac de Morat ; il tient l'angle occidental du Plateau suisse ; il cultive la vigne, mais aussi le blé ; il a des pâturages, mais aussi des forêts. Dans le Jura, le climat est du Nord ; au bord du Léman, il est du Midi.

Le pays de Vaud n'a jamais connu, jusqu'au jour où il est devenu canton suisse, l'indépendance de Soleure ou de Berne, ou cette large autonomie de Neuchâtel. Il a toujours eu des maîtres, il ne s'est défendu contre eux que par la résistance passive, par la force d'inertie. Son patriotisme, c'est à l'origine un patriotisme de clocher. Juste Olivier,

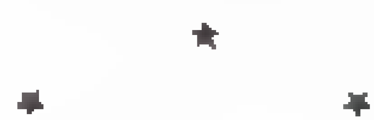
petit écrivain mais grand Vaudois, définit ainsi son peuple : « Sa vie présente à l'extérieur, si l'on y fait attention, un phénomène singulier : c'est un mélange constant de celle des champs et des villes, de l'agriculteur et du citadin. Il n'est presque pas d'habitant de nos petites cités, excepté à Lausanne qui n'ait son pré, sa vigne, ou au moins son jardin. Et tous les campagnards, de même, ont dans la ville de leur coin de pays, leurs relations héréditaires, leurs parents, leurs compères, leurs patrons...

« ...De tout cela, il nous est résulté une existence qui a pour caractère de la tranquillité plus que de la solitude, de la facilité plus que de la force ou de la grandeur, du laisser-aller plus que de l'entrain. Elle entend le voisiner plus que l'épanchement. Elle sait mieux regarder les passants, assise sur sa porte, que marcher à son tour. Elle a plus de liens sociaux que de liens individuels : chacun se sépare volontiers des autres, mais dans le même cercle et pour faire la même chose et vivre exactement comme eux...

« Nous savons fort bien que nous pouvons réussir ; mais nous l'essayons rarement ; nous avons comme le sentiment mort de notre pouvoir... Avec bonhomie et sans amour propre nous ne sommes point surpris de ce que l'on fait, rien ne nous met en doute que nous n'en puissions pas autant, mais nous n'en faisons rien : comme par une espèce de mauvaise honte et de timidité, pour ne pas nous placer en vue, et nous risquer... Si en nous quelque chose se met en mouvement, nous lui jetons aussitôt des bâtons dans les roues... Il est bien possible que cela soit beaucoup affaire de jeunesse... mais c'est aussi un trait profond et primitif. »

Ce qui manque au canton de Vaud, à la terre comme

aux hommes—et il faut encore citer Juste Olivier : « Entre un pays et un peuple, il y a parenté. Plusieurs races se suivent dans une même contrée : diverses entre elles, elles finissent toujours par être filles du sol qui leur communique sa vie ; »—ce qui manque au canton de Vaud, c'est une forme franche et bien définie. Genève est taillée dans le granit, Neuchâtel dans la pierre jaune et sèche de son Jura : les contours un peu lâches et mous du Vaudois semblent parfois ébauchés dans la molasse. Mais le Vaudois renferme en lui de la vie intérieure, du rêve, de la finesse, de la bonne humeur, une poésie qu'il semble tirer inconsciemment, de sa Bible, de la vie heureuse de ses campagnes, du vin clair de ses vignes et de la lumière de son lac.



Neuchâtel fait, avec le canton de Vaud, un autre contraste encore :

Genève est une cité qui a conquis ses libertés par la révolte et par les armes, par le bras comme par l'esprit ; le canton de Vaud est un petit monde campagnard qui a défendu son autonomie et son individualité par sa résistance passive : Neuchâtel est un pays qui a conquis peu à peu, lambeau par lambeau, et conservé ses droits, non contre ses ennemis extérieurs, mais contre ses gouvernements, par des négociations et des revendications tenaces et patientes.

« Les bourgeois de Neuchâtel, a-t-on dit, sont toujours à l'affût de droits nouveaux. » Car, si le Genevois est théologien ou savant, si le Vaudois est volontiers historien, volontiers philosophe, parfois poète, le Neuchâtelois est avocat et juriste. M. Godet qui est, lui, le Neuchâtelois

par excellence, juge ainsi ses compatriotes : « Positif, et avisé, esprit net, ouvert, volontiers caustique, nullement rêveur, un peu terre à terre... le Neuchâtelois est circonspect, ami de la règle et des idées connues. Son cœur obéit sans peine à sa tête, et sa raison réprime sans efforts les écarts d'une imagination rarement exubérante. Il manque au Neuchâtelois ce grain de folie qui assaisonnerait si heureusement ses qualités solides et ses patriarcales vertus. »

Mais il y a deux espèces de Neuchâtelois : celui du bas de Neuchâtel, du vignoble et du lac ; et celui du haut, le « montagnon » du Jura. Ce dernier est bien l'homme de ses montagnes sans sommets, aux vallées parallèles, ne communiquant entre elles que par d'étroits passages, où l'hiver est plus âpre et dure plus longtemps que dans les Alpes. L'homme qui vit là-haut, dans ces terres ingrates, n'a point avec la nature ce contact vivifiant, source de joie et d'énergie. Il est obligé de se replier sur soi-même ; il faut qu'il demande à l'industrie ce que la terre lui refuse. Le montagnon du Jura est un spéculatif ; il pousse à l'extrême ses idées : horloger à la fois pratique et mystique, qui agence à la loupe de petits mécanismes et combine dans son cerveau des systèmes et des utopies.

* * *

Les trois cantons : Genève, Vaud et Neuchâtel, forment le corps même et la tête de la Suisse romande. Entre celle-ci et les pays alémanniques, s'étendent, avons-nous dit, des marches intermédiaires dont la langue dominante est encore le français, où la culture française règne encore, mais où elles sont l'une et l'autre en contact permanent avec la culture germanique et la langue allemande.

Ces marches sont : le Valais, Fribourg, le Jura bernois.

Et voici tout de suite une différence : si le protestantisme définit essentiellement le Genevois, le Vaudois, le Neuchâtelois, une grande partie des Jurassiens, le catholicisme définit en revanche, le Fribourgeois, le Valaisan, l'homme de l'Ajoie ou de Delémont ; et ceci doit nous conduire encore à une ou deux remarques :

Le Jurassien bernois, l'ancien sujet des évêques de Bâle, est le plus isolé des Romands. L'entière autonomie lui fait, par une erreur de l'histoire, encore défaut, et il en éprouve périodiquement le besoin. La psychologie du Jurassien bernois est celle d'une race longtemps soumise. Absorbé par les luttes locales et religieuses qui le divisent, dépourvu des ressources matérielles suffisantes, sans capitale, toujours menacé, il a eu beaucoup de peine à s'affirmer, il ne s'affirme guère encore qu'en s'opposant.

Le Fribourgeois et le Valaisan ont entre eux quelques ressemblances : ils sont avant tout des catholiques, ils ont ce grand avantage de posséder des traditions fortes et continues, une homogénéité d'esprit incontestable. Ils ont une individualité sans individualisme ; et surtout, ils sont des artistes, et c'est cela qui est nouveau. Ce qui leur manque, c'est un goût soutenu pour les choses de l'esprit, l'habitude héréditaire du travail intellectuel, la curiosité. Ils sont indolents et même paresseux de nature, et leur théorie favorite est volontiers celle du moindre effort. Mais ici s'arrêtent leurs resemblances. Le Fribourgeois est encore un homme du Nord, le Valaisan est déjà un Méridional. Le Fribourgeois est le fils du Plateau suisse au climat humide et rude. Le Valaisan habite un pays sec, rocailleux, inondé de soleil, presque italien. Fribourg a une origine et

des traditions en partie alémanniques. L'histoire des Dizains valaisans, avec son particularisme, son allure mouvementée et violente, rappelle celle des Ligues grisonnes et des républiques italiennes. Le Valaisan s'y révèle ombrageux et passionné, impétueux dans ses colères, implacable dans ses vengeances. Les Supersaxo et les Rarogne font songer aux Visconti et aux Sforza.

Il faut avouer que ces trois marches : l'ancien évêché de Bâle, Fribourg et le Valais, ont été jusqu'à présent dans des conditions très défavorables, et c'est ce qui explique leur infériorité vis-à-vis du Pays romand protestant. Ce sont des peuples pauvres, sans grandes villes, à l'écart. En outre, ils se trouvent à la frontière des civilisations et des langues et c'est là —, du moins jusqu'à l'heure actuelle, — pour eux une cause de confusion et d'incertitude. Aussi n'ont-ils presque rien produit, leur apport dans l'histoire des lettres est presque nul. Mais ces infériorités ne sont que provisoires. Bien des énergies se sont accumulées durant des siècles, dans l'obscurité, goutte à goutte. Le Valais, le Jura bernois, Fribourg sont, comme on dit, riches en « possibilités ». Le jour, où les hommes nécessaires apparaîtront, qui sauront concilier les contraires, qui sauront exprimer ce qui ne l'a point été encore, le rôle de ces marches intermédiaires deviendra sans doute prépondérant.

III

Après la terre, les hommes. Après les hommes, les œuvres.

Si nous voulons définir la Suisse romande selon notre principe, c'est-à-dire d'une manière positive, il nous faut connaître sa pensée. Or, sa pensée, où en trouver l'expression, sinon dans sa littérature?

Quand on parle de littérature « romande », on a souvent l'impression d'une littérature médiocre et terne. Cela vient d'une erreur de perspective : certes, quand on compare la littérature romande à l'ensemble de la littérature française, l'infériorité est manifeste. Mais une telle comparaison n'est-elle point une injustice? Voici un grand pays, un grand empire, riche et puissant, qui se possède lui-même depuis des siècles et qui se dresse au milieu du monde comme un dieu portant dans ses mains une rayonnante lumière ; —et voilà un tout petit pays à l'écart, qu'on traverse en quelques heures de chemin de fer lambin, qui est pauvre, qui est grand comme un mouchoir de poche, — et l'on voudrait qu'il y eût entre le grand empire et le petit pays une commune mesure? En réalité, lorsqu'on compare à la France et à ses millions d'habitants, la Suisse romande avec ses quelques huit cent mille âmes, on est frappé de tout ce qu'elle a pu produire, grands hommes et grandes œuvres, au cours de quatre siècles. Un illustre critique, M. Emile Faguet, n'a-t-il point affirmé qu'après la Normandie et l'Ile de France, le Pays romand, et en particulier Genève, est la province la plus belle et la plus fertile de la littérature française?

Nous en aurons la preuve en résumant l'histoire de son évolution intellectuelle.

*
* *

Il y a d'abord les origines. Aux origines, du XIIIme siècle à la Réforme, rien, ou presque rien. Les pays romands se confondent alors avec la Savoie ; ce qu'ils produisent, ce sont de pâles adaptations et des imitations lointaines de la poésie française à la fin du moyen âge, chevaleresque et bourgeoise.

Il fallait une crise violente pour sortir ces hommes de la torpeur et ces terres de la stérilité : la *crise de la Réforme*. Cette crise ne fut point seulement religieuse ; elle fut aussi politique et sociale, et les armes dont on devait se servir dans l'un et l'autre camp, ce furent les armes de l'esprit. Ainsi tombèrent, dans des sillons sanglants et tourmentés, au milieu de la poussière et du bruit, les premiers germes de la vie intellectuelle.

Durant la crise de la Réforme, nous voyons d'abord apparaître ce que nous appelons les *témoins*. Les témoins, ce sont les chroniqueurs, comme sœur Jeanne de Jussie ou comme Bonivard, qui nous ont laissé, brossé avec leurs passions, leurs craintes et leurs haines, le tableau de cette époque agitée. Après eux viennent les *acteurs* : Farel d'abord ensuite Pierre Viret, qui est avec le banneret Pierre de Pierrefleur, le premier écrivain indigène, le premier écrivain vaudois ;—enfin Calvin.

Avec Calvin, la Réforme triomphe, s'implante définitivement. La période de crise est maintenant close et voici commencer une ère nouvelle d'organisation, de construction : nous l'appellerons la *période protestante ou genevoise*, parce qu'alors Genève domine, concentre en elle presque toute la vie. On crée des académies : l'académie de Calvin, fondée en 1559, l'académie de Lausanne ; on ouvre des écoles et des imprimeries. Période intellectuellement glorieuse. Calvin, qui fut avant tout un Français et qui travailla pour le triomphe de la Réforme en France, fit de Genève, pendant près de cent années, la rivale de Paris. Il sut y attirer, temporairement ou définitivement, les plus grands humanistes et les plus grands huguenots, comme les Budé, comme les Estienne. Et, plus tard, voici

venir Agrippa d'Aubigné. Calvin lui-même, l'auteur de l'*Institution chrétienne* n'est-il pas un des créateurs de la langue et du style français modernes?

A cette époque, durant ce siècle de Calvin, nous assistons à ce phénomène : ce sont des étrangers, des immigrés, des Français qui apportent et qui acclimatent chez nous la vie intellectuelle. Ainsi en fut-il jusqu'à la mort du successeur de Calvin, Théodore de Bèze, le poète d'*Abraham sacrifiant*, et jusqu'à la mort, à Genève, en 1630 d'Agrippa d'Aubigné, le poète, le grand poète, des *Tragiques.*

Jusqu'alors, l'apport des indigènes est nul, l'histoire des lettres romandes se confond avec celle de la littérature française. Encore s'agit-il d'une certaine littérature, une littérature de combat : théologie, éloquence, satires, lettres et pamphlets. Ce qu'on appelle les formes d'art sont négligées, ou tout au moins, et ce fut le cas pour d'Aubigné et Théodore de Bèze, ne s'en sert-on que pour la polémique et pour la propagande. De là ce parti-pris, ce caractère longtemps indélébile imposé aux lettres romandes par le calvinisme : le mépris du style et de l'art, la crainte des images, l'utilitarisme et les préoccupations avant tout pédagogiques. Force autrefois, faiblesse aujourd'hui.

* * *

Après la crise de la Réforme et la période protestante, après le « siècle de Calvin », vient un âge de décadence et de transition, d'épuisement et de stérilité: le *XVIIme siècle.*

Rien, durant le XVIIme siècle, ne dépasse le niveau de la médiocrité. On remarque cependant un symptôme, qu'on avait déjà pu remarquer tout au début de la Réforme avant Calvin, chez un Bonivard et chez un Viret, par exem-

ple : les premières manifestations d'un sentiment helvétique.

Et nous arrivons ainsi à la seconde grande époque des lettres romandes, le *XVIIIme siècle*.

* * *

A la fin du XVIIme siècle et au début du XVIIIme, nous constatons un phénomène analogue à celui de la Réforme : la fécondation par la France d'une terre épuisée. Ce furent, en effet, les réfugiés français, à la Révocation de l'Edit de Nantes, qui recréèrent la vie intellectuelle, ranimèrent la curiosité dans les esprits, relevèrent les académies et les écoles, renouvelèrent les méthodes, fondèrent les premiers journaux. Désormais, le Pays romand allait naître à une existence indépendante.

Le XVIIIme siècle est l'âge où tous les grands écrivains sont des indigènes. Il est l'âge aussi des larges courants de la pensée. Il est l'âge enfin où aux préoccupations purement religieuses succèdent des préoccupations morales et nationales. L'idée de patrie, le sentiment suisse s'affirment ; aussi, nommerons-nous cette période la *période helvétique*.

On voit partout se former des aristocraties qui ont le goût des choses de l'esprit et qui les cultivent : la *société genevoise* qui s'adonne aux sciences et nous vaut un Charles Bonnet, un Bénédict de Saussure ; la *société lausannoise* d'où sort le premier « Helvétien » conscient, le doyen Bridel ; la *société neuchâteloise* où s'épanouit le beau talent de Mme de Charrière. Et, comme l'influence française est alors prépondérante en Europe et dans toute la Suisse, il y a une *aristocratie bernoise*, qui fournit à notre littérature un Béat de Muralt et un Sigismond de Lerber, tandis que

Soleure nous donne le baron de Besenval, Zurich Henri Meister, le correspondant de Grimm et de Diderot, et Zoug le général de Zurlauben.

Car le XVIIIme siècle est pour toute la Suisse, à la fois, une époque de renaissance intellectuelle et morale et de décadence politique. Alors déjà le XIXme siècle se prépare dans les esprits qui témoignent d'une véritable unité. Des liens intellectuels se nouent pour ne plus se rompre, avec les cantons allemands, un Albert de Haller, un Gessner, un Jean de Muller sont personnages obligés dans l'histoire de la littérature française en Suisse.

Un homme enfin domine cette époque comme Calvin domina celle de la Réforme : le Genevois Jean Jacques Rousseau. Rousseau qui, dans la *Nouvelle Héloïse*, ce roman suisse, a révélé à la France le pays vaudois, le lac Léman et les Alpes ; Rousseau qui, dans la *Lettre à d'Alembert*, a montré le premier entre l'âme romande et l'âme française des différences essentielles,— c'est l'esprit genevois, c'est l'esprit suisse universalisé par un homme de génie. C'est l'homme autour duquel tout se groupe, à la mesure duquel tout s'ordonne ; l'écrivain qui a su exprimer en formules saisissantes les aspirations obscures et les idées imprécises de son temps et de son milieu. Le XVIIIme siècle n'est pas seulement le siècle helvétique, c'est encore le siècle de Rousseau.

* * *

Une telle époque, par le désaccord profond qui existait entre la pensée déjà moderne et les institutions déjà surannées, devait infailliblement aboutir à une crise : ce fut, pour la Suisse et pour la France, *la crise de la Révolution*,

avec toutefois la différence que cette révolution, la Suisse ne l'a point su faire elle-même, mais qu'elle lui fut imposée. Elle lui fut imposée : elle eut pour conséquence l'invasion, la guerre et seize années de domination étrangère, durant lesquelles notre pays ne vécut pas : il dura ; il fut sauvé par son particularisme. Et pourtant, cette période n'est pas complètement stérile : elle a ses hommes, ses écrivains.

Les uns acclament l'invasion française, préparée et provoquée par eux, comme une délivrance : ainsi Frédéric-César de Laharpe. D'autres réagissent comme Charles-Louis de Haller. D'autres observent de loin et de haut, comme Bonstetten. D'autres encore prennent une attitude plus digne et plus libre : ils saluent les libertés nouvelles, tout en déplorant la ruine de la patrie ; ils préparent l'avenir par un travail actif et silencieux. Ce sont des éducateurs comme Pestalozzi, — un Zuricois, disciple de Rousseau, et lui aussi, personnage obligé de notre littérature romande, — plus tard, le P. Girard ; ce sont les témoins impartiaux de la Révolution comme Mallet-Dupan ; ce sont enfin tous les libéraux qui ont retenu de la Révolution le sens de la liberté individuelle et le droit des peuples à l'indépendance : ils s'opposent par la pensée au jacobinisme, puis à la tyrannie napoléonnienne ; ils trouvent des leçons d'énergie et des forces de résistance chez les peuples du Nord, en Angleterre, aux Etats-Unis, en dehors de cette France qui les a déçus. Beaucoup sont des conservateurs éclairés par les événements, plusieurs sont des révolutionnaires assagis par le spectacle des excès et des violences. Mais l'écrivain qui les domine et les résume est une femme : Mme de Staël.

* * *

En 1814, la Suisse recouvre son indépendance ; son alliée ancienne et fidèle, la République genevoise, entre définitivement dans la Confédération. C'est la *période moderne*, contemporaine, de notre évolution intellectuelle. On peut la diviser en trois étapes successives : La *Restauration*, ou mieux la *Régénérescence*, est caractérisée par un libéralisme éclairé, par un cosmopolitisme critique qui cherche au-delà de nos frontières des exemples et des modèles à l'usage de la Suisse moderne ;—et par un patriotisme actif qui continue dans les nouveaux cantons romands l'œuvre pédagogique de Pestalozzi, l'œuvre historique de Jean de Muller. Le *Réveil religieux* achève dans les consciences ce qui vient de s'accomplir dans la vie publique,—et l'homme de ce mouvement qu'on pourrait appeler le romantisme protestant, c'est Alexandre Vinet. Enfin, après le Sonderbund douloureux et nécessaire, viennent les *années calmes*. Nos littératures se font toutes locales : on se spécialise, on s'isole comme s'est isolé Amiel ; on essaie avec Juste Olivier, Rambert, Warnéry, Bachelin, de constituer une poésie, puis un roman,— le « roman romand », trop souvent synonyme d'ennui, de médiocrité. Il semble qu'une tradition séculaire s'épuise, qu'un renouvellement s'impose dans les pensées, dans les formes surtout—et déjà les indices de transformations prochaines commencent à se multiplier. Nous appellerons donc le XIXme siècle, la *période romande*.

IV

Jusqu'à présent, nous nous sommes efforcé de définir la Suisse romande par l'intérieur : la terre, les hommes, les œuvres des hommes. Mais un pays n'existe pas pour

lui seul ; si petit qu'il soit, il est un fragment du vaste monde. C'est donc maintenant par l'extérieur que nous allons définir le nôtre.

*
* *

Les rapports de la Suisse romande avec la France sont déterminés par la communauté de langue. Or, qui dit communauté de langue, dit également communauté, non pas nécessairement d'esprit, ni de mœurs, mais de civilisation. La Suisse romande n'est pas, si l'on veut, — j'entends au point de vue littéraire, — une province de la France elle en est cependant, et c'est dans la nature des choses, une « marche tributaire ».

Les racines profondes de notre vie intellectuelle plongent dans la terre française : coupez les racines et la plante se desséchera. En réalité, et toute l'histoire que nous venons d'esquisser le prouve, la pensée romande est la fille de la pensée française : fille majeure, émancipée, fille pourtant. Nous sommes un trop petit pays pour nous suffire continuellement à nous-mêmes ; les forces de renouvellement et de rajeunissement, par deux fois — à la Réforme, quand tout était à créer, au moment du Refuge, quand tout était à recréer, — c'est en France que nous les avons puisées. Et il en sera sans doute ainsi toujours, et il est bon, et il est nécessaire même à notre point de vue national, qu'il en soit ainsi. C'est une force pour notre patrie de collaborer aux deux grandes civilisations européennes. Je comparerai la France au feu sacré, perpétuel, où nous allons, quand notre humble foyer s'éteint, chercher, dans nos mains pleines de cendre, les belles braises incandescentes avec lesquelles nous rallumons notre bois mort ramassé dans les forêts du Jura, des Alpes ou du Plateau.

Pourtant, entre le vaste domaine français qui s'élargit vers trois mers et le petit champ de la Suisse romande pris entre deux chaînes de montagnes, il y a des bornes. Ils ne se confondent point. Le climat est autre ; les fleurs et les fruits sont pareils, mais ils n'ont plus le même goût, ni le même parfum.

Pour définir ces différences il suffit de comparer à l'évolution de la littérature française l'évolution des lettres romandes. Si par exemple, nous appliquions à ces lettres romandes les divisions dont se servent habituellement les historiens de la littérature française, nous fausserions complètement la perspective : ainsi, on ne peut guère parler chez nous d'une Renaissance, car tous les germes de la Renaissance ont été absorbés, avant d'être éclos, par la Réforme. Ronsard et la Pléïade n'ont eu ici à peu près aucune influence. Le XVIIme siècle est l'âge classique de la littérature française et il est chez nous, où ses grands écrivains n'ont pas trouvé d'écho, un âge de décadence et de stérilité. Au XVIIIme siècle, nous n'avons accueilli les « philosophes » qu'avec une extrême méfiance : notre Rousseau n'a-t-il point été appelé un « philosophe ennemi des philosophes »? Et de même, malgré quelques isolés, nous n'avons connu, ni le romantisme, ni le naturalisme, ni le symbolisme, au cours du XIXme siècle. Nos relations intellectuelles avec la France ne sont pas directement relations de dépendance, mais, avec un langage commun, *relations d'échanges*. Nous nous sommes réservé le droit, toujours, d'avoir une critique et d'opérer notre choix — et cela est essentiel. Nous tenons, nous qui sommes une minorité, soit en Suisse, soit vis-à-vis de la France, nous tenons jalousement à nos privilèges de minorité. Nous comparer aux

Wallons belges serait une erreur : nous redoutons toute ingérence, même intellectuelle. Contre la France nous avons souvent réagi, car nous voulons avant tout demeurer nous-mêmes.

* * *

Par quoi donc différons-nous de la France? Est-ce par le protestantisme, comme des observateurs superficiels l'ont affirmé trop souvent et trop légèrement? Il y a des protestants français et des catholiques romands. Non : c'est par autre chose, *c'est par la vie*. Nous n'habitons point dans la même maison.

Il y a un esprit français, mais il y a un esprit romand. Or, quelles sont les forces créatrices d'un esprit? La langue, certes, et la race, mais jusqu'à un certain point et non d'une manière essentielle. Il faut d'autres causes plus puissantes, plus déterminantes, plus directes. La première est d'abord la *nature :* mais la nature fait du pays romand une terre suisse, séparée de la France. La seconde est l'*histoire*, l'histoire politique et sociale : mais notre histoire est étrangère à l'histoire de la France, et cela dès les origines. Il y a enfin, créées par la nature et par l'histoire, les *mœurs et les institutions*. Et il y a surtout l'âme de l'histoire, la *volonté humaine*.

Et tout cela nous a fait Suisses, nous a conféré un esprit suisse. Dès la fin du XVIIIme siècle, des rapports suivis s'établissent entre Neuchâtelois et Bernois ; n'est-ce pas d'ailleurs la politique de Berne, son expansion vers l'ouest et vers le Jura, qui va, très tôt, entraîner les pays romands dans la sphère d'influence des Confédérés? Fribourg et le Valais sont devenus suisses par leurs parties allemandes

qui ont conquis les parties romandes, tandis que l'ancien évêché de Bâle est devenu suisse par les alliances de ses princes avec les cantons catholiques : — à Grandson et à Morat, les Gruyériens, ceux de Porrentruy, ont combattu avec les Ligues contre Charles le Téméraire. Immédiatement ensuite, le pays de Vaud, à moitié conquis, est ouvert, et l'on scelle avec Genève les premiers traités. A la Réforme, la Suisse romande se constitue, elle entre définitivement dans l'histoire helvétique.

Mais pour quelles raisons profondes les pays romands sont-ils devenus suisses? Certes, pour le pays de Vaud et le Bas-Valais par droit de conquête. Mais la conquête peut asservir un peuple ; elle ne suffit point à l'assimiler. En réalité, les pays romands sont devenus et demeurés suisses pour être libres, pour rester eux-mêmes, pour conserver leurs mœurs, leurs traditions, leur autonomie, pour s'affranchir de princes étrangers.

Toute l'histoire de Genève et toute celle de Neuchâtel le démontre.

De là une manière un peu différente de définir, quant à nous, Welches, notre patriotisme. Nous sommes une race moins forte et moins guerrière que les Alémannes. Les Confédérés des XIII Cantons ont créé la Suisse ; ils l'ont créée par la guerre et par la conquête ; ils ont eu l'esprit d'offensive, ils ont connu les rêves d'hégémonie. Et il fallait qu'il en fût ainsi pour que la Suisse existât. Ils représentent une force à l'abri de laquelle les pays romands sont venus, l'un après l'autre, appuyer leurs droits. La « pensée d'Etat » est par tradition plus vivante et plus consciente chez eux que chez nous ; ils ont plus le sentiment des réalités positives et des nécessités nationales ; ils savent réfléchir en silence et agir sans parler.

Nous, en revanche, nous sommes par tempérament des impulsifs et des idéologues. Souvent, il est vrai, nous parlons trop, et nous risquons de tout compromettre ; mais n'est-ce point une preuve de franchise et de générosité? Et, avouons-le, la prudence n'est-elle point une vertu purement négative? Notre erreur, c'est, je le sens bien, de manquer de mesure et de nous perdre en des abstractions parfois dangereuses pour lesquelles nous serions capables de sacrifier des biens réels et durables à qui sont attachées des vies humaines. Mais jusque dans ces erreurs, nous n'agissons que par bonne volonté ; nous avons ainsi rendu à la patrie commune le service d'universaliser l'idée suisse et d'en faire une idée humaine.

Mais, soyez-en bien persuadés, chers Confédérés alémannes, nous savons, — et nous le saurons toujours davantage, à mesure que la grande crise européenne va s'étendre et se prolonger, — nous savons que nous vous devons l'existence. Sans vous, nous ne serions rien : tout au plus, une pauvre petite province française. Vous avez donné à notre vie les formes nécessaires : le fédéralisme, le vieil esprit républicain, le vieil esprit confédéral, toutes nos institutions civiles et militaires. Que serions-nous sans cela? Et n'est-ce point vous qui nous défendez parfois contre nous-mêmes?

* * *

Mais il faut voir plus loin encore et plus haut. Ce que nous devons à la Suisse allemande, n'est-ce pas ce que nous devons aussi, particularisé, il est vrai, différencié, à la civilisation germanique? La Suisse d'ailleurs n'est-elle point aujourd'hui encore le pays où survit, où se développe dans

les institutions politiques et dans les mœurs, le principe communautaire du moyen âge germanique, le droit germanique en un mot? Il y a, non seulement dans notre vie suisse, mais encore dans notre vie romande elle-même, des éléments essentiels que nous avons empruntés, parce que nous en avions besoin pour être Suisses, à la culture allemande. Le nier serait une erreur et une injustice. Pour ma part— mais peut-être suis-je une exception,— je me renierais moi-même, si je n'affirmais point hautement et publiquement ce que je dois à la vieille Allemagne idéaliste, à ses écrivains et à ses artistes, à ses poètes et à ses penseurs.

* * *

La Suisse romande et la Suisse alémannique, à quoi les comparer? Je les veux comparer à une femme et à un homme qui s'aiment et qui se sont unis, non pour un amour stérile, mais pour créer.

Et l'homme : l'Alémanne aux cheveux blonds et aux yeux pâles, comme le ciel d'automne quand la brume est remontée, aux yeux profonds comme nos rivières quand elles ralentissent leur cours et qu'elles reflètent les nuages ; et l'homme : le Confédéré à la barbe rousse et ronde, avec une cicatrice au front ; l'homme, silencieux comme un armailli et calme comme un guerrier, il a d'abord construit la maison : il a taillé le bois des forêts, il a pris le granit des Alpes et la molasse grise du Plateau ; il a édifié une maison forte, puis il s'est tenu debout devant le seuil pour la défendre.

Alors, la femme est venue lentement, le long du lac, s'arrêtant pour cueillir parfois dans les vignes une grappe

rose, belle avec ses bras nus polis par le soleil. Et l'homme lui a dit : « Viens dans ma maison : tu y vivras en sûreté, nous travaillerons ensemble, et il me suffit que tù m'apportes ta pensée, ton clair langage, et la bonne terre de ton petit champ. »

Et c'est ainsi que de l'union de cet homme et de cette femme la Suisse est née. Car cette femme n'est point faible et frivole, mais c'est la femme forte qui fait honneur à son époux, qui lui donne parfois de sages conseils et délibère avec lui sur toutes les choses graves de la vie, et lui prépare sa nourriture, lui polit ses armes et l'accompagne au combat, et le suivra fidèle jusqu'au delà de la mort.

Elle vient d'une autre race, mais qu'importe? puisqu'ils ont le même foyer. Et ce foyer, il faut qu'il brille au milieu du monde, comme un signal à feu au sommet d'une montagne ; et plus le monde est obscurci par la tempête où l'on entend le tonnerre sourd des batailles lointaines, plus il faut que le foyer brille et qu'il rayonne et qu'il lance sa lumière à travers l'espace, — comme, au crépuscule du soir, il suffit d'une petite fenêtre frappée par le soleil pour illuminer tout un grand paysage et pour évoquer le travail et la paix.

L'ÉVOLUTION DE LA LITTÉRATURE ROMANDE[1]

Jusqu'à présent, l'histoire de la littérature française en Suisse n'a pas été encore étudiée d'une manière approfondie, scientifique. Certes, les travaux d'approche ne manquent pas, non plus que les monographies : citons, par ordre chronologique, les *Ecrivains français de la Réformation* (1841) de A. Sayous et surtout son *Histoire de la littérature française à l'étranger aux XVIIme et au XVIIIme siècles* (1853-1861), les *Etudes sur l'histoire littéraire de la Suisse française* par E.-H. Gaulieur (1856), enfin l'*Histoire littéraire de la Suisse romande* de M. Virgile Rossel[2] et l'*Histoire littéraire de la Suisse française* de M. Philippe Godet[3] ; mais ces ouvrages, par ailleurs intéressants, pleins de faits et de choses, et dont on ne saurait impunément se passer, sont anciens déjà ; insuffisants au point de vue critique, ils n'envisagent, pour la plupart, l'histoire de la littérature française en Suisse que d'une manière toute locale.

Nous croyons le moment venu de soumettre cette histoire à des méthodes plus précises et de la considérer sous

---

[1] Etude parue sous le titre : *Préliminaires à une histoire de la littérature française en Suisse,* dans les *Mélanges Lanson,* Paris, Hachette, 1922.

[2] Genève-Bâle-Lyon, 1889.

[3] Neuchâtel, 2me édit. 1895.

un angle plus large. Les expériences que nous avons faites[1], nous permettent déjà, nous le croyons du moins, de délimiter à peu près le cadre d'une étude consacrée, non plus à telle ou telle période, ou à tel ou tel écrivain, mais à l'ensemble de l'évolution intellectuelle de la Suisse française. Aussi, dans ces pages, allons-nous retracer brièvement la courbe de cette évolution, allons-nous fixer les points de vue auxquels nous comptons nous placer pour la suivre. Ainsi, nous rendrons hommage à un maître aimé qui nous a lui-même, au début de notre carrière, orienté, guidé, encouragé.

Une remarque encore : nous disons *histoire de la littérature française en Suisse*, et non par exemple, comme nos devanciers, *histoire littéraire de la Suisse française*, ou bien encore *histoire des lettres romandes*. Ce n'est pas une simple question de mots. L'histoire de la littérature française en Suisse est plus vaste que celle des lettres romandes qu'elle englobe et qu'elle dépasse. Faire l'histoire des lettres romandes consiste à envisager nos écrivains uniquement dans leurs rapports avec leur pays d'origine, à les détacher en quelque sorte de la littérature française, à les étudier comme s'ils possédaient un langage propre : nous ne manquerons pas d'appliquer, en commençant, cette

---

[1] Cf. notre *Histoire littéraire de la Suisse au XVIIIme siècle*, Lausanne, Bridel : t. I, *Le doyen Bridel et l'helvétisme littéraire à la fin du XVIIIme siècle, essai sur les origines de la littérature romande*, 1909 ; t. II. *Bodmer et l'Ecole suisse*, 1913. Nous avons donné, durant l'année scolaire 1913-1914, comme professeur suppléant de littérature française à l'Université de Genève, un cours sur l'« histoire de la littérature française en Suisse » : le présent travail est la somme de nos conclusions.

méthode, mais non d'une manière exclusive, car elle nous obligerait à retrancher bien des hommes et bien des œuvres qui comptent précisément parmi les hommes les plus marquants et les œuvres les plus belles. En outre, envisager la Suisse française uniquement du dedans, serait lui enlever infailliblement cet intérêt général et humain qu'on est en droit d'exiger de toute littérature.

I

Nous devons en premier lieu préciser notre méthode. Comme nous l'avons fait ailleurs [1], il y a quelques années, on nous permettra de ne pas insister longuement. Aussi bien s'agit-il beaucoup moins de méthode que de « points de vue », car il n'y a pas lieu d'appliquer une méthode nouvelle et spéciale de critique et d'investigation à l'histoire de la littérature française en Suisse.

En revanche, il faut déterminer des points de vue spéciaux et nouveaux. Il s'agira d'abord d'envisager la littérature française en Suisse comme une littérature indépendante et qui posséderait une langue propre. Il s'agira ensuite et surtout de placer dans la lumière la plus favorable l'évolution intellectuelle de la Suisse française. Cette lumière sera celle de l'histoire, — et par histoire nous entendons l'histoire politique et sociale, celle des institutions et des mœurs. Ne cherchons pas dans notre littérature de « marche-frontière » des chefs-d'œuvres, ce qui serait une poursuite

[1] Dans un rapport présenté au 3e congrès international pour l'extension de la culture et la langue française, Gand, 1913 : *L'histoire de la littérature française dans les pays étrangers de langue française.* Ce rapport a paru dans les actes du Congrès et dans la *Revue internationale de l'enseignement*, Paris, nº du 15 janvier 1914.

décevante : cherchons-y un esprit, cherchons-y l'image exacte d'un petit peuple qui a dû beaucoup lutter, et qui lutte encore, pour s'affirmer et pour se posséder lui-même. Nous rencontrerons pas mal de médiocres, mais ces médiocres ont exercé souvent une influence décisive ; ils nous représentent les aspirations et les tendances de groupes et de collectivités, et cela d'autant plus qu'ils ne sont généralement, surtout aux origines, en aucune façon des écrivains de métier, des « professionnels », mais des hommes d'épée ou de robe, des magistrats, des savants, des pédagogues, qui ont les préoccupations de leur profession ou de leur caste. C'est donc socialement qu'il faut étudier l'histoire de la littérature française en Suisse.

Mais quand on aura étudié cette littérature par rapport à l'histoire politique, aux institutions, aux mœurs, à la religion (et il ne faut pas oublier que la religion dominante est, en Suisse française, une religion essentiellement intellectuelle : le calvinisme), par rapport enfin à la terre, à la nature elle-même ; quand on sera parvenu de la sorte à définir l'originalité, l'esprit de la Suisse romande, — le moment sera venu de nous souvenir qu'il existe, de par la communauté de langue, entre cette Suisse romande et la France des relations constantes qui sont nécessairement des relations de dépendance. En posant la littérature de la Suisse française dans la perspective de la France, nous élargissons l'horizon que jusqu'alors nous avions volontairement restreint ; nous donnons une réponse à ces deux questions essentielles ; qu'est-ce que les lettres romandes ont apporté à la littérature française, comment l'ont-elles enrichie? — qu'ont-elles en outre elles-mêmes demandé à cette littérature et de quelle manière en ont-elles subi l'influence?

Enfin, dernier point de vue, on ne doit pas oublier que, s'il existe entre la France et la Suisse française une frontière naturelle et politique, il n'en existe pas entre la Suisse française et la Suisse allemande. La Suisse française est donc en contact permanent avec une autre race, une autre langue ; elle en subit naturellement l'influence. En outre, — et l'histoire nous l'apprendra bientôt, — elle a des rapports plus ou moins directs, plus ou moins continus, avec l'Italie, avec l'Angleterre. Elle joue donc un certain rôle d'intermédiaire. De là cet « esprit européen » qui caractérise ses écrivains les meilleurs. De là encore une série d'échanges intellectuels dont il faut tenir compte et dont il faut étudier le mécanisme.

II

Si nous envisageons l'histoire de la littérature française en Suisse, d'une part, comme s'il s'agissait, avons-nous dit, d'une littérature indépendante et possédant une langue propre, — et, d'autre part, comme une branche de l'histoire politique et sociale, nous arriverons, nous devrons arriver, à isoler de l'évolution suivie par la littérature française dans son ensemble son évolution particulière. Et cela d'autant plus que l'histoire de France et l'histoire suisse sont absolument étrangères l'une à l'autre. Nous nous efforcerons donc de diviser notre histoire littéraire, non point arbitrairement, mais en périodes organiques, conformes à sa structure intime.

Nous aurons tout d'abord une introduction consacrée aux origines : on y traitera de la frontière des langues et

des déplacements qu'elle a subis [1] ; des patois franco-provençaux qu'on parle ou qu'on a parlés jadis en terre romande, de l'esprit qu'ils révèlent, des influences germaniques, — alémanniques plus exactement, — qu'on retrouve dans le vocabulaire [2] ; enfin des premiers documents écrits en langue française [3], des premières œuvres littéraires. Historiquement, cette introduction nous conduira au XVme siècle à la Réforme. A part le trouvère Othon de Grandson, rien qui mérite d'être noté. Les vestiges de littérature qu'on trouve alors chez nous, révèlent un pays pauvre, reculé, où ne parviennent que de lointains et pâles reflets du moyen âge, — de sa poésie héroïque et chevaleresque, de sa littérature bourgeoise, de son théâtre et de ses chroniques. La Suisse française n'existe d'ailleurs point encore : elle se confond en grande partie avec la Savoie : aussi, appellerons-nous ces origines les *origines savoyardes* [4].

[1] Cette limite est fixée dès le XVme siècle, dès les guerres de Bourgogne : malgré des oscillations inévitables, elle n'a guère varié depuis.

[2] Cf. le monumental *Glossaire des patois romands,* en cours de publication à Lausanne, sous la direction de M. Gauchat, professeur à l'Université de Zurich ; cf. éd. G. Wissler : *Das schweizerische Volksfranzösich, Erlangen,* 1909 ; E. Tappolet : *Die alemannischen Lehnwörter in den Mundarten der franz. Schweiz,* Bâle, 1913 (d'après M. T., plus de six cents mots germaniques ont passé dans nos patois romands).

[3] Le français est, aux origines, en Suisse romande, une langue de chanceliers et de notaires : on l'écrit longtemps sans le parler. Premiers actes à partir de 1474. En 1668 seulement, la vénérable compagnie des pasteurs à Genève interdit aux écoliers de répondre en patois.

[4] Sauf le pays de Neuchâtel qui est bourguignon, mais indépendant de la Bourgogne, allié des Suisses dès le moyen âge, ayant

La vie littéraire ne commence qu'à la Réforme. La Réforme qui est une crise à la fois politique et religieuse, crée toute une littérature de combat. Alors, — les chroniqueurs des deux camps nous le révèlent, — une scission s'opère entre le vieil esprit attaché non seulement à la foi romaine, mais encore à la Savoie, et l'esprit nouveau qui commence à regarder vers la Suisse : il suffit, pour s'en convaincre de comparer Jeanne de Jussie à Bonivard. La *crise de la Réforme* ne produit que des théologiens, des polémistes et des chroniqueurs [1].

Dès l'apparition de Calvin, la Réforme triomphe. Victorieuse, elle s'organise, elle organise avec elle et pour elle la vie publique, la vie de l'esprit. A Lausanne, à Genève, elle fonde des collèges et des académies. C'est à ce moment que Genève devient, pour plus d'un demi siècle, la capitale, non seulement religieuse, mais intellectuelle, de la France protestante. Tous les hommes qui l'illustrent comme écrivains, viennent de France ; leur pensée demeure française, ils restent passionnément attachés à leur pays d'origine et ne souhaitent que la victoire définitive de leurs croyances pour y retourner [2]. Il n'y a pas d'œuvres indigènes, ou du

---

sa dynastie et ses lois particulières. Aussi est-ce dans le pays de Neuchâtel que s'affirmera d'abord l'esprit suisse sous sa forme française.

[1] Ceux-ci se divisent en trois camps : les « papistes » comme sœur Jeanne de Jussie ou le vaudois Pierre de Perrefleur, les « huguenots » comme Bonivard ou Froment, les « indécis » comme le syndic de Genève Balard. L'intérêt que nous offrent les chroniqueurs est surtout d'être les témoins de la Réforme : seul, Bonivard peut être considéré, par ordre de date, comme notre premier écrivain.

[2] On remarque tout de suite des incompatibilités, d'une part

moins elles ne comptent pas ; les premiers « sentiments suisses » qui s'étaient exprimés au moment de la crise chez Bonivard et chez Pierre Viret [1], par exemple, ne se retrouvent plus. Nous appellerons donc cette période : *la période calviniste ou genevoise.*

Mais après les luttes intenses de la Réforme, on devait nécessairement aboutir à une *période d'épuisement, de décadence*, donc aussi de *transition* : le XVIIme siècle. La paix confessionnelle étant rétablie en France, les huguenots cessent d'émigrer ; aussi Genève, qui conserve d'ailleurs encore tout son prestige, n'est-elle plus la forteresse sur les remparts de laquelle tout calviniste est tenu de monter la garde. A ce moment, son évolution vers la Suisse, que le règne de Calvin avait, sinon interrompue, du moins ralentie, recommence et, déjà sous Théodore de Bèze, trouve son expression littéraire, fort médiocre, disons-le en passant [2]. L'éveil du sentiment suisse, c'est la caractéristique des quelques œuvres, — on les compte sur les doigts, — qui

---

entre le Genevois calviniste, froid, méfiant, discipliné, surveillé ; d'autre part entre l'humaniste attaché à sa liberté intellectuelle (Henri Estienne) et le huguenot français ardent, combatif, un peu aventurier, ayant son franc-parler (Agrippa d'Aubigné). Incompatibilité de tempérament. D'où de nombreux conflits.

[1] Chez Bonivard, c'est un sentiment politique qui se manifeste, uni à un goût très prononcé pour les chroniqueurs suisses, l'histoire des cantons, la langue allemande. Chez Viret, c'est l'attachement à la terre natale, l'esprit paysan, le sentiment de la nature.

[2] Cf. L'*Ombre de Garnier Stauffacher, Suisse.* Tragi-comédie sur l'alliance de Genève avec Zurich et Berne en 1584, Genève 1584. Par J. Du Chesne, seigneur de la Violette. *Pastorale* sur le même événement, par Simon Goulart, 1585.

paraissent alors [1]. Indéniablement, une individualité se forme et, sous la décadence politique et morale, malgré l'absolutisme des gouvernements patriciens, malgré la méfiance à l'égard du livre, de la morale et de la pensée, malgré la scolastique qui règne dans les écoles, le dogmatisme qui règne dans les églises, les pays suisses se transforment ; ils évoluent, presque malgré eux, vers les temps modernes.

*
* *

Nous arrivons à la grande époque : le XVIIIme siècle. Elle commence dès 1685, à la révocation de l'Edit de Nantes. Alors les « réfugiés » huguenots qui viennent s'établir en Suisse, à Genève, Lausanne et Neuchâtel, vont renouveler ou plutôt recréer la vie intellectuelle. Esprits curieux, cosmopolites, ils agissent autour d'eux comme des stimulants [2] : ils fondent par exemple, les premières gazettes [3] ; en outre, ils s'assimileront très vite à leur nouveau milieu, et c'est d'eux qu'est issue la première génération intellectuelle du XVIIIme siècle, — cette génération que définit un goût très prononcé, à la fois pour les sciences exactes et naturelles, et

---

[1] Le *Mercure suisse* de Spanheim, Genève 1634 ; l'*Abrégé d'histoire suisse* de Plantin, Genève, 1666 (la première histoire suisse en langue française), enfin les *Mémoires historiques* du chancelier de Montmollin (pub. à Neuchâtel en 1831 seulement).

[2] Cf. Ph. Godet, *op. cit.*, chap. V : *L'éveil intellectuel et scientifique*, p. 177 et suiv., et t. I de notre *Histoire littéraire* : chap. II, La société lausannoise, chap. III, La poésie romande avant Bridel.

[1] Bourguet, originaire de Nîmes et mort à Neuchâtel (1678-1734), fonde la *Bibliothèque italique*, Genève, 1729-34, 18 vol. et le *Mercure suisse* qui devint plus tard le *Journal helvétique*, 1732-84, 158 vol. Cf. notre *Hist. litt.* ,t. I, p. 132 et suiv.).

pour l'histoire, les traditions locales : la génération des Abauzit, des de Crousaz, des Abraham Ruchat, — de ce Jean-Alphonse Turrettini qui introduira les méthodes anglaises à l'académie de Calvin et fera le premier brèche dans le dogmatisme déjà fissuré du Réformateur. C'est aussi la génération des trois grands jurisconsultes, théoriciens du droit naturel et de la démocratie : Barbeyrac, Burlamachi, Vattel.

Le XVIIIme siècle dont nous venons de franchir le porche, est la période classique, glorieuse, de la littérature, non seulement en Suisse française, mais encore en Suisse allemande. Ce qui le définit, en effet, c'est d'abord cet étroit contact qui unit les deux Suisses et qui révèle un esprit commun : un Zuricois comme Gessner, un Bernois comme Haller sont des personnages obligés dans l'histoire de la littérature française en Suisse [1]. C'est ensuite que le XVIIIme siècle est un âge où par réaction contre la décadence des mœurs, l'affaiblissement politique et les influences étrangères, — en particulier l'influence française, — le sentiment national, « l'idée suisse », se formule au-dessus de toutes les différences ethniques ou confessionnelles, avec une vigueur incomparable : de là cet « esprit commun » engendré par une situation et des circonstances identiques. C'est enfin que le XVIIIme siècle est l'époque des grands courants, des grands mouvements de la pensée, et que la Suisse, — l'exemple de Rousseau le prouve, — se retrempe une fois de plus dans

[1] On ne peut même songer à écrire séparément alors l'*Histoire littéraire* de la Suisse française et celle de la Suisse allemande sous peine de ne comprendre ni l'une ni l'autre. L'homme qui, à cette époque, sert de trait d'union entre les deux Suisses est le doyen Bridel.

cette « vie européenne » où la Réforme l'avait déjà pour la première fois plongée.

Nous venons de nommer Rousseau. C'est ici que le problème se pose de l'influence exercée sur Rousseau par ses origines genevoises et suisses. On sait déjà comment et pourquoi Rousseau est Genevois[1] ; on sait moins comment et pourquoi il est Suisse : c'est pourtant dans la Suisse allemande, à Zurich surtout, auprès de Bodmer et de ses amis ou disciples, qu'on trouve les plus proches parents de Jean-Jacques, ceux qui, en Suisse, ont le plus profondément et le plus utilement subi son influence. En tout cas, il ne faut point oublier que la *Lettre à D'Alembert* est la manifestation d'un mouvement alors général en Suisse : la réaction contre l'influence française ; — que le *Contrat social* se base sur la constitution genevoise, laquelle n'est qu'une variante du patriciat dans les villes helvétiques, et qu'il renferme les revendications politiques formulées alors par toutes les bourgeoisies, celles de Berne ou de Zurich comme celle de Genève, — qu'enfin le sentiment de la nature exprimé dans la *Nouvelle Héloïse*, est le même et rend le même son que celui qu'on trouve dans les *Alpes* de Haller ou les *Idylles* de Gessner. Rousseau est donc, dans notre histoire littéraire comme le sommet d'une longue chaîne de montagne : l'homme autour duquel tout se groupe, à la mesure duquel tout s'ordonne, et qui a su universaliser, exprimer en formules saisissantes les aspirations obscures et les idées imprécises de son milieu[2].

---

[1] Cf. le beau livre de Gaspard Vallette : *Jean-Jacques Rousseau genevois*, Paris, Genève, 1911.

[2] Aussi son influence s'est-elle exercée en Suisse, tout au moins

Rousseau est donc à sa place dans cette longue généalogie d'écrivains et de penseurs, allemands ou français de langue, mais Suisses par l'esprit et la volonté, dont Béat de Muralt est le premier ancêtre et Jean de Muller, ou Pestalozzi, le dernier descendant. Or, ces écrivains et ces penseurs prouvent que la Suisse française, que la Suisse tout entière, a su, au XVIIIme siècle, acquérir précisément ce qui lui manquait encore : une personnalité distincte. Alors seulement, elle s'est révélée capable de s'universaliser et d'exercer sur l'Europe et sur la France, à son tour, une influence décisive.

Un dernier caractère du XVIIIme siècle, en Suisse romande, est la formation des *sociétés*, des aristocraties. On trouve à l'origine de ces aristocraties une institution très particulière : le « service étranger », les capitulations militaires. Plus de soixante-dix mille Suisses étaient répartis dans presque toutes les armées de l'Europe, la moitié en France. Il faut reconnaître qu'après la Réforme, le « service étranger » maintient la Suisse en contact avec l'Europe : il fut le grand canal par lequel l'influence française pénétra largement dans tout le pays. Il eut d'ailleurs ses écrivains et ses poètes [1].

---

en Suisse allemande, bien autrement qu'en France. On peut admettre que cette influence a été en grande partie « conservatrice », qu'elle s'est fait sentir dans le sens de la tradition et qu'elle est devenue une arme puissante dans la réaction contre l'influence française : l'exemple de Pestalozzi, de J. de Muller, le prouve. Cf. le t. II de notre *Hist. litt.*, chap. VIII, p. 331 et suiv., et *Conclusion*, p. 821. et suiv.

[1] Béat de Murall, les généraux de Zurlauben et de Besenval,

Les « sociétés » qu'on trouve alors en Suisse sont : la *société lausannoise*, la plus cosmopolite [1] ; la *société neuchâteloise*, la plus restreinte, qui se groupe autour de Mme de Charrière [2] ; la *société bernoise* où l'on parle et où l'on écrit le français parfois avec plus d'élégance et de distinction qu'à Lausanne et Neuchâtel ; enfin, la *société genevoise* dont l'évolution est significative. La première génération genevoise réagit, en effet, dans l'intérieur de la vieille cité, contre le dogmatisme de Calvin, contre le scolasticisme qui domine dans l'enseignement ; ses maîtres sont Descartes et Bacon, elle subit fortement, — Turrettini et Lesage de la Colombière, le prouvent [3], — l'influence anglaise. La seconde génération va, sous l'influence de Voltaire, subir en revanche le prestige de la France ; elle dépouille l'antique simplicité de mœurs pour une vie plus large et plus mondaine ; de bourgeoise, elle devient aristocratique : c'est la génération des Tronchin ; et, comme elle a le goût, non plus des scien-

---

les Vaudois Frossard et Boaton, par exemple ; mais le grand poète du « service étranger » est le Suisse allemand Jean Gaudence de Salis-Seewis, officier au service de France (cf. notre *Hist. litt.*, t. II, chap. XIX).

[1] Cf. au t. I de notre *Hist. litt.*, le chap. II.

[2] Cf. Philippe Godet : *Madame de Charrière et ses amis*, 2 vol., Genève 1909. Mme de Charrière nous a laissé le tableau de la société lausannoise dans ses *Lettres de Lausanne* (1786, réédit. par Ph. Godet, Genève, 1907) ; et dans ses *Lettres de Neuchâtel*, son chef-d'œuvre (1784, réédit. par le même, *ibid.*, 1908), celui de la société neuchâteloise.

[3] Cf. du premier les *Orationes academicae*, Genève, 1737, et du second les *Remarques sur l'Angleterre* (sans nom d'auteur), Amsterdam, 1715.

ces exactes, mais des sciences naturelles, c'est aussi la génération des Charles Bonnet et, plus tard, d'un H. B. de Saussure. Saussure, d'ailleurs, appartient déjà à la troisième génération, celle qui verra la Révolution, celle qui se prolongera assez avant dans le XIXme siècle : génération qui a lu Rousseau en cachette, qui est libérale de tempérament, conservatrice par tradition, européenne de culture, suisse d'esprit. La première génération est calviniste, la seconde religieuse, la troisième déiste eu sceptique.

* * *

Le désaccord qui existait au XVIIIme siècle entre une pensée déjà moderne et des institutions déjà surannées, devait infailliblement aboutir à une crise : celle de la Révolution. Mais la Révolution fut imposée à la Suisse. Elle vint du dehors ; durant seize années, de 1798 à 1814, ce pays ne vécut pas : il dura, il fut sauvé par son particularisme et sa résistance passive. Voilà pourquoi cette période ne demeura point complètement stérile. Elle eut ses écrivains qui se partagèrent en deux camps, les uns pour acclamer la Révolution française et pour exalter ses doctrines, les autres pour défendre et maintenir l'esprit national [2].

---

[1] On ne peut d'ailleurs séparer ces deux hommes de leur maître et ami le bernois Haller : à eux trois, ils représentent la science suisse dont est sorti (les *Alpes* de Haller le prouvent), le sentiment de la nature, de la haute montagne pour laquelle les humanistes du XVIme siècle (Simler, Conrad Geswer), avaient déjà manifesté une curiosité presque scientifique. Notons le caractère religieux du savant suisse (mysticisme de Bonnet, hyperorthodoxie de Haller).

[2] Dans le premier camp, César-Fréd. de Laharpe ; dans l'au-

Le XIXme siècle n'offre pas la cohérence et l'unité du XVIIIme. La courbe qu'il décrit est plutôt, d'ailleurs, une courbe descendante. La première génération d'écrivains est celle de Mme de Staël, de Sismondi, de Charles-Victor de Bonstetten, — la génération libérale et cosmopolite, dont les idées et les préoccupations sont, avant tout, d'ordre historique, politique, économique : née au XVIIIme siècle, dont elle possède encore l'esprit, elle a passé par la dure école de la Révolution, elle se souvient encore des expériences acquises. La seconde génération, celle de Vinet, celle aussi d'Amiel et de Charles Secrétan et d'Edouard Naville, sera surtout philosophique et religieuse : elle marque le réveil de l'esprit protestant, elle manifeste elle-même un romantisme protestant très caractérisé. Enfin, la troisième et dernière, qui se rattache au poète vaudois Juste Olivier, est celle des années calmes et médiocres [1] : la littérature se fait toute locale ; on se spécialise, on s'isole, on s'essaie à créer un roman, une poésie. Il semble partout qu'une tradition séculaire soit en train de s'épuiser.

---

tre, la plupart des Genevois. On sait que le Genevois Mallet-Dupan est le grand « témoin » de la Révolution. Mais l'accord se fit, même entre les plus extrêmes, dès que Napoléon eut étendu sa domination sur la Suisse et que l'« idée républicaine » se trouva compromise.

[1] A ce moment, la doctrine de ce qu'on peut appeler le « libéralisme romand » est constituée. Ce libéralisme a sa source dans Rousseau ; son attitude vis-à-vis de la Révolution française est en somme celle de Mme de Staël ; il doit aux Genevois son cosmopolitisme et ses théories économiques, à Vinet ses préoccupations morales, à Naville sa tolérance religieuse ; Secrétan formule sa théorie de la liberté, J. Olivier formule son fédéralisme ; Monnard et Vulliemin, disciples, continuateurs et traducteurs de J. de Muller, affirment son helvétisme.

La première et la seconde générations sont également celles du romantisme, — romantisme d'ailleurs modéré, dont le rôle consiste à transposer en français la poésie allemande ; à côté de ces traducteurs ou commentateurs, deux « poetae minores » ont de l'originalité : Imbert-Galloix, loué par Hugo, et le « gallo-germain » Etienne Eggis.

Aujourd'hui plus que jamais, un renouvellement s'impose, mais les hommes nécessaires viendront-ils? Il semble en tout cas que la littérature française en Suisse tente de se rajeunir en se faisant à la fois plus française par le souci de style et d'art, et plus suisse par l'inspiration.

* * *

Telle est, dans ses grandes lignes, l'évolution de la littérature française en Suisse. Trois remarques, comme conclusion, s'imposent : d'abord, cette évolution est la fidèle image de l'évolution politique et morale dont elle dépend d'une manière étroite. Ensuite, et la remarque est essentielle, cette évolution n'est point la même que celle de la littérature française en France ; elle en diverge parfois sensiblement, et, si nous appliquions, par exemple, à notre sujet les divisions dont se servent habituellement les historiens de la littérature, nous fausserions complètement notre perspective [1]. Enfin, nous pouvons vérifier l'exactitude de

---

[1] Ainsi le XVIIme siècle n'a exercé absolument aucune influence, et cela se comprend. Dans les milieux intellectuels protestants on lui était franchement hostile ; cette hostilité se sent dans les *Orationes academicae* de Turrettini, elle éclate dans les *Lettres sur les Français* (anti-françaises mais écrites en français !) de B. de Muralt, et en particulier dans sa *Lettre sur l'esprit fort*.

ce que nous affirmions en commençant : l'histoire de la littérature française en Suisse est plus vaste que l'histoire de la littérature romande qu'elle contient. La littérature romande, c'est-à-dire l'ensemble des œuvres inspirées par l'esprit local, ou l'esprit suisse, ne commence en réalité qu'au XVIIme siècle, après une sorte de « faux-départ » au début du XVIme. Le XVIme siècle tout entier n'a rien de romand, ni par ses hommes, ni par ses œuvres ; il constitue un chapitre dans l'histoire de la littérature française, comme dans l'histoire de la Réforme en France.

III

Après avoir étudié l'histoire de la littérature française en Suisse comme s'il s'agissait d'une littérature indépendante qui aurait sa langue propre ; après en avoir déterminé l'évolution, —nous pouvons l'envisager dans ses rapports avec la France, nous pouvons lui assigner sa place et son rôle dans l'ensemble de la littérature française.

Reprenons les différentes époques : que constatons-nous? Aux « origines savoyardes », stérilité complète. Durant la crise de la Réforme comme durant la période calviniste ou genevoise, par contraste, une extrême activité. Mais tous les écrivains, tous les noms marquants du XVIme siècle à part Viret, Bonivard et quelques chroniqueurs, sont, avons-nous dit, des Français : c'est que la vie intellectuelle, surtout dans un pays pauvre, restreint, éloigné, ne fleurit pas spontanément : il faut qu'elle soit importée, implantée ; il faut que des maîtres venus des centres d'où elle rayonne entreprennent l'éducation des indigènes. C'est la mission que, pour la première fois, en terre romande,

au XVIme siècle, la France a su remplir, — et voilà pourquoi cette époque de notre histoire se détache mal aisément de l'histoire de la littérature française.

Au XVIIme siècle, alors que les contacts intellectuels se sont rompus avec la France, c'est la décadence, l'épuisement, le vide. Un renouvellement ne s'annonce que lorsque, à la révocation de l'Edit de Nantes, les réfugiés français commencent de s'établir chez nous. Ce ne sont pas de grands hommes, certes, ni de grands écrivains comme le furent Calvin ou Agrippa d'Aubigné ; ce sont même des médiocres, si l'on veut : il n'en ont pas moins été les promoteurs du large mouvement d'esprit et de pensée qui fait la gloire de notre XVIIIme siècle.

Au XVIIIme siècle, la Suisse rend au centuple à la France tout ce qu'elle en a reçu. C'est alors, avec Rousseau, puis avec Haller et Gessner, — avec d'autres encore, moins illustres, mais dont l'action fut pourtant réelle et souvent profonde, — que la Suisse exerce sur la France, sur le sentiment de la nature, par exemple, et sur la conception de la morale et de l'Etat, une influence rénovatrice. Ce que fut cette influence, une étude complète et approfondie des témoignages que nous ont laissés les innombrables voyageurs français en Suisse, pourrait le déterminer [1].

A partir du XVIIIme siècle, les contacts avec la France, jusqu'alors intermittents, sont renoués d'une façon définitive. Rien ne pourra plus désormais les rompre ; mais,

---

[1] Cette étude a été faite en partie par M. Daniel Mornet : *Le sentiment de la nature en France,* de J.-J. Rousseau à Bernardin de Saint-Pierre, Paris, 1907 ; cf. p. 50 et suiv., 67, 72, 149 et suiv. et les chap. Ier et III du livre II.

pour qu'ils fonctionnent d'une façon normale, il faut que la Suisse française ne cesse d'affirmer et de renforcer son individualité propre. La France elle-même n'a aucun avantage à ce que la Suisse française devienne une simple province intellectuelte, à la remorque de toutes les modes parisiennes ; elle serait alors incapable de fournir à la France des œuvres originales et de nouvelles idées ; elle serait incapable de contribuer au développement et à l'enrichissement de la littérature. D'autre part, l'intérêt de la France est qu'il existe, sur ses confins extrêmes, du côté de l'Allemagne, une marche avancée de culture latine, de langue française,— une marche autonome, indépendante.

En effet, lorsque l'influence française arrive à saturation, il ne tarde point à se produire, en quelque sorte automatiquement, une réaction. Elle s'est produite surtout au XVIIIme siècle, à un moment où les ingérences politiques des rois et de leurs agents, où l'imitation des mœurs et des modes françaises, étaient devenues menaçantes pour notre indépendance, pour notre caractère national, pour notre originalité intellectuelle. Cette réaction a été d'ailleurs le point de départ d'une renaissance sans laquelle nous n'aurions point donné peut-être à la France un Rousseau. Et, même en réagissant contre la France, nous subissions encore son influence ; nous la subissions d'une manière plus intelligente et moins servile, en éliminant ce qui nous était contraire, en gardant et en cultivant à notre manière et selon nos besoins ce qui nous était assimilable et nécessaire[1].

---

[1] Sur le « mécanisme » de cette réaction, cf. notre *Hist. litt.*, t. II, chap. III.

Comme on le voit, la loi de nos rapports normaux avec la France réside en premier lieu en des échanges intellectuels, — des échanges d'hommes et, par conséquent, d'œuvres et d'idées. Périodiquement, aux époques de stérilité, nous recevons de la France les semences nouvelles pour nos sillons épuisés. Périodiquement aussi, nous lui donnons nos hommes et nos idées, et les uns comme les autres lui sont d'autant plus utiles qu'ils diffèrent de ses hommes ou de ses idées à elle. Mais, nous nous réservons toujours le droit de ne pas tout accepter de la France, — d'opérer un *choix* dans les trésors qu'elle nous offre. Ce choix implique nécessairement une critique. Or, constituer une critique, française de langue, mais jugeant la littérature et la pensée françaises de points de vue déjà extérieurs, et parce que nous avons une autre manière de comprendre la vie et de la vivre, c'est, après la création d'œuvres originales, ce qu'on peut appeler la mission des lettres romandes. On ne saurait le nier, elles l'ont remplie consciencieusement et même avec gloire.

Enfin, précisément parce qu'elle est en contact journalier et intime avec une autre langue et une autre race, la Suisse romande fait constamment pénétrer, par infiltrations successives, la pensée et la culture françaises dans les régions allemandes auxquelles l'unissent l'histoire et la communauté de patrie. C'est ainsi que Genève, dont le calvinisme français s'oppose au zwinglianisme germanique, est, dès le vivant de Calvin, la capitale et l'école du protestantisme suisse ; c'est ainsi, au XVIIIme siècle, que les sociétés de Genève, de Lausanne et de Neuchâtel, ont fait l'éducation de l'aristocratie bernoise, des bourgeoisies commerçantes de Bâle et de Zurich.

IV

Par sa position centrale, au carrefour de plusieurs civilisations différentes, la Suisse française est en contact, non seulement avec la France, mais encore avec l'Allemagne, l'Angleterre et l'Italie. Il serait faux pourtant de croire que le rôle essentiel de la Suisse française soit de servir d'intermédiaire, de courtier, entre l'Allemagne et la France. Certes, elle a joué ce rôle : elle l'a joué par occasion ; elle le jouera, croyons-nous, de moins en moins, car la France a de moins en moins besoin d'intermédiaire entre elle et l'Europe. Sous ce rapport, nous sommes dépassés. En outre, à examiner de près les choses, nous avons subi l'influence allemande beaucoup moins fortement qu'on se le figure en général. Nous l'avons subie surtout au XIX[me] siècle par le protestantisme, par la philosophie, par les méthodes d'enseignement. D'ailleurs, il faut distinguer très nettement l'influence de la Suisse allemande,—nous dirons l'influence *alémannique*,—et l'influence de l'Allemagne,—l'influence *germanique*. La première est normale, constante, nécessaire : Haller, Gessner, Jean de Muller, Jérémie Gotthelf, Pestalozzi, d'autres encore, ont fait école en Suisse française, ont en Suisse française, trouvé des traducteurs, des imitateurs, des disciples ; et c'est la Suisse française elle-même qui a le plus contribué à les révéler à la France.

Nos relations avec l'Angleterre datent de la Réforme [1]. A la Réforme, l'influence anglaise a commencé de s'exercer à Genève en même temps qu'à Zurich et à Bâle. Il y eut de

[1] Cf. notre *Hist. litt.*, t. II, chap. V : *La Suisse et l'influence anglaise.*

nombreux élèves et professeurs anglais aux académies de Zwingli et de Calvin ; Calvin lui-même entretenait des ambassadeurs et des émissaires dans la grande île. Les relations furent donc religieuses d'abord, puis, dès le XVIIme siècle, commerciales et politiques, enfin, dès le XVIIIme siècle, scientifiques et littéraires. Au XVIIme siècle, alors que les relations religieuses étaient devenues peu fréquentes, l'influence anglaise continua de pénétrer en Suisse par l'intermédiaire des capitulations militaires, par l'intermédiaire des marchands et des commerçants, par l'intermédiaire enfin de la Hollande. Plus tard, les réfugiés français jouèrent aussi leur rôle. Mais déjà Lesage de la Colombière avait écrit son petit livre, déjà Jean-Alphonse Turrettini avait importé d'Angleterre, à l'académie de Calvin, de nouvelles méthodes, un esprit nouveau. Béat de Muralt fut un des premiers à révéler l'Angleterre à la France, et cependant il se proposait uniquement, avec beaucoup d'autres patriotes, d'opposer en Suisse à l'influence française l'influence anglaise [1]. Celle-ci, à Genève, sous la domination napoléonienne, servit aux vieux Genevois d'appui dans leur résistance nationale : qu'on se rappelle la fondation de la *Bibliothèque britannique* [2].

Si la Suisse romande est géographiquement intermédiaire entre l'Allemange et la France, elle l'est aussi entre la France et l'Italie. De tout temps, d'ailleurs, les Suisses ont été attirés par l'Italie sur laquelle s'ouvrent comme des

---

[1] Les *Lettres sur les Anglais, les Français et les Voyages* sont de 1725 (réédit. moderne, mais amputée de la *Lettre sur les voyages,* par M. E. Ritter, Berne et Paris, 1897).

[2] Fondée en 1796, au moment où la Révolution française devint menaçante pour Genève et la Suisse.

portes les grands passages alpestres : les « descentes en Italie » sont presque une loi de leur histoire. En outre, il ne faut pas oublier le nombre considérable de réfugiés italiens accourus à Genève au moment de la Réforme ; ces réfugiés portaient des noms plus tard célèbres dans notre vie intellectuelle : Turrettini, Burlamachi, de la Rive, Lefort, Sismondi, etc. Sur les relations intellectuelles de l'Italie et de Genève, il y aurait tout un livre à écrire, — un livre sur des livres : la *Bibliothèque italique* de Bourguet, les ouvrages de Sismondi et de C.-V. de Bonstetten, *Corinne*, les *Confessions* et la *Nouvelle Héloïse*, les voyages de Töpffer et de Gaspard Vallette, le *Quattrocento* et la *Venise au XVIII*me *siècle* de Philippe Monnier.

Nous dirions donc en terminant, qu'entreprendre l'histoire de la littérature française en Suisse, c'est faire de la « littérature comparée », si l'on n'avait point abusé de ces termes et si la « littérature comparée » n'était point arrivée comme science, à la faillite. Car, si l'on veut étudier les actions et les réactions qu'exercent les unes sur les autres les races, les langues, les civilisations, les littératures, il ne suffit pas de comparer le théâtre de Shakespeare à celui de Schiller et de Racine, par exemple, ou même d'étudier les relations de la France avec l'Angleterre, l'Allemagne, l'Italie : il faut aller plus profond ; il faut délimiter des espaces restreints où se trouvent réunies les conditions complexes nécessaires à ce genre de recherches, où l'on puisse analyser de très près le mécanisme des échanges et des influences et les résultats de ces échanges, de ces influences sur l'histoire, sur les mœurs, sur la vie. Un petit pays comme la Suisse, qui ne possède pas de langue propre, mais qui parle quatre langues, — dont trois sont de grande civili-

sation, — qui est situé au centre de l'Europe, au carrefour des civilisations, mais qui affirme pourtant une forte unité historique, nationale et naturelle, peut offrir ainsi un champ nouveau, inexploré, aux investigations et aux enquêtes.

J.-J. ROUSSEAU ET LA SUISSE[1] :

Rousseau et les écrivains du dix-huitième siècle helvétique.

« Parmi les grands écrivains français, la première originalité de Rousseau, et la plus essentielle, c'est de ne pas être Français, mais Genevois. »

C'est ainsi que débute le *Jean-Jacques Rousseau Genevois* [2] de notre regretté Gaspard Vallette. Certes, avant qu'eût paru cet ouvrage en grande partie définitif, on avait dit et répété que Rousseau était entré comme un étranger dans la littérature française, qu'il y avait apporté des éléments nouveaux, en dehors de la tradition nationale, et qu'il y avait fait révolution. En lui, on a vu tour à tour un Germain, un Anglo-Saxon, un romantique, un protestant, un calviniste, un Genevois, un Suisse enfin. Pour expliquer l'origine de cet homme unique, isolé, de ce phénomène, de ce paradoxe, on avait eu recours à d'heureux rapprochements, à d'ingénieux parallèles, à des comparaisons lointaines ; mais, la plupart du temps, on s'était contenté des mêmes arguments, des mêmes preuves, des mêmes citations, et de lieux communs. Aujourd'hui encore,

---

[1] Etude publiée dans les *Annales de la Société J.-J. Rousseau*, tome VIII, 1912.

[2] Paris-Genève, 1911, p. 1.

le problème des origines intellectuelles de Jean-Jacques n'est pas résolu ; même après le livre de Gaspard Vallette, l'auteur de l'*Inégalité*, de la *Lettre à d'Alembert* et de la *Nouvelle Héloïse* semble un cas exceptionnel et fortuit de « génération spontanée ». Mais l'histoire littéraire ne connaît pas de générations spontanées.

Que Rousseau soit Genevois, d'abord Genevois, surtout Genevois ; que Genève demeure sa vraie patrie, le coin de terre où s'enfoncent ses racines, la chose peut être, à l'heure actuelle, considérée comme démontrée incontestablement. Seulement, une question nouvelle se pose : qu'est-ce que Genève? Une minuscule république, une petite ville avec un lambeau de territoire, quelque vingt mille habitants. Ville glorieuse, l'une des capitales intellectuelles de l'Europe dès le seizième siècle ; république héroïque en qui s'incarne une idée, une conception de la vie morale, sociale et religieuse : on n'y contredira point. Mais, encore une fois, Genève n'en reste pas moins un « milieu » trop restreint, d'abord pour expliquer à elle toute seule et entièrement son citoyen, ensuite pour ne point se rattacher elle-même à un plus vaste ensemble.

Cet ensemble, ne manquera-t-on pas de me répondre, c'est le protestantisme, ce sont les pays protestants. Que le protestantisme révèle partout où il existe des caractères qui lui sont propres, on l'admettra sans peine ; mais ceci reconnu, le protestantisme est trop complexe, et trop abstrait aussi, pour qu'on ne songe pas, lorsqu'il s'agit d'un homme, à le préciser, à le particulariser. Les pays protestants sont nombreux et divers : quel est celui d'entre eux auquel Genève, par ses institutions, sa politique, son histoire, son commerce et ses mœurs, et le sol même, intimé-

ment se rattache? C'est la Suisse réformée ; — bientôt nous dirons même : la Suisse tout court et tout entière.

* * *

On peut distinguer deux périodes dans l'histoire de Genève : la période épiscopale et savoyarde, — la période suisse et calviniste. Genève, à l'extrémité du lac Léman, à l'endroit où le Jura semble se confondre avec les Alpes, occupe une situation intermédiaire ; elle se trouve être, à la fois, la porte de la Savoie et la porte de l'Helvétie. D'ailleurs, dès le moyen âge, elle entretient des relations ininterrompues avec le pays des Ligues : elle est un entrepôt pour des centres industriels et manufacturiers comme Saint-Gall, Zurich, Bâle, Fribourg. C'est ainsi que, peu à peu, durant tout le XVme siècle, elle se rapproche des Confédérés, d'autant plus que, s'agrandissant elle-même, elle aspire à une autonomie analogue à celle dont jouissent les cités que nous venons de nommer. Un parti suisse est créé à Genève par la réaction contre les empiétements des ducs. Le 6 février 1519, des lettres de combourgeoisie sont échangées avec Fribourg. Le 25 février 1526, une alliance est solennellement conclue avec Fribourg et Berne. A cette date, Genève entre dans l'histoire suisse, dans l'évolution suisse, pour n'en plus sortir [1]... En 1584, l'année même du traité perpétuel avec Zurich, les piquiers et les hallebar-

[1] Cf. Dierauer, *Histoire de la Confédération suisse*, trad. A. Reymond, Lausanne, t. III, 1910, p. 269.

diers en marche sur les routes vaudoises, chantent dans leur rude dialecte alémannique :

> Aux frontières, nous tenons deux villes,
> Les deux cornes du taureau suisse :
> Constance, qui menace l'Allemagne,
> Genève, qui menace la France[1] ;

En 1602, l'Escalade est fêtée dans la partie réformée de la Louable Confédération comme une victoire nationale.

L'isonomie conquise, grâce à l'appui de Berne et de Fribourg, Genève se dote aussitôt elle-même d'une constitution dont les rouages compliqués sont empruntés aux constitutions des villes suisses : patriciat bourgeois, hiérarchisé, « étagé », comme le dit si bien M. Eugène Ritter [2], beaucoup plus nombreux, d'ailleurs, et beaucoup moins fermé qu'à Berne ou Zurich, par exemple, mais identique : Petit Conseil, Grand Conseil, Conseil des Soixante, Conseil des Deux-Cents ; des citoyens, des bourgeois, des natifs, des habitants. Rousseau, comme Gessner à Zurich, comme Albert de Haller à Berne, est « membre du souverain » et l'on sait qu'il s'en targue. D'ailleurs, plus on approche du XVIIIme siècle, plus Genève est entraînée dans la sphère d'influence de la puissante politique bernoise. Dès la Réforme et jusqu'à la Révolution, elle n'a qu'un désir, toujours contrarié : entrer dans le corps fédéral, envoyer des représentants aux Diètes, devenir à son tour un canton. La Réforme même, le *Consensus tigurinus*, la seconde Confession helvétique unissent la république de Calvin aux

---

[1] *Der Schweizer Stier. Schweizerische Volkslieder*, éd. Tobler, *Bibliothek älterer Schriftwerke der deut. Schweiz*, Frauenfeld, 1884, II, 110.

[2] *La famille et la jeunesse de J.-J. Rousseau*, Paris, 1896, p. 51.

républiques de Zwingli, de Berthold Haller, d'Œcolampade, consacrent l'hégémonie calviniste sur les nouvelles Eglises. L'Académie de Calvin ne cesse ses échanges intellectuels avec les académies de Lausanne, de Berne, de Zurich, avec l'Université de Bâle. C'est à Genève que les jeunes Suisses allemands vont séjourner, commerçants pour apprendre le français, théologiens ou jurisconsultes, pour achever et couronner leurs études. De la sorte, une pensée commune s'établit. Et de fait, dès le XVIme siècle, il n'est pas un historien, pas un géographe, pas un chroniqueur,—de Josias Simler à Faesi et au général Zurlauben,—qui ne consacre un chapitre aux fastes de Genève, des pages à la description de la ville et de sa campagne, à l'étude de ses mœurs, à l'analyse de sa constitution,—celle de 1768, la plus admirée après la constitution de Berne. Ouvrons les *Portraits des hommes illustres de la Suisse*, notices par Léonard Meister, estampes de Pfenninger [1], ou les *Tableaux de la Suisse* de Zurlauben [2] : nous y trouvons les biographies et les portraits d'Abauzit, de Barbeyrac, de Bonnet, de Calvin, de Diodati, de Le Fort, de Necker, de Jean-Alphonse Turrettini, de Vernet,—de Jean-Jacques enfin.

Mais c'est seulement à titre d'alliée perpétuelle de Berne et de Zurich, que Genève fait partie, au XVIIIme siècle, de la Suisse. Elle a une tout autre physionomie que Zurich, Berne, Bâle, ou même que Lausanne et Neuchâtel, villes pourtant romandes comme elle. Elle est à la périphérie, sur son rocher, en avant, isolée, tout juste en communica-

---

[1] *Helvetiens beruhmte Mænner*, Zurich et Winterthur, 1782, 3 vol. (en même temps en français).

[2] 3 vol. in-fol., Paris, 1777-80 ; 5 vol. in-fol., Paris, 1780-88, ou 13 vol. in-4°, Paris, 1784-88.

tion avec le Pays de Vaud par son lac : quand elle appelle à son secours les contingents aux bannières flammées, il faut que ceux-ci s'embarquent à Morges sur des galères, comme s'il s'agissait d'occuper une île. Nous devons donc éviter ici une exagération et un malentendu. Nous ne songeons point à faire de Jean-Jacques un « Helvétien conscient », dans le sens du terme actuel. Les Cantons, il les connaissait à peine, ayant tout juste traversé Fribourg, Berne et Soleure ; il ne savait point l'allemand ; lorsqu'il lui arrive de citer la « landsgemeinde », Tell, les vainqueurs de Morat, il le fait comme n'importe quel théoricien politique : Rome, Sparte, les héros de Plutarque, l'enthousiasment bien davantage. Il est « citoyen de Genève » : c'est tout, —mais c'est assez.

Car c'est uniquement parce qu'il est Genevois que Rousseau est Suisse. La condition, d'ailleurs, est suffisante. Confédération bizarre et disparate, la vieille Helvétie veut être définie, dans sa pensée comme dans sa constitution, *fédéralivement*. Etre Suisse, agir en Suisse, penser en Suisse, c'est vivre d'une certaine manière qui n'est pas la manière française, anglaise, italienne ou bien allemande. Cela se sent mieux que cela ne se définit. Etre Suisse, c'est être religieux d'abord, admettre les idées les plus hardies, les révolutions les plus complètes, mais ne jamais sacrifier les droits de Dieu, la morale chrétienne ; c'est aimer la nature et, dans la nature, les lacs, la haute montagne ; c'est mener ou tout au moins préconiser une existence saine, normale, volontiers austère, dépourvue de luxe, de mollesse, de « politesse » ; c'est naître soldat, libre, républicain — ou se figurer qu'on l'est ; c'est préférer aux vastes et riches empires les petits Etats obscurs et pauvres, trouver dans

la cité, dans la vallée, dans le canton, un foyer restreint mais intense ; c'est haïr et craindre l'étranger, même quand on le sert par nécessité ou par habitude ; c'est être philanthrope, éducateur ; particulariste, individualiste en des milieux communautaires, c'est être accoutumé à réfléchir dans la solitude, et cependant à ne point agir seul, ni pour soi seulement, mais avec les autres et pour les autres, en des associations de toutes sortes ; c'est sentir en soi une propension sans cesse réfrénée au lyrisme, à l'enthousiasme, à l'abstraction, à l'absolu, à l'utopie même, — propension tempérée par le bon sens pratique, de la patience, de la prudence, de la timidité, par le goût des sciences exactes, des observations minutieuses, de l'histoire ; c'est l'indépendance du jugement jointe au respect de l'autorité et à l'esprit public. Ajoutons enfin, au XVIIIme siècle, des aspirations vagues qui, en se précisant, deviendront des exigences impérieuses. Subordonnons à ces éléments que nous retrouverons partout et chez tous, toutes les différences, toutes les divergences, toutes les oppositions, toutes les contradictions ethniques, politiques, confessionnelles : voilà comment l'on était Suisse ; voilà comment, pourquoi et jusques à quel point l'était Jean-Jacques.

*
* *

Nous ne pouvions nous dispenser de ces préliminaires. Nous n'avons plus maintenant qu'à laisser les faits parler. Nous allons tout d'abord suivre rapidement le mouvement général des esprits en Suisse au XVIIIme siècle et définir en même temps l'helvétisme ; nous montrerons en second lieu que Rousseau, dans ses grandes œuvres et ses qualités maîtresses, est entouré, en Suisse, de précurseurs ; nous

dirons brièvement de quelle manière les plus fameux Helvétiens l'ont compris, l'ont interprété, utilisé, ce qu'ils ont accepté ou refusé de lui ; nous ferons voir enfin que, si Jean-Jacques est l'annonciateur et le père du romantisme, ces Helvétiens le sont également avant lui, avec lui, au-dessous de lui. Ce qui nous permettra de conclure.

I

Pour bien suivre et bien comprendre le mouvement des esprits dans les pays helvétiques, au XVIIIme siècle, il est nécessaire d'indiquer quel était, dans ses grandes lignes, l'état politique et social de la nation.

Vue du dehors, la Suisse apparaît comme une entité distincte, définie et homogène : les nombreux témoignages des voyageurs en font foi. Mais à l'intérieur, dans le cadre des étroites limites, rien n'est plus disparate, incohérent, hétéroclite : on dirait, sur la même trame rude et solide, d'un de ces tissus bizarres, aux couleurs criardes, comme les aimaient alors les riches paysans. Cette confédération d'Etats, à peu près dépourvue de gouvernement central, de défense nationale et de droit public, est une Europe en raccourci. Et d'abord, les XIII Cantons : les uns sont des démocraties pures, d'autres, des bourgeoisies corporatives, d'autres enfin, des aristocraties militaires, des oligarchies de « familles régnantes ». Ces cantons ont des sujets dont ils se nomment eux-mêmes les « princes ». Le Pays de Vaud est colonie de Berne ; Berne et Fribourg possèdent des territoires en commun ; certains bailliages relèvent de trois, de cinq, de huit ou de douze cantons à la fois. Dans ces pays sujets, quelques vieilles cités ont gardé, sous contrôle, leur autonomie municipale. Puis, voici les Protégés, comme

la république de Bienne, cette bourgade, ou la république de Gersau, ce village. A la périphérie, les Alliés : le Valais et les Grisons sont eux-mêmes des confédérations de vallées avec de vastes dépendances, comme la Valteline ; la principauté de Neuchâtel et l'évêché de Bâle sont, en revanche, de petites monarchies tempérées ; le prince-abbé de Saint-Gall gouverne, lui, des milliers de vassaux du fond de son couvent [1], lequel est situé au centre d'une ville libre et protestante, à peu près comme aujourd'hui le Vatican dans Rome. Et nous savons ce qu'est Genève, puritaine et théocratique. Donc, point d'unité politique. Point d'unité non plus de race, ni de langue : les cantons demeurent essentiellement alémanniques, mais la plupart de leurs alliés et sujets sont des Latins qui parlent le français, le rhéto-roman, des dialectes lombards. Enfin, depuis la Réforme, une déchirure religieuse profonde et qui a saigné encore en 1712. Voilà pour la Suisse elle-même. Quant à ceux qui l'habitent, ils révèlent plus d'unité que ne le laisserait supposer la constitution politique. Sous les différences, un type social existe indéniablement, façonné par la nature qui, elle, est *une*, par l'histoire, et par des instincts, des besoins, des intérêts, des conditions d'existence identiques. La population est en majorité agricole, mais aussi fortement industrielle et commerçante : sur environ un million huit cent mille habitants, le tissage à domicile en occupe à lui seul près de deux cent mille ; les fabriques et les manufactures abondent. Zurich, Genève, Saint-Gall et Bâle sont les centres du trafic. Les marchandises traversent à dos de mulets les chaînes alpestres ; elles se dispersent vers le nord,

[1] Il est vrai que, depuis la Réforme, le prince-abbé résidait le plus volontiers dans son château de Wyl.

les Pays-Bas et l'Angleterre, par la navigation fluviale. Le Suisse est donc laborieux, il est également prolifique : de nécessité qu'elle était autrefois, l'émigration est devenue une habitude, un abus, un danger national [1].

Cette émigration est essentiellement militaire. Soixante quinze mille Suisses servent sous presque tous les étendards de l'Europe ; de ce nombre, plus de la moitié est à la solde des rois de France. Mais le service de France n'est pas considéré comme mercenaire. Les soldats helvétiens gardent leur langue, leurs drapeaux, leurs chefs naturels, leurs juges et leurs lois ; le roi est l'allié des cantons, leur médiateur dans les querelles civiles ou religieuses, il leur a conféré d'importants privilèges commerciaux en échange de leurs troupes ; et puis, il distribue à foison aux patriciens pensions, croix, brevets, titres de noblesse. Son influence, l'influence française, est donc, on le comprend, prépondérante. Avec elle s'infiltrent partout des habitudes contraires au caractère national, des mœurs et des idées étrangères, le goût du jeu et des femmes, le luxe, l'irréligion, l'esprit monarchique [2].

Cependant, la Suisse n'est pas aussi dégénérée qu'on se le figure. Il y a, au XVIIIme siècle, un progrès sensible dans tous les domaines, sur l'âge précédent. La nation vaut mieux que ses gouvernements et leur politique ; beaucoup de patriciens valent mieux que leur caste : aussi bien, est-ce des aristocraties que vont sortir, et les rénovateurs, et les grands patriotes. Rousseau est presque la seule exception.

---

[1] Pour tous détails, cf. les *Tableaux de la Suisse.*

[2] Cf. à ce sujet le témoignage de Rousseau lui-même *(Lettre au maréchal de Luxembourg).*

bien que lui aussi « fasse membre du souverain ». D'ailleurs, comparé au paysan de France ou d'Allemagne, le Suisse est libre. Certes, il ne s'agit point de cette liberté moderne, synonyme de souveraineté politique : le Suisse est libre, parce qu'il n'est taillable, ni corvéable à merci, parce qu'il porte les armes, parce qu'il paie un minimum d'impôts, parce qu'il a le droit de faire connaître ses opinions, parce qu'on se préoccupe déjà de l'instruire ; il est libre parce qu'il est, en théorie du moins, républicain, ou plutôt « sujet d'une république », comme on disait alors. La maxime politique communément acceptée est la suivante : « Le peuple doit être libre, mais non pas gouverner. » D'ailleurs, à cette époque, quel contraste frappant entre la rive vaudoise du lac Léman et la rive savoyarde ! Qu'on relise, pour s'en convaincre, entre autres témoignages, la *Nouvelle Héloïse*.

Mais, précisément parce qu'il est libre de droit, sinon de fait ; parce qu'il se sent, malgré la bigarrure politique de sa patrie, une conscience nationale et qu'il aspire à l'unité ; parce qu'il voit les dangers qui le menacent dans son existence même : l'émigration, l'influence étrangère,— le Suisse du XVIIIme siècle s'émeut, secoue sa torpeur, ouvre les yeux, se met à penser, à parler, à réagir, agir enfin. De là tout ce mouvement d'esprits qu'il nous reste à caractériser [1].

* * *

[1] Cf. Bærchtold, *Geschichte der deut. Literatur i. d. Schweiz*, Frauenfeld, 1887,—et Mœrikofer, *Die schweizerische Lit. des 18. J.*, Leipzig, 1861.—G. de Reynold, *Histoire litt. de la Suisse au XVIIIme siècle*, Lausanne, 2 vol., 1909 et 1912.

Le luxe et les mœurs étrangères — pour parler comme au XVIIIme siècle — ont été, en Suisse, la conséquence immédiate et naturelle des guerres de Bourgogne : le butin de Granson est un symbole. Aussi la réaction remonte-t-elle jusques à cette lointaine époque. Déjà des chroniqueurs comme Valérius Anshelm et Jean Stumpf s'indignent de la corruption générale ; déjà, comparant l'Helvétie nouvelle à l'ancienne, ils font de la dernière un tableau idyllique et conventionnel. L'un des dogmes de Zwingli, c'est la simplicité, l'austérité même d'une vie toute patriarcale ; aussi bien l'illustre réformateur ne cessera-t-il de s'élever avec violence contre le service mercenaire, le « Reislaufen ». Durant tout le XVIme et tout le XVIIme siècle, à Genève, à Fribourg, à Berne, à Zurich, plus les influences extérieures s'étendront, plus se feront sévères, inutilement du reste, censures, édits, lois somptuaires. Car la réaction est essentiellement « vertuiste » ; elle sort des milieux conservateurs, ecclésiastiques ; elle manque d'ailleurs d'intelligence ; elle s'acharne autant contre le progrès, la culture intellectuelle, que contre le vice ; elle est enfin nettement gallophobe. Voici Jean-Jacques Breitinger, l'antistès de Zurich : ses fameuses *Pensées sur la Comédie* [1] sont un fougueux réquisitoire contre le théâtre au nom de la Bible et de l'Evangile ; voici le bernois Jacob de Graviseth dont l'*Heulélia* [2] — anagramme du mot Helvetia — est une description satirique, amère et souvent grossière, de la Confédération dégénérée ; voici encore l'épigrammatiste Grob, qui crible de petits traits acérés les patriciens portant perruque comme à Ver-

[1] *Bedencken von Comœdien,* Zurich, 1624.

[2] 1658.

sailles et les patriciennes vêtues à la mode de Paris ; voici enfin deux pasteurs : l'un, Gotthard Heidegger, dans sa *Mythoscopia romantica* [1], s'en prend aux romans, à presque tous les livres, et l'autre, Jean-Henri Tschudi, prêche dans ses *Entretiens mensuels* [2], contre la danse, le duel, la « politesse », toutes les mauvaises habitudes importées de France dans les vallées alpestres. Ces hommes représentent le vieil esprit suisse sous sa forme gothique ; ils ont un certain caractère fait de réalisme pittoresque et de vigueur populaire ; mais leur attitude, purement négative, est condamnée à demeurer stérile.

Elle est stérile, en effet, parce qu'elle n'oppose rien de positif aux mœurs étrangères, à la culture française, aux idées nouvelles. Les Suisses, au début du XVIIIme siècle, ne savent point encore puiser en eux-mêmes assez de force pour résister à la poussée qui a rompu leurs frontières. Ils cherchent des alliés au dehors ; ils découvrent l'Angleterre, — cette Angleterre protestante et puritaine comme eux, comme eux libre, et presque républicaine, avec laquelle ils sont en relation d'échanges intellectuels et commerciaux depuis la Réforme, avec laquelle ils se sentent en un mot des affinités secrètes. Ouvrons les discours académiques du Genevois Jean-Alphonse Turrettini [1] dont l'influence fut si profonde sur toute l'Helvétie huguenote : nous y trouvons, en beau latin d'école, l'exposé de toute une méthode d'études et d'éducation, méthode expérimentale et pratique à la manière anglo-saxonne ; nous y trouvons

---

[1] Zurich, 1698 ; 2me éd., 1732.

[2] *Monatliche Gespræche*, Zurich, 1714-25.

[3] *Orationes academicæ*, Genève, 1737, discours IV-VII et X.

en outre une hostilité mal déguisée à l'égard des lettres, des sciences et des arts purs, tels qu'on les concevait en France au XVIIme siècle ; —Fréron n'a-t-il point d'ailleurs prétendu que Rousseau a plagié Turrettini dans le *Premier Discours* [1]? Mais plus significatif est encore ce Béat de Muralt dont on a voulu faire à tout prix un cosmopolite, lui, le « nationaliste » par excellence, l'adversaire irréductible de l'étranger ! Quel est, en effet, le sens, quelle est la morale de ses *Lettres* célèbres? « Suisses, mes compatriotes, vous avez le plus grand tort d'imiter les Français, — *Lettres sur les Français ;* — si vous ne pouvez faire autrement que d'imiter, imitez plutôt les Anglais, — *Lettres sur les Anglais ;* — mais le meilleur conseil qu'on puisse vous doner, c'est de vivre de votre vie, de rester chez vous, loin des villes, à la campagne, au sein même de la nature, — *Lettre sur les voyages ;* — fidèles à la foi de vos pères, — *Lettre sur l'esprit fort* [1]. » Ajoutons enfin que les premières « gazettes morales » destinées à fronder les vices, les ridicules, les travers des bourgeois de Zurich et des patriciens de Berne, sont inspirées directement du *Spectateur* d'Addison : nous voulons parler des *Discours des peintres* de Bodmer et de ses amis, de la *Petite feuille du vendredi* [1] d'Altmann et de ses collaborateurs.

---

[1] *Lettres sur quelques écrits de ce temps,* V, 4, 1751. Cf. la note de M. Eugène Ritter dans les *Annales,* III, 197.

[2] *Les Lettres de Muralt,* Genève, 1725, éd. moderne, incomplète, par Eug. Ritter, Berne et Paris, 1897 ; la *Lettre sur l'esprit fort,* dans l'éd. de 1728

[3] *Diskurse der Mahler,* 1721-23 ; *Bernisches Freytagsblættlein,* Berne, 1722-24.

Il y a dans ces œuvres, —principalement dans Muralt, le premier en date des grands écrivains suisses, —autre chose que simple réaction : les éléments de toute une doctrine, doctrine littéraire, historique, pédagogique et morale. A partir de 1730 environ, ces germes vont magnifiquement éclore.

* * *

Trois hommes, avant Rousseau, dominent tout leur pays et toute leur époque : les Zuricois Bodmer et Gessner, le Bernois Albert de Haller.

On sait que Bodmer fut, avec son *aller ego* Breitinger, le chef de l'Ecole suisse ou zuricoise opposée à Gottsched et à l'Ecole saxonne, le maître de Klopstock et de Wieland. Mais ce serait bien mal le comprendre que de voir en lui un critique seulement. C'est en tant qu'Helvétien qu'il a voulu agir sur l'Allemagne entière, et sa petite patrie est demeurée son grand amour. Il a désiré l'affranchir de toute sujétion intellectuelle, la remettre sur le chemin de la tradition, lui donner surtout, avec des moyens d'expression, des armes efficaces pour lutter contre les influences étrangères ; il s'est efforcé de créer, au-dessus des divisions religieuses, ethniques et locales, un sentiment national, une conscience nationale. Mais, cette conscience nationale, où la retrouver, sinon dans le passé, — dans l'histoire héroïque, —et dans la nature? Malgré l'imprécision de la formule, ce « retour à la nature » possède en Suisse un sens clair, il correspond à des réalité tangibles. Il suffit, pour s'en convaincre, de relire, les *Idylles* de Gessner et les *Alpes* de Haller et d'en dégager les idées maîtresses[1] ; mais il fau-

[1] Les *Alpes* de Haller dans le *Versuch schweiz. Gedichlen*, Berne, 1732 ; les *Idylles* de Gessner, 1756 et 1772.

drait les relire après les *Lettres* de Muralt et en même temps que l'*Histoire des Suisses*, de Jean de Muller, et que la *Nouvelle Héloïse*. La nature alpestre, c'est, pour parler comme le doyen Bridel, la « vraie Suisse », la source de toutes les vertus civiques, le berceau des héros, le temple de la liberté ; une mystérieuse filiation fait des Tell et des Winkelried les arrière-neveux des bergers de cette Arcadie rêvée par Gessner, à l'image de la campagne zuricoise. De là, toute une conception de l'Helvétie, tout un plan de rénovation, tout un programme d'action pratique et positive.

C'est pourquoi nous voyons, dès le milieu du XVIIIme siècle, les Suisses passer de la théorie à la pratique, sortir de leur vergers arcadiens, descendre des sommets alpestres pour rentrer dans les villes, au milieu de leurs concitoyens dégénérés. Ils vont s'efforcer d'agir, et par des moyens qui nous sembleraient mesquins, après tant de beaux songes, si nous ne connaissions le caractère national fait de hardiesse dans la spéculation et, dans la réalisation, de gros bon sens, avec de la prudence et de la timidité. Ils savent, en effet, mieux que personne, que c'est lentement, patiemment, par les petites choses qu'on parvient aux grandes. Ainsi Haller ne dédaigne point de remplir à Berne des charges subalternes : après avoir défini dans ses trois romans politiques les trois meilleures formes de gouvernement, il s'en va défricher des marais, labourer des coteaux, surveiller l'exploitation de salines, corriger des règlements d'école. Quant à Bodmer, cet illustre critique s'absorbe dans la composition de grammaires, de vocabulaires, de récits historiques à l'usage des enfants de sa ville natale. Pratiquement, en effet, « retour à la nature » signifie travaux agricoles, et « retour au passé », enseignement de

l'histoire. Car ces Helvétiens ont compris que cette œuvre de régénération, qu'il est urgent d'entreprendre, doit être, avant tout, et même uniquement, œuvre pédagogique.

Depuis longtemps, Bodmer, ses amis et ses disciples, —parmi lesquels le jeune Wieland, alors fixé à Zurich, — discutaient, échangeaient des idées, correspondaient avec Haller à Berne, Iselin à Bâle, lorsque parut en 1758 une brochure anonyme intitulée : *Songes d'un Confédéré sur les moyens de rajeunir une Confédération caduque* [1]. L'auteur de cette brochure n'était autre que François-Ours de Balthasar, patricien lucernois, magistrat catholique, ancien élève des jésuites, ancien officier au service de France. Ce que Balthasar préconise, c'est une école d'hommes d'Etat et de patriotes, une sorte de séminaire où l'enseignement du droit, de la géographie et de l'histoire alternerait avec les travaux des champs et les exercices militaires ; lui aussi, courageusement, s'élève contre la désunion, le particularisme, les modes étrangères, le « service étranger ». Son opuscule eut dans tout le pays un retentissement immense : il marque une date ; d'ailleurs, cette année 1758 devait être singulièrement féconde en essais de ce genre, puisqu'elle vit paraître, en même temps que les *Songes*, le *Plan d'une Académie de la raison et du cœur* [2] rédigé par Wieland à l'instigation de Bodmer, et le traité du médecin Zimmermann sur l'*Orgueil national* [3], traité dont la conclusion est cette phrase significative : « Le seul orgueil national juste,

[1] *Patriotische Træume eines Eidgenossen,* etc., Freystadt (Bâle), 1758.

[2] *Plan einer Academie zur Bildung des Verstandes u. Herzens,* 1758..

[3] *Von dem Nationalstolze,* 1re éd., Zurich, 1758.

légitime et raisonnable, est, dans une république, l'amour de la patrie », c'est-à-dire « la conscience qu'un peuple a de sa dignité morale... » Tous ces efforts épars aboutirent à la fondation, en 1766, à Schinznach, de la *Société helvétique*.

La Société helvétique, dont les parrains furent Hirzel, Iselin et Gessner, n'eut qu'un but : propager en Suisse un patriotisme basé sur le sentiment de l'unité nationale, et le propager par des moyens surtout intellectuels et pédagogiques. Rappeler les noms de ses membres, c'est nommer l'élite du pays. Elle a peu créé, beaucoup parlé, suffisamment agi. Quelques exemples suffiront pour nous convaincre de l'étendue de son action. S'il lui fut toujours interdit de réaliser le projet de Balthasar, c'est l'un de ses membres, le pasteur Martin Planta, qui fonda le fameux institut de Haldenstein, près de Coire, Elle encouragea Pestalozzi ; elle encouragea Tschifféli, l'initiateur du mouvement agricole, le président de la Société économique de Berne. Les officiers qui en faisaient partie organisèrent une association militaire suisse, ils ébauchèrent le plan d'une armée fédérale. En 1777, Iselin, fonda la *Société d'utilité publique*. C'est pour répondre à un vœu de ses collègues que Lavater composa ses *Schweizerlieder*, premier essai de poésie nationale. Jean de Muller exécuta le plan d'une histoire suisse, et l'on sait quel génie il mit dans cette œuvre. Partout enfin, la *Société helvétique* sut répandre un esprit de progrès, de tolérance religieuse, d'amitié patriotique : sa gloire demeure d'avoir rêvé ce qu'est aujourd'hui la Suisse [1].

* * *

[1] Cf. Morell, *Die helvetische Gesellschaft*, Winterthour, 1864.

Telle est la courbe du mouvement intellectuel en Suisse au XVIIme et surtout au XVIIIme siècle, la grande époque, l'âge classique. A l'origine, ce mouvement est nettement conservateur et gallophobe ; il est vrai, l'on combat beaucoup moins la France elle-même que les déformations que les Suisses, par leur faute, ont fait subir à l'influence française. Ce qu'on repousse, en effet, c'est la mode, c'est le luxe, c'est la fameuse « politesse », mais aussi la littérature, en premier lieu le théâtre. Les centres de réaction se trouvent, cela va sans dire, dans les villes protestantes, — Zurich, Genève, — et les régions germaniques. D'une manière générale, c'est le vieux fond helvétique qui résiste et qui se défend. Peu à peu cependant, grâce aux « hommes nécessaires », l'attitude générale se modifie : on songe moins à l'étranger qu'à soi-même, à un « nationalisme » sans lendemain qu'à une réforme intérieure, politique et morale. Les esprits se font libéraux, de conservateurs qu'ils étaient auparavant, quelques-uns vont même jusqu'à envisager une révolution : c'est alors que les alliés d'autrefois se séparent pour se déclarer la guerre. Car la Suisse n'échappe point, et ne pouvait échapper, à l'influence de ce qu'on peut appeler « l'esprit du temps ». Elle subit les contre-coups de ce qui se passe hors des frontières. Elle emprunte à son profit des éléments aux sciences naturelles, au « retour à l'antique », à la « philosophie », au cosmopolitisme, à la littérature anglaise, à Jean-Jacques enfin ; ces éléments, elle les amalgame, elle se les assimile, elle les « helvétise ». Et nous avons cette conception idéale de la Suisse, de ses Alpes, de ses habitants, de ses institutions et de son histoire, — cette conception que nous avons nommée précisément l'*helvétisme*. Elle est commune à tous les grands penseurs, à tous les grands patriotes, et nous la retrouverons dans Rousseau.

II

Comme Rousseau est, en effet, à sa place dans ce mouvement général des esprits, au milieu de ces Suisses qu'il domine de toute la hauteur de son génie ! Nous sommes peut-être victime d'une illusion d'optique, mais il nous semble qu'ébaucher, comme nous venons de le faire, l'histoire de l'helvétisme, c'est déjà démontrer comment et pour quelles raisons le Genevois s'y rattache. Il s'y rattache par des liens visibles, et il n'est pas une de ses grandes œuvres qui ne trouve d'humbles complémentaires dans la littérature helvétique au XVIIIme siècle.

Et d'abord, il nous paraît incontestable que, pour expliquer et comprendre la *Lettre à d'Alembert*, — si ce n'est le *Premier Discours*, — il faut connaître le mouvement de réaction contre l'influence française. Les arguments de Rousseau contre les sciences et les arts sont déjà dans l'antistès Breitinger, dans Tschudi, Heidegger, dans tel dialogue des *Discours des Peintres* entre un rossignol et une alouette[1], dans la quatrième *Lettre sur les Français* de Muralt, dans l'*Evandre et Alcimna* de Gessner, et même dans les quatrième et sixième « oraisons » de Turrettini. Ces rapprochements peuvent sembler par eux-mêmes assez peu significatifs ; ils le sont davantage, après tout ce que nous venons de dire, car il s'agit moins de paradoxes de « philosophes » que de l'expression, — empruntée si l'on veut au *Spectateur* d'Addison en ce qui concerne Bodmer, à Delisle et à Marivaux en ce qui concerne Gessner, ou à d'autres

[1] P. III, disc. 22.

encore, — d'un état d'esprit général en Suisse, et surtout que d'une attitude prise vis-à-vis de la culture française.

Mais, si le *Premier Discours* est une œuvre spontanée, personnelle, la *Lettre à d'Alembert* est un acte réfléchi, un acte de civisme genevois et suisse. A cet égard nul doute n'est possible. Le Jean-Jacques Rousseau qui les a composées n'est plus l'individualiste errant et déraciné, c'est le « citoyen de Genève », c'est l'Helvétien conscient. Aucun biographe, aucun critique, — même M. Gaspard Vallette, — ne nous semble avoir assez insisté sur le long séjour que Rousseau fit à Genève en 1754 ; ce séjour a été définitif. A Genève, et surtout durant ses promenades à travers la campagne et sur le lac, Jean-Jacques s'est formé, dans son imagination, une conception tout idéale de sa ville natale et de la Suisse, conception à la fois poétique, politique et morale. Il a compris que sa mission devrait être la défense et l'illustration de cette conception même, sa défense d'abord, et contre tous les dangers. C'est pourquoi l'on retrouve autre chose encore, dans la *Lettre à d'Alembert*, qu'une critique impitoyable du théâtre français : on y trouve le tableau de la vie genevoise, de la vie des «montagnons» ; on y trouve l'énumération des spectacles et des fêtes qui peuvent convenir aux petites républiques, la définition d'un théâtre moderne et national. Or, ce théâtre, la Suisse le possédait déjà : à l'époque de la Réforme et de l'humanisme, il avait été d'une richesse extraordinaire ; il avait célébré les patriarches de la Bible, Guillaume Tell, les héros et les fastes de la nation ; il avait été une arme de combat, parfois brutale, durant les querelles religieuses ; puis, il était devenu la satire du patriotisme dégénéré et des mœurs corrompues, des vices importés de l'étranger ; au XVIIme

siècle, il est tombé lui-même en décadence. Mais il subsiste toujours comme l'une des formes de l'existence publique et collective. Au XVIIIme siècle, les paysans d'Uri continuent de représenter le vieux « Jeu de Tell ». C'est d'ailleurs à Jean-Georges Sulzer, de Winterthour, que revient le mérite d'avoir défini, dans l'article *Drame* de sa célèbre *Théorie générale des Beaux-Arts*, ce que Rousseau n'avait fait qu'indiquer : « Je ne crois pas me tromper, dit-il, si j'accorde à ces drames populaires une influence très sensible sur les esprits. Il est même possible de donner à ce genre une forme encore plus artistique et une portée morale plus étendue... Il ne faut pas voir en ces quelques idées, comme on le dit trop souvent à propos du théâtre populaire, les imaginations d'un songe-creux ; au moins pour les pays qui ont le bonheur de ne pas vivre sous un gouvernement trop absolu [1]. » Le théâtre rêvé par Sulzer et par Rousseau, c'est le *festspiel* de la Suisse contemporaine. Ajoutons enfin que Sulzer, comme Rousseau, aime la musique, qui joue un si grand rôle dans la vie de tous les peuples germaniques : la musique guerrière ou religieuse, le chant, le lied.

*
* *

Ce fut, on le sait, l'Allemand helvétisé Michel Huber qui révéla le premier à Jean-Jacques la poésie de Salomon Gessner. Jean-Jacques, enthousiasmé, lui répondit ; « Je sens que votre ami Gessner est un homme selon mon cœur. »

Gessner est un précurseur direct de Rousseau, sur lequel, d'ailleurs, — le *Lévite d'Ephraïm* en est la preuve, — il a exercé une certaine influence. En effet, le Genevois

[1] *Allgemeine Theorie der schœnen Kunste*, Leipzig, 1771-74.

retrouvait dans les *Idylles*, non seulement l'Arcadie heureuse et solitaire vers laquelle l'entraînait sans cesse sa nostalgie, non seulement des paysages et des êtres « selon son cœur », mais surtout sa propre doctrine : la bonté originelle de l'homme, le « retour à la nature » opposée à une civilisation corrompue. Car, ce qui caractérise l'églogue du poète, si on la compare aux vers pastoraux d'un Fontenelle ou d'un Hagedorn, par exemple, c'est non seulement un besoin de repos et de calme, mais véritablement la nature opposée à la civilisation : un parallèle s'impose donc, celui entre l'*Inégalité* d'une part, les *Idylles* et *Daphnis* d'autre part.

Qu'est-ce que l'*Idylle* de Gessner, sinon, dans un cadre champêtre et vaguement mythologique, une leçon de morale naturelle? Ses bergers et ses bergères vivent d'une vie presque animale, sans besoins et sans soucis. « Laissant donc tous les livres scientifiques qui ne nous apprennent qu'à voir les hommes tels qu'ils se sont faits, dit Jean-Jacques, et méditant sur les premières et plus simples opérations de l'âme humaine ; j'y crois apercevoir deux principes antérieurs à la raison, dont l'un nous intéresse ardemment à notre bien-être et à la conservation de nous-mêmes, et l'autre nous inspire une répugnance naturelle à voir périr ou souffrir tout être sensible, et principalement nos semblables. »

Ces lignes extraites de l'*Inégalité* contiennent la psychologie rudimentaire des heureux pasteurs de Gessner. Ils ne demandent qu'à aimer, à jouir de la vie tranquillement et sans peine ; ils sont compatissants et fidèles avec naïveté. Ils veulent ignorer le luxe inutile, même lorsqu'il se présente à eux, comme dans *Evandre et Alcimna* ou dans *Ménalque et le chasseur Eschine*. Ils n'ont besoin, ni de

guerriers, car un épieu leur suffit contre les loups, ni de tribunaux, car ils ne connaissent pas l'injustice : le chêne de Palémon est un monument éternel à leur honnêteté. Or, parce qu'ils sont honnêtes, ils n'ont, dans les rapports qu'ils entretiennent entre eux, en aucune façon besoin de morale, car, déclare Rousseau, « il est facile de voir que la morale de l'amour est un sentiment factice né de l'usage de la société ». Leur morale donc, leur religion, ils les trouvent dans la nature. Ils les trouvent sans raisonner, mais en contemplant. Et ils s'attendrissent, ils ne cessent de s'attendrir :

« Nature ! nature, comme tu es belle ! belle de ta beauté ingénue que l'art des hommes insatiables n'a jamais défigurée. Heureux le berger, heureux le sage qui jouit, loin des foules, au sein des campagnes riantes, de chaque volupté que provoque et donne tour à tour la nature ! A l'écart, et en silence, il accomplit des actions plus héroïques que le conquérant ou le prince, ces hommes que l'on admire pourtant bouche bée... O fous ! qui nommez rudesse les mœurs de l'aimable innocence... tissez-vous des toiles d'araignée de bonheur que chaque vent déchire !... Vous qui régnez sur le pays ; vous qui, des tours de vos palais, contemplez la terre avec un regard insolent ; vous qui pensez avec orgueil : « Tout cela est à moi ; ce peuple, il est à moi, seigneur devant qui tous tremblent », répondez : Pour qui tant de plaisir semble-t-il s'exhaler du calme paysage, des fertiles prairies, de la belle nature tout entière?... Pour vous, monarques? ou bien pour le pauvre berger [1]? »

Ce n'est point impunément, si bon Helvétien qu'on

[1] *Daphnis*, I, II.

soit, qu'on oppose, même en des idylles, la nature à la civilisation : cette tirade empruntée à *Daphnis* le démontre, comme elle nous démontre, avec bien d'autres pages de Gessner, qu'au milieu des plus innocentes pastorales on trouve les germes d'un esprit révolutionnaire. Nous ne sommes donc pas si loin qu'on le suppose de la violente diatribe démagogique qui termine le *Discours sur l'Inégalité*.

* * *

Le *Contrat social* est, avec la *Lettre à d'Alembert* et la *Nouvelle Héloïse*, le plus suisse de tous les livres de Rousseau. Il est aussi le plus genevois : M. Vallette a démontré par les faits que la constitution genevoise idéalisée a inspiré cette œuvre. Mais la constitution genevoise, c'est une constitution suisse, analogue, avons-nous déjà dit, aux constitutions de Berne et de Zurich, et c'est dans le système général du patriciat helvétique qu'elle rentre. Bien plus, les revendications de la bourgeoisie de Genève sont les revendications mêmes de toutes les autres bourgeoisies, — revendications encore timides, purement théoriques et qu'on ose à peine formuler, crainte de représailles comme celles qui suivirent la conspiration de Henzi à Berne et l'émeute de Chenaux à Fribourg. Il nous faudrait rappeler toute l'histoire politique et sociale de la Suisse au XVIIIme siècle. Ce que nous pouvons dire ici, c'est qu'il y avait alors, dans le droit public des villes patriciennes, un désaccord entre les principes et les faits. En principe, la bourgeoisie tout entière était souveraine ; de fait, la souveraineté n'appartenait qu'à un nombre restreint de « familles régnantes ». La transition de la démocratie municipale à l'oligarchie s'était

accomplie lentement et peu à peu durant tout le XVI[me] siècle : à Fribourg et à Berne, par exemple, on ferma les registres, ce qui revenait à ne plus recevoir de nouveaux citoyens et à supprimer les droits réservés primitivement à la collectivité. De là, des abus qui frappent même un aristocrate comme Haller, ce Haller qui consacre à la réforme du patriciat tout un roman politique : *Fabius et Caton*. L'opposition qui se dessine contre les empiétements des oligarchies,—opposition dont le *Contrat social* est précisément la manifestation la plus éclatante, — est bien, si l'on veut, révolutionnaire, mais elle s'appuie sur des raisons conservatrices, puisqu'elle s'appuie sur le passé : Jean-Jacques n'a fait que systématiser les revendications populaires, comme il a systématisé, universalisé les principes même des républiques helvétiques. La république est supérieure à la monarchie, mais la meilleure forme de la république demeure l'aristocratie ouverte, élective ; la république convient surtout aux petits pays simples et pauvres ; elle ne saurait subsister sans la vertu ; les pires ennemis de la nation sont le luxe et l'ingérence étrangère ; pour avoir des citoyens, il faut former et discipliner la jeunesse : tout cela, nous le retrouvons dans Balthasar, Haller, Bodmer, Iselin, dans les nombreux discours politiques prononcés aux assemblées de l'*Helvetische Gesellschaft* [1] ; nous le retrouvons également, d'ailleurs, dans Montesquieu. Mais l'idée, suisse par excellence, qui hantait l'esprit de Rousseau, c'était l'idée fédérative : elle est exprimée dans le *Contrat social*, dans l'extrait du *Projet de paix perpétuelle*, dans les *Considérations sur le gouvernement de la Pologne*

[1] *Verhandlungen der helvet. Gesellschaft*, 1763-97.

et dans le manuscrit remis par Jean-Jacques au comte d'Antraigues et malheureusement perdu.

Et puis, c'est surtout par son patriotisme, par son civisme républicain que Rousseau est Suisse. Son amour de la cité rend ce son particulier qui vibre, par exemple, dans le traité de Zimmermann sur l'*Orgueil national*, dans l'*Histoire de la ville de Zurich*[1] de Bodmer, dans les deux satires composées par le jeune Haller contre les Bernois dégénérés, dans les *Songes d'un Confédéré* de Balthasar, dans les *Songes patriotiques et philosophiques* d'Isaac Iselin[2]. Amour inquiet, violent, utopiste, tout imprégné d'héroïsme antique ; amour éclairé cependant, et qui cherche, découvre et préconise le remède.

Ce remède, c'est l'éducation. Nous arrivons ainsi à l'*Emile*.

La réforme de l'éducation, bien avant l'*Emile*, préoccupe le XVIIIme siècle, et si Jean-Jacques a un précurseur, c'est l'Anglais Locke. Cependant, depuis longtemps aussi, les mêmes idées obsèdent les Helvétiens ; elles les obsèdent d'une façon particulière : ils songent moins à l'enfant lui-même qu'au futur citoyen, moins à la famille qu'au pays. De là un mouvement pédagogique qui date de 1750 et qui remonte même plus haut : à l'historien bernois Lauffer, au Genevois Turrettini. C'est dans le cercle de Bodmer et de ses disciples qu'il se forme. Bodmer a un porte-parole en la personne du jeune Wieland qui publie, aux frais de son maître, en 1754, un *Plan d'une nouvelle méthode d'édu-*

---

[1] *Geschichte der Stadt Zurich. Für die Realschulen*, Zurich, 1773.

[2] *Philosophische und patriotische Træume*, Bâle, 1755-58 ; *Træume eines Menschenfreundes*, Bâle, 1776.

cation privée, remanié et complété en 1758 sous le titre de *Plan d'une académie de la raison et du cœur*. Sur ces entrefaites, paraît la brochure de Balthasar, dont la conséquence est la fondation de la Société helvétique. Bodmer, Iselin, Wieland, d'autres encore n'ont qu'un désir : réaliser cette école d'hommes d'Etat, ce « séminaire » qu'imagine le patricien de Lucerne. Après bien des tentatives, Martin Planta et Ulysse de Salis fondent l'Institut de Haldenstein. Certes, plus tard, sur tous ces hommes l'*Emile* va exercer son influence, mais il ne leur apprendra rien de nouveau : il précisera, il complètera, il élargira leurs idées. Tous, d'ailleurs, d'accord sur le principe et le but, ne le sont pas sur les moyens : Iselin et Planta, à l'exemple de Basedow, veulent l'enseignement libre et font appel à l'initiative privée ; les Zuricois s'adressent à l'Etat ; Tschifféli pense régénérer la jeunesse surtout par les travaux agricoles. Il serait donc faux de croire que les trois grands éducateurs de l'Helvétie : Pestalozzi, Fellenberg et le P. Girard, procèdent uniquement de l'*Emile* et n'ont d'autre devancier que Rousseau. « Tout Suisse, a-t-on souvent répété, porte en lui un maître d'école » ; en ce sens encore, l'helvétisme du Genevois se révèle à nos yeux [1].

*
* *

Il serait superflu de s'arrêter longuement à démontrer comment et pourquoi la *Nouvelle Héloïse* est une œuvre suisse : la *Nouvelle Héloïse* est une œuvre suisse par le sujet, par le décor, par les tendances générales. Elle l'est

[1] Cf. O. Hunziker dans *Praxis der schweiz. Volks- und Mittelschule*, Zurich, 1887, 97 s., 162 s., 244 s.

surtout, on ne l'a guère remarqué jusqu'à présent, par l'exacte peinture qu'elle nous donne de l'existence que menait alors, dans ses petits manoirs champêtres, l'aristocratie suisse et en particulier la noblesse vaudoise. Les témoignages nous ont manqué assez longtemps ; mais voici que M. Philippe Godet a réédité ces exquises *Lettres de Lausanne* de Mme de Charrière [1], que M. et Mme de Sévery ont publié les lettres inédites de Catherine de Charrière, née de Chandieu, de Louise de Corcelles, née de Saussure, d'autres encore [2]. Le petit monde que ces livres nous révèlent, comme c'est bien le monde de Julie d'Etanges, de Claire d'Orbe, de Wolmar ! comme ces châteaux de l'Isle, de Sévery, de Corcelles ressemblent à la demeure de Clarens! Le cercle est restreint, un peu trop replié sur lui-même ; le pays est tranquille ; on a le temps de vivre et de méditer. On est religieux, certes, mais avec une pointe de scepticisme et de « philosophie ». On subit peu l'influence de Paris, davantage celle de l'Angleterre ; on reste entre soi, on ouvre ses salons—ou plutôt son salon—à quelques Bernois, à quelques Genevois, à quelques étrangers très vite acclimatés et très vite conquis. Les sentiments ont de la fraîcheur sans mièvrerie, sans affectation. On est curieux et cependant, malgré la manie des bouts rimés et des comédies, fort peu intellectuel. On aime la nature, cette vue admirable du lac et des Alpes, cette campagne vaudoise aux lignes un peu molles. Catherine de Charrière écrit : « Nous venons de nous promener, puis de voir danser à la

[1] Genève, Jullien, 1907.

[2] *La vie de Société dans le Pays de Vaud au XVIIIme siècle*, 2 vol., Lausanne, Bridel, 1911-12.

grange. Esther était la reine du bal. Elle a dansé des souabes, toute seule, au milieu de la grange... » Et ceci encore : « Nous avons pris le thé au verger, le plus doucement et le plus joliment du monde, au milieu des foins qu'on faisait». Et ceci enfin : « Je trouvais hier Mex charmant. La salle des platanes est jaune et mordorée et tout le bosquet, pénétré de soleil, resplendit de mille couleurs. Il y a des fruits, de la crème, tout respire l'abondance ; les vaches sont dans la campagne... »

Tous ces Suisses, en effet, nous apparaissent comme les ancêtres, les frères ou les fils de Jean-Jacques par le sentiment de la nature. Ce sentiment est un caractère national, indélébile. On le retrouve à toutes les époques : dans les « chants de guerre » des contingents en marche vers Sempach, Morat, Waldshut ou Marignan, — dans ces rudes chants épiques qui empruntent leurs comparaisons homériques à la vie agricole, à la vie montagnarde ; dans la peinture du XIVme et du XVme siècle, dans ces fonds de tableau d'un Maître à l'Œillet, d'un Fries, d'un Manuel Deutsch où l'on voit des lacs aux eaux roses, des collines bleues, des bouleaux qui frémissent, des glaciers, des nuages dans un ciel pâle ; et même, lorsque après la Réforme, cette peinture est entrée en décadence, au milieu des lourdes compositions mythologiques d'un Bock ou d'un Joseph Heintz le paysage s'insinue encore, telle une phrase sincère dans une déclamation redondante. La curiosité des humanistes les pousse vers les Alpes terribles et mystérieuses : Conrad Gessner et Josias Simler rédigent des traités sur le Valais, le mont Pilate, la fabrication du fromage, les durs travaux des bergers ; Thomas Platter, dans ses mémoires, consacre des pages émues au souvenir de sa rude enfance

de gardeur de chèvres, là-haut, tout au fond de la vallée du Rhône. On sent dans les écrits du Réformateur Viret l'odeur de la terre vaudoise. Au XVIIme siècle, âge de décadence, de médiocrité, d'oubli de la nature, ce sentiment subsiste jusque dans la pitoyable histoire suisse du pasteur Plantin, ou les vers informes d'un Rebmann. Et puis, au XVIIIme siècle, il s'épanouit : Muralt se réfugie à la campagne, sa vraie patrie ; Haller révèle la montagne, il monte jusqu'aux glaciers, il redescend chargé de gentianes et de cristaux. Gessner, comme un romantique, célèbre l'hiver dont la neige étincelle au soleil, et les automnes brumeuses, quand les champs sont couverts de colchiques. Des descriptions lyriques ont sauvé de l'oubli la *Solitude* de Zimmermann. Lavater s'attendrit lorsque la lumière blanche de l'aube pénètre dans la chambre obscure où, seule, une mouche trouble le silence par son bourdonnement ; une « horreur sacrée » le saisit en face de la chute tonnante du Rhin. Ce qui subsiste du doyen Bridel, ce sont ses « courses à pied » dans les montagnes vaudoises, dans le Jura ou l'Argovie. Jean de Muller interrompt le récit d'une bataille pour décrire le paysage, son œuvre s'ouvre sur un splendide et bref tableau des Alpes. Salis-Seewis retrouve le lied populaire et telle de ses élégies annonce le symbolisme. Et puis voici l'admirable Horace-Bénédict de Saussure... Si donc nous voulons trouver des équivalents aux descriptions célèbres de la *Nouvelle Héloïse* et des *Confessions*, c'est à ces hommes, c'est aux Suisses, c'est à un Haller, un Gessner, un de Saussure, qu'il faut les demander.

Ce sentiment de la nature, chez Rousseau et ses émules d'Helvétie, est d'une qualité bien particulière. Il ne s'éveille que devant certains spectacles, il a ses préférences et il

choisit. Il s'exalte surtout au bord des lacs et devant les montagnes. Il a besoin de détails et d'accidents qui le fixent ; il est au fond réaliste. « Jamais pays de plaine, quelque beau qu'il fut, ne parut tel à mes yeux, » dit Jean-Jacques. Laissons maintenant conclure Charles-Victor de Bonstetten, dans son petit livre sur *la Scandinavie et les Alpes* [1]. « Ce qui relève la vue de nos lacs, c'est d'y voir resplendir la profondeur du ciel, et d'y trouver comme sur une toile légèrement ondoyante la peinture de quelque portion de son rivage... Dans les grandes plaines dénuées d'arbres, l'horizon, au lieu de s'agrandir, s'étrécit comme celui de la haute mer, et l'on est presque effrayé du sentiment d'abandon qui vient s'emparer de vous dans ces *espaces sans objets.* »

III

De ces rapprochements il serait hasardeux de conclure que tous les Suisses contemporains ou successeurs de Jean-Jacques eussent été ses admirateurs et ses disciples. On peut appartenir à la même famille sans professer la même doctrine ; les liens du sang ne sauraient exclure des différences et même des hostilités. Disons toutefois que, dans l'ensemble, les Suisses ont aimé Rousseau, et surtout qu'ils l'ont compris, grâce à leur bon sens, d'une manière plus calme et plus pratique que les Français, par exemple : preuve en soit la façon dont les trois grands éducateurs, Pestalozzi, Fellenberg et le P. Girard, ont interprété l'*Emile*, en ont appliqué les principes.

* * *

[1] Genève-Paris, 1826, p. 80-81.

L'adversaire le plus acharné et le plus irréductible du Genevois, c'est le Bernois Albert de Haller. Haller, l'une des plus grandes figures de son siècle, après avoir quelque temps professé des idées libérales, après avoir subi une longue et douloureuse crise de conscience, prend parti en faveur de l'orthodoxie religieuse et politique, et il se met au service du patriciat de Berne auquel il appartient par droit de naissance et dont il devient en quelque sorte le grand homme bréveté, patenté, officiel. Sa renommée, c'est une fonction de l'Etat, et il remplit son devoir supérieur en luttant de toutes ses forces contre les « philosophes ». Jean-Jacques n'est pas un « philosophe », mais, aux yeux de Haller, il apparaît comme bien plus dangereux encore, car il sape les bases même de la constitution ; il est, en outre, Genevois, et le gouvernement de Berne a partie liée avec celui de Genève. Haller, donc, montre contre lui son zèle. Déjà le *Discours sur les sciences et les arts* l'a irrité, effrayé d'autant plus qu'il est le premier à en reconnaître l'éloquence persuasive. L'*Inégalité* est, à ses yeux, blasphématoire : il redoute moins, en effet, l'irréligion de Voltaire que le christianisme hétérodoxe de Jean-Jacques. La *Nouvelle Héloïse*, qu'il ne peut s'empêcher d'admirer, lui semble un roman pernicieux à cause de son charme même. La *Lettre à l'archevêque de Paris* l'indigne : l'auteur est un scélérat. Quant au *Contrat social*, réfuté longuement dans *Fabius et Caton* où Jean-Jacques apparaît sous le masque du sophiste Carnéade, c'est le crime d'un empoisonneur public : il faudrait emprisonner Rousseau et ne pas lui accorder la liberté « qu'il ne donnât caution de ne plus écrire que sous la censure d'un corps sensé de théologiens. » Haller est bien pour quelque chose dans le décret qui expulse

Jean-Jacques de l'Ile Saint-Pierre. Il pourchasse l'influence de ce dernier partout où il la rencontre, ou croit la rencontrer. A Berne il tient à distance Julie de Bondeli et, s'il fait sans cesse opposition à la *Société helvétique*, c'est qu'il voit en elle un foyer de « rousseauisme [1] ».

* * *

Haller est le seul écrivain qui fasse preuve d'intransigeance vis-à-vis de Jean-Jacques. Jean-Georges Sulzer, l'un des « Suisses de Berlin », l'un des protégés du grand Frédéric, partage, — l'athéisme excepté, — les idées de son souverain. Cet esprit sec devait être inaccessible à l'éloquence et à la poésie ; il a d'ailleurs réfuté, ou exécuté, très dédaigneusement, en quelques lignes, le *Premier Discours* [2], mais son opposition ne va pas plus loin. Wegelin, un autre Berlinois, a évolué : avant d'émigrer dans la capitale prussienne, alors qu'il se trouve sous l'influence directe et personnelle de Bodmer, il est un disciple et un prosélyte fervent de Rousseau ; il traduit en allemand, en 1761, la *Lettre sur les spectacles* avec des commentaires qui visent Saint-Gall, sa ville natale, et qui sont d'un intérêt très particulier [3] ; après le *Contrat social*, il rédige, en 1763, tout

---

[1] On trouvera les jugements de Haller sur Rousseau dans le *Tagebuch seiner Beobachtungen*, Berne, 1787, t. I (recueil des articles publiés par Haller dans les *Annales de Gœttingue*), dans la correspondance avec Zimmermann, *Neues Berner Taschenbuch* 1899, 249 s., enfin dans *Fabius u. Cato*, Berne-Gœttingue, 1174 (trad. franç., Lausanne 1782.).

[2] *Pensées sur l'origine et les différents emplois des sciences et des beaux arts*, Berlin, 1757.

[3] *Herrn Rousseau Burgers in Genf, Patriotische Vorstellungen*

un petit livre sur la fameuse constitution de Sparte et sur les moyens de la moderniser [1]. Mais, sitôt établi comme professeur d'histoire dans un milieu hostile à son grand homme, il brûle ce qu'il vient d'adorer. Wegelin est d'ailleurs, historien, et les historiens ne sont pas très favorables à un novateur dont la doctrine est surtout basée sur des abstractions. L'exemple de Jean de Muller est caractéristique à cet égard : Muller [2], tout de feu pour Rousseau tant qu'il vit dans le cercle étroit des théologiens de Schaffhouse, l'abandonne à mesure que sa science historique se fait plus complète et plus profonde ; il le reniera dès qu'il sera fixé à Genève, auprès des Tronchin, dans l'intimité de Charles Bonnet. Le médecin Zimmermann changera également à peu près de la même manière : en 1762, il prend la défense de Rousseau vis-à-vis de Haller et il s'attire de sévères réprimandes devant lesquelles il s'efforce de se ménager une retraite honorable [3] ; à la fin de sa vie, il est devenu un admirateur de Frédéric, comme Sulzer, comme Wegelin, comme Muller lui-même ; or, cet engouement de beaucoup de Suisses pour le roi-philosophe fera le plus grand tort au prestige de Jean-Jacques et à l'esprit républicain ; c'est ainsi que, de démo-

gegen die Einfuhrung einer Schaubuhne für die Comœdie... Nebst dem Schreiben eines Burgers von Sanct-Gallen an Herrn Bodmer, Zurich, 1761.

[1] *Politische und Moralische Betrachtungen uber die spartanische Gesetzgebung des Lykurgus*, Lindau, 1763.

[2] Cf. Henking, *J. v. Muller*, Stuttgart et Berlin, 1909 ; en cours de publication.

[3] Cf. les lettres publiées dans le *Neues Berner Taschenbuch* de 1899.

crate fougueux qu'il était dans sa jeunesse, Zimmermann finira dans la peau d'un monarchiste. Néanmoins, il a subi très fortement l'influence de Rousseau auquel il n'a cessé de s'intéresser comme médecin et comme psychologue : il lui a consacré dans son livre *De la solitude* les plus belles pages, et les plus pénétrantes, qui aient été écrites alors en Helvétie sur le Genevois [1].

Isaac Iselin, de Bâle, l'« Ami des hommes suisses », élève modéré et prudent des Physiocrates et de Dupont de Nemours, a gardé, lui, une attitude impartiale, stable et sereine. Sa philosophie, basée sur des faits et des statistiques, n'a rien d'abstrait, ni d'exclusif ; elle est uniquement morale et pratique. Dans le second livre de son *Histoire de l'humanité* [2], ce précurseur de Herder réfute longuement l'*Inégalité* et réduit à l'absurde l'hypothèse de l'«état de nature » ; mais il discute sans passion, avec courtoisie, et il traite Rousseau d'« écrivain sublime ». Si ces deux esprits ne pouvaient être d'accord, ils étaient en revanche capables de se comprendre : l'enthousiaste, l'utopiste Iselin est parent de Jean-Jacques par le cœur, et, s'il ne croit pas à la bonté originelle de l'homme, il croit à sa perfectibilité indéfinie.

*
* *

Les disciples intégraux, les véritables prosélytes du Genevois, ses fils selon l'esprit, c'est moins à Genève qu'à Zurich qu'on les trouve.

---

[1] *Ueber die Einsamkeit*, éd. 1785, Leipzig, II, 189 s.

[2] *Ueber die Geschichte der Menschheit*, Francfort et Leipzig, 1764, t. I, livre 2.

Rousseau a rallié à lui toute l'Ecole zuricoise, c'est-à-dire Bodmer et ses élèves. La vie de Jean-Jacques Bodmer [1] (car il s'appelait, lui aussi, Jean-Jacques), contient toute la vie de Rousseau. Lorsque ce dernier commença d'écrire et de faire parler de lui, le critique avait plus de cinquante ans ; il jouissait en outre d'une renommée qui s'étendait jusqu'aux confins de la langue allemande, il était l'auteur d'ouvrages célèbres, et voici qu'il se convertit brusquement, entièrement, à ce nouvel Evangile... Il est vrai de dire que ses idées intimes, ses affinités, son œuvre antérieure, son patriotisme helvétique, les Anglais et surtout ce Milton puritain et démocrate avaient préparé sa conversion. Que fit donc Jean-Jacques? Il détacha Bodmer de l'Allemagne pour le ramener tout entier vers la Suisse ; il le transforma en maître d'école, et même en démagogue, cet écrivain qui, timide et impropre à l'action, avait si peu le tempérament d'un homme politique ! Bodmer voulut à toute force être le « citoyen de Zurich ». Il se mit à fréquenter les assemblées des Deux-Cents auxquels il appartenait comme patricien, il y prononça des discours presque révolutionnaires, il poussa même l'audace jusqu'à proposer une constitution libérale ; il alla si loin qu'il effraya, vieillard de quatre-vingts ans, ses partisans mêmes ! Il suivait avec passion les événements de Genève : l'« ingrate patrie de Rousseau » est, à ses yeux, « une école de politique vraiment moderne » ; il applaudit à l'écroulement, pierre par pierre, de l'oligarchie calviniste. Littérairement, l'influence de Jean-Jacques le ramena, vers la fin de ses jours, à l'Antiquité et, constatation curieuse, la *Lettre à d'Alembert* fit de

[1] 1698-1783. Cf. G. de Reynold, *Hist. litt.*, t. II, ch. VIII.

lui un dramaturge, d'ailleurs pitoyable. Pour créer le théâtre national défini par Rousseau, et pour défendre ses idées sociales, il se mit, en effet, à composer des « drames politiques » inspirés de l'histoire suisse, parmi lesquels un *Guillaume Tell* qu'il se proposait de soumettre à l'approbation du Maître [1]. Il avait déjà publié la *Noachide* et de ridicules « patriarcades » : il traduisit en allemand, en 1782, le *Lévite d'Ephraïm* et il est plaisant de voir ce Zuricois imiter une imitation d'un autre Zuricois : Gessner [2]. Bien plus, il se livrera lui-même à une active propagande. Il convertira, sans difficulté, Gessner, le docteur Hirzel, — l'« inventeur » de Jacob Gujer, le « sublime Kleinjogg » ; — il convertira Jean-Henri Fuessli, le futur ministre de la République helvétique « une et indivisible », qui se fera mettre au ban de sa caste et presque exiler pour avoir rendu visite à Rousseau, et qui rédigera avec Lavater, le *Moniteur* [3], revue toute pleine de la nouvelle doctrine ; il convertira les Hess, les Tobler, les Schinz, les Hottinger, les Schulthess, combien d'autres encore. Enfin, surtout, il nouera des relations personnelles avec Rousseau par l'intermédiaire de Léonard Usteri.

La correspondance d'Usteri et de Rousseau a été publiée par les soins de MM. Paul Usteri et Eugène Ritter [4]. Elle est significative. Elle s'étend du 10 juillet 1761 au 1er février 1765. Usteri révèle Zurich à Jean-Jacques : il achève

---

[1] *Schweizerische Schauspiele*, 1775. Cf. Reynold, *op. cit.*, ch. VI.

[2] *Der Levit von Ephraïm, aus dem Franzœsichen des Rousseau*, Zurich, 1782.

[3] *Der Erinnerer*, Zurich, 1765-66.

[4] *Correspondance de J.-J. Rousseau avec Léonard Usteri*, Genève-Zurich, 1910.

de lui faire connaître les *Idylles* de Gessner ; il lui parle de Bodmer et de son œuvre, il lui apprend l'existence du « sublime Kleinjogg », il lui raconte la courageuse campagne menée par Fuessli, et Lavater contre un bailli concussionnaire, Grebel. Tant et si bien que Rousseau, alors à Môtiers-Travers, prend la résolution d'aller s'établir à Zurich, cette Salente, et il annonce, dans une lettre lyrique, le 2 septembre 1762, son départ à son correspondant. On juge de l'effet de cette nouvelle ! Malheureusement, les Zuricois mirent trop de zèle à préparer l'arrivée de leur grand homme et celui-ci, devenu méfiant, finit par se dérober.

* * *

Léonard Usteri n'admire point cependant de façon aveugle son illustre ami. Il lui tient tête, surtout lorsque la question religieuse est en jeu. Et ceci est caractéristique : les Suisses, avons-nous dit, acceptent parfois des « philosophes » et de Rousseau les idées les plus subversives en matière sociale et politique, mais ils ne cèdent rien de l'orthodoxie religieuse, de la morale chrétienne : Bodmer est seul à pénétrer jusqu'aux portes du rationalisme ; quant aux autres, le déisme du Vicaire savoyard leur paraît trop avancé encore. D'ailleurs, si Jean-Jacques a pour lui les femmes, — une Julie de Bondeli, — et les jeunes gens, l'âge mûr et l'expérience ne lui sont point très favorables. Et puis, plus la Révolution approche, plus elle menace la Suisse, plus les esprits se détachent de sa doctrine. Voici par exemple Lavater : Lavater ressemble à son combourgeois de Genève par un individualisme qui s'analyse sans cesse, qui n'admet point de contrainte officielle, qui n'obéit qu'aux lois de la conscience ; il lui ressemble en outre par sa juvé-

nile ardeur et l'éloquence dont il fait preuve dans son *Bailli injuste ou plaintes d'un patriote* [1], pamphlet dirigé contre Grebel, le prévaricateur. Mais Lavater est un chrétien, un pasteur, un prêtre. Il attend la régénération de la Suisse et du monde par Dieu, par l'Evangile, par une religion vécue, agissante, enseignante, militante. Non le Dieu abstrait du déisme, non la Bible bucolique du XVIIIme siècle, non l'Evangile sec des prédicants officiels, non la religion policière de l'Etat ou la religion naturelle du Vicaire savoyard ; mais la parole d'un Christ présent, presque visible. La Révolution qu'il rêve sera avant tout intérieure ; c'est le conseil de saint Jean : «Mes petits enfants, aimez-vous les uns les autres.» En outre, Lavater, écrivain aujourd'hui illisible, est, comme homme, bien supérieur à Rousseau : il vécut en ascète et mourut presque en martyr, après avoir protesté de toutes ses forces contre les excès des Jacobins et des armées du Directoire, après avoir souffert la déportation et l'exil. Et cependant, ce Lavater, en qui s'incarne, durant l'année terrible 1798, la conscience nationale, demeure encore et toujours, et malgré tout, un admirateur, un disciple de Rousseau qu'il a visité à Môtiers-Travers en novembre 1764 — et qu'il aurait voulu convertir.

IV

Si, maintenant, nous essayons de définir d'un mot le genre de parenté qui unit Jean-Jacques et les Suisses, nous pouvons dire qu'ils sont tous des romantiques, ou du moins des précurseurs du romantisme.

---

[1] *Der ungerechte Landvogt, oder Klagen eines Patrioten*, Zurich, 1762.

Il est admis que Rousseau est le « père du romantisme». Mais les germes du romantisme, la plupart des idées dont le mouvement s'inspirera plus tard en France, existaient bien avant le XIXme siècle à l'étranger. Le romantisme ne saurait tenir dans une formule, car il est trop vaste et trop complexe ; pour le comprendre, il le faut étudier historiquement, il faut remonter jusqu'à ses lointaines et obscures origines. Ce large fleuve est formé d'un très grand nombre d'affluents qui sortent tous de petites sources. Il y a une grande part de vérité dans la théorie de Mme de Staël, qui divise les littératures en littératures du Nord, ou romantiques, et littératures du Midi, ou classiques. En effet, tous ces indices qui, en France et en Allemagne, au XVIIIme siècle, annoncent un art nouveau, se rattachent, soit à l'influence anglaise, soit à l'influence helvétique. Ceci est une question de fait. Certes, la priorité appartient à l'Angleterre dont la poésie a été l'inspiratrice de la poésie et de la critique suisses. Mais il est curieux de constater cette coïncidence significative : Béat de Muralt est l'un des premiers, le premier peut-être, à révéler à la France la Grande-Bretagne, ses mœurs, son théâtre ; Bodmer est le premier à révéler en Allemagne la poésie anglaise, le *Paradis perdu* qu'il traduit [1], défend et commente, Shakespeare dont il pressent le génie ; il s'entoure enfin à Zurich de tout un cercle d'adaptateurs, il fonde des revues toutes pleines d'imitations anglaises. Ces affinités entre l'esprit suisse, l'esprit genevois, l'esprit de Rousseau,—et l'esprit anglais, s'expliquent historiquement par les relations que les deux pays entretiennent depuis la Réforme. Mais il y a plus

---

[1] Zurich, 1732.

encore : il y a du romantisme intrinsèque dans l'œuvre de l'Ecole zuricoise. L'*Art poétique* de Breitinger [1] renferme déjà des conceptions plus libres et plus modernes que les pures théories classiques : l'imagination créatrice opposée à la raison et aux règles, par exemple ; mais c'est encore peu de choses. Plus «romantique» est la théorie du «merveilleux chrétien» que Bodmer fonde sur le *Paradis perdu* d'abord, et sur la Bible elle-même, enfin sur la *Divine Comédie* [2] : son *Traité du merveilleux* [3] rappelle certain chapitre du *Génie du christianisme* qu'il annonce. Mais l'œuvre essentielle de Bodmer, c'est sa découverte du moyen âge germanique, c'est sa critique médiéviste. Il ne s'agit point ici d'une mode passagère, ni d'une passion d'érudit : Bodmer étudie le moyen âge en homme qui a retrouvé la tradition de son pays et de sa race. Quel savant de France et de Navarre eût été assez audacieux pour préférer les troubadours aux classiques du XVIIme siècle, pour égaler la *Chanson de Roland* à l'*Iliade* ? c'est pourtant ce que fait le Zuricois pour les minnesængers et les *Nibelungen* [4]. Il a d'ailleurs la priorité, puisque c'est à partir de 1743 qu'il commence ses recherches. Quoi de plus romantique enfin que le sentiment de la nature, — cette religion de la nature que nous révèlent, non seulement la *Nouvelle Héloïse*, mais encore les *Alpes* de Haller, certaines *Idylles* de Gessner, les *Lettres* de Muralt, la *Solitude* de Zimmer-

---

[1] *Critische Dichtkunst*, 1740.

[2] *Ueber das Dreyfache Gedicht des Dante.* Dans les *Freymuthige Nachrichten*, Zurich, 24 et 31 août 1763.

[3] Zurich, 1740.

[4] Bodmer retrouve les *Nibelungen* en 1755, par l'intermédiaire d'Obereit, et les publie à Zurich en 1757.

mann? Ce n'est plus de la simple description, mais du véritable lyrisme. Les Suisses étaient en majorité des protestants qui ne craignaient pas de s'inspirer de leur religion, qui éprouvaient des inquiétudes morales et religieuses : Albert de Haller a connu le « mal du siècle », il a eu sa « nuit de Jouffroy ». Ils étaient des républicains, des individualistes, ils avaient un idéal de liberté qui s'est révélé même en matière de goût. De là cette place qu'ils ont conquise à l'avant-garde et qui nous permet, précurseurs du romantisme, de les ranger autour de Rousseau, père du romantisme.

* * *

Nous pouvons maintenant conclure :

Nous tenons d'abord à nous défendre d'avoir voulu placer Jean-Jacques Rousseau sous une cloche de verre. Rousseau dépasse Genève, il dépasse la Suisse, car il appartient à tout son siècle et à toute l'Europe. Il a subi d'autres influences encore que celles de son milieu d'origine. Il fut, avant tout, lui-même.

Néanmoins, nous croyons que la connaissance exacte de Genève et de la Suisse est indispensable à qui le veut bien comprendre. Car cet homme, qui semble hors de toute tradition, lorsqu'on l'envisage comme un écrivain français seulement, reprend sa place naturelle dans la tradition, lorsqu'on l'envisage comme un Genevois, comme un Suisse. Il a trouvé, sans les chercher, naturellement, dans l'ambiance d'un milieu restreint, un peu égoïste, les idées courantes, des idées la plupart du temps conservatrices et même « réactionnaires » à l'origine : il les a poussées à l'absolu avec son impitoyable logique : il les a universalisées.

LA SUISSE RHÉTOROMANE [1]

Les Suisses, en particulier les Suisses français, entendent souvent parler et parlent souvent eux-mêmes de leurs Confédérés rhétoromans, de la littérature romanche. Ils savent en gros que, là-bas, aux sources de l'Inn, aux sources du Rhin, vit un petit peuple de race latine. Ils savent encore que l'idiome de ce petit peuple est une langue romane indépendante, de même famille que le français, le provençal, l'espagnol, le portugais, l'italien, le roumain. Là se bornent les notions habituelles des Suisses cultivés sur leurs compatriotes des Grisons ; seuls, quelques spécialistes, quelques linguistes, sont capables de comprendre le dialecte de la Surselva ou celui de l'Engadine. Pour l'immense majorité, c'est l'ignorance, —les Suisses ayant la mauvaise habitude de s'ignorer entre eux.

Cette ignorance, il ne faut cesser de la combattre. C'est pourquoi nous nous proposons d'étudier ici, à l'usage de nos lecteurs, d'une façon tout à fait élémentaire, en premier lieu la langue et la race rhétoromanes, —en second lieu la littérature et l'activité intellectuelle.

---

[1] Etude parue dans *La Semaine littéraire*, 13 et 20 septembre 1913.

I

La langue et la race rhétoromanes.

On commet souvent, dans notre pays, l'erreur de croire que la langue rhétoromane est une « spécialité suisse » et que son domaine ne s'étend point au delà de nos limites. En réalité, ce domaine est beaucoup plus vaste : il commence aux sources du Rhin antérieur pour finir à l'Adriatique, à travers le canton des Grisons, le Tyrol et le Frioul — à travers la Suisse et l'Italie.

Ce domaine ne forme pas un tout continu, mais il est constitué, au milieu des langues italienne et allemande, par une série d'enclaves d'inégales grandeurs. Ces enclaves, de leur côté, se réunissent en trois groupes principaux : le *Frioulan*, le *Ladin du Tyrol*, le *Rhétoroman des Grisons*, et chacun de ses groupes se divise en dialectes et sous-dialectes.

* * *

Le *groupe frioulan* est le plus vaste comme superficie et comme population. Son domaine appartient, depuis la guerre, entièrement à l'Italie, provinces d'Udine, de Goritz et Gradisca. Il comprend tout le bassin du Tagliamento, avec les villes comme Udine, Tolmezzo, Ampezzo-Carnia, Erto, Pordenone, Aquilée, Goritz. On parlait autrefois le frioulan à Trieste. D'après Ascoli [1], il faudrait évaluer à 450 000 individus au moins la population linguis-

[1] *Saggi ladini*, t. I de l'*Archivio glottologico italiano*, Rome-Turin-Florence, 1875 ; p. 474 s. et n. de la page 474.

tique du groupe frioulan, — population onze fois plus nombreuse que celle du groupe grison.

Le Frioulan est en contact : au nord avec l'allemand, auquel il n'a rien ou presque rien emprunté, à l'est avec le slave auquel il doit peu de chose à l'ouest et au sud avec l'italien qui l'assimile peu à peu. Cette assimilation a commencé très vite, dès qu'en 1421 Venise devint maîtresse du Frioul. Actuellement le frioulan tombe au niveau d'un simple dialecte italien, au niveau des patois corrompus. Bien qu'il forme un bloc et possède plusieurs centres, il n'a produit pour ainsi dire aucune littérature, son folklore est très mal connu ; on cite quelques poètes comme le comte Hermès de Colloredo (1622-92), et Zorutt, qui, malgré de réels dons lyriques, n'est souvent qu'un rimeur trivial et prosaïque [1].

* * *

Le *groupe tyrolien* forme trois échelons intermédiaires entre les Grisons et le Frioul : le premier entre la partie supérieure de la vallée de l'Adda et la vallée de l'Adige (Val di Sole ou Sulzberg, Val di Non ou Nonsberg) ; deux dialectes très altérés par les influences italiennes, au point d'avoir perdu ce caractère essentiel du rhétoroman, l'*s* comme signe du pluriel ; — le second, le plus important, entre les vallées de l'Adige et du Piave, soit les vallées de l'Avisio, de la Gardeina, de la Gardera, puis du Cordevole et du Boite, deux affluents du Piave (le dialecte ladin-tyrolien s'étend autour de Rocca par exemple, jusque dans

[1] *Ni Italians, ni Tudaischs* (Ni Italiens, ni Allemands). Extrait du « Fōgl d'Engiadina » Samade, février-mars 1913.

la province de Bellune) ; — enfin, l'enclave ladine de Comelico, bassin de la Padola, autre affluent du Piave près de sa source.

Les dialectes ladins-tyroliens n'ont conservé quelque pureté que dans le Val Gadera (dialectes de Badia et de Mareo, ou de La Pieve et dans la Gardeina ; ils ne possèdent aucune littérature [1] et sont parlés par des montagnards qui savent tous l'italien et l'allemand. Le rhétoroman du Tyrol est condamné, comme le frioulan, à disparaître.

* * *

Le domaine *rhétoroman suisse* s'étend, comme superficie, sur à peu près la moitié des Grisons ; en revanche, ce domaine est moins peuplé que celui du Frioul et même du Tyrol : environ quarante mille individus [2]. Il est toutefois le plus important, à cause de la richesse et de la pureté de ses dialectes, à cause de la fécondité et de l'originalité de sa littérature ; c'est la seule région où le rhétoroman ait conservé la dignité d'une langue [3].

---

[1] Quinze imprimés seulement. (Lansel).

[2] Exactement 30 499 (dernier recensement).

[3] *Ascoli*, p. 4 s. ; et général *Parmentier* : *Vocabulaire rhétoroman.* « Association française pour l'avancement des sciences » 1896, p. 15-33. Je relève dans *Parmentier* (32) cette intéressante remarque : « Les admirables cartes de la Suisse au 50 000, dressées par l'état-major fédéral, contribuent aussi, indirectement à ce résultat [la vitalité du rhétoroman]... Les officiers suisses, dans un sage esprit de libéralisme, n'ont pas cherché à germaniser ou italianiser les noms de lieu dans la partie rhétoromane du canton des Grisons, et ils ont inscrit les noms indigènes des villages à côté des noms allemands plus généralement usités. Bien plus, ils ont écrit, en romanche ou en ladin en tenant compte, autant que pos-

Le rhétoroman des Grisons est partagé en deux principaux dialectes qui correspondent aux deux vallées principles : vallée du Rhin (en rhétoroman *il Rein*), vallée de l'Inn (l'*En*), ou Engadine *(Engiadina)*. Les dialectes de la vallée du Rhin se nomment le *romanche* (romonsch) ; ceux de l'Inn, le *ladin.*

Chacun se divise à son tour en dialectes secondaires. Le romanche en *sursilvain* ou dialecte de la *Surselva*, région qui s'étend de l'Oberalp à Valendas, près d'Ilanz, au-dessus de la Forêt de Flims ;—et en *subsilvain*, dialecte de la *Sulselva*, au-dessous de la Forêt de Flims. Le *sursilvain* présente à son tour deux groupes de sous-dialectes : les *sous-dialectes catholiques* du Val Tavëtsch (rom. Tujetsch), du Val Medel, de Disentis (Mustér), de Somvix (Sumvitg), et de Truns (Trun), sous-dialectes que l'enseignement scolaire unifie ; puis les *sous-dialectes protestants* de Glion (all. Ilanz), et de la Foppa ; notons, entre les catholiques et les protestants, entre Ilanz et Truns, l'enclave allemande d'Obersaxen.

Passons maintenant aux sous-dialectes subsilvains : *Il Plaun*, c'est-à-dire la plaine autour de Reichenau, avec Ems (Domat), Bonaduz, Rhæzuns et Trins, Reichenau luimême étant germanisé ;—*La Muntogna*, la montagne :

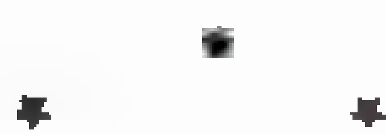
---

sible, des divers dialectes, les noms communs tels que *montagne, pic, glacier, chalet, pont, rivière*, etc. C'était, à proprement parler, *reconnaître une race rhétoromane*, car on a rarement fait un tel honneur à un patois. » Le vocabulaire de Parmentier est uniquement composé de noms de lieu et termes chorographiques relevés sur les cartes. Ajoutons que le rhétoroman n'est pas comme l'allemand, le français et l'italien, langue nationale *en Suisse*, mais, avec l'allemand et l'italien, langue nationale *dans les Grisons*.

Sutsées, « sous la roche », en allemand *Unterhalbstein*, partie inférieure du Val d'Albula, Tiefencasten (Casti), Vatz, Lenz, (Launsch), etc. ; — de *Sursées*, « sur la roche », *Oberhalbstein*, Savognino et Bivio (Baiva), cette dernière variété avec certaines influences italiennes ;—puis *La Tumliasca* (Domleschg), avec la variété de Bravugn (all. Bergün), et Filisur ; —enfin le sous-dialecte de *Schoms* (all. Schams), Via Mala, Ziraun (all. Zillis), Andeer.

Parmi les sous-dialectes de la Sutselva, la variété de Bergün surtout se rapproche beaucoup du ladin engadinois. On peut donc la considérer comme intermédiaire entre les vallées du Rhin et de l'Inn, la Surselva et l'Engadine.

Les dialectes secondaires du ladin sont moins nombreux et moins enchevêtrés. Nous avons : le ladin de la *Haute-Engadine* (Engiadina Ota), parlé de la Maloja jusqu'au pont sur l'Inn appelé la *Punt ota*, entre Cinus-chel (Haute-Engadine) et Brail (Basse-Engadine) ;—le ladin de la *Basse-Engadine* (Engiadina Bassa), parlé de la *Punt ota* jusqu'au Tyrol, avec une variété, le dialecte du Münsterthal (Val Müstair).



Tous ces dialectes rhétoromans des Grisons ne possèdent pas la même importance. Ceux de la Sutselva n'ont qu'une littérature très pauvre ; on les peut donc négliger. Dans l'histoire de la littérature rhétoromane, l'Engadine et la Surselva comptent donc seules.

Au cours du XIXme siècle, on a tenté de créer, dans les Grisons, une langue littéraire unique : les promoteurs de cette entreprise, au premier abord séduisante et qui semblait avoir la logique pour elle, furent deux Sursilvains,

le P. Placide a Spescha, de Truns, plus tard le professeur J. A. Buhler, d'Ems ; elle devait échouer, comme artificielle et surtout tardive. En revanche, l'unification des différents sous-dialectes engadinois ou sursilvains est chose facile et, littérairement, quasi chose faite ; car il n'y a point entre ces sous-dialectes de différences essentielles [1].

Il y en a, en revanche, entre les deux grands dialectes de la Surselva et de l'Engadine, au point qu'un homme de Disentis a de la peine à comprendre un homme de Zuoz, et réciproquement.

Ces deux dialectes,—le ladin et le romanche,—ont subi et subissent encore des influences étrangères,—influence allemande, influence italienne. L'influence allemande est la plus forte, par la nature même des choses. Dès le IX[me] siècle, la germanisation a commencé, venant du Nord et remontant le Rhin. A partir de 843,—la date du traité de Verdun,—l'évêché de Coire est détaché de l'archevêché de Milan pour être mis sous la dépendance de celui de Mayence ; la Rhétie tombe donc sous la domination d'évêques et de seigneurs allemands qui amènent avec eux des vassaux et des serfs de leur race. Or, par rapport aux populations montagnardes, ils étaient les civilisés et les civilisateurs : le rhétoroman, qui devait rester sept siècles sans produire de littérature, manquait nécessairement « d'une grande quantité de mots relatifs aux sciences, aux « beaux-arts, à la navigation, à l'industrie, etc., et ces mots « devenus nécessaires aujourd'hui, n'ont pu être empruntés « qu'à l'allemand. De nombreux vocables de l'allemand

[1] *C.-H. Morf.* Die sprachlichen Einheitsbestrebungen i. d. rhætischen Schweiz. Berne, Wyss, 1888.

« moderne se sont ainsi introduits dans le romanche, soit « adoptés tels quels, soit romanisés, et l'on a formé beau- « coup de mots hybrides au moyen de racines allemandes « auxquelles on ajoute des affixes et des suffixes rhétoro- « mans [1].» Parmentier, que nous venons de citer, signale, par exemple, le mot allemand *Fleiss*, application, assiduité, dont le romanche a tiré celui de *flis*, comme il a tiré *flissi* de l'adjectif *fleissig* [2]. En outre, le romanche et même le ladin engadinois ont emprunté à l'allemand le verbe composé à particule séparable : *far suenter*, « faire suivant », imiter, *nachmachen ; scrier sü*, « écrire sur », inscrire, *aufschreiben*, etc. On retrouve encore l'influence allemande dans la syntaxe et dans la prononciation.

Il nous semble que l'influence allemande s'exerce dans les Grisons rhétoromans plus fortement encore sur les esprits que sur la langue, sur la littérature que sur le vocabulaire [3]. Romanches et ladins, n'ayant pas de centre intellectuel et ne pouvant se suffire à eux-mêmes, ont été chercher en Suisse allemande, en Allemagne, leur science et leurs inspirations. Les œuvres de leurs poètes sont pleines de traductions et de paraphrases ; les anciens transposent les lieds et le théâtre populaire de Suisse allemande et d'Allemagne ; les modernes imitent ou traduisent Gœthe, Schiller, Ruckert, Uhland, etc. Les professeurs et les linguistes distingués, que les Grisons ont produits en si grand

---

[1] *Parmentier*, 21-22. Cf. surtout *Jaberg :* Kultur und Sprache in Romanische Bunden. Berne, Haupt, 1921.

[2] Le même, 22 et s. (en ladin, Fleiss se rend par *diligenza*).

[3] Les institutions grisonnes, anciennes et modernes, sont germaniques. L'ancien droit des trois Ligues dérive du droit alémannique.

nombre, se sont formés la plupart dans les universités d'outre-Rhin. Les méthodes d'éducation en usage dans les écoles de la Surselva et de l'Engadine sont les méthodes allemandes. Et, pendant longtemps, on a vu dans la langue rhétoromane, dans sa grammaire, dans son dictionnaire, autant de moyens d'enseigner aux indigènes la langue, la grammaire et le dictionnaire allemands. Le fait que la bonne moitié des Grisons, y compris la capitale, est depuis longtemps germanisée, et l'histoire, et la géographie, tout cela démontre que cette influence est, non seulement inévitable, mais encore dans l'ordre des choses. Si la germanisation progressive fait, dès le haut moyen âge, reculer le rhétoroman, ce qui est regrettable, elle a eu cependant, nous le croyons, d'heureux effets : soit par les influences intellectuelles que nous avons signalées, soit par les réactions qu'elle a provoquées, elle a puissamment contribué à réveiller la langue rhétoromane, à l'intéresser à elle-même, à la rendre capable de créer une littérature.

Un autre facteur de germanisation est l'industrie hôtelière. L'industrie hôtelière germanise l'Engadine, qui semblait la moins menacée : le ladin disparaît des grandes stations, Schuls-Tarasp, Pontresina, Saint-Moritz.

De par sa situation géographique, la Surselva devait subir surtout les influences allemandes. Da par sa situation géographique, l'Engadine devait subir surtout des influences italiennes. Ces influences sont pourtant moins discernables dans le ladin qu'on le pourrait supposer au premier abord, — car il faut prendre garde, au début, de ne pas confondre avec des italianismes des mots et des tournures analogues aux tourneurs et aux mots italiens, à cause de la parenté linguistique et de l'origine commune. Il y en a

cependant ; il y en a surtout au XVIIIme siècle, où, par mode, les italianismes non assimilés envahirent le ladin, comme le français à la même époque envahissait l'allemand. Le ladin s'en est d'ailleurs en partie purgé [1].

C'est un bonheur pour le ladin de n'être, comme langue, presque nulle part en contact direct avec l'italien. Entre la Lombardie et l'Engadine, se trouvent, en effet, deux régions intermédiaires que M. Lansel appelle des « isolateurs »[2] : Poschiavo (ladin Puschlav) et le Val Bregaglia. Dans la première de ces deux régions, on parle un dialecte italien très proche de celui qui est en usage dans la Valteline, mais le dialecte en usage dans la seconde marque la transition entre le lombard et le ladin : on peut donc le nommer « rhétolombard ».

Des deux dialectes grisons le ladin est le plus complet, le plus riche et le plus pur. Il a subi, avons-nous remarqué, beaucoup moins d'influences allemandes que le romanche. En outre, sa grammaire est plus développée : le romanche ne connaît pas le futur [3] que le ladin possède ; le romanche, en outre, comme l'allemand, a perdu le passé défini qu'il remplace par l'imparfait, le ladin possède ces deux formes ; il est vrai que son passé défini est une création littéraire qui ne mène qu'une vie artificielle.

Parmi les sous-dialectes ladins, celui de la Basse-En-

---

[1] Lansel, 9, [2]. Le professeur Jaberg est cependant d'avis contraire : d'après lui, l'influence italienne, très forte, est assez difficile à préciser, parce que les éléments italiens s'assimilent très facilement.

[2] Lansel, 10, [3].

[3] Le futur synthétique : le romanche lui a substitué comme « Ersatz » un futur analytique.

gadin passe à son tour pour le meilleur : c'est sur lui que se base le pasteur Andeer dans sa grammaire, d'ailleurs insuffisante aujourd'hui [1].

Dialectes du Frioul, du Tyrol, des Grisons, tous ces idiomes différents et séparés, qui constituent ce qui subsiste aujourd'hui du rhétoroman, ont une origine commune : le *latin vulgaire*, *populaire*, la *lingua romana* ou *vulgaris*, la langue des conquérants et des colonisateurs romains. Il y a pourtant un fond plus ancien encore, soit dans la langue, soit dans la race : le fond celte. Des idiomes parlés avant la conquête romaine (15 a. J. C.), par les peuplades guerrières de la Rhétie, rien ne subsiste, sauf certains noms de plantes ou d'animaux, certains termes d'agriculture. Les Rhètes sont-ils primitivement venus d'Etrurie? en partie sans doute. On connaît la légende suivant laquelle, cinq ou six siècles avant Jésus-Christ, des Etrusques, sous la conduite de Rhaetus, leur chef, se seraient réfugiés dans les Alpes [2] ; or, la légende est toujours le symbole de la vérité. Quoi qu'il en soit, le rhétoroman reste essentiellement une langue latine.

Le rhétoroman, c'est donc la langue de l'ancienne Rhétie romaine. Or, celle-ci avait un domaine beaucoup plus vaste que le domaine actuel du rhétoroman, puisqu'elle s'étendait du Valais jusqu'au Tyrol, et jusqu'à Augsbourg, la capitale. Au commencement du moyen âge, le ladin était

---

[1] *Rhaetoromanische Elementargrammatik*, Zurich, 1re édit. 1880, 2me (revue par G. Pult) 1906 ; 3me éd., ibid., 1918.

[2] « Tusci quoque duce Rhaeto avitis sedibus amissis Alpes occupavere ; et ex nomine ducis gentes Rhaetorum condiderunt ». Justin XX, 5.

parlé dans tout le Tyrol, jusque dans l'Allgäu bavarois ; on le parlait encore au IXme siècle sur le Brenner et à la fin du XVIme dans le Vorarlberg, comme en témoignent maints noms de lieux : Fontanella, Glurns, Montafün, etc. Il y a cent ans, il était en usage dans le Vintschgau. En Suisse, le rhétoroman s'est maintenu jusqu'au IXme siècle dans la région de Saint-Gall et d'Appenzell : ainsi des noms de lieu comme Mels, Flums, Quarten, Wallenstadt et Wallensee, c'est-à-dire « cité et lac des Welches ». Le Val d'Urseren était romanche encore au XIIIme. On trouve un fond romanche bien au-delà même, dans les Waldstætten[1], dans le Valais. D'ailleurs, il y a des parentés indéniables, d'une part entre le rhétoroman et certains patois romands : Valais, Aoste, Savoie, Gruyère ; d'autre part, entre le rhétoroman et certains dialectes italiens : Tessin, Valle Anzasca, Intra, Bormio, Livigno, Valle Mesolcina [2]. Il ne faut pas oublier, en effet, que, jusqu'au partage de l'empire franc, en 843, la Rhétie était une province linguistique de cet empire alors complètement latinisé. De Coire à Genève et au delà, on parlait alors le même langage. Mais il y eut, dès l'origine, d'insurmontables obstacles à la formation d'une langue unique, d'une littérature rhétoromane : d'abord, l'extrême diversité et l'extrême dispersion des dialectes — ensuite les difficultés naturelles qui s'opposaient, dans ces vallées séparées par de hautes chaînes, à des contacts suivis ; — enfin l'absence d'une capitale, d'un centre unique. Jamais la race rhétoromane n'a pu constituer une nation,

[1] M. Oechsli a relevé plusieurs étymologies latines dans son ouvrage sur les *Origines de la Confédération* (Berne, 1891).

[2] *Ascoli*, op. cit., « Ladino et Lombardo », 249 s.

mais sa proverbiale ténacité l'a sauvée cependant, elle et sa langue, de l'anéantissement.

II

La littérature.

Le rhétoroman des Grisons, s'il est parlé par un nombre d'individus beaucoup moins considérable que le frioulan et même le ladin du Tyrol, a seul, avons-nous dit, produit une véritable littérature. Nous entendons ici, non point seulement un folk-lore, non point seulement des œuvres isolées, mais un ensemble d'ouvrages en prose et en vers, reliés entre eux par l'évolution historique, à travers plusieurs siècles d'existence.

* * *

L'histoire de la littérature rhétoromane doit nécessairement débuter par celle des études linguistiques. Jadis, du XVIme au commencement du XIXme siècle, on considérait le ladin et surtout le romanche, comme de simples patois, comme de l'italien corrompu. Stumpf, dans sa chronique, les nomme une langue grossière et dégénérée qu'on a de la peine à comprendre et qui ne s'écrit plus [1]. Elie Bertrand, dans ses *Recherches sur les langues anciennes et modernes de la Suisse* [2], signale un « jargon grossier » qui est parlé « chez les Grisons ». Il y reconnaît pourtant des traces laissées par le latin, et cela suffit pour éveiller en lui

---

[1] *Gemeiner loblicher Eydgnoschaft Stetten... Chronik,* Zurich, 1558, l. LX, ch. 2.

[2] Genève, 1758, p. 53 (avec renvoi à l'*Histoire générale* de Voltaire, t. I, p. 6), et 54 s.

une certaine curiosité. Zurlauben, dans ses *Tableaux de la Suisse* [1], est encore plus méprisant que l'érudit vaudois. Mais l'Anglais William Coxe, mieux renseigné, — il le fut par l'illustre érudit engadinois Rosius a Porta, — consacre tout un volume de ses *Travels in Switzerland* au pays des Ligues et tout un chapitre de ce volume au rhétoroman [2].

Au XIXme siècle, les créateurs de la science linguistique se sont tout de suite intéressés à ces dialectes latins perdus au fond des Alpes. Les Allemands d'abord : en 1831, Dieffenbach qui voit déjà dans le rhétoroman une langue indépendante, sœur du français ou de l'italien ; puis Frédéric Diez, le créateur de la philologie romane. Nommons encore Auguste Fuchs, disciple de Diez, Rausch, qu'il faut consulter mais avec prudence, Bœhmer, Grœber, Meyer-Lubke et surtout Th. Gartner[3] ; — en France, Bruce-Whyte, dans son *Histoire des langues romanes*, le général Parmentier ; — enfin et surtout, en Italie, Ascoli, un Frioulan d'origine, dont les *Saggi ladini* font autorité.

Mais ce sont des étrangers. Or, les Rhétoromans grisons, — et c'est une de leurs gloires, — ont su constituer eux-mêmes, sous des influences comme celles de Dieffenbach, Diez, Gartner, Ascoli, mais aussi avant ces maîtres et par

---

[1] « Un mauvais italien, mêlé d'un mauvais allemand. » *Discours préliminaire* (par Besson), t. I. p. LXIII, éd. in-fol. 1780.

[2] IV éd. en 3 vol. ill. Londres, 1801. t. III et part. lettre 90 ; en appendice, un vocabulaire très restreint et une liste de bibles et autres ouvrages imprimés en rhétoroman. (p. 383 s.)

[3] C. Diez : *Grammatik der romanischen Sprachen*, 1re éd., 1836-40 ; *Etymologisches Wœrterbuch*, 1853 ; — Bœhmer : *Verzeichnisse Rætoromanischer Literatur*, 1881-83 et 85 ; — Gartner : *Rætoromanische Grammatik*, 1883, etc. Du même : *Handbuch der rætorom. Sprache u. Lit.*, Halle, 1910.

leurs propres moyens, toute une école de philologues [1]. Cette école possède un ancêtre, un fondateur, en la personne de Joseph Planta, originaire de Süs (Susch), en Basse-Engadine, bibliothécaire du British Museum de Londres et membre de l'Académie anglaise des Sciences. Le 10 juin 1775, date célèbre dans l'histoire de la littérature rhétoromane, Planta remit au baronnet John Pringle, président de l'Académie, une *Histoire de la langue romànche* qui fut traduite en allemand et publiée l'année suivante, à Coire. Les idées de Joseph Planta ont été admises par ses principaux successeurs. Le curé sursilvain Matthli Conradi composa en 1820 une «grammaire pratique allemande-romanche», la première, et en 1823 un dictionnaire encore incomplet ; Otto Carisch continua et dépassa son précédesseur Conradi, en 1848, dans son *Vocabulaire de la langue rhétoromane ;* puis ce fut le pasteur de Bergün, Peider-Justus Andeer, avec son étude, parue en 1862, sur l'*Origine et l'histoire de la langue rhétoromane*, et, plus tard, en 1880, sa grammaire. Plus important est le poète Zaccaria Pallioppi, de Célérina, dont les travaux sur l'orthographe du ladin, et surtout le dictionnaire comparé [2], ont encore gardé toute leur valeur. Il faut encore mentionner Flugi, Buhler, Carigiet, Muoth, pour arriver ainsi, sans interruption, aux contemporains : M. Robert de Planta qui prit l'initiative d'un *Glossaire des dialectes romanches*, le professeur Melcher, de Scanfs, qui en dirigea les travaux jusqu'à sa mort, le professeur G.

[1] Références et bibliographie dans Rausch : *Geschichte der Literatur des Rhætorom.* Volkes, Francfort, 1870 et 71.

[2] Le dictionnaire de Pallioppi n'a pas été publié, mais il a servi de base à son fils Emile pour son *Dizionari dels Idioms Romaunlschs,* Samedan (Samaden), 1893-1902.

Puit qui lui succéda et mène à bien aujourd'hui, cette longue entreprise ; enfin, M. Velleman, ancien directeur du Lycée de Zuoz, dont la grammaire ladine [1], en cours de publication, vise à faire passer dans l'enseignement les résultats acquis des recherches philologiques.

Les *textes* romanches et ladins étaient, jusqu'à une date récente, non classés, ou mal classés, dispersés, quelques-uns oubliés, beaucoup encore inconnus. Ce fut le mérite de M. Gaspard Decurtins, qui ne fut pas seulement, un sociologue et un homme politique, mais encore un linguiste distingué, un ardent patriote, de les avoir patiemment recherchés, réunis et publiés. Sa *Chrestomathie rhétoromane*, dont le premier volume parut en 1896 et le dernier en 1919, est une œuvre définitive, au moins en ce qui concerne le romanche [2]. On peut comparer M. Decurtins à ces Vénitiens qui connaissaient l'art de découvrir les trésors et qui passent encore, avec leur baguette magique, dans les traditions populaires de la Surselva et de l'Engadine.

* * *

Jusqu'à maintenant, on attribuait à la littérature

---

[1] *Grammatica ladina d'Engiadin'Ota,* I vol., Zurich. 1915 ; IIme vol. sous presse.

[2] *Rætoromanische Chrestomathie.* Erlangen, Junge. t. I. 1896 : Surselva, Sutselva, 17, 18 et 19 s. ; II, 1901, id., littérature pop. ; III, 1902, chants pop. avec mélodies ; IV, 1911, id., lois, statuts, lettres, etc. ; V. 1900, Engadine, 16e s. ; VI, 1903., id., 17e s. ; VII, 1904, id. 18e ; VIII, 1904. id. 19e ; IX. 1908, id., litt. pop. 1912 : un vol. de compléments ; X, 1914, Surses, Sutses, val. Mustairen ; XI, 1917, Bregaglia, Basse Engadine (folklore) ; XII, 1919, Surselva (les poètes modernes).

rhétoromane un intérêt surtout philologique, on l'envisageait de ce point de vue exclusif. La brève histoire littéraire de M. Decurtins [1] n'est guère qu'une énumération de fiches bien classées, avec une abondance un peu exagérée d'éloges uniformes. Enumération encore, malgré son titre, l'histoire de Rausch. Insuffisante, l'esquisse de Flugi [2]. L'étude composée, mais pour la Surselva uniquement, par le P. Carnot est déjà plus littéraire [3] ; l'introduction placée par M. Lansel en tête de l'anthologie *Musa ladina* [4], est un essai de critique ; enfin, M. A. Mohr a donné une liste très consciencieusement faite d'auteurs et d'ouvrages [5]. Or, pour notre part, nous estimons précisément la littérature rhétoromane assez riche, assez variée, pour qu'on puisse lui appliquer les lois de l'histoire littéraire et la soumettre aux jugements de la critique. Car les œuvres qui la composent, ont une valeur littéraire et non pas seulement une valeur philologique.

Il y aurait nécessairement beaucoup à élaguer. Une bibliothèque rhétoromane comprendrait plus d'un millier de volumes écrits par des auteurs grisons ; la Chrestomathie

---

[1] Dans le *Grundriss der romanischen Philologie* de Grœber, III. Strasbourg, 1897. (M. D. a en outre rédigé une histoire de la litt. rhétoromane moderne dans la *Suisse au 19me siècle*, publ. par Paul Seippel, Lausanne, 1899, t. II.)

[2] Préface de son éd. de Jean Travers, Coire 1865.

[3] *Im Lande der Rætoromanen*. Extr. de la « Romania », Bâle 1898.

[4] Samaden, 1910.

[5] *Annales* de la Société rhétoromane, t. XVI, 1892. Citons à ce propos un recueil américain : *Catalogue of the Rhaeto-romanic Collection*. Cornell University Library, Ichaca, New-York, 1894 (Compilé par Miss Gertrude Van Dusm).

Decurtins chargerait, à elle seule, presque tout un rayon. Mais les chefs-d'œuvre sont rares, si même il en existe ; et, non-seulement les chefs-d'œuvre, mais les œuvres intéressantes, significatives, *littéraires*. Celles-ci se réduisent à un petit nombre.

Il n'en demeure pas moins qu'on a beaucoup écrit, beaucoup versifié, surtout au XIXme siècle, dans les Grisons. On l'a fait par dilettantisme, par patriotisme, par amour pour une langue menacée, qu'on voulait illustrer et défendre. La première besogne, pénible mais indispensable, de la critique serait d'éliminer les amateurs.

Mais, le triage terminé, il subsisterait assez d'œuvres et assez d'hommes, pour que la vitalité et la fécondité du rhétoroman nous étonnent ; assez pour qu'on admire ce petit peuple si robuste, si doué, si volontaire ; assez enfin pour qu'on puisse, sans exagération, écrire l'histoire littéraire du romanche et du ladin.

* * *

A la base de toute littérature, comme, sous les fleurs, la terre où les racines puisent leur sève, on trouve la poésie populaire, les traditions populaires : on sait, par exemple, ce que le *Volkslied* est au lied de Heine ou de Gœthe. A plus forte raison dans un pays comme celui des Ligues, où la nature domine l'homme et semble l'écraser, et pour une langue comme le rhétoroman où il n'y a point de distinction fondamentale entre le patois du peuple et le langage des écrivains. A vrai dire, ce qu'il y a de plus national, de plus spontané, de plus caractéristique dans la littérature rhétoromane, c'est précisément la poésie, les traditions populaires : ce qui est *oral*, par opposition à ce qui est *écrit*.

La poésie et les traditions populaires sont « universellement humaines » : le fond ne varie guère ; seule, la forme, — les détails, les images, — change suivant les régions, les climats et les races. Il n'y a donc pas lieu de séparer, dans ce domaine, le romanche du ladin. Il faut constater simplement la richesse du trésor : contes, légendes, chants d'amour, chants de guerre, proverbes, dictons, ballades, jeux de fête. Dans tout cela, deux ou trois grandes œuvres. La *Ballade des trois compagnons* à barrettes rouges qui chevauchent vers le Pont de Saint-Jacques.

Que eiran trais compagns con trais barettas cotschnas,
Chi vaivain miss sü viadi, per ir punt St Jachen,
Per ir et per star e per mai as bandunar [1]...

La *Légende mythique de sainte Marguerite* [2], qui évoque, comme la légende gruyérienne, l'âge d'or des armaillis. Sainte Marguerite vit au milieu des pâtres, vêtue comme les pâtres, et nul d'entre eux ne se doute qu'elle est femme. Un jour, en compagnie d'un petit berger, elle descend la montagne : elle butte contre une pierre, elle tombe, sa poitrine se découvre. Alors, elle veut faire jurer au petit de ne rien dire ; elle lui promet trois belles chemises : plus elles seront portées, plus elles seront blanches ; elle lui promet trois moutons qu'on pourra tondre par an trois fois, trois vaches brunes qu'on pourra traire par jour trois fois, un jardin merveilleux, un moulin qui moud sans graine. Le petit ne veut rien jurer et répond toujours : « Il faut que notre armailli le sache, que nous avons avec nous une vierge bienheureuse ! » Sainte Marguerite commande à la terre

[1] Cité par Decurtins, *Grundriss*. III. p. 224-25.
[2] Decurtins, *Chrestomathie*. (D. C. dans nos notes), II, 238 s.

d'engloutir l'obstiné, puis elle s'en va ; derrière elle, les pentes de la montagne deviennent arides, la source tarit, le ruisseau se dessèche et les troupeaux la suivent tristement.

*
* *

Le théâtre populaire, issu des mystères du moyen âge, est représenté dans la Surselva par un jeu de carnaval : la *Derlgira nauscha* [1],—que remania au XVIIIme siècle le poète Latour,—et par les deux *Passions* de Lumbrein et de Somvitg (Somvix).

La *Passion de Somvilg,* jouée pour les dernières fois en 1801, 1808, peut-être encore en 1811 ou 1813, est l'une de ces œuvres qui définissent un peuple. Ecrite sous des influences allemandes,—tyroliennes et suisses,—elle n'en est pas moins originale, grâce à ses caractères essentiellement rhétiques. D'abord, sans paradoxe, elle est assez peu religieuse : nul respect scrupuleux et servile à l'égard des Evangiles, dont le texte, loin d'être suivi pas à pas, est abrégé, modifié librement ; l'élément biblique,—figures de la Passion empruntées à l'histoire des patriarches et des juifs, annonces des prophètes,—est complètement éliminé ; pas de lyrisme : le chœur ne joue presque aucun rôle. En revanche, le drame pur est très puissamment développé. Les caractères individuels,—le Christ, cela va sans dire, et Pilate,—sont effacés aux dépens des caractères collectifs, des groupes. On sent la force des passions populaires, l'esprit de parti, si puissant dans l'histoire des Ligues ; on entend l'écho de toutes les vieilles luttes qui ont divisé l'*All-fry-Rhœlien :* huguenots contre papistes, démocrates

[1] Les textes complets dans D. C., vol. de complément.

contre aristocrates, « Français » contre « Autrichiens », « Vénitiens » contre « Espagnols ». En outre, le drame est juridique et politique : ce n'est point la lutte entre le bien et le mal, mais entre la justice et l'injustice, la loi et l'illégalité. Il faut voir comme on plaide, comme on argumente, comme on observe toutes les formalités ! Aussi les scènes les plus intéressantes sont-elles des scènes de tribunal. Toute la hiérarchie sociale, toutes les castes, toutes les institutions des Grisons au XVIIme et au XVIIIme siècle, sont symbolisées : Pilate, c'est le seigneur féodal, le *Blutrichter*, évêque, abbé ou baron souverain ; Annas représente l'autorité ecclésiastique, Caïphe l'autorité civile ; la synagogue est un *Strafgericht ;* on demande à Jésus sa patente, on lui demande s'il possède une autorisation épiscopale, s'il a reçu les ordres ; on l'accuse d'avoir troublé la paix des trois Ligues [1].

*

* *

Le théâtre qui porte déjà l'empreinte du milieu et du moment, sert de transition entre la littérature orale et la littérature écrite. Et de même un autre genre, suisse par excellence, et par conséquent grison : le chant de guerre, la chanson politique, la chronique rimée [2].

C'est précisément l'auteur d'une chronique rimée qui est l'ancêtre des écrivains rhétoromans : Jean de Travers, né à Zuoz vers 1483 et mort en 1563, à l'âge de quatre-

---

[1] D'après des notes prises au cours des deux leçons faites par M. le prof. Tuor sur la Passion de Somvitg, *Academische Ferienkurse* de Zuoz et Scanfs, 11 et 13 août 1913.

[2] *Dec., Grundriss,* 225-28.

vingts ans. Jean de Travers appartenait à l'une de ces trois familles qui régnèrent pour ainsi dire sur les Ligues : les Travers, les Planta et les Salis dont le peuple disait « que la fourche des Grisons était faite d'une plante (Planta), de saule (Salis), avec une traverse (Travers) ». Gouverneur de la Valteline, ambassadeur auprès de l'empereur, du roi de France, du duc de Milan, du sénat de Venise, des diètes helvétiques ; guerrier et magistrat, réformateur qui se mit à prêcher à l'âge de soixante-treize ans, orateur, dramaturge, poète, Travers est, après Jenatsch, l'âme en qui s'incarnent le mieux une race ardente, une époque troublée. Fait prisonnier par Gian-Giacomo de Medici, le déloyal châtelain de Musso, au retour d'une ambassade à Milan, Travers n'en fut pas moins accusé par ses compatriotes d'avoir été de connivence avec son geôlier. Pour se justifier et pour répondre à un « Rügelied » dirigé contre lui, il composa en 1527 sa *Chanzun della guerra dalg Chiaslé d'Müsch*[1]. C'est une chronique rimée de sept cents vers ; les événements sont racontés dans l'ordre chronologique, d'une manière un peu sèche, avec les brèves réflexions d'un homme qui a de l'expérience et qui réfléchit. Cette œuvre possède une grande valeur historique d'abord, linguistique ensuite. Son importance réside en ce fait que, pour la première fois, le ladin est employé à écrire une œuvre littéraire : jusqu'à cette date de 1527, on ne trouve, en effet d'autres documents sur la langue rhétoromane que des phrases ou des noms isolés, épars en des textes allemands ou latins [2].

*
* *

[1] D. C., V. 1 s.

[2] Cf. *Zwei historische Gedichte* in ladinischer Sprache (« Guerre de Musso » par Travers, mais d'après un texte remanié postérieure-

Avec Jean de Travers commence donc l'histoire de la littérature rhétoromane. Son évolution est analogue à celle des lettres suisses allemandes et suisses romandes. La vie intellectuelle, en effet, a été créée dans les Grisons par les luttes religieuses du XVIme siècle et du XVIIme : la Réforme et la Contre-Réforme. Mais, tandis qu'en Suisse l'époque de la Réforme ne se prolonge guère au delà de 1600, dans les Grisons, en revanche, nous la voyons durer jusqu'à l'aube du XVIIIme siècle. Car dans nulle région de la Suisse les disputes et les guerres confessionnelles n'atteignirent à un tel degré d'acuité, de cruauté, de violence. Au début, il sembla que la paix allait s'établir entre l'ancienne et la nouvelle foi, et que, dans les Grisons, huguenots et catholiques allaient pouvoir s'entendre et vivre côte à côte. Mais la politique européenne ne leur en laissa point le temps ; les intrigues de la diplomatie se mêlèrent aux querelles intérieures et locales ; la France, Venise, l'Autriche, l'Espagne, le pape et les cantons lancèrent tour à tour leurs agents et leurs armées sur ce malheureux pays qui, divisé par les croyances, par les compétitions locales, par les ambitions de certains hommes et de certaines familles, devint le théâtre sanglant des *Strafgerichte* et des guerres de la Valteline.

Il semblait que toute vie intellectuelle dût nécessairement être anéantie. Il n'en fut rien, au contraire. Ne fallait-il pas combattre ses ennemis par la plume et par la parole autant que par le fer? enflammer ses partisans, réfuter ses adversaires, convaincre les hésitants, fortifier les faibles?

---

ment ; « Guerre de la Valteline » par Gioerin Wietzel). Ed. par Alphonse de Flugi, Coire, 1865.

La chanson, le discours, le drame, le pamphlet devinrent des armes nécessaires et, dans cette fournaise, une langue fut forgée.

Dans l'Engadine, c'est la Réforme qui triomphe. Jacob Bivrun, de Samaden, fixe l'orthographe du ladin écrit, d'abord dans sa *Tefla* (1552), traduction du catéchisme élaboré par Comander et Blasius, et premier livre *imprimé* de la littérature rhétoromane ; ensuite, en 1560, dans sa traduction du *Nouveau Testament*, dont la préface est presque un manifeste. Durich Chiampel traduit dès 1562 les psaumes en vers, dialecte de la Basse-Engadine ; il compose des chants religieux. Mais le meilleur poète de la Réforme sera Jean-Martin Martini, l'auteur de *Philomèle*, recueil de cantiques, en partie originaux, en partie transposés de l'allemand, et de quelques poèmes de plus large envergure, comme la *Fête de Bacchus*, œuvre bizarre, morale et cependant réaliste jusqu'à l'outrance, et toute imprégnée d'humanisme. Il faut encore mentionner Gioerin Wietzel, qui rédigea la chronique rimée de l'expédition entreprise par le duc de Rohan dans la Valteline, et les premiers réformateurs de l'Engadine : le prédicant Philippe Saluz (Gallitius), et Gian-Pitschen Saluz, traducteur de la *Genèse* et de l'*Exode*, auteur de pamphlets contre les capucins et qui, en outre, a laissé une autobiographie qu'on peut comparer aux mémoires de Platter. Enfin, le théâtre, — si fécond dans toute la Suisse, — est créé dans l'Engadine par Jean de Travers, dont les drames bibliques sont imités de l'allemand ou du latin [1].

---

[1] Travers : *Guerre de Musso*, drames ; *Bifrun, Chiampel* (psaumes), dans D. C. V. ; Saluz, Wietzel, D. C. VI.

Dans la Surselva et la Sutselva, les luttes confessionnelles furent aussi ardentes que dans l'Engadine, mais leur expression littéraire est plus tardive. C'est d'Engadine que le protestantisme est d'ailleurs importé dans les vallées rhénanes. Ne faisons que citer en passant le catéchisme romanche de Daniel Bonifazius, mais constatons, en effet, que le premier écrivain romanche est un Engadinois, venu de Fetan à Ilanz comme ministre de l'Evangile : Stéphane Gabriel qui, poète et prosateur, joua pour le romanche un rôle analogue à celui de Bivrun pour le ladin [1].

A partir du XVIIme siècle, la Contre-Réforme, dont l'organisateur fut pour la Rhétie et la Suisse l'archevêque de Milan, saint Charles Borromée, triompha dans la Surselva. Elle eut pour effet de créer, en romanche, une littérature catholique, fortement influencée par la théologie et la morale tridentines, et toute pleine de mysticisme italo-espagnol : ainsi les recueils de chants de 1674, 1685, 1690, et 1695 ; les *Chants et discours d'une âme fidèle* de Johann Mœli, et de nombreux récits à l'usage du peuple : *Vie de sainte Geneviève, Vie de saint Ulric, Histoire de Barlaam et de Josaphat*, etc. A partir de 1650 commence *La cuorta memoria*, chronique du couvent bénédictin de Disentis. Mais l'œuvre la plus remarquable de la littérature romanche est alors le *Pèlerinage à Jérusalem*, par Jacob Bundi, seigneur abbé de Disentis [2].

*
* *

Cette abbaye de Disentis a joué, dès le moyen âge,

---

[1] D. C. I et VI.

[2] D. C. I. *Le Pèlerinage de Bundi*, dans l'*Archivio glottologico italiano* d'Ascoli, VIII, 151 s.

dans l'histoire de la civilisation rhétoromane un rôle analogue à celui des grands monastères de France et d'Allemagne, Cluny, Clairvaux, Cîteaux, Fulda, Saint-Gall : elle a été à la fois un refuge et un berceau. Les Bédénictins de la Surselva ont recueilli, colligé, copié un nombre considérable de manuscrits et leur imprimerie ne chômait guère : malheureusement, en 1799, les Français brûlèrent le couvent et sa bibliothèque.

Les moines de Disentis ont fixé le dialecte romanche, ils en ont fait une langue littéraire ; ils l'ont enrichi en traduisant des ouvrages allemands et latins. Bien plus, ils lui ont inspiré une âme, une âme ardente et mystique. Les recueils de chants spirituels le démontrent.

Le plus riche est celui de 1690. En voici le titre : « *Con-* « *solation de l'âme dévote.* Ou chants spirituels, à chanter « à l'église, pour toute l'année, pour toutes les fêtes de « Notre Seigneur, de Notre-Dame et des Saints. Composé « et imprimé à Truns, auprès de Notre-bonne-Dame-de-la- « Lumière, par les Religieux de l'Ordre de Saint-Benoît, « du couvent de Disentis [1]. »

Et voici enfin les deux premières stances d'un chant d'amour qu'on peut comparer au cinquième chapitre, livre III, de l'Imitation : *Des merveilleux effets de l'amour divin.*

---

[1] Consolaziun Della Olma Devoziusa. Quei ei Canzuns Spirituales De cantar enten baselgia, sur tutt oun, sin las Fiastas de Nies Signer, de Nossa donna e dilsS oings. Shentadas giu e squicciadas a Thronts, Tier Nossa Donna della Glish : Tra ils Religius degl Vorden de soing Benedeig ; della Claustra de Mostér. Cf. D. C. IV, p. 268 s. et *Carnol* : Im Lande der Rhætoromanen, p. 20 s.

Jau sun d'amur surprida,
Miu cor ei envidaus,
La ur'ei schon [1] vegnida
Jau hai mai nin ruaus.
Mo Jesus senza menda
Gareg jau con verdat,
Il mund ha frig dauenta
Con sia vanadat.

Mo Jesus mei tormenta,
Mo Jesus dat de far,
Miu cor sc'in fiug daventa,
Sh'el vult ca bauld calar,
Il fiug, la flomma viva,
E tuta mia dolur
De tei solet deriva,
O Jesus bialla flur.

Je suis d'amour surprise,
mon cœur est embrasé :
voici, l'heure est venue
et je n'ai trêve ni repos.
Mon Jésus sans tache,
seul je désire, fidèle :
le monde L'a repoussé,
avec sa vanité.

Mais Jésus me tourmente,
mais Jésus me fatigue ;
mon cœur va prendre feu,
s'Il n'y met bientôt fin ;
le feu, la flamme vive
et toute ma douleur
dérivent de Toi seul,
ô Jésus, belle fleur [2] !

* * *

Après deux siècles de luttes, de ravages, de victoires et de revers, devait nécessairement succéder une période de calme et de lassitude : ce fut le XVIIIme siècle, jusqu'à l'apparition de Latour et de Castelberg.

Le XVIIIme siècle est pour les Grisons un âge de décadence et de stérilité, comme le XVIIme pour l'ensemble de notre pays. Les régions rhétoromanes ne participent donc point à ce mouvement des esprits qui est la dernière gloire de la vieille Suisse ; Gaudence de Salis-Seewis est bien le meilleur poète de l'Ecole suisse, mais il écrivait en allemand.

---

[1] On remarquera ce germanisme introduit tel quel dans la langue. Egalement *ruaus*, all. *Ruhe* ; *bauld*, all. *bald*.

[2] Nous avons traduit intégralement ce cantique dans la *Voile latine*, Genève juillet-août, 1907.

En ladin, Otto a Porta rédige la première histoire rhétique [1] ; Mengice Vialenda [2], le premier nom de femme que nous rencontrons dans les lettres rhétoromanes, publie des chansons et des romances accompagnées de musique. En romanche, Mattli Conrad continue tant bien que mal la tradition de la poésie religieuse. Ajoutons à cela, dans la Surselva comme dans l'Engadine, quelques romans, quelques chroniques, quelques livres de piété, —vieux genres qui achèvent de mourir, —et nous aurons dit l'essentiel sur une époque sans génie.

A la fin du siècle, peu à peu, on pouvait du moins le craindre, le romanche et le ladin retombaient lentement au niveau des patois : l'allemand envahissait le premier, l'italien le second. C'est alors que, dans la Surselva, deux hommes entreprirent de sauver la langue nationale : ce furent Pierre-Antoine de Latour, de Brigels, et surtout Théodore de Castelberg. Latour et Castelberg n'ont guère laissé d'œuvres originales, mais ils furent d'excellents traducteurs ; ils soumirent le romanche à une discipline qui l'assouplit, l'épura, en fit un instrument accordé, prêt à résonner harmonieusement sous des mains de poète [3].

*
* *

La période que nous avons appelée celle du XVIIIme siècle, dure en réalité jusque vers 1830. A partir de cette

---

[1] *Chronica Rhetica*, Scuol (Schuls), 1742.

[2] *Ouvrella musicale*, Scuol.

[3] Castelberg et Latour dans D. C. I. Castelberg traduisit ou adapta de nombreux drames et comédies allemands ou italiens, entr'autres la *Ligia Grischa*, d'après Ulrich de Salis ; Latour traduisit l'*Avare* de Molière.

date, un souffle nouveau passe à travers les esprits et nous assistons à ce mouvement de renaissance qui semble avoir atteint maintenant son plus haut point d'intensité.

Ce mouvement a des causes proches et lointaines : les luttes politiques en faveur du libéralisme et de la démocratie ; la formation de l'unité nationale, suisse et grisonne ; les progrès de l'instruction publique, l'école obligatoire ; la résistance au germanisme, puis à l'italianisme ; les études historiques et linguistiques ; les « hommes nécessaires » enfin.

Durant le XIXme siècle, les Rhétoromans grisons se sont forgé les instruments indispensables à la vie intellectuelle : des grammaires et des dictionnaires ; des périodiques, journaux et revues ; des sociétés enfin. La Surselva possède en ce jour deux gazettes ; l'une catholique, la *Gasella romontscha* qui paraît à Disentis [1] ; l'autre protestante, *La Casa paterna* qui paraît à Ilanz [2], plus, depuis 1860, un almanach : le *Calender romontsch*, à qui, en 1922, vient de se joindre, pour la Sutselva, le *Per mintga Gi* (pour chaque jour). L'Engadine a le *Fögl d'Engiadina* qui s'imprime à Samade, et l'*Aviöl* (l'abeille), à l'usage des enfants. Mentionnons une série de brochures, publiées par la société de la *Casa paterna*, de Lavin, et un calendrier : le *Chalender ladin*, depuis 1911.

Pour la « défense et illustration » de la langue rhétoromane, deux sociétés se sont fondées : la *Romania* dans la Surselva, qui publie une revue intitulée l'*Ischi* (« l'érable », en souvenir de l'érable de Trons) et, dans l'Engadine,

[1] Rédaction à Trins, imprimerie à Coire.

[2] Anc. *Il Grischun*, qui a disparu durant la guerre.

l'*Uniun dels Grischs*. Enfin, la *Société rhétoromane*, fondée en 1863, réorganisée en 1869 et 1885, publie depuis cette dernière date des *Annales* à raison d'un fort volume par an.

La littérature romanche et ladine, au cours du XIX[me] siècle a produit surtout des poètes. La plupart sont des amateurs qui traitent, plus ou moins habilement, des thèmes moraux, sentimentaux, religieux et surtout patriotiques. Ils font parfois d'heureuses trouvailles, mais ne dépassent guère le niveau d'une honnête médiocrité. Quelques noms cependant brillent d'un éclat plus profond et plus durable : Huonder et Muoth.

Antoine Huonder [1] n'a presque rien écrit ; son « œuvre complète » tient en cinq ou six pages, mais il a composé trois lieds : *A Trun sut igl ischi*, *Il pur sursilvan*, *Il pur suveran*, qui définissent le peuple et la terre grisonnes. Il faut citer et traduire quelques strophes du *Pur suveran*, car ce sont les vers les plus suisses que nous connaissions :

A moi sont ces rochers, à moi ces pierres,
ici je pose mon pied ferme,
car c'est la terre de mes pères :
à nul je n'en dois rendre hommage.

Ici, sont mes enfants, le sang de mes veines ;
c'est Dieu qui me les a confiés :
je les nourris de mon pain
et sous mon toit ils dorment...

Libre, je suis né sur un sol libre ;
et que mon repos soit sans crainte !
libre, je dormirai sous un sol libre,
libre je veux mourir.

[1] D. C. I., p. 606-607.

Mais la poésie romanche, c'est surtout Giachen Caspar Muoth, de Brigels [1], le seul qui se soit haussé jusqu'à de grands sujets : *La derlgira nauscha de Vallendau*, *Igl eromil S. Sigisbert*, *Il Tirann Victor*, *Il Cumin d'Ursera*.

...Pierre de Pontaningen, abbé de Disentis, se rend dans sa seigneurie du Val d'Urseren. C'est en 1425. Arrivé à l'Oberalp, il apprend à ses compagnons que ses sujets, depuis longtemps, sont en butte aux sollicitations des Alémannes uranais qui les excitent contre leurs abbés souverains. En effet, les gens de l'Ursera sont réunis en landsgemeinde à Hospental, le landamman Fries d'Uri les harangue et les pousse à se soulever contre la domination de Disentis pour se rattacher ensuite aux Waldstætten. Mais l'abbé apparaît : il invoque le passé, la race latine, la langue romanche et, tandis que Fries s'échappe à la hâte, les gens d'Urseren lui jurent fidélité, — à lui et à la langue romanche.

Tel est le sujet du *Cumin d'Ursera* (la commune d'Urseren), poème héroïque en trois chants, qui n'est pas loin d'être un chef-d'œuvre. Muoth a su exprimer les aspirations les plus élevées et les instincts les plus profonds de sa race. Il l'a fait en artiste : son poème va rapide et léger, petits vers courts interrompus de place en place par des laisses d'un rythme plus large. Voici, par exemple, la landsgemeinde : elle écoute les propositions d'Uri, elle n'ose décider ; chacun parle à la fois, et soudain, le silence :

Il pievel haveva
Gizzau las ureglias,
Tadlau cun marveglias,
Cun quet e furtina

[1] Œuvres de Muoth, D.C.I.

La nova doctrina....
Epi paterlava,
Pagieva canera
Sco schaumna villada...
Mo uss stat tut eri.

Et le poème se termine par un hymne, devenu populaire, à la « mère romanche » :

O mumma romontscha ! Ti mumma carina !

Après Muoth et Huonder, on peut citer encore : Gieli Caduff, auteur de chants nationaux, traducteur en romanche du « Rufst du mein Vaterland » :

Clamast, ô Patria :

Alphonse Tuor, un lyrique dont les vers mélancoliques sont écrits dans une langue harmonieuse et très pure ; enfin, l'abbé Cammathias, curé de Brigels, dont les poèmes valent également par le style et le choix des mots [1].

* * *

La poésie ladine [2], au XIXme siècle, a comme ancêtre le vieux Conradin de Flugi (1787-1874), dont les *Rimas* se distinguent par la sincérité du sentiment et la simplicité presque populaire, mais non parfois sans prosaïsme, de la forme. Un grand progrès se révèle dans les œuvres de Zaccaria Pallioppi : Pallioppi, qui a, comme linguiste, rendu d'inestimables services à sa langue maternelle, n'est

[1] L'abbé Cammathias (choix dans D. C. I.) a traduit quelques sonnets de Verlaine *(Sagesse)*.

[2] D. C. VIII et la *Musa ladina*, Samade, 1910 (2e éd., Genève, 1919), à la fin de laquelle on trouvera toutes les références bio-bibliographiques nécessaires.

pas, si l'on veut, un poète très original ; mais c'est un artiste qui travaille lentement, recherche les rimes riches et les rythmes compliqués, manie le vocabulaire et la syntaxe avec une sûreté remarquable : sous ce rapport, Pallioppi est le « classique » de la poésie ladine.

Ce qui lui manque, c'est l'inspiration, le lyrisme. Ces qualités essentielles, Gian Fadri Caderas les possède ; mais ce romantique, absorbé d'ailleurs par des besognes de journaliste, a tort d'improviser et de ne pas se relire. Son œuvre est inégale autant que variée, tantôt sentimentale, tantôt satirique, toujours vivante.

L'œuvre de Peider Lansel tient en deux petits volumes : les *Primulas*, la *Cullana d'ambras* [1]. Si nous la comparons à celle de Pallioppi comme à celle de Cadera, nous remarquerons tout de suite qu'elle les dépasse de deux manières : Lansel est, comme Pallioppi, un artiste et un maître de la langue, sans avoir la sécheresse didactique du philologue et du grammairien ; comme Caderas, il est un lyrique sans être un improvisateur et sans tomber dans les lieux communs de la poésie sentimentale ; on ne trouve plus chez lui trace de germanisme. Les poèmes de Lansel ont, en un mot, une valeur littéraire que ne possèdent guère celles des amateurs, ses devanciers, et le poète de Sent atteindra sans doute à la plénitude le jour où, à l'exemple de Muoth, il se haussera jusqu'à des sujets plus vastes et plus difficiles. Voici un exemple de sa manière : *La Rösa* [2].

---

[1] Les *Primulas* ; 1re éd., Frauenfeld, 1892 ; nouvelle éd. augmentée, Genève, Atar, 1907. Le « *Collier d'ambre* » : Schuler, Coire, 1912.

[2] Les *Feuillets* d'août 1913 ont publié (textes et traductions) un choix de poèmes de M. Lansel.

Rösa' m irügl davaira
cha eu nun at clejet
cura cha tschella saira
serrad'amo't vezet.

Rose, de vrai je me repens
de ne point t'avoir cueillie,
l'autre soir,
quand je te vis fermée encore.

Uoss'est fuigià sechada
bod sainza föglias plü,
sch'eu't'vess avon mai portada
plü lönch' vessast vivü !

Maintenant, te voilà sèche,
maintenant te voilà sans feuilles !
si je t'avais emportée,
tu aurais vécu plus longtemps.

« Mas povras föglias lascha
spassir qua sül terrain ;
eu mor — alch chi rinascha
madür' aint in meis sain.

« Mes pauvres feuilles, laisses-les
se flétrir sur la terre.
Je meurs — mais quelque chose va
qui mûrit dans mon sein. [renaître

« Nox sem per novas rösas
cha nel avgnos en büt
cha tü' m havessast cletta
havess eu porta früt? »

«Nouvelle semence pour de nouvel-
que je jette à l'avenir... [les roses,
Si tu m'avais cueillie,
aurais-je porté ce fruit? »

Otto de Planta-Wildenberg et Gian Singer sont des poètes authentiques, eux aussi : des artistes, et non de simples amateurs. Le robuste André Bezzola est devenu populaire grâce à sa chanson « Ma bella val, mi Engiadina ». Dans l'œuvre touffue de Gian Mathis, dans les poèmes comiques ou satiriques de S. Caratsch, et dans les contes publiés par Gian Bundi, on trouve l'image vivante et pittoresque de ce que, jadis, avant les hôtels, fut l'Engadine. D'autres noms sont enfin à citer : Florian Grand, les Bardola, Chasper Po, Clémentine Gilli (qui signe Clio) ; ils prouvent combien la vie intellectuelle est féconde en cette vallée bleue et or au soleil d'hiver, et où les étrangers ne veulent voir que des palaces.

*
* *

Pour connaître l'âme grisonne, on ne saurait se borner à la poésie. Il faut étendre ses recherches jusqu'à des domaines qui forment les extrêmes confins de la littérature : la poésie, la linguiste, enfin le droit. Car la langue rhétoromane, — en cela encore elle se révèle latine, — est une admirable langue juridique ; elle sait exprimer une coutume, une loi avec la force et la concision romaines ; la collection des statuts et des codes particuliers aux anciens «Hochgerichte » est, à ce point de vue, très importante, particulièrement les statuts et les codes du XVIIme siècle. Au XIXme siècle, le droit fut unifié pour tout le canton des Grisons ; en 1838, Pierre-Antoine Latour rédigea en romanche le code pénal, en 1863 Gion Battista Durgia le Code civil ; enfin, en 1907, le professeur Tuor traduisit le Code civil suisse, et cette traduction est regardée comme un modèle, comme un de ces ouvrages qui fixent une langue.

* * *

La vitalité rhétoromane s'est encore affirmée pendant et après la guerre. Voici un fait significatif : la vallée du Schams (Schons), entièrement germanisée avant 1914, est revenue tout entière à la langue nationale. A partir du mois de septembre 1914, les cours de romanche donnés à l'Ecole cantonale de Coire, ont été déclarés obligatoires pour les élèves romanches, de facultatifs qu'ils étaient simplement. En 1920 enfin, a été constituée, sous le nom de *Lia rumantscha* (Ligue romanche), une vaste fédération de toutes les sociétés existantes. Subventionnée par les com-

munes [1], le canton des Grisons et la Confédération suisse [2], cette ligue possède tous les moyens pour une action des plus fécondes : elle encouragera les écrivains, répandra leurs œuvres, agira surtout dans le domaine scolaire.

Dans sa campagne, la *Lia rumantscha* n'a point manqué d'être soutenue par toute l'opinion suisse, alémannique et romande. Car le peuple suisse est convaincu de ceci : la langue et la littérature rhétoromanes font partie de son patrimoine national, leur maintien et leur progrès sont une des conditions de notre indépendance politique, intellectuelle et morale. « Res nostra agitur ». Car la diversité de la Suisse est la raison de son unité.

---

[1] Le subside des communes est de 0 fr. 50 par habitant et par année.

[2] Cf. le texte de la pétition adressée par la Ligue au Conseil fédéral, Coire, 7 juin 1920. Eg. : *Der romanische Bund in Graubunden*, par Pult, dans la *Neue Schweizer Zeitung*, Zurich, 19 oct. 1920 ; *Il mantenimaint dil lungatg retorumantsch*, par Giachen Conrad, Samaden et St-Moritz, 1919 (Engadin Press) ; *Das Bundner Romanische in seinem Verhœltnis zu den schweiz. Landessprachen*, par le prof. K. Jaberg, supplém. dominical du *Bund* (Der Kleine Bund), Berne, 5 et 12 juin 1921.

JEANNE D'ARC ET NICOLAS DE FLUE[1]

Quand des grands hommes et des héros, l'on affirme qu'ils sont immortels, cela ne veut pas dire seulement qu'ils appartiennent à l'histoire ; cela veut dire quelque chose de plus :

Une vie, c'est un être en action. Plus elle est immuablement concentrée sur une idée, plus augmentent sa puissance dynamique et sa force agissante qui survivant à l'individu, se projettent, à travers le temps et l'espace, — multipliées par tous les foyers qu'embrase leur lumière, par tous les échos que suscite leur clameur, par toutes les vocations qu'éveille leur exemple, par tout ce qu'elles provoquent de sentiments, de pensées et de gestes, — jusque dans l'éternité. Le héros, le grand homme, c'est-à-dire tout être dont l'action se concentre immuablement sur une mission, une œuvre, une idée, n'est donc pas seulement un nom recueilli dans des annales, un tableau suspendu dans un musée, un livre catalogué dans une bibliothèque, une découverte enregistrée dans un laboratoire : c'est un *esprit* qui, au milieu de nous, continue de vivre et d'agir,

---

[1] Conférence faite à Berne, le 17 juin 1920, sous les auspices de la Société d'études françaises et de la société d'étudiants catholiques « Renaissance », et parue dans la *Revue romande*, 15 juillet et 1er août 1920.

plus complètement, plus intensément, plus universellement encore que durant son existence charnelle,—avec une conscience absolue des fins dont il n'avait qu'entrevu les sommets en son passage à travers la vie humaine.

Nous entrons ici,—non point dans l'inconscient, cet égout collecteur où certaine philosophie moderne déverse tout ce qu'elle est impuissante à comprendre,—mais dans l'inconnaissable, c'est-à-dire Dieu. Car il arrive une heure où l'intelligence doit abandonner la foi dans le progrès indéfini,—cette idôlatrie,—comme celle en l'évolution explicative de l'univers, — ce matérialisme,—pour se hausser à la conception de la Providence. « Au commencement était l'action », disent avec Faust les pragmatistes. Nous affirmons, nous : « Au commencement était l'Intelligence. » L'intelligence a engendré l'action, car « rien ne pouvait être fait, ne pourra jamais être fait sans elle. »

Les grands hommes, les héros,—nous devons maintenant ajouter les saints,—ce sont des émanations plus ou moins parfaites, plus ou moins conscientes, de l'Intelligence première et providentielle. Leur intelligence à eux n'est qu'une grâce : ce n'est jamais pour eux qu'ils la reçoivent, mais pour leur mission. Ils demeurent, pour emprunter cette image à la théologie mystique, des vases d'élection façonnés à recevoir une lumière qui les consumera en éclairant : des « phares », comme les appellera Baudelaire. Mais le rayonnement, l'intensité de la lumière dépendent de l'huile que ces vases contiennent. Moins cette huile est pure, plus elle est mêlée d'orgueil et d'égoïsme, moins longtemps et loin aussi rayonnera la lumière, jusqu'à s'obscurcir et s'éteindre sous le poids de la fumée.

L'intelligence rayonne déjà bien loin, quand elle a pour

support la connaissance et l'expérience, le travail et la volonté, le talent et le génie : il faut la comparer à ces hautes collines qui, posées entre la montagne et la plaine, se voient de partout et servent à mesurer l'espace ; — alors, les immenses paysages semblent tourner autour de ces belvédères immobiles, comme la jante et les rayons autour du moyeu. Mais le désintéressement, l'esprit de sacrifice, la foi en son œuvre et en sa mission, élèvent l'intelligence au niveau de ces montagnes calcaires dont les sommets dominent nos champs, nos cités et nos vies comme des puissances protectrices. Mais la foi en Dieu, la pureté du cœur, la domination et l'abandon de soi-même, l'exaltent à la grandeur et à la splendeur des glaciers : la blancheur est déjà une clarté. Voilà pourquoi le héros dépasse le grand homme, le saint dépasse le héros. Le grand homme est le résultat, la récompense du travail humain, dans la continuité de son effort : il apparaît aux âges de recueillement et de labeur pour faire la moisson des sciences et des arts lentement mûris ; les grands hommes, ce sont aussi, dans les parcs de nos civilisations, les statues posées au centre des perspectives. Le héros ne surgit qu'à une heure de crise, pour tuer un monstre, délivrer une vierge, défendre un trésor ; — pour donner à un peuple son exemple, son mot d'ordre à une génération ; — apparition momentanée, « mort éblouissante et brève », le temps de faire un geste en prononçant une grande parole, de sauver une cause en se sacrifiant. Mais, élu directement par Dieu, appelé par Dieu dans la foule ou dans le désert, renonçant au monde et à soi-même pour consacrer à Dieu, non seulement sa mort mais sa vie entière, le saint entre dans sa vocation, lorsque la cause à sauver, le trésor à défendre, n'est plus seulement de la terre,

de la chair, ou même de l'esprit, mais,—aux siècles de grande anarchie, de grandes erreurs et de grande corruption, —des âmes. Ainsi, dans l'anarchie, dans les erreurs, dans la corruption du moyen âge en décadence, a été, génie certes, héroïne surtout, mais sainte d'abord, suscitée Jeanne d'Arc.

II

Quand une civilisation s'est usée, quand ses formes se dessèchent sur du vide et se décomposent ; quand une époque, une société, un peuple ont perdu la foi en eux-mêmes ; quand, épuisés par la guerre, la révolution, les épidémies, les famines, accablés d'un passé qu'ils portent comme un fossoyeur porte un cercueil sur ses épaules, tourmentés par un obscur avenir dont la gestation n'est qu'une nouvelle douleur, fatigués du travail et de l'effort, trompés par leurs conducteurs spirituels et temporels, déçus par tous les espoirs, las enfin de cheminer,—cette époque, cette société, ce peuple jettent l'outil avec l'épée et le livre, pour se coucher au revers du chemin, sur une terre en friche et devant un ciel noir ;—quand, démolis par le désordre, bouleversés par l'anarchie, ruinés jusque dans leurs fondements par la corruption des mœurs et les corruptions pires encore de l'esprit, rien ne semble pouvoir les sauver, ni les forces de conservation, ni les forces de révolution, ni les lois, ni les gouvernements, ni même l'Eglise,—alors, le grand homme, le héros, le saint apparaît.

C'est en de telles circonstances qu'une paysanne de dix-sept ans à peine, une bergerette, une pucelle, ayant ouï des voix célestes, a quitté son village pour sauver la France et l'Eglise,—et qu'elle les a sauvées.

* * *

Jeanne, revêtue de son armure blanche, est entrée à cheval, l'étendard à la main, dans une époque malade, — ce moyen âge finissant, intermédiaire entre le moyen âge authentique et les temps modernes, — une société en décomposition, — la société féodale et chevaleresque, — un peuple à l'agonie, — le peuple de France. Elle y est entrée comme le printemps pénètre avec sa lumière et sa chaleur dans l'hiver ; — et l'hiver pourra se défendre, avoir des retours et ce que nous appelons, nous autres Romands, des rebuses : il est définitivement vaincu, mythe du dragon tué par le héros.

Rappelons d'abord les faits apparents, extérieurs :

Depuis Charlemagne, l'Europe avait véritablement formé une unité, unité de foi, d'esprit, de pensée, de doctrine et d'art, un ordre social, un ordre politique : le monde chrétien, — tellement que le XIIme et le XIIIme siècles marquent peut-être le point culminant de la civilisation européenne : une cathédrale, l'Eglise, — soutenu par deux puissants contreforts, le roi de France et l'empereur.

Au moment où Jeanne d'Arc, obéissant à ses voix, chevauche vers le roi de France, depuis longtemps le Saint-Empire a cessé d'être le symbole du monde chrétien dans son unité politique : à combattre le pouvoir spirituel, le pouvoir temporel s'est usé ; il n'est plus maintenant qu'un nom, une façade, un apanage des Habsbourg. Mais l'autre contrefort, le plus solide et durable? mais le roi très chrétien?

Grande pitié : le royaume que les Capétiens avaient mis tant de génie et de patience à édifier, voici que leurs cadets, les Valois, sont en train de l'aliéner morceau par morceau. Il y a deux rois en France : un enfant, usurpa-

teur, étranger, anglais ; puis le roi légitime, adolescent nonchalant, méfiant, désabusé, qui croit à peine à son droit, doute même de sa légitimité, de sa naissance : Charles VII. Que lui reste-t-il? Les Anglais tiennent tout : leur colonie de Guyenne, la Bretagne, la Normandie, la Flandre et ses villes riches et rebelles, Paris et l'Ile de France, —le Nord et l'Ouest. L'Est est au duc de Bourgogne, le grand duc d'occident, un Valois apanagé, qui de son apanage veut faire un royaume, et pour cela conspire contre le chef de sa race, et signe avec les Anglais un traité d'alliance. L'Anglais et le Bourguignon ont refoulé, pressé, coïncé le roi de France dans le centre, au Sud de la Loire ; il risque même de perdre ce lambeau : Orléans, la clef de la Loire, est assiégé, va être pris, —tant que Charles VII médite de tout abandonner, de se réfugier dans les Alpes dauphinoises, de s'exiler en Italie ou en Espagne, voir en Ecosse.

Autre grande pitié : l'Eglise. Le schisme d'Occident est à peine fini. Jusques au concile de Constance, il y a eu deux et même trois papes, celui de Rome, celui d'Avignon, celui du concile enfin, ou de Pise. L'Eglise, qui souffre dans son chef, est corrompue dans son corps, paralysée dans ses membres. Le principe d'autorité n'existe plus ; l'unité catholique semble brisée ; les hérésies renaissent et menacent : les Hussites, vainqueurs du légat pontifical, tiennent la Bohême, vont envahir l'Allemagne. Les mœurs du clergé sont à scandale aux croyants et aux peuples ; la politique accapare la hiérarchie ; la scolastique, c'est-à-dire toute la théologie, toute la doctrine, se stérilise en se subtilisant à l'infini, raisonne dans l'absurde, devient un procédé mécanique.

Grande pitié enfin du peuple et de la terre. La guerre

de Cent ans a détruit l'unité nationale ; c'est le désordre et l'anarchie. Les villes passent de mains en mains, sont occupées, pressurées, ruinées. Des bandes ravagent les campagnes, incendient les villages, massacrent, torturent, volent et violent. Les paysans prennent la fuite, se réfugient au fond des bois, s'entassent avec leur bétail dans des cavernes. Et voici venir la peste noire qui, dès 1348, ne quittera presque plus la France...

Mais les faits ne sont que les symptômes d'un mal intérieur, plus profond, plus incurable, qui ronge les racines dans la terre, les esprits dans la nation, dans la chrétienté les âmes. Un grand homme peut restaurer l'ordre, un héros peut chasser l'étranger ; mais, pour guérir un tel mal, il faut un saint, — ou une sainte.

Ce mal, essayons de le diagnostiquer ; aussi bien offre-t-il de grandes analogies avec le romantique mal du siècle, mais surtout avec celui dont le monde souffre actuellement, depuis la guerre, — car, s'il est des époques saines, il est des époques malades : toutes, se ressemblent ; mêmes causes, mêmes effets.

Lassilude, inquiétude : les deux symptômes les plus apparents. Ils affectent les nerfs et les cerveaux. On sent qu'un monde est fini, qu'il ne peut plus être sauvé, que les événements sont dirigés par une fatalité contre laquelle il est vain d'arquer les reins et de roidir les bras. Une civilisation s'épuise, vidée de toute sa substance : il n'en reste que des formules, cosses qui ne nourrissent plus les esprits, et que tout un poids mort de notions acquises, d'expériences faites, d'illusions perdues. Mais si chacun se rend bien compte qu'un monde, une civilisation, une société sont en train de pourrir, personne encore ne voit poindre l'aube d'une

amélioration, d'un changement, d'une époque nouvelle. On vient de quitter la côte, on est en plein océan ; les vagues secouent le navire, on a le mal de mer, et l'on reste sans boussole, ignorant où l'on est, si demain l'on découvrira l'Amérique ou se brisera sur des récifs. Voilà pourquoi après la lassitude, c'est l'inquiétude, un mécontentement général et l'ennui. L'ironie amère ; les grosses gaietés bruyantes, bouffonnes, et obscènes ; puis le scepticisme triste, le désespoir silencieux, la résignation inerte ; et, par intermittences, des convulsions, des révoltes, des crises de haine, de destruction, d'anarchie.

Le pire, c'est que la foi manque. Elle manque, et les hommes manquent aussi. On constate un affaiblissement des volontés, un abaissement des caractères. Dans le désordre et le désastre universels, chacun ne pense qu'à soi, à se sauver, lui et les siens, ou à profiter des circonstances. De là cet égoïsme âpre et cruel qui sacrifie tout autour de lui. De là ce matérialisme dont la vague immonde reflue sur tout, couvre tout de son écume, même les choses les plus sacrées. Puisqu'il n'y a rien à faire, jouissons de notre reste ; rejetons les vieilles idées avec les vieux habits, la morale avec les lois ; — et amusons-nous ; aussi bien serons-nous, le soir, égorgés par un soudard, étouffés par la peste noire. Et c'est la corruption générale des mœurs.

Dissociation de la société. Plus aucune autorité sociale, politique, religieuse ne remplit sa fonction, ne demeure à sa place. La hiérarchie est bouleversée, la table des valeurs brisée, le principe d'autorité sapé à sa base. La division règne partout. Les anciennes générations ne comprennent plus les nouvelles, grave symptôme ; les unes se servent bien des mêmes mots, parlent bien le même langage que

les autres, mais le sens est différent. Il y a divorce entre le peuple et ses élites. L'aristocratie, qui devait soutenir l'autorité, se ligue contre elle ; elle s'appauvrit, et les nouveaux riches s'asseyent dans son luxe, sur sa ruine. Les raffinés, les artistes, cherchent à s'abstraire de leur temps, se cantonnent dans le culte exclusif d'un art formel et compliqué, jeux de rimes, quintessences de sentiments, allégories obscures, galanteries précieuses. D'autres, les rêveurs, courent le nez en l'air après des utopies et culbutent dans toutes les ornières. Les théologiens se disputent à coups de syllogismes d'abord, à coups de poings ensuite. Tous les grands corps constitués pour le développement de la pensée, l'Université la première, moulent à vide dans le moulin de la routine, et perdent toute influence, tout pouvoir sur les esprits. D'ailleurs, entre ceux qui détiennent le pouvoir de fait, traditionnel, officiel, et ceux qui détiennent le pouvoir impondérable de l'esprit, qui représentent les idées nouvelles et les temps nouveaux, la foi rajeunie et l'individualisme, une lutte à mort est engagée dont l'épilogue sera le procès, la condamnation, le supplice de Jeanne sur la place du Vieux-Marché, à Rouen.

Dissociation enfin dans l'individu, et nous touchons ici à la racine du mal. Toute époque saine, toute civilisation complète crée un type d'homme achevé, dont les facultés, celles de l'esprit et celles du corps, sont en équilibre, — un type d'homme bien à sa place dans une société qu'il soutient et qui, à son tour, l'éduque et le développe : le citoyen romain, par exemple, le chevalier du moyen âge, l'honnête homme du XVII[me] siècle. Mais, aux époques malades, sous le signe du désordre et de l'anarchie, l'équilibre intérieur de l'homme est rompu. Dans l'individu, ou bien les passions,

les instincts, l'égoïsme féroce, le besoin de jouir, se ruent sur les parties hautes, la raison, l'intelligence, la volonté, les terrassent, les réduisent en esclavage ; ou bien, au contraire, les énergies physiques s'atrophient aux dépens de l'intelligence, de l'esprit analyseur, critique et sceptique, de l'imagination, de l'hypersensibilité. Le premier phénomène se constate surtout dans la masse ; le second affecte une minorité de raffinés, d'artistes et d'intellectuels.

Et, comme sœur Anne, — qui est ici un symbole, — monte en vain au sommet de la tour, et ne voit rien venir ; comme toute cette activité, cette agitation, sans but, se dévore elle-même ; comme tous ces plaisirs, ce bruit, ce luxe, ces grosses joies, ces grand'chères fatiguent, écœurent, avilissent ; comme rien ni personne n'est en sécurité ; voici que surgit de partout l'idée fixe, l'image de la mort.

* * *

L'idée de la mort inspire toute la littérature, chansons et sermons, farces et mystères. « C'est, dit M. Lanson, l'idée « de la mort qui, sous le poids écrasant des misères, dans l'a« narchie morale et religieuse, s'exaspère en un sentiment « aigu de l'anéantissement de la chair. La mort idée cen« trale du dogme chrétien, se détache de plus en plus de « toutes les croyances qui lui donnent sa haute moralité et « sa vertu consolante pour devenir une horreur matéria« liste de la fin fatalement assignée aux voluptés égoïstes : « terreur des grands, des riches, de tous ceux qui ont et qui « jouissent, revanche des petits, des meurt-de-faim, de « ceux qui manquent et qui souffrent, dont elle adoucit « le désespoir par la satisfaction qu'elle donne à leur féro« cité égalitaire, la mort inexorable, universelle est un thème

« que tous les écrivains représentent à leur tour : lieu com-
« mun, sans doute, mais lieu commun non banal, où déborde
« la pensée intime, obsédante de chaque âme. »

L'idée de la mort inspire et transforme l'art, l'iconographie, la liturgie, la religion. Au christianisme idéalisé, immatériel, suave et spiritualiste du treizième siècle, qui enseigne par la représentation du trépas l'immortalité, la béatitude et le ciel, — succède un christianisme réaliste, angoissé, pathétique et macabre, qui se plaît à montrer la mort dans toute son horreur. L'art au XVme siècle, c'est l'art des Passions où le corps du Christ apparaît dépouillé, souillé de crachats et de sang ; l'art qui invente, à côté de la Passion du Christ, celle de la Mère, et le symbole du cœur transpercé de sept glaives ; l'art des enfers, des purgatoires et des derniers jugements ; l'art surtout des tombeaux sur lesquels on voit, au lieu des élégantes et sereines figures qui semblent dormir, des cadavres en train de pourrir, dont le ventre fendu laisse sortir de longs vers.

Le XVme siècle est tout entier dans la danse macabre où la mort, souveraine du monde, ricane derrière le prie-dieu du pape, le trône du roi, le siège armorié du duc ; pénètre dans la salle de bal, conduit vers les tombes ouvertes et noires le cortège hiérarchisé d'une société agonisante, au son d'un tambour dont les baguettes sont deux os.

III

La France allait-elle donc mourir? mourir politiquement, partagée entre l'Anglais et le Bourguignon? mourir intellectuellement et moralement, ce qui est pour une nation, pour une race, la mort définitive, sans espoir de résurrection? Elle était si bas tombée qu'il n'y avait plus pour elle

que cette alternative : se renouveler – ou périr. Elle était si bas tombée, si déchue, dans l'impuissance totale de son roi, de ses lois, de sa hiérarchie, de ses autorités, de son peuple même,—qu'un génie seul encore la pouvait relever : un grand homme de guerre pour la délivrer de l'étranger, un héros pour incarner son esprit, un saint pour incarner son âme. Jeanne d'Arc fut ce génie,—guerrière, héroïne et sainte.

Une première force en elle s'est incarnée : le peuple. Jeanne est une fille du peuple. Le véritable peuple, c'est-à-dire une race pure et stable, enracinée dans une terre, modelée par une histoire, des traditions, des institutions, une foi religieuse ; — non pas ces masses errantes, flottantes, coupées de leurs racines, détachées de leurs traditions, sans terre, ni cité, ni foyer, ni foi, pour lesquelles le mot de patrie, de famille même n'a plus de sens, qui ne pensent ni à leurs pères, ni à leurs enfants. Ces masses, donnez-leur tous les noms que vous voudrez, mais ne leur donnez pas celui de peuple, c'est-à-dire communauté d'hommes fixée sur la même terre ; et surtout, n'en attendez rien que de la destruction, de l'anarchie, et de l'impuissance, s'il s'agit de reconstruire.

Fille du peuple ;—née dans la France de la France, c'est-à-dire dans le domaine royal, non pas en Lorraine, mais en la Marche de Lorraine ;—née d'un paysan et d'une paysanne, vieux terriens, non pas serfs mais libres, elle, vaillante chrétienne, lui, homme considéré dans son village ; élevée dans cette atmosphère formée par un triple amour traditionnel pour la terre, pour le roi, pour l'Eglise et Dieu ; elle condense, et c'est la seconde force, elle précise, elle fait passer de puissance en acte les instincts, les besoins, les

aspirations inconscientes de sa race ; elle en incarne, en un tel moment, elle en proclame la vitalité, la *volonté de vivre.*

Car les régimes, les sociétés, les civilisations elles-mêmes sont caduques et transitoires ; mais les races, les peuples ont en eux de l'éternité. Il faut que les civilisations, les société, les régimes passent et changent, pour que les peuples demeurent, pour que, se renouvelant, ils vivent. C'est une loi que le vieux Malherbe exprime en ces vers dénués d'ornements, ayant la plénitude d'un axiome :

Les aventures du monde
Vont d'un ordre mutuel,
Comme on voit au bord de l'onde
Un reflux perpétuel ;
L'aise et l'ennui de la vie
Ont leur course entresuivie
Aussi naturellement
Que le chaud et la froidure,
Et rien, afin que tout dure,
Ne dure éternellement.

Les hommes passent, les peuples durent. Tant qu'un peuple a la volonté de vivre, même dans la défaite, l'invasion, l'asservissement, le partage, la mort, — il vivra : la Pologne. Son corps, c'est-à-dire son indépendance politique, il peut le perdre : tant qu'il aura conservé son âme, c'est-à-dire son génie propre, son esprit, ses traditions, ses mœurs, le sentiment national, le sentiment de son droit à l'existence, — il vit ; si profondément qu'il soit ligotté au fond d'un tombeau, avec une épitaphe, la trompette sonnera de sa résurrection. Tant qu'un peuple se sent à ce point une âme immortelle, les gouvernements peuvent le tromper,

les factions le déchirer, les ambitions le trahir ; ses institutions peuvent faire faillite, ses autorités politiques manquer à leur devoir, ses autorités sociales manquer à leur mission : rien n'est encore perdu. La conscience populaire, —et nous n'employons pas ici un cliché de phraséologie démocratique, —la conscience populaire, qui n'est pas dans le corps électoral, mais qui est dans la terre, qui est bien plus la voix des morts que celle des vivants, — car une génération entière peut se tromper, —la conscience populaire agit comme úne sève sous un amas de débris : sur la cité détruite elle fera grandir la forêt. La conscience populaire, qui est besoin d'ordre et d'autorité, d'indépendance et de bien être, qui est bon sens et mysticisme, optimisme quand même et volonté de vivre, travaille et cherche au hasard une issue. Elle suscite des résistances locales, elle ébauche des mouvements confus ; elle se fait chanson, elle se fait légende ; elle relève un étendard sur une cité, envoie une foule en pèlerinage ; elle retrouve une prophétie, elle invente un miracle ; elle rouvre des sépulcres, elle se taille des images ; elle inspire, un jour une multitude, le lendemain un poète isolé ; elle parle par la bouche des vieillards ou par celle des petits enfants ; elle devient une foi, un espoir, —jusqu'à ce que soudain,el le trouve son issue, elle trouve son incarnation, — sa Jeanne d'Arc.

Tout alors, en effet, dans le peuple de France, rendait nécessaire, préparait, annonçait Jeanne. Les divisions du royaume, le poids de l'étranger, la menace de voir avec la Bourgogne renaître la féodalité, donnait à ce peuple, par réaction, une plus grande conscience de la patrie et de son unité. Mais une autre conscience : celle des maux dont souffrait l'Eglise, faisait en lui la foi plus ardente, plus nostal-

gique, plus vive, plus mystiquement agissante. Le salut de la France fut d'avoir confondu sa cause avec celle de l'Eglise et d'avoir ainsi reconstitué en elle l'unité du monde chrétien. En redonnant à son peuple le fier sentiment de sa mission providentielle, Jeanne d'Arc a renouvelé le patriotisme français, car un patriotisme a toujours besoin, pour se maintenir et se fortifier, d'une raison d'être : qu'elle puissance dans un peuple qui a cette conviction d'être un instrument de Dieu !

C'est ainsi que Jeanne a condensé, personnifié, mis en acte son peuple avec son génie propre, sa volonté de vivre, sa foi religieuse, trois forces irrésistibles de défense et de rénovation. Et, tout de suite, le peuple de France s'est reconnu en elle. Car c'est la caractéristique du héros, cet accord spontané, mystique, entre lui et son peuple. Vous le reconnaîtrez à ce signe, et à cet autre qui le vérifie par contraste : le désaccord entre le héros et ceux qui détiennent le pouvoir. Non seulement Jeanne a, contre elle, ameuté l'Université et tous ces Français, évêques, diplomates, légistes ou grands seigneurs, qui avaient lié partie avec l'Anglais, — le tribunal de Rouen ; — mais encore elle s'est, auprès du roi lui-même, dans ses conseils et dans son entourage, heurté à des méfiances, des hostilités bien proches de la trahison. Car le héros est envoyé pour confondre la sagesse des sages et la prudence des prudents. C'est pourquoi la politique redoute les héros et s'organise à l'avance pour n'en jamais avoir.

Mais par dessus les politiciens, les gouvernements, les prudents et les sages, il s'établit entre le héros et son peuple, sa race, sa terre, une sorte de récurrence électrique : le héros, c'est celui qui, en actes et paroles, exprime ce que le peuple sent.

Pour être ce qu'elle a été, pour faire ce qu'elle a fait, il ne suffisait pas que Jeanne fût une héroïne : il fallait encore qu'elle fût une sainte.

Un saint, une sainte, comprend-on aujourd'hui ce que cela signifie et surtout ce que cela exige? Pour beaucoup d'esprits qui veulent être modernes, c'est-à-dire tout réduire à des phénomènes physiques, et auxquels la physiologie, la psychologie et surtout la psychanalyse,—cette pseudo-science de décadence,—ont enlevé la notion de volonté, de responsabilité, de libre arbitre, d'âme et de morale, —un saint est un exalté, un anormal, un hystérique d'une espèce,—comment s'exprimer?—*supérieure.* Il s'est trouvé des esprits *pourris* de culture et de scepticisme, pour expliquer Jeanne d'Arc par l'hystérie et par l'idée fixe. Mais, ici, cette question : avez-vous jamais pu supposer un instant qu'une grande œuvre historique, une mission dont les étapes sont l'entrevue de Chinon, les victoires d'Orléans et de Patay, le sacre de Reims, l'offensive sur Paris, l'effort de Compiègne, le procès et le bûcher de Rouen ;—qu'une entreprise sans laquelle eussent été impossible les événements qui rendirent la France au roi de France ; que tout cela fût l'œuvre d'une intelligence malade, d'un cerveau détraqué, d'une volonté viciée, de nerfs exacerbés? Ce serait déclarer que tout ce qui fait la supériorité, la dignité, l'honneur, la grandeur et la gloire de l'homme, relève de la clinique ; que, par conséquent, pour être un homme normal, il faut être une brute.

Une telle attitude, si peu scientifique, dénonce encore une autre ignorance : celle, totale, de ce qui fait la sainteté. Un saint,— une sainte comme Jeanne, — n'est pas un exalté, au contraire. Le saint est un être normal ; le saint

est sain. Le saint a la tranquillité, la simplicité, l'humilité d'un homme en parfait état d'équilibre physique et mental. Il est plein d'indulgence et de bonne humeur : le vrai saint est toujours gai, parce qu'il possède la paix intérieure. Il n'a jamais les nerfs malades. Sa volonté domine ses passions ; il n'est même saint que par cette domination, cette victoire, —indice d'une haute et forte santé spirituelle. Son mysticisme est à base de réalisme. Ce n'est pas un utopiste, c'est un constructeur ; il a des visions parfois, mais il n'est pas un visionnaire ; il est toujours le plus redoutable adversaire des superstitions. Il est fait de raison, d'intelligence et de charité. Il connaît admirablement les hommes, il a le sens du possible et des moyens à employer. C'est presque toujours un grand organisateur et un grand entraîneur. Il argumente comme un philosophe et il s'élève au lyrisme des poètes. Il a le respect de la vie, l'amour de la nature, car il voit en elles les œuvres de Dieu : le grand saint est presque toujours aussi un grand artiste. Sa vie est son chef-d'œuvre, et il en fait une eurythmie perpétuelle, par ses efforts quotidiens vers la perfection. En résumé, le saint est le contraire de l'hystérique et de l'anormal : aucun nom ne concrétise mieux l'homme complet, parfait et fort, que ceux d'Augustin, d'Ambroise, de Jean Chrysostôme, de Boniface et de Benoît, de Thomas d'Aquin et de Bernard de Clairvaux, —que celui enfin de Jeanne d'Arc.

Nous connaissons Jeanne de tout près, par toutes sortes de témoins et de témoignages. Petite paysanne, humble, douce, éduquée, elle n'est peut-être pas très jolie de visage, mais bien faite de corps, et robuste, et dépourvue de nerfs. Elle a de sa race les qualités de bon sens, de bonne humeur, de clarté, de vivacité, qui sont le contraire du

mysticisme, — du moins aux yeux des gens qui donnent à ce mot le sens d'une maladie. Elle a l'esprit français avec son réalisme, sa logique et son besoin d'ordre. Sa vertu, c'est la volonté ; son génie, c'est le sens politique, — cette forme la plus élevée du sens pratique : elle a préparé la réconciliation du roi de France avec le duc de Bourgogne qui va rendre possible l'expulsion des Anglais ; son génie, c'est encore le sens stratégique : ses plans de campagne, ses dispositions de combat, la promptitude et la justesse de ses décisions, son esprit d'offensive et son art dans l'emploi de l'artillerie, ont émerveillé de grands capitaines, comme Xaintrailles, Dunois, le maréchal de Richemont. Et, surtout, elle est sainte : elle a un sens inflexible de la justice et de la vérité ; mais elle a d'abord cette puissance infinie de la chasteté, de la foi. Dans un siècle de corruption, d'incrédulité, d'égoïsme, au seuil de la Renaissance et aux portes de la Réforme, elle incarne ces deux vertus qui sont les vertus dominantes des saints, parce qu'elles manquent généralement, — héros et grands hommes souvent compris, — à presque tous les hommes.

C'est pourquoi les peuples ont encore plus besoin de saints que de héros.

IV

La France a eu besoin de Jeanne d'Arc, sa patronne, comme la Suisse a eu besoin de Nicolas de Flue, son patron.

Ils appartiennent l'une et l'autre, la sainte et le bienheureux, au même siècle, Jeanne d'Arc est née en 1412, Nicolas de Flue est né cinq ans plus tard, en 1417, Mais la mission de Jeanne s'accomplit au commencement du siècle, celle de Nicolas s'accomplit à la fin.

Mission d'ailleurs identique : sauver un peuple, non seulement de la mort politique, mais surtout de la mort spitriuelle ; — sauvegarder son indépendance d'abord, mais protéger son esprit.

Voilà pourquoi, second trait commun, Jeanne et Nicolas sont les deux saints du patriotisme. La sainteté, ce n'est pas s'abstraire en Dieu exclusivement, se perdre dans une contemplation inactive, stérile, peut-être même dangereuse, — car l'orgueil est une tentation cachée derrière les trop hautes et trop subtiles spéculations théologiques, et l'on s'aveugle à vouloir fixer trop longtemps la lumière ; — la sainteté, c'est aimer Dieu d'abord et, parce qu'on L'aime, aimer en Lui les hommes, le prochain, une plus ou moins grande part de l'humanité. Jeanne et Nicolas ont aimé leur patrie en Dieu, parce que l'amour de la patrie est un devoir marqué par le quatrième commandement, comme celui d'aimer son père et sa mère ; — et parce qu'aux yeux du chrétien, du catholique, la patrie est l'image terrestre et partielle de la Communion des saints qui unit à Dieu, par l'intermédiaire du Christ aux bras ouverts sur la croix, tous les fidèles, vivants et morts.

C'est pourquoi le patriotisme de Jeanne et de Nicolas possède ce caractère religieux qui le dépouille et le purifie des excès qu'on trouve dans tout amour, quand il sort des limites, se fait exclusif, devient ainsi coupable. Ni chauvinisme, ni surtout impérialisme ; nulle haine, pas même pour l'envahisseur et l'oppresseur. Au procès de Rouen, un juge pose à Jeanne cette question insidieuse : « Croyez-vous que Dieu aime les Anglais? » — Jeanne lui répond qu'elle n'en sait rien, mais qu'en tout cas Dieu ne les aime pas en France, car ils seront tous boutés hors du royaume,

excepté ceux qui y mouront. Réponse qui a son analogue dans le conseil, si mal compris parfois,—car on oublie les circonstances qui le rendaient alors nécessaire,—de frère Nicolas aux Confédérés : « Ne vous mêlez pas des affaires des puissants » ; ce qu'il faut interpréter : « Laissez les « puissants à leurs ambitions et à leurs perfidies, ne soyez « jamais les instruments de leurs rapines et de leurs con- « quêtes ; restez ce que vous êtes, et contentez-vous de votre « patrie. »

Le patriotisme de Jeanne et de Nicolas, c'est un patriotisme de paysans. Tous deux sont des enfants du peuple,— du vrai peuple, avons-nous dit, du peuple stable, attaché depuis des siècles à sa terre. Ce patriotisme-là n'est point agressif, point ambitieux : il est conservateur, protecteur, défenseur. Le paysan de vieille race ne cherche point d'agrandissement au delà de son horizon naturel, mais il a le sens profond, sacré, de la propriété, de l'héritage. Il connaît trop les peines que la terre exige de ceux qui la cultivent, et combien il faut de patience, de temps, avant qu'on la possède en toute plénitude, pour songer à de grandes acquisitions, à des conquêtes : il ne travaille jamais pour lui seul, mais pour des générations : aux cornes de sa charrue, il retrouve l'empreinte que les mains de son père et de ses ancêtres y ont laissée. C'est ainsi qu'il s'attache à la fois aux morts et à la nature, et que ce réaliste patient, prudent, volontiers roublard, méfiant et calculateur, devient un mystique, a des visions, entend des voix, car il vit sans cesse en contact avec l'au-delà, le surnaturel, le mystère. Voilà pourquoi les cloches de son église, — ces cloches qui émouvaient Jeanne si profondément, — ces cloches qui sonnent au-dessus de la Présence réelle et sem-

blent rouvrir les tombes du cimetière ; ces cloches qui se répercutent dans les calmes et larges rivières de la plaine française ou les montagnes vertes et bleues de l'Unterwald bien fermé, ces cloches de son église sont à la fois pour le paysan les voix confondues de la terre et des morts et de Dieu. La patriotisme du paysan est fidèle et ne trahit jamais sa cause, ni les légitimes autorités ; il est tenace, puissant, actif et silencieux, comme le paysan lui-même, courbé sur ses moissons et ses labours ; il n'exige rien que son droit, la liberté, l'indépendance : après être demeuré longtemps passif, longtemps neutre, il les prend quand on les lui refuse et, sans discours, emmanche sa faux au bout d'une perche pour en faire une lance, se taille des masses dans le bois de sa forêt. Mais le paysan n'entreprend jamais la guerre pour la guerre, — car il la hait : il sait trop ce qu'elle coûte ; — il l'entreprend, lorsqu'elle est sa dernière ressource, pour la paix, c'est-à-dire pour le travail : c'est pour la sueur de son front qu'il donne le sang de ses veines.

Sainte Jeanne de Domrémi et le Bienheureux Nicolas du Ranft sont intervenus pour sauver leur terre, leur race, leur patrie, des deux plus grands maux qui puissent affliger un peuple : l'invasion et la domination étrangère, la guerre civile. Ils sont intervenus en des circonstances opposées : la France, après les défaites de Crécy, de Poitiers et d'Azincourt, était dans l'abaissement, presque dans le désespoir : il fallait la relever, lui rendre l'espoir, la galvaniser par une guerre victorieuse. La Suisse, après les victoires inouïes de Grandson, de Morat, de Nancy, devenue subitement une puissance européenne, enivrée de ses triomphes et des richesses conquises, traversait une crise d'orgueil et de « folle vie » ; les cantons, jaloux les uns des autres, les

villes contre les campagnes, se disputaient, couteaux à demi tirés, comme les soirs de grande foire, quand on a gagné trop d'argent, qu'on a trop bu dans les auberges : il fallait empêcher la guerre, trouver un compromis, faire un geste d'arrêt et de défense, un grand geste pacificateur.

Il y a, dans l'œuvre de Jeanne d'Arc et dans celle de Nicolas, un rapport historique étroit, direct. Au moment où la Pucelle quitte son village pour entrer dans la lutte, le royaume de France a deux ennemis : l'Anglais et le Bourguignon. La mission de la Pucelle fut de chasser l'Anglais. Restait le Bourguignon. Quarante et quelques années plus tard les Confédérés s'allient au fils de Charles VII, ce roi de Bourges, ce « gentil Dauphin » que Jeanne avait conduit à Reims, — s'allient à Louis XI, et en trois coups de hallebarde, terrassent, brisent, anéantissent le duc téméraire. Au moment donc où frère Nicolas quitte son village pour se réfugier dans la solitude, l'œuvre de Jeanne vient d'être achevée par les Suisses : l'intervention du solitaire en 1481, consolidait sur de nouvelles bases l'union des cantons augmentés de Fribourg et de Soleure et reconstruisait à jamais la Suisse, comme Jeanne venait de reconstruire la France à jamais.

L'apparition de ces deux saints révèle deux esprits différents et complémentaires : celui d'un grand royaume uni sous une même autorité, d'une grande puissance dont tout le peuple parle la même langue ; — celui d'une petite république fédérative que se partagent les langues et les races. Jeanne, patronne de la France, est le champion du droit contre l'impérialisme et les intrigues de la diplomatie : c'est pourquoi elle fait la guerre. Elle l'a fait dans les limites du droit, après avoir sommé les Anglais d'évacuer la France.

Son but, c'est de chasser l'étranger, rien de plus : elle ne le poursuivra point dans son île, elle n'exercera point de représailles, jamais elle-même ne frappera un Anglais au cours d'une bataille ; la terre reconquise et le droit satisfait, la guerre cesse. Nicolas est le représentant ne l'arbitrage et de la charité : il ne fait pas la guerre, il l'empêche ; et, pour l'empêcher, il s'interpose entre deux partis prêts à en venir aux mains, avec un compromis longuement réfléchi, préparé, discuté, rendu enfin acceptable par des concessions réciproques.

Ce sont là deux esprits différents, qu'on a crus opposés, qu'on s'est même plu à opposer sottement au cours de la guerre, ne voulant pas voir que chaque peuple a sa mission, qu'il y a Marthe et qu'il y a Marie, qu'il y a Jeanne de France et Nicolas d'Helvétie, et que chacun de ces esprits, chacune de ces missions tend à la même fin suprême et providentielle : *la reconstitution du monde*. Durant la grande guerre de 1914 à 1920, le droit devait triompher, — et c'était la mission de la France ; maintenant, la lutte est finie, il s'agit de relever les ruines et d'essuyer le sang : c'est l'heure de la Suisse qui sonne, non pas comme sonnaient jadis les grandes cloches de Reims, mais comme tintait dans la vallée du Melchtal, la petite cloche, humble et persistante, de la chapelle construite par ceux d'Unterwald pour leur frère et conseiller Nicolas. Baser sur le droit, l'arbitrage, tempérer l'œuvre du droit par la charité, — ce n'est que par cette alliance entre l'esprit de Jeanne et l'esprit de Nicolas, que le monde pourra être sauvé.

Le salut viendra, non pas de l'internationalisme qui est une confusion, un désordre, une anarchie, — mais de la collaboration des peuples, qui est un ordre. Il ne faut pas

détruire les patriotismes, car — Jeanne et Nicolas nous le démontrent — ils sont une source vive de vertu, d'héroïsme, de sainteté ; — il faut les harmoniser. Aucun peuple ne doit se croire l'élu, le favori de Dieu, se placer au-dessus des autres : c'est la tentation de l'orgueil qui, pour une nation, s'appelle chauvinisme, impérialisme. Mais chaque peuple doit être persuadé qu'il a une mission, une mission civilisatrice et providentielle. Cette mission spiritualise le patriotisme, en lui insufflant, comme jadis, au temps où le monde chrétien était une réalité, une âme religieuse. Ce temps, nous avons besoin qu'il revienne. Voir, en effet, dans la formation, l'épanouissement, la suprématie d'un peuple, la résultante de causes exclusivement naturelles, matérielles, — par exemple la supériorité d'une race ou d'une culture ; — les considérer comme un enchaînement d'heureuses circonstances, une réussite, un hasard ; comme, dans leur échec, leurs défaites, leur décadence ou leur anéantissement, voir l'accomplissement de l'évolution, le jeu des lois physiques et de la fatalité historique, — c'est retomber plus bas que le paganisme, car les païens avaient encore des dieux et des temples dans leurs cités. Un peuple existe et vit pour une fin qui le dépasse ; s'il remplit mal cette mission, il en souffre ; s'il la trahit, il est châtié ; s'il disparaît, c'est qu'il a fait son œuvre. « Les frontières sont sacrées, dit le P. Sertillanges dans son livre sur « l'Eglise ; mais leur fonction n'est pas de former entre nous « des cloisons étanches : c'est de garder le bien humain ; « de fournir aux sentiments des appuis, pour qu'ils s'avancent, en cercles concentriques, de l'intime au lointain, « sans oublier que le lointain, en Dieu, est tout proche ; c'est « de sérier les devoirs pour les empêcher de se disperser, de

« tomber à la confusion et à l'anarchie : ce n'est pas d'en « faire oublier aucun. »

Voilà pourquoi nous pouvons évoquer ce triptyque : Jeanne d'Arc en armure blanche et frère Nicolas en robe de bure grise, l'une avec son étendard, l'autre avec son bâton, agenouillés à droite et à gauche de la croix où le Christ étend ses bras assez largement pour étreindre l'univers, ouvre assez largement son cœur pour accueillir toute l'humanité.



TABLE DES MATIÈRES

IMPRIMERIE FRAGNIÈRE FRÈRES, FRIBOURG (Suisse)